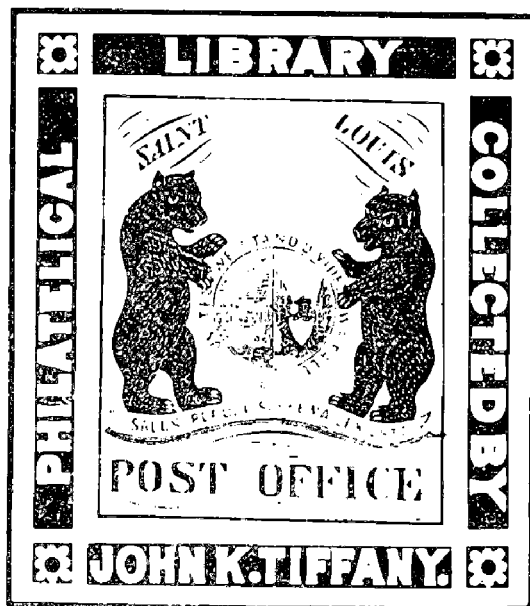


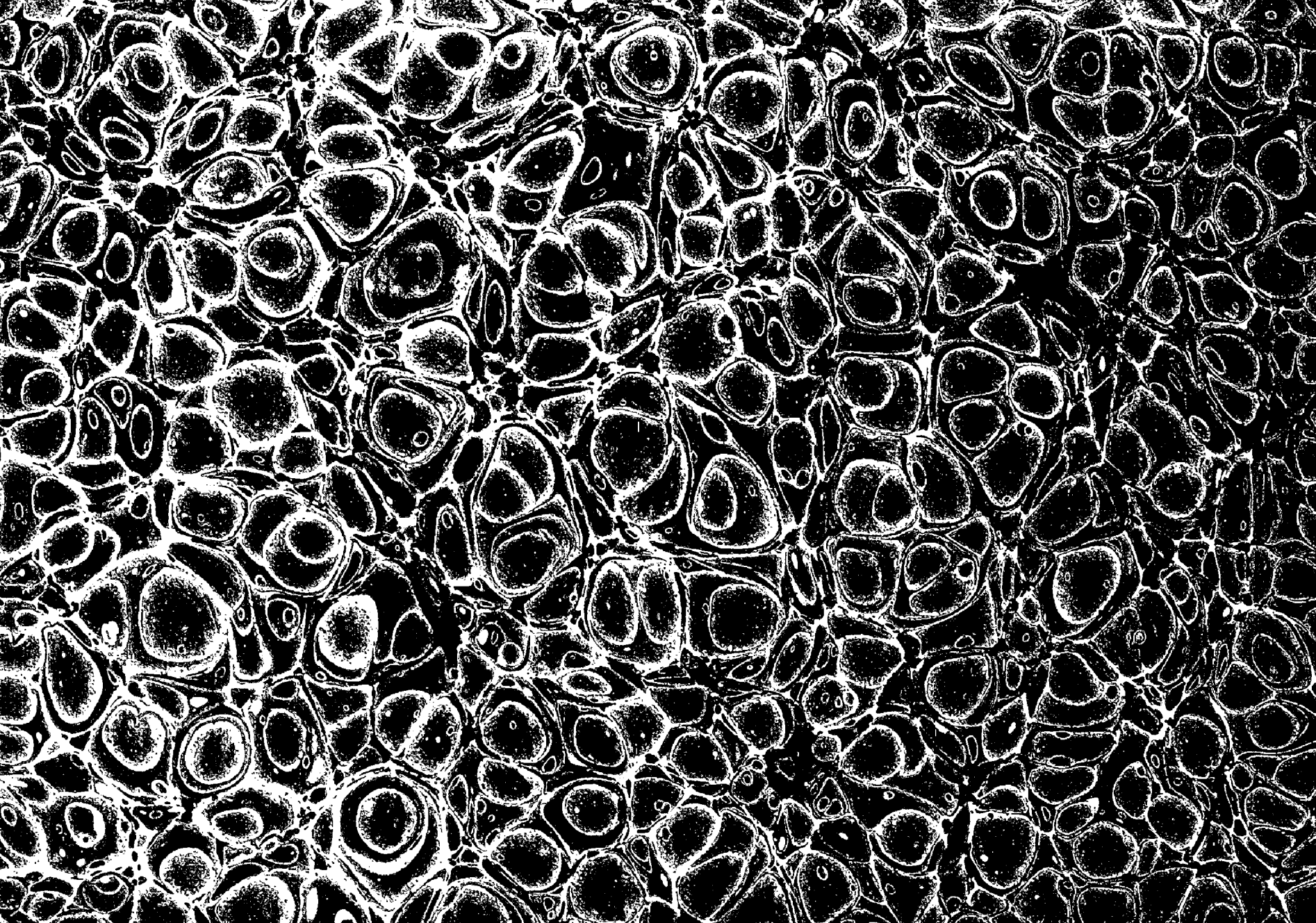
HENRY ENGAU,

Book Binder,

612 OLIVE ST.,

St. Louis.





Brawford 2237

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

DIX-HUITIÈME ANNÉE.

ILLUSTRÉ DE 237 GRAVURES.



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
7, GALERIE BORTIER, 7.

1880

BRUXELLES. — J. SANNES, IMPRIMEUR, RUE MONTAGNE DES AVEUGLES, 7.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1880.

Algores, 9, 28*, 52*.
 Aleksandria, 7, 65*, 97*.
 Allemagne Confédérée, 83, 107.
 — Empire, 20, 28, 41, 62, 62, 67.
Allemagne en 1880. (Les timbres de l'), 62.
 Alwar, 83*.
 Ananieff, 12*, 37, 97*, 108.
 Antigua, 11, 19*.
 Antilles danoises, 5.
 Ardatoil, 39*, 66.
 Argentine, 5, 25*, 40, 57*, 66, 94, 98.
 — Corrientes, 5, 66.
Argentin de 1877. (Les variétés de surcharge des timbres), 98.
 Assab, 84.
 Atkarsk, 80.
 Australie du sud, 58.
 Autriche, 66, 75, 96.

 Balaschoff, 53*.
 Bavière, 17, 40, 68.
Belge de 1880. (La poste à l'Exposition nationale, 72.
 Belgique, 66, 72.
 Berdiansk, 7.
Bergedorf. (Les timbres de), 77.*
 Bermudes, 49*, 66, 96*, 107.
 Bhopal, 3, 2*, 96.
 Rhore, 94*.
Bibliothèque des timbrophiles, 46.
 Biélozersk, 60, 76, 85*, 97.
 Bobrow, 38.
 Bogorodsk, 12, 21.
 Bolivie, 26, 50.
 Borisoglielsk, 21*, 53, 109.
 Bosnie et Herzégovine, 4, 45, 81.
Bosnie et Herzégovine. (Le service des postes et télégraphes en), 45.
 Bougourouslan, 38*, 66.
 Brésil, 51, 58.
 Bronnitsa, 64.
 Bulgarie, 10.

 Californie, 106*.
 Canada, 50.
 Cap de Bonne-Espérance, 5, 39*, 58, 95*.
 Ceylan, 8, 17*, 26*, 40, 58, 76, 107*.
 Chili, 29, 82, 96.
 Christiansund, 18*.
 Chypre, 16, 51*, 59*.
Chypre (Le timbre de), 16.

Colonies espagnoles, 1*, 52.
 — françaises, 5, 40, 59, 68, 73.
 Corrientes, 5, 66.
 Côte d'or, 3, 20, 28.
 Cuba, 1*, 52.

 Danemark, 11, 26, 74*, 85*.
 Dankof, 6*.
 Djeypour, 49.
 Dnieprowsk, 63.
 Dominicaine. Républ., 105*.
 Dominique (la), 6.
 Donez, 60, 97.
 Douchowetchina, 64.

 Equateur, 4.
 Errata, 8.
 Espagne, 13, 21*, 22, 42.
Espagne (Les postes en), 43, 22, 42.
Espagnols (En avant les), 21.*
 Etats-Unis, 3*, 29*, 45, 86*, 99*, 106*, 110*.
 — Californie, 106*.
Etats-Unis (Les enveloppes timbrées des), 29, 45, 86*.*
Etats-Unis (Les postes privées des), 99, 110*.*
 Etats-Unis de Colombie, 4, 5, 11*, 58, 68, 85*, 97*, 107.
 — Bolivar, 5, 58, 107.
 — Tolima, 4, 11*, 58, 68, 85*, 97*.

 Falkland, 19.
 Fatéje, 15, 108.
Fausse démasqué (Un), 54.
 Fernando-Poo, 1*, 49.
 Fidji, 51, 94*.
 Finlande, 10.
 France, 39, 52*, 60, 68, 95.

 Gambie, 76, 83*, 95.
Genève (Le timbre cantonal, 10 c. de), 43.
 Gervasio A. de Posadas, 24.
 Grande-Bretagne, 3, 11*, 20, 29, 40*, 50*, 75, 93*, 107.
 Grèce, 58, 67, 96, 106.
 Grenade, 76.
 Griezowetz, 21*, 66.
 Griqualand, 6.
 Guadalajara, 4.
 Guadeloupe, 68*, 97, 99*.
Guadeloupe (Les timbres-taxe de la), 99.*
 Guatémala, 4*.

Guinée, 82, 95*.
 Guyane anglaise, 8.
 — hollandaise, 51.

 Hanovre, 52.
 Hayderabad, 4, 8, 19, 26, 83, 105.
 Heligoland, 27, 40, 66.
 Hesse, 75.
 Holstein et Lauenbourg, 55*, 57.
Holstein et Lauenbourg (Les timbres 1864 de), 55.*
 Honduras Britannique, 6.
 Hong-Kong, 3*, 11, 28, 39*, 40, 42*, 58, 68*, 75, 82*, 108*.
Hong-Kong (Les cartes postales de), 42.*
 Hongrie, 17, 39, 58, 84.

 Indes anglaises, 10, 51, 52, 59*, 85.
 — néerlandaises, 9, 19, 57.
 — portugaise, 81, 96.
 Irbit, 29*, 48.
 Islande, 28, 51, 58, 68.
 Italie, 83, 90.
Italie (Les enveloppes timbrées 1820 d'), 90.

 Jamaïque, 75*, 85*, 93.
 Japon, 6, 13, 62.
Japon (Les caractères syllabiques des timbres du), 13.
 Jassy, 38, 47.
 Jeletz, 38.
 Jummoo Kashmir, 9*, 76, 83.

 Kadnikoff, 6*.
 Kashmir, 68.
 Kasimof, 12*, 38, 60*, 63, 108*.
 Kazan, 53.
 Kolomna, 39, 79.
 Kouznetz, 66*.

 Labouan, 20, 95.
 Lagos, 4.
 Louga, 38*.
 Luxembourg, 19, 26, 83.

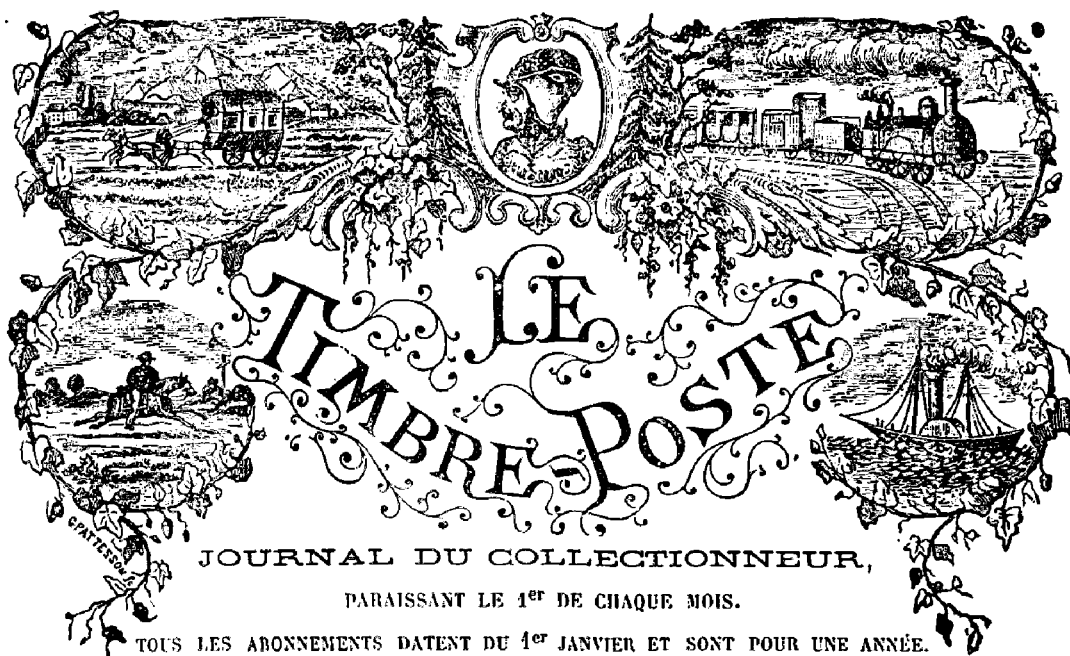
 Macao, 18.
 Madère, 9, 20, 28*, 52*, 76, 93, 98, 107.
Madère sans surcharge (Les timbres de), 98.
 Malacca, 5, 10*, 16, 41, 50, 52, 60*, 67*, 76*, 94.
 Malmyche, 108*.
 Maloarchangiel'sk, 29*, 60.
 Maurice, 20, 40*, 81*, 95.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).

Mexique, 4, 18, 51, 67, 83.
 — Guadalupe, 4.
 Moldavie, 6.
 Montserrat, 5, 40.
 Morschansk, 12, 38, 109.
 Moscou (*L'enveloppe 5 kop. de*), 53.
 Natal, 50, 61, 94, 99, 106.
 Natal (*Les timbres 10 p. de*), 61, 99.
 Nevis, 6, 10, 68.
 Nicaragua, 74.
 Norwège, 18.
 — Christiansund, 18.
 Nouvelle Galles du sud, 41, 51, 73, 85, 95, 98.
 Nouvelle Galles du sud (*Les timbres officiels de la*), 98.
 Novgorod, 38, 47.
 Nowana Ladoga, 53.
 Nowanuggur, 97.
 Odessa, 11, 53.
 Orghényeff, 7.
 Ostaschkoff, 48.
 Ostrogojsk, 38.
 Ostrow, 47.
 Oustyssoisk, 37.
 Paraguay, 58.
 Pays-Bas, 3, 41, 106.
 Perm, 109.
 Pérou, 5, 48, 26, 58, 82.
 Perse, 10, 41, 96.
 Philippines, 2, 41, 58, 69, 81, 91, 92.
 Philippines (*Les premiers timbres des îles*), 69, 91.
 Philippines (*Les timbres 1859 des îles*), 92.
 Podolsk, 65, 79.
 Porto-Rico, 2, 20, 107.
 Portugal, 9, 20, 52, 58, 96.
 Prusse (*Les timbres-télégraphes*), 60.
 Pskoff, 48.
 Queensland, 18, 27, 40, 51, 58, 66, 8, 95, 106.
 Raggepa, 8, 77, 91, 95.
 Raggepa (*Les enveloppes de*), 77, 91.
 Randal Pringle (*A propos des timbres de*), 43.
 Réformes du Congrès postal de Paris, 4.
 Rendons à César ce qui lui appartient, 55.
 Riazan, 97.
 Roumanie, 4, 41, 73, 83, 106.
 Roumélie orientale, 38, 40, 50, 68, 73.
 Russes imprimées à l'aiguille (*Les timbres*), 42.
 Russie, 6, 7, 11, 15, 21, 29, 37, 42, 47, 53, 54, 60, 62, 63, 65, 76, 79, 83, 97, 108.
 — Aleksandria, 7, 65, 97.
 — Ananiïff, 12, 37, 97, 108.
 — Ardatoff, 38, 66.
 — Atkarsk, 80.

Russie. Balaschoff, 53.
 — Berdiansk, 7.
 — Biélozersk, 60, 76, 85, 97.
 — Bohrow, 38.
 — Bogorodsk, 12, 21.
 — Borisogliebsk, 21, 53, 109.
 — Boudourowian, 38, 66.
 — Bronnitszi, 64.
 — Dankoff, 6.
 — Dnieprowsk, 63.
 — Douz, 60, 97.
 — Douchowetchina, 64.
 — Fateje, 15, 108.
 — Giazowetz, 21, 66.
 — Irbit, 29, 38.
 — Jassy, 38, 47.
 — Jeleitz, 38.
 — Kadnikoff, 6, 6.
 — Kasimof, 12, 38, 60, 63, 108.
 — Kazan, 53.
 — Kolonna, 39, 79.
 — Kouznetk, 66.
 — Louga, 38.
 — Malmyche, 108.
 — Maloroungielsk, 29, 60.
 — Morschansk, 12, 38, 109.
 — Moscou, 53.
 — Novgorod, 38, 47.
 — Nowana Ladoga, 53.
 — Odessa, 11, 53.
 — Orghényeff, 7.
 — Ostaschkoff, 48.
 — Ostrogojsk, 38.
 — Ostrow, 47.
 — Oustyssoisk, 37.
 — Perm, 109.
 — Podolsk, 65, 79.
 — Pskoff, 48.
 — Riazan, 97.
 — Schadrinsk, 12, 21.
 — Soroka, 53.
 — Tichwin, 30, 60, 108.
 — Toula, 65, 76, 86.
 — Tschern, 38.
 — Tscherkass, 66.
 — Wassil, 80.
 — Weissiegonsk, 16.
 — Werchnie-Dnieprowsk, 53.
 — Zadonsk, 7.
 — Zemliansk, 38.
 — Zienkow, 38.
 — Zolotonoscha, 29, 38, 63.
 Russie (*Législation philatellique des adm. rurales de*), 7, 15, 47, 63, 79, 109.
 — Aleksandria, 7.
 — Atkarsk, 80.
 — Berdiansk, 7.
 — Borisogliebsk, 109.
 — Bronnitszi, 64.
 — Dnieprowsk, 63.
 — Douchowetchina, 64.
 — Fateje, 15.
 — Irbit, 48.

Russie. Jassy, 47.
 — Kasimof, 63.
 — Kolonna, 79.
 — Morschansk, 109.
 — Novgorod, 47.
 — Ostaschkoff, 48.
 — Ostrow, 47.
 — Perm, 109.
 — Podolsk, 79.
 — Pskoff, 48.
 — Wassil, 80.
 — Weissiegonsk, 16.
 — Zadonsk, 7.
 — Zolotonoscha, 63.
 Saint-Christophe, 5.
 Saint-Vincent, 66, 76.
 Sainte-Hélène, 83.
 Schadrinsk, 12, 21.
 Servie, 41, 60, 107.
 Shanghai, 50.
 Sirmoor, 66.
 Société française de timbrologie, 112.
 Soroka, 53.
 Sornb, 107.
 Statistiques de postes, 62.
 Suède, 19, 28, 50.
 Suisse, 19, 21, 41, 43, 52, 59.
 Suisse (*Les cartes officielles de*), 21.
 Tasmanie, 6, 28.
 Terre-Neuve, 17, 27, 41, 52, 67, 82.
 Tichwin, 39, 60, 108.
 Toujours des mystifications, 16.
 — les faux timbres, 8.
 Toula, 65, 76, 86.
 Transvaal, 6, 10, 59, 106.
 Trinité, 59.
 Tschern, 38.
 Tscherkass, 66.
 Turques, 51.
 Turquie, 3, 10, 20, 58.
 Uruguay, 51, 69, 84, 106.
 Uruguay (*Le 1 peso bleu de l'*), 108.
 Uruguay (*Les timbres fuera de Hora de l'*), 69.
 Venezuela, 19, 28, 74, 96, 108.
 Victoria, 4, 13, 28, 49, 107.
 Victoria (*Le timbre too late 1855 de*), 13.
 Vierges, 5, 41, 95.
 Wassil, 80.
 Weissiegonsk, 16.
 Werchnie-Dnieprowsk, 53.
 Wurtemberg, 68.
 Zadonsk, 7.
 Zemliansk, 38.
 Zienkow, 38.
 Zolotonoscha, 29, 38, 63.



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00
LE NUMÉRO. 0 50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42. (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

COLONIES ESPAGNOLES.



Fernando-Poo. La colonie espagnole de Fernando-Poo se servait, il y a douze ans, d'un timbre-poste spécial, dont l'usage a pris fin avec l'année 1868. Elle s'est servie depuis, si nos renseignements sont exacts, des timbres « Ultramar » dont on a même signalé un timbre de 1871, avec une surcharge noire : *Fernando-Poo*, dont l'existence si pas l'authenticité est des plus problématiques.

Les timbres « Ultramar » ayant cessé d'exister il y a trois ans, il n'était pas rationnel que *Fernando-Poo* fit usage de timbres ayant l'une des inscriptions « Cuba » ou « Porto Rico ». C'est ce qu'a fort bien compris l'administration des postes de Madrid. Les sujets d'Alphonse XII à Fernando-Poo viennent donc de recevoir, à titre d'étranges, une série de timbres spéciaux, d'un type récemment réformé (1879) en Espagne, substituant au

mot, *comunicaciones*, le nom : *Fernando-Poo*. On sait qu'il est de règle de faire servir les vieux types, pour les colonies, la mère-patrie en ayant toujours une réserve fort respectable.

Les timbres en question sont tous d'un même type, que nous reproduisons plus haut ; ils ont l'impression en couleur sur papier blanc et piqués 14 :

5 cent. peseta, vert.
10 — de peseta, bistre-brun.
50 — — bleu.

Nous en avons vu des épreuves imprimées sur papier blanc épais, comme suit :

5 cent. peseta, bleu.
10 — de peseta, bistre-brun.
50 — — lilas.



Cuba. Il est un fait reconnu, acquis, que les timbres changent chaque année à Cuba ; nos lecteurs apprendront donc sans surprise que les timbres de 1879 ont fait place à d'autres. Ce n'est pas que ceux-ci aient la prétention d'être mieux ou

de pouvoir faire davantage le bonheur des Cubains, ils accomplissent un devoir précisément comme la sentinelle qui remplace une autre sentinelle dans le service militaire.

Afin de ne pas faire de jaloux, le type de Cuba est le même que celui de Fernando-Poo, avec cette seule différence qu'il est accommodé à la sauce cubaine. C'est-à-dire l'inscription supérieure : *Cuba* 1880, entre deux petits fleurons.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 14 :

5 cent.	peseta, vert.
10 —	de peseta, rose.
12 1/2 —	rouge-brun violacé.
15 —	rouge.
25 —	bleu.
50 —	sépia.
1 peseta,	brun.

Les essais se présentent dans les couleurs suivantes, sur papier blanc épais :

5 cent.	peseta, rouge-brun violacé.
10 —	de peseta, lilas.
12 1/2 —	bleu.
15 —	lilas.
25 —	rouge-brun violacé, bistre.
50 —	vert.
1 peseta,	rouge-brun violacé.



Les timbres-télégraphe qui subissent chaque année le même sort que les timbres-poste, n'ont eu de changé que le millésime, le type étant resté le même.

Les timbres ont l'impression en couleur sur papier blanc uni, avec le pi-quage habituel 14 :

1 peseta,	vert.
2 —	violet.
4 —	bleu.

Des essais, nous en avons comme suit :

1 peseta,	rouge-brun violacé.
2 —	bistre-gris.
4 —	bleu.



Porto-Rico. Les timbres de Porto-Rico ont été changés pour les mêmes raisons qu'on les change chaque année à Cuba.

C'est encore le type d'Espagne 1878, avec les modifications de rigueur, qui a la corde cette année dans la colonie espagnole.

L'inscription supérieure porte : *Puerto-Rico* 1880 et sur le cartouche inférieur la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 14 :

5 cent.	peseta, vert.
10 c.	de peseta, brun.
15 —	vert.
25 —	bleu.
40 —	brun.
50 —	brun.
1 peseta,	rouge-brun-violacé.

De l'énumération de ces valeurs, on voit qu'il y en a une nouvelle : 40 c. de peseta.

De ces timbres, nous avons les essais suivants, sur papier blanc épais :

5 cent.	peseta, bleu.
10 c.	de peseta, vert.
15 —	bistre.
25 —	rouge-brun violacé.
40 —	lilas.
50 —	bleu.
1 peseta,	lilas.



Les timbres-télégraphe conservent, de même que ceux de Cuba, leur type. Le millésime 1879 fait place à celui 1880.

Ils ont l'impression en couleur sur papier blanc, pi-quage 14 :

2 pesetas,	rouge-brun violacé.
4 —	rose.

Imprimés comme essais sur papier blanc épais :

2 pesetas,	lilas.
4 —	vert.



Philippines (iles). Cette colonie n'a pas été oubliée dans la répartition des étrennes de 1880. Seulement, il nous paraît qu'elle a encore un stock assez considérable de timbres à émettre et qu'on aurait pu

facilement se dispenser de se permettre des prodigalités envers elle...

Il y aurait avant tout une question à résoudre : celle des monnaies. Sont-ce des *pesos* ou des *pesetas*, des *cents* ou des *milésimas* qu'il faut à cette capricieuse colonie? elle s'en va toujours papillonnant de l'une à l'autre de ces diverses monnaies sans jamais arrêter son choix définitif.

Le type d'Espagne (1878) décidément en faveur, pour toutes les colonies, est encore celui

envoyé aux Philippines pour 1880 ; le nom de la colonie se trouve sur le cartouche supérieur, entre deux rosaces ; en bas, la monnaie en *cent de peso*, qu'on changera peut-être par une surcharge en *milesimo*.

Imprimés en couleur sur papier blanc ; piqués 14 :

2	c. de peso, rose
2 1/2	— brun-foncé.
3	— rouge.
8	— bistre-clair.

Les essais ont été imprimés sur papier épais blanc :

2	c. de peso, lilas, bleu.
2 1/2	— bistre.
3	— vert.
8	— bleu.



Nous avons encore un *timbre-télégraphe* : le 250 mil. de peso, en faveur, fait place au 25 c. de peso, réduisant ainsi les fractions à leur plus simple expression. Au lieu du nom de la colonie, on a placé simplement à la partie supérieure : *Telegrafos*, entre deux petites croix.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

25 c. de peso, bleu.

L'essai de ce timbre a également la même impression :

25 c. de peso, bleu.

GRANDE-BRETAGNE.

Les timbres 1/2, 1, 1 1/2 et 2 pence doivent avoir décidément un nouveau type, mais ils seront émis à partir du 1^{er} janvier, dit-on, au fur et à mesure de l'épuisement des anciens timbres ; le 2 1/2 pence aura sa couleur changée :

1/2	penny, vert.
1	— rouge-clair.
1 1/2	— —
2	— marron.
2 1/2	— bleu-clair.

Le 1 penny est en usage, nous le reproduirons le mois prochain.

PAYS-BAS.

Selon le *Wiener B. J.* la carte double à 5 cents bleu, avec et sans cadre, existerait avec l'impression sur les 1^{re} et 4^e pages au lieu d'être sur les 1^{re} et 3^e pages.

CÔTE D'OR.

Le *B. I. B. Z.* constate l'apparition d'un timbre

1 p. coupé transversalement et employé comme 1/2 p., valeur dont on attend le timbre définitif.

HONG-KONG.



Voici les dessins du cadre et du timbre qui se trouvent sur les cartes dont nous avons récemment parlé.

BHOPAL.

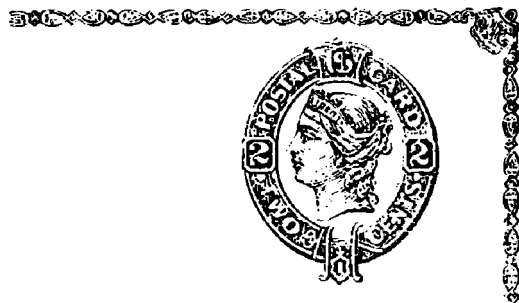
Le 1/2 anna, de rouge qu'il était, a vu sa couleur changée comme suit :

1/2 anna, bistre-rouge, bistre-brun.

TURQUIE.

Les timbres *Cheir* de la poste locale de Constantinople ont fait leur temps, par suite de la reprise du service par la poste internationale. Il n'y a plus qu'une série de timbres employés : ceux émis en septembre 1876 pour l'étranger.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous recevons de M. Coster la nouvelle carte de 2 cents, portant un timbre de cette valeur, à droite, angle supérieur. Le type représente une tête de femme regardant à gauche et portant une couronne, sur laquelle : *Liberty*, entourée d'une jarretière en ovale avec l'inscription : *Postal Card-Two cents* et la valeur en chiffres, de chaque côté ; en haut, le monogramme *U. S.* ; à gauche de la carte, l'inscription suivante, sur cinq lignes ; les deux premières cintrées :

Universal Postal Union.
(Union Postale universelle)

United States of America
(États-Unis d'Amérique)

Write only the address on this side.

Cadre formé de chaînons, avec ornement aux angles et mesurant : 124 sur 70 mm.

Imprimé en couleur sur carton chamois très-pâle :

2 cents, bleu-pâle.

ROUMANIE.

Nous venons d'apprendre qu'il existe non-seulement une carte ordinaire à 10 bani, décrite le mois dernier, mais encore une semblable carte avec réponse payée. Le type est pareil au 10 bani, avec cette différence qu'il y a dans l'angle gauche inférieur, l'inscription, en deux lignes : « Ce côté, etc., et la carte ci-jointe est destinée à la réponse ; dans l'angle inférieur droit, la contre-partie en langue roumaine ; la deuxième partie de la carte porte, le mot : *Réponse* et la suppression de la seconde ligne de gauche :

10 + 10 bani, carmin sur carton rose.

Le 3 bani, vert-olive et le 15 bani, chair, sont entrés en usage :

3 bani, vert-olive.

15 — chair.

MEXIQUE.

Ajoutons aux variétés de cartes postales que nous avons fait connaître n° 203, les suivantes que nous envoient MM. Stanley Gibbons et Co.

Impression carmin.

Bleu-foncé, rose.

Impression bleue.

Rose-foncé.

Impression noire.

Violet foncé.

Guadalajara. Nous signalerons un timbre qui ne l'a pas encore été jusqu'ici, millésime 1867, papier quadrillé, percé en pointes :

Un real, azur.

LAGOS.

Le *Philatelic Record* annonce l'émission d'une carte postale à 1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois, format 122 sur 87 mm, conforme à la carte de la Trinité que nous avons décrite il y a peu de temps :

1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

La série des timbres en cours a été augmentée

d'une valeur nouvelle, en tous points semblable aux autres timbres :

2 kreuzer, jaune d'or.

VICTORIA.

Le 10 pence gris de 1865, connu avec le filagramme 8, existe aussi, nous dit M. Philbrick, avec le chiffre 10.

10 pence, gris.

La carte actuelle a subi un léger changement dans le cadre. Les fleurons des angles sont plus grands et le filet extérieur plus épais ; la dimension au lieu d'être 111 sur 64 1/2 mm, est aujourd'hui 111 1/2 sur 63 :

1 penny, lilas.

HAYDERABAD.

De l'émission de juillet 1871, timbres officiels, M. Philbrick possède deux séries avec surcharge en noir et en rouge.

ÉQUATEUR.

Le *Philatelic Record* annonce un 8 reales jaune. Ce type est semblable aux timbres émis en 1865. Nous avons vu ce timbre, il est oblitéré d'une marque particulière : 18 mars 1879. Nous devons avouer qu'il ne nous inspire aucune confiance :

8 reales, jaune.

GUATÉMALA.



Les timbres annoncés tout récemment ici, viennent de nous arriver. L'éloge qu'en faisait le *Stamp Journal* n'est pas exagéré et nous prédisons à « Coco » un succès qu'il mérite.

Imprimés en deux couleurs sur papier blanc uni ; piqués 12 :

1/4 real, brun, centre vert.

1 — noir, — —

ÉTATS-UNIS DE LA NOUVELLE-COLOMBIE.

Tolima. Le *Stamp Journal* donne la description suivante du timbre *Cubierta* dont nous avons parlé n° 203, et en annonce une seconde valeur absolument semblable : « Il est imprimé en trois couleurs ; jaune, bleu et vermillon se mêlant l'une dans l'autre. La moitié supérieure du timbre contient, dans le centre, les armes de la Confédération, dans un cercle. De chaque côté est un disque d'une ligne circulaire contenant la valeur « 10 cents ; » autour de la moitié supérieure est

la valeur en toutes lettres. Entre le disque de gauche et le médaillon central, en cinq lignes, est l'inscription :

Correos-del-Estado Soberano-del-Tolima.

Dans une position semblable, à droite, est l'inscription « *Certificacion-con-Contenido-Vale-10 centavos.* Le long de la ligne de division, en haut, est *Salie de—en—de—de 187—* et en bas; *Remito.* La moitié inférieure est remplie au moyen d'un fond de lignes minces rapprochées. »

Le timbre est lithographié sur papier blanc et mesure 160 sur 69.

10 centavos, jaune, bleu et rouge.

50 — — — —

ILES VIERGES.

L'*Ami des timbres* porte le timbre 1 penny comme ayant le filagramme *cc* et couronne au lieu d'avoir le papier uni :

1 penny, vert-jaune.

MALACCA.

Il existe deux cartes postales pour l'union. Le timbre est à droite ; c'est le type du 96 cents imprimé en bleu, valeur 3 cents ou le 5 cents type 6 cents, avec surcharge noire : *four*.

Impression de couleur sur carton chamois :

3 cents, bleu.

4 — — brun et noir.

ANTILLES DANOISES.

Le 12 cents a le cadre mauve-rosé au lieu de lilas.

12 cents, vert-jaune et mauve-rosé.

Le *Philatelic Record* parle d'une enveloppe toile pour lettres chargées, mais ne portant aucun timbre et diverses inscriptions en langue anglaise.

Impression noire et bleue.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

La circulaire de MM. A. Smith et C^{ie} annonce le 4 pence ayant la surcharge : *Three Pence* en rouge et la valeur originale biffée en bas par une barre :

3 pence, bleu et rouge.

Cette émission est du 1^{er} novembre dernier.

SAINT-CHRISTOPHE.

Deux nouvelles valeurs au type connu nous sont annoncées :

2 1/2 pence, marron.

4 — — bleu.

En plus, une carte de 1 1/2 penny, brun sur chamois, semblable à la carte de Trinidad :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

COLONIES FRANÇAISES.

La circulaire de MM. A. Smith et C^{ie} donne la nouvelle suivante, d'après un journal français :

« Un timbre spécial serait sur le point de paraître pour les colonies. Le dessin est une figurine de la République, assise sur une ancre et tenant une branche d'olivier dans la main gauche. Sur la tête de la figurine est le drapeau national. Les emblèmes, à gauche, consistent en une corne d'abondance et à droite deux balles de marchandises et un vaisseau.

» L'inscription sous la figurine, est : *République française*, et en haut, *Colonies-Postes*.

» Le nouveau timbre doit être émis dans les commencements de 1880. »

PÉROU.

Un *timbre-taxe*, 1 cent., brun, vient d'être émis.

Le W. I. B. J., qui a la prétention d'être un oracle, conclut de l'inscription *déficit* que ce timbre sert à recouvrer les frais de guerre ! !

1 centavo, brun.



CORRIENTES.

D'après le *Stamp Journal*, les timbres actuels seraient imprimés en noir sur papier blanc.

Sans valeur (2 cent.), noir sur blanc.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Bolívar. Les timbres à effigie du général Bolívar sont en usage. Nous avons reçu :

5 centavos, bleu.

10 — — violet.

20 — — carmin.

40 — — bistre.

MONTSERRAT.

Il vient de paraître deux timbres nouveaux et une carte postale universelle. Celle-ci a le type de la carte postale universelle de Trinidad précédemment décrite, avec le timbre à l'effigie de Victoria, rappelant le 5 shillings de la Jamaïque. Ce type que nous reproduirons le mois prochain est le même pour les deux timbres-poste :

Timbres-poste, 2 1/2 penny, brun-rouge.

— 4 pence, bleu.

Carte postale, 1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

Les timbres ont le filagramme *cc* et couronne et le piquage 14.

Notons la singularité rencontrée sur le 2 1/2 penny, au lieu de pence.

NEVIS.

Il y a même émission dans cette colonie, sauf un 4 pence qui n'était pas nécessaire, cette valeur étant en usage. Le type du timbre et celui de la carte sont en tout points semblables aux précédents :

Timbres-poste : 2 1/2 penny, brun-rouge.

Carte postale : 1 1/2 — — sur chamois.

LA DOMINIQUE.

Au type connu, en usage, nous avons trois nouvelles valeurs à signaler. Le papier, le filigramme et la dentelure restent sans changement :

1/2 penny, olive.

2 1/2 — brun-rouge.

4 pence bleu.

TASMANIE.

Les timbres, au type actuel, se présentent sans filigramme, savoir :

1 penny, rouge.

2 — vert.

3 — brun.

4 — bleu.

4 penny, jaune.

8 pence, rose-lilacé.

9 — bleu.

5 shillings, violet-vif.

Comme nous recevons les timbres, aux types 1853 et 1855, imprimés sur le même papier, nous devons conclure qu'il y a réimpression : On ne peut expliquer autrement l'arrivée d'un 4 p. bleu sur papier uni, remplacé depuis fin 1876 par un timbre jaune.

Du type 1865, sur papier uni, et piqués 11 1/2, nous avons :

1 penny, rouge.

2 pence, vert.

4 — bleu.

6 — violet-rougeâtre.

1 shilling, vermillon.

Du type 1853, papier uni, piqué 11 1/2 :

1 penny, bleu-pâle.

4 pence, ocre-brun.

JAPON.

Sans aucun changement dans le type, nous recevons :

1 sen, brun-rouge.

2 — violet-foncé.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Emission d'une carte postale, disposition de la carte Trinidad, mais sans armoiries. Le type est celui des timbres en cours :

1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

MOLDAVIE.

Voici du vieux-neuf : Un timbre 5 paras, émission du 1^{er} novembre 1858, imprimé non pas sur papier ayant un œil azuré, mais sur papier franchement azuré ;

5 paras, noir sur azur.

TRANSVAAL.

Le *Philatelic Record* donne le 1 p., rouge sur bleu comme ayant par erreur le mot *Transvaal* :

1 penny, rouge sur bleu.

GRIQUALAND.

Les 5 shillings ont la petite lettre G. en noir :

5 shillings, orange,

RUSSIE.

Dankof (Riazan). Le timbre de 1873, dont on nous signale un 3 kop. vert-bleu, a trouvé un successeur dans le timbre ci-contre, qui ne diffère du précédent que par la disposition des inscriptions et chiffres qui, au lieu d'avoir la forme cintrée, sont placées suivant la forme du timbre.



L'inscription signifie : *Timbre-poste rural de Dankof*.

Imprimé lithographiquement en noir sur papier couché couleur, le mot *kop*, en lettres blanches :

1^{er} type, 3 kopecks, vert-bleu.

2^e — 3 — vert-jaune.

Ce timbre a été émis le 1/13 novembre dernier.



Kadnikoff (Wologda). Depuis le 1/13 novembre passé, le type que nous donnions en septembre dernier est remplacé par celui ci-contre, qui ne diffère du précédent que par la dimension et les ornements des angles.

Les feuilles, nous dit M. H. Lubkert, contiennent 16 timbres sur deux rangées horizontales, ceux inférieurs étant renversés par rapport aux timbres de la rangée supérieure. Il y a huit variétés sur deux rangées horizontales : il y en a avec filet simple et filet double, avec et sans ponctuation après *kop*.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc uni :

3 kopecks, vert-jaune.



Orgueyeff (Bessarabie). Le même correspondant nous adresse le type ci-contre, paru le 22 novembre dernier, rappelant l'ancien type, mais dans des proportions réduites; l'inscription reste la même.

Imprimé en couleur sur papier blanc, pi-
quage 14 :

3 kopecks, noir, burelé rouge-vermillon.

6 — vert-pâle, burelé vert pâle.

Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

Ce n'est un secret pour personne, les difficultés que l'on rencontre à chaque pas lorsqu'on veut obtenir des renseignements officiels sur les timbres de l'un ou de l'autre pays. Il y a surtout le mauvais vouloir, l'indifférence, etc., etc., qu'il faut vaincre. Cela ne rebute pas, paraît-il, M. Lubkert, qui vient d'entreprendre la recherche des divers documents existant sur les postes rurales de son pays. Il nous en adresse quelques-uns avec l'espoir de pouvoir nous en fournir d'autres bientôt.

I. ALEXANDRIA (GOUVERNEMENT DE CHERSON.)

*Rapport de l'administration rurale du district
d'Alexandrie (1^{er} septembre 1869, n° 2603.)*

« Chacun sait les difficultés que rencontrent les habitants des endroits éloignés des postes. Souvent, toute espèce de correspondance arrive trop tard à destination et quand il devient impossible d'exécuter la demande qu'elle contient. C'est pourquoi, comprenant la nécessité d'améliorer toute espèce de correspondance, l'administration rurale, sans attendre la décision du ministre des postes, a organisé des postes rurales avec deux facteurs, qui iront chaque semaine dans le district, pour transporter la correspondance dans tous les vingt-cinq Wolosti du district.

» Par les postes rurales, ainsi organisées, on expédiera les correspondances particulières, excepté les lettres recommandées et les lettres d'argent. La correspondance de la Couronne s'expédie gratis, mais pour les correspondances particulières : annonces, lettres et gazettes, on doit coller un timbre de 10 kopecks de la poste du district et sur chaque livre, il faut en coller deux semblables.

» Les timbres établis par ce règlement du district, seront de couleur *bleue* et se vendront dans le bureau de l'administration rurale, ainsi que dans les vingt-cinq wolosti du district.

Si le produit de la vente des timbres dépasse 230 roubles par an, l'argent en sus de 250 roubles sera réservé pour les dépenses de l'organisation des postes rurales.

» Le Président de l'Ouprawa.

» Signé KAPHALOÏ.

D'après ce document il paraît certain que le timbre 10 k. bleu de petite dimension est le premier émis et qu'il doit prendre conséquemment la place du timbre chamois, dans les albums.

II. BERDIANSK (GOUVERNEMENT DE TAURIDE.)

*Avis de l'administration rurale sur l'introduction
des timbres-poste dans le district de Berdiansk.*

L'administration rurale du district de Berdiansk, après avoir fondé la poste rurale le 13 octobre 1867, a complété son règlement antérieur, en trouvant plus simple et plus rationnel de créer des timbres pour toutes sortes d'expéditions particulières : lettres simples ou assurées, paquets, journaux, imprimés périodiques, etc.

Ces timbres ont la valeur de 10 kopecks et portent les armoiries de Berdiansk et de son arrondissement. Pour la vente des timbres, la réception et la remise des correspondances expédiées par la poste territoriale, il a été fondé dans les différentes parties de l'arrondissement, des bailliages et des administrations de Wolostis, soumis en cas de négligence à l'article 89, des institutions rurales.

Un règlement du 20 octobre 1870 a été confirmé par la séance des assemblées territoriales et signé par le président de l'Ouprawa.

III. ZADONSK (GOUVERNEMENT DE WORONÈJE.)

Fondation de la poste rurale du district de Zadonsk.

Règlement du 5 avril 1878.

Dans ces derniers temps, l'administration rurale recevait souvent des plaintes de l'état peu satisfaisant des communications territoriales et surtout des difficultés d'obtenir régulièrement la correspondance.

Afin d'éloigner de semblables inconvénients, l'administration rurale trouva nécessaire de fonder une poste rurale, se conformant ainsi à la circulaire du Ministre de l'intérieur du 3 septembre 1870 (n° 12725) et aux ordres du gouvernement de Woronège du 12 septembre même année (n° 3991).

« L'établissement de la poste de Zadonsk a pour but de transmettre à destination dans toutes les parties du gouvernement et endroits du même district, la correspondance simple ou assurée et là où il n'y a pas des postes établies

pour les expéditions de ses habitants, dans les comptoirs de poste les plus rapprochés. »

Dans ce but, l'administration rurale a fondé, à titre d'essai, des timbres ruraux de la valeur de 5 kopecks, ayant un numéro sur le talon, correspondant à celui du timbre et des livres de la poste rurale.

Confirmé par le Président et par les membres de l'Ouprawa.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

Toujours les faux timbres.

Ceux-ci sont tellement mal faits que nous aurions presque regret d'en vouloir à leur auteur ; car il n'a, évidemment, jamais vu les originaux.

Nous n'éprouvons pas le même scrupule vis-à-vis de ceux qui les mettent en vente, en supposant que fabricant et marchand fassent deux, ce que nous ignorons.

Toutefois pour ne pas causer un trop grand préjudice à une maison qui commence (elle commence bien, on le voit !), nous nous bornerons à dire que ces timbres ont été envoyés de Florence, à un amateur qui habite la France et qui ne connaissait, même pas de nom, les expéditeurs.

Nous en avons vu quatre : il y en a peut-être d'autres ; ce sont les suivants :

Guyane anglaise, rond, noir sur vert, 8 cents.

—	rectangulaire, noir sur rouge-sang, 1 c.
—	— — — bleu terne, 4 c.
—	oblong — — — rouge-sang, 4 c.

Le fabricant n'y est pas allé de main-morte, et s'est attaqué à des timbres passablement rares, surtout le premier et le dernier. Ce n'est pas qu'il les vende trop cher : il les donne, — en suivant l'ordre ci-dessus — pour 50, 20, 50 et 75 francs. C'est pour rien ; il est vrai qu'ils sont faux, et qu'après avoir prélevé les frais de fabrication, l'auteur doit encore garder un joli bénéfice.

On a mis pourtant un certain luxe, non pas quant au fond, car, nous le répétons, le dessin est absurde, mais quant aux accessoires, c'est-à-dire l'oblitération et le papier sur lequel ils sont collés.

Nous les décrirons donc avec quelques détails, dans l'espoir d'empêcher les commençants de tomber dans le piège qu'on nous a si grossièrement tendu.

1° Le 8 cents est oblitéré comme suit, en te-

nant le timbre renversé : Sur GU. de *Guyana* un gros chiffre 5 ; sur *British* une griffe oblongue de trois traits sur les grands côtés, deux sur les petits renfermant la marque G. 13. Enfin l'exemplaire est collé sur un morceau de papier azuré, se prolongeant au-dessous du timbre et portant les lettres *M r.*

2° Le 1 cent est oblitéré simplement des initiales *E. D. W.* plus un fragment de gros chiffre oblique à gauche. Il est collé sur un morceau de papier blanc portant au dos, à gauche, et penchés, les chiffres 42, suivis d'une virgule.

3° Le 4 cents bleu, outre les initiales *E. D. W.* est oblitéré d'une griffe assez peu distincte, sans doute la même qu'au 8 cents. Il est collé sur du papier azuré.

4° Enfin le 4 cents rouge a une triple oblitération : d'abord, dans la largeur du timbre, les initiales *E. D. W.* ; dans la partie droite une griffe, large de 8 millimètres, à raies obliques et rapprochées ; enfin, dans la partie gauche, de bas en haut, les lettres EGISTER, appartenant évidemment au mot REGISTERED. Comme on s'en aperçoit, rien ne lui manque.... que d'être authentique. Ajoutons qu'il est collé sur un morceau de papier blanc portant au dos, sur trois lignes penchées par rapport au sens du timbre, les mots : *ait — avec — ration.*

On remarquera que nous ne signalons pas les innombrables différences du dessin de chacun de ces timbres avec celui des timbres vrais. Nous n'avons qu'un but, celui de mettre en garde les jeunes collectionneurs. Mais il nous eût paru naïf d'indiquer au contrefacteur ce qu'il devrait faire pour donner à ces timbres les caractères de l'authenticité.

L. G.

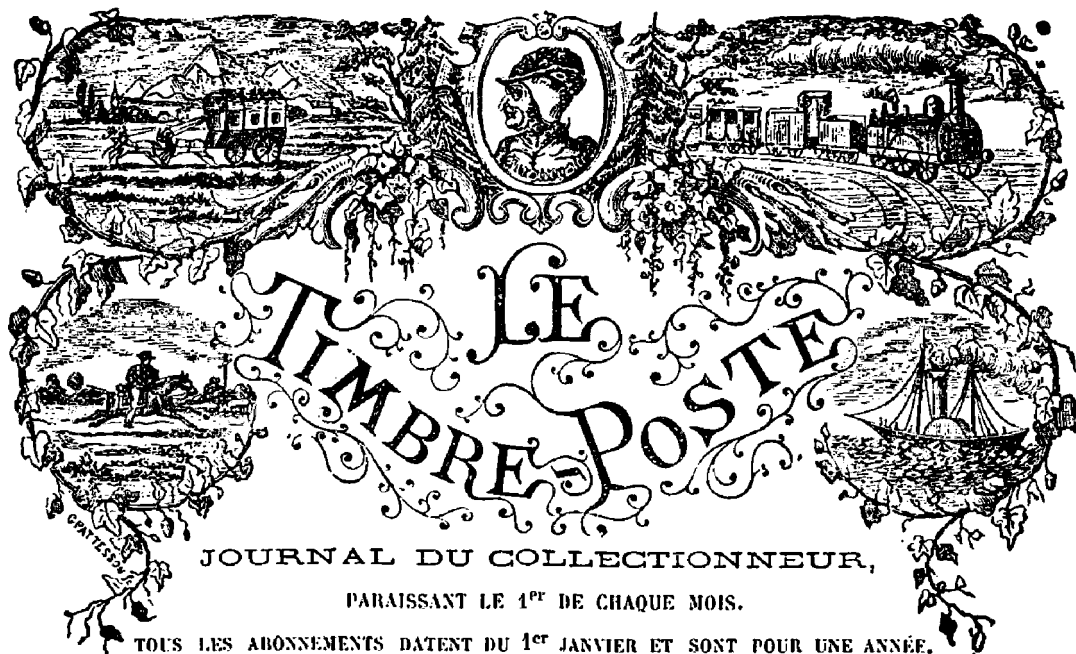
Errata.

Quelques erreurs se sont glissées dans notre dernier numéro ; nous nous empressons de les rectifier ici :

Ceylan, p. 101, la bande a le papier blanc-grisâtre et non bleu-grisâtre comme nous l'a fait dire notre imprimeur.

Rajpootana, p. 103, lisez *Dawk* pour *Dawak*.

Hayderabad, p. 103 — 1866. Le numérotage doit être 1, 3, 2, 4 et non 1, 2, 3, 4.



Abonnement par an de :

PRIX UNIFORME POUR TOUT PAYS 6 00
LE NUMÉRO. 0 50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42. (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
SEULES.

Chronique.

JUMMOO-KASHMIR.



Trois nouveaux timbres viennent de paraître ; nous en devons la communication à M. P. Fabri : ces timbres complètent la série en usage.

Le type rappelle celui des timbres dernièrement émis, mais il est agrémenté, pour les 4 et 8 annas, d'ornements nouveaux aux angles et à la cadre extérieur formé d'une série de perles blanches, qui montrent une espèce de dentelure lorsque les timbres se trouvent séparés ; l'inscription ovale nous semble d'une autre écriture ; à l'intérieur de l'ovale elle est la même et contient la valeur en bas.

L'impression est en couleur sur papier blanc mince uni :

4 annas, rouge.

8 —



Le 1/4 anna est imprimé sur le même papier que les précédents, mais avec ornements autour de chaque feuille des timbres, comme les 1 et 2 annas de l'émission actuelle dont il a le type : 1/4 anna, rouge.

PORTUGAL, AÇORES ET MADÈRE.

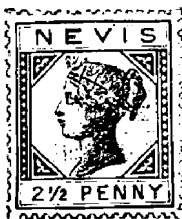
Les cartes à 20 et 30 reis, 20+20 reis, existent en deux variétés dont l'une, la première, a l'inscription : *D'este lado*, etc., précisément au-dessus de *St*, tandis que la seconde, celle actuelle, a cette inscription à un centimètre environ plus à droite.

INDE NÉERLANDAISE.

La carte 12 1/2 cent, surchargée : 5 cent, nous a été montrée avec ladite surcharge renversée :

5 cent, gris sur chamois.

NEVIS ET MONTERRAT.



Voici les types des timbres signalés le mois dernier. Ils portent l'orthographe nouvelle inaugurée par MM. De la Rue, c'est-à-dire *2 1/2 penny*. Ces messieurs trouvent, contrairement à ce qu'on avait cru jusqu'ici, qu'un chiffre quel qu'il soit, lorsqu'il est suivi d'une fraction ne doit pas être considéré comme étant du pluriel....

Ombre du *Timbrophile*, je t'invoque !... Peut-être pourras-tu résoudre cette grave question avec le même tact que jadis, lorsque tu déclaras solennellement que 3/2 pence valaient 3 pence et demi !

PERSE.

Les timbres à effigie avec bordure couleur, ont été émis le 1^{er} janvier 1880. Ils ont le piquage 13, savoir :

1 shahi, noir et vermillon.
2 — — ocre-jaune
5 — — vert.
10 — — violet vif.

BULGARIE.

Émission d'une carte postale ayant pour inscription, *Union Postale universelle — Bulgarie* et en dessous cette même inscription en Bulgarie.

Impression couleur sur carton chamois avec timbre connu 10 centimes, à droite :

10 centimes, rouge sur chamois.

FINLANDE.

Voici encore une nouvelle découverte qui, avec celle du 5 paras sur azur de Moldavie, mériterait bien, nous paraît-il, une médaille de fer-blanc s'il n'avait été décidé que nos publications et nos nouvelles ne méritent aucune espèce d'encouragement.

Voici donc notre découverte. On connaissait les doubles feuilles de papier à lettres sur papier *azuré* avec timbre 5 et 10 kop. ; nous pouvons certifier qu'il en existe sur papier *blanc*. Un exemplaire qui nous a passé sous les yeux est oblitéré 3 septembre 1850 et est de la valeur 10 kop., naturellement sans point dans les cors.

1850 — 10 kop., carmin sur blanc épais uni.

TURQUIE.

Les deux nouveaux timbres annoncés n° 200, sont à la veille de paraître. Ils ont pour type celui des timbres en cours et la couleur adoptée par l'Union postale :

20 paras, noir et rose vif.

1 piastre, — et bleu foncé.

Ce dernier porte le mot *piastres* au pluriel ! ce qui paraîtra au moins singulier.

Du 5 piastres nous en avons vu, avec le bleu très-vif :

5 piastres, rouge et bleu vif.

La nouvelle carte postale ne peut tarder d'être mise en vente, l'administration étant obligée, par suite d'épuisement de la carte 1877, de remettre en vente les cartes primitivement émises pour le service local.

TRANSVAAL.

M. P. Fabri nous a fait voir, avec lettres V R rapprochés, type primitif :

3 pence, violet sur bleu, non dentelé.

MALACCA.



Voici les deux types de cartes mentionnées le mois précédent.

INDES ANGLAISES.

La circulaire de MM. A. Smith et C^e nous apprend que lors du changement de taxe qui amena la suppression du 8 pies, on se servit provisoirement de cette valeur avec surcharge *nine* en noir, prix de la taxe nouvelle.

Augmenter la valeur d'un timbre, c'est chose rare, surtout par la simple apposition d'un mot. Il est donc bon, nous paraît-il, d'avoir une confiance modérée dans l'authenticité d'un pareil timbre.

M. F. Meyer nous annonce les variétés suivantes :

On H. M. S. avec surcharge, *Bengal secretariat*, en noir :

1/2 anna, bleu.

On H. M. S. avec surcharge : *High court*, en noir.

1 anna, brun.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Tolima. Nous reproduisons ici la cubierta mentionnée le mois précédent.

HONG-KONG.

Le *Philatelic Record* publie la nouvelle suivante :

« Il y a deux cartes pour l'union postale tout à fait différentes de celles décrites le mois dernier. Toutes deux sont imprimées sur carton blanc fort. En haut, se trouvent les mots :

Union postale universelle

en petites capitales minces. Juste au-dessous sont les armoiries royales, et au-dessous : *Hong-Kong* en lettres plus épaisses. Sur une ligne avec les armes, dans deux lignes de petits points, côté gauche est : *Write nothing but the address on this side.* Vient ensuite *to*, mais sans ligne pour l'adresse.

« La plus haute valeur a « *Via Brindisi and London* » dans l'angle gauche inférieur. Espace ligné pour le timbre ; bordure formée d'un ruban entrelacé ; revers uni.

» Les cartes sont affranchies au moyen de timbres adhésifs surchargés : »

3 cents, carmin sur blanc. 116 1/2 sur 75 1/2 mm.

5 — bleu pâle. — —

DANEMARK.

Le *Philatelic Record* a reçu communication des cartes suivantes, de la valeur 8 öre :

140 1/2 sur 91 mm.

139 1/2 — 70 —

141 1/2 — 75 —

tandis que les dimensions des cartes que nous possédons, sont : 128 sur 80 mm.

GRANDE-BRETAGNE.



Le premier des timbres annoncés précédemment, est en usage dans quelques villes. Il ne fera certes pas oublier le timbre supprimé :

1 penny, rouge-brun.

PAYS-BAS.

Le 1^{er} novembre ont paru au type connu :

Timbres-télégraphe 1, 3, 5 cents, lilas et noir.

ANTIGOA.

Émission d'un 4 pence bleu, type des Nevis et Montserrat, 2 1/2 p.

4 pence, bleu.

RUSSIE.



Odessa. — La compagnie de la croix rouge de cette ville a émis, le 1^{er} janvier dernier, pour l'usage habituel de la remise des cartes de visite dans la ville, un timbre d'enveloppe au fac-simile, que nous adresse M. Lubkert. L'inscription circulaire se traduit : *Administration locale d'Odessa*,

de la compagnie russe de la croix rouge -- Dix kopecks, 1880.

Il y en a de deux valeurs : 10 et 20 kopecks. Le timbre est placé dans l'angle gauche supérieur ; le 20 kop. a un deuxième timbre sur la patte de fermeture. Il existe :

A Papier blanc uni satiné, 114 sur 73^{mm}.

10 et 20 kopecks, rouge.

B Papier blanc azuré vergé, même format.

20 kop., rouge, intérieur gris-lilas.

20 — — — rose.

20 — — — bleu.

20 — — — orange.

Variété.

Timbre renversé, angle droit inférieur :

10 kopecks, rouge, intérieur gris-lilas.

Morchansk (Tambou). Le timbre que nous avons fait paraître, n° 193, n'était plus digne de la poste de Morchansk, qui lui a trouvé un successeur dans un type tout flamant, imprimé en trois couleurs : le cadre et l'inscription en fer à cheval sont d'une couleur ; les armes et le chiffre 5 d'une autre, *mapka* et l'inscription centrée intérieure forment la troisième.



L'émission date du 1^{er} janvier 1880, à titre d'étrennes, sans doute. Il y a des timbres de cette émission pour tous les goûts, c'est-à-dire que l'unique valeur a été imprimée en différentes couleurs, savoir :

5 kop., cadre bleu, arm. et cliff. bronze, *mapka* en rouge.

5 — — — — doré, — — —

5 — — rouge, — — bronze, — — lilas.

5 — — bronze, — — rouge, — — —

5 — — doré, — — — — — bleu.

Ces timbres ont le papier blanc et ne sont pas dentelés ; ils ont la même inscription que le type précédemment émis.

Kasimof (Riazan). Il paraît que les timbres



ronds imprimés en bleu et les timbres rectangulaires, lilas, n'étaient pas les premiers timbres émis par cette poste.

M. Lubkert a découvert le type ci-haut dont il y a quatre variétés sur deux rangées disposées en losange et qui aurait été émis le 20 janvier 1869.

Ces quatre variétés se distinguent :

La première par l'étoile supérieure qui touche le cadre intérieur ;

La deuxième par l'étoile inférieure placée à deux millimètres environ à droite, du cadre extérieur ;

La troisième a cette même étoile placée au côté opposé (gauche par conséquent).

La quatrième par la position régulière des quatre étoiles placées juste en face des quatre angles.

Imprimé typographiquement en couleur sur papier blanc uni jaunâtre :

3 kop., noir.

Schadrinsk (Perm). Cette administration s'est



décidée à réformer son type et nous gratifie d'une lithographie où le dessin est au moins visible. Au centre, un renard entouré d'un ovale ayant l'inscription : *Schadrinskoi Diemskoi potchti* ; en bas : *piat kop (eks)* soit :

Poste rurale de Schadrinsk. Cinq kopecks.

Imprimé en couleur sur papier blanc.

5 kop., mauve vif.

Ananieff (Cherson). Nouvelle composition typo-



graphique du timbre bleu de 1875, variant de ce dernier par la disposition circulaire de l'inscription qui se lit : *Ananieffskaja ouyesdnaja ziemskaia Ouprava*, c'est-à-dire : Administration rurale du district d'Ananieff. L'in-

scription centrale n'est pas changée.

Impression couleur sur papier blanc :

5 kop., bleu.

Ces deux timbres nous viennent de M. H. Lubkert.

Bogorodsk (Moscou). L'enveloppe que nous avons signalée récemment, n° 202, est bien, comme nous l'avions prévu, d'émission récente.

Le timbre 5 kop. bleu, appartient aujourd'hui au nouveau type, paru en 1877, dont nous avons

déjà 1, 5 et 10 kop. La première de ces valeurs, au lieu d'avoir la couleur violet pâle, l'a maintenant rouge-violet, imprimée sur un report nouveau dont les feuilles n'ont plus trente timbres, mais quarante-neuf sur sept rangées horizontales :

1 kop., rouge-violet.
5 — bleu.

Les caractères syllabiques des timbres du Japon.

(Suite. Voir n° 195)

Nous pouvons ajouter aux variétés signalées par nous, quelques-unes que nous signale en partie M. Burnett :

1 sen, bleu, 16.
6 — brun-violet, 1, 2, 4, 6, 7, 8, 9, 21.
6 — orange, 8, 13, 15.

Le timbre «Too late» 1855, de Victoria.



Il serait sans doute de quelque intérêt pour bon nombre de vos lecteurs, de connaître la valeur intrinsèque du timbre *Too late*, d'ailleurs suffisamment connu. Ce timbre, émis en 1855, était exclusivement employé pour les lettres adressées à l'étranger, qui n'étaient mises à la poste qu'après les heures officielles, c'est-à-dire *trop tard*. Mais puisque l'affranchissement ordinaire pour l'étranger était manifestement fixé à six pence et qu'on était obligé de payer, pour la remise tardive de la lettre une taxe équivalente à l'affranchissement ordinaire, une telle lettre coûtait tout autant qu'une lettre chargée, avec cette différence que la poste n'accordait aucune garantie pour les premières.

Il sera facile à chacun de se convaincre de la justesse de cette observation, en examinant attentivement ce timbre, sur lequel il remarquera immédiatement sous le médaillon encadrant le portrait de Victoria, les mots : *one shilling*, en caractères presque imperceptibles.

Il résulte de l'explication ci-dessus, que l'expéditeur d'une lettre envoyée trop tard, était obligé de payer le timbre «Too late six pence» au prix de *one shilling*. FERD. MEYER.

La conclusion de M. Meyer nous paraît inexacte. Le timbre *Too late* porte microscopiquement *one shilling* non parce que ces mots représentent la

valeur du timbre, mais tout simplement parce qu'on a utilisé, par raison d'économie, la gravure du timbre *Registered 1 shilling*.

Les postes en Espagne.

(Suite. — Voir n° 194.)

III. RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

Afin de donner à nos lecteurs une idée plus précise et plus complète du développement qui se manifeste d'année en année dans le service de la poste en Espagne, nous allons leur présenter quelques renseignements statistiques qui rendront ce progrès manifeste et palpable en ce qui concerne le nombre et la classe des articles timbrés que le public a confiés à la poste, depuis l'année 1850, date de la création des timbres en Espagne, jusqu'à nos jours, soit pendant une période d'environ 28 ans.

Le nombre des lettres timbrées pour l'intérieur de la Péninsule, pour les années comprises dans la période que nous venons d'indiquer, est le suivant :

ANNÉES	LETTRES CIRCULANT DANS LA PÉNINSULE.	LETTRES CIRCULANT DANS L'INTÉRIEUR D'UNE LOCALITÉ.
1851	8,452,000	"
1852	15,040,000	"
1853	16,074,000	68,000
1854	18,367,000	290,000
1855	18,296,000	380,000
1856	19,127,000	455,000
1857	31,952,000	740,000
1858	35,382,000	928,000
1859	38,799,000	1,293,000
1860	44,699,000	1,459,000
1861	49,085,000	1,853,000
1862	51,402,000	2,286,000
1863	52,582,000	2,090,000
1864	52,606,000	2,100,000
1865	52,812,000	2,250,000
1866	53,705,000	2,130,000
1867	54,501,000	2,120,000
1868	57,891,000	2,102,000
1869	63,102,000	2,050,000
1870	63,632,000	1,934,000
1871	63,919,000	2,073,000
1872-73	65,370,000	1,600,000
1873-74	67,540,000	1,600,000
1874-75	68,320,000	1,670,000
1875-76	69,206,000	1,286,008
1876-77	70,123,000	1,344,000
1877-78	61,783,000	1,050,000

En constatant l'augmentation continue qui est établie par le tableau ci-dessus dans le nombre total des lettres en circulation, nos lecteurs auront remarqué deux exceptions qui nécessitent une explication pour qu'on ne puisse pas les invoquer contre nos assertions. En premier lieu, nous notons une petite diminution des lettres dans l'année 1855 : elle est provenue de ce que le droit de chargement des lettres ayant été réduit de 1.25 pesetas à 50 centimos, le nombre des lettres chargées qui circulèrent dans ladite année pour profiter de cette réduction considérable fut fort élevé. Il en résulte naturellement une notable diminution dans le nombre des lettres ordinaires en circulation dans le cours de la même année. La seconde exception que nous avons à signaler est celle qu'accuse l'état ci-dessus pour les lettres en circulation en 1877-78, par comparaison avec l'année antérieure 1876-1877, diminution qui n'est pas moindre de 9,000,000, et qui est due à l'élévation exorbitante de l'affranchissement des lettres à 25 centimos et ensuite à ce que l'impôt de guerre qui était de 5 centimos sur chaque lettre fut élevé à 15 centimos, la pénurie du trésor public ayant rendu indispensable une augmentation des contributions publiques.

De la statistique qui précède, il résulte que c'est en 1850 qu'il y a eu le moins de lettres et en 1876-1877 qu'il y en a eu le plus. En 1850, il a circulé un chiffre total de 8,371,000 de lettres, ce qui représente une lettre par an pour deux personnes; en 1876-1877, il en a circulé 71,500,000, soit un peu plus de quatre lettres par personne. La différence est énorme et d'autant plus remarquable qu'en 1850, la situation était beaucoup plus favorable qu'en 1876, époque à laquelle les guerres civiles qui ont désolé l'Espagne ont atteint les revenus de l'administration aussi bien que ceux de la nation tout entière. Par conséquent, si malgré la prostration qui est résultée, dans ces dernières années, de ce que les affaires étaient complètement paralysées, l'accroissement de la correspondance a été si considérable, on peut affirmer sans hésitation que cet accroissement est dû aux progrès réalisés graduellement dans le service de la poste par les gouvernements qui se sont succédé au pouvoir, et spécialement par celui qui, depuis la Restauration, préside aux destinées du pays.

Le nombre total des lettres chargées qui ont circulé de 1870 à 1876-77 est de 10,630,778; l'année qui présente le chiffre le moins élevé est 1852, pendant laquelle il n'y a eu en circulation

que 19,200 plis chargés; c'est en 1873-74 que le nombre en a été le plus considérable; il s'est élevé à 1,402,000.

Les cartes postales ont été établies en Espagne en 1873-74. Depuis cette époque jusqu'à présent, il n'en a circulé que 5,666,100. Les cartes postales n'ont en que de médiocres résultats en Espagne comparativement aux pays étrangers, où elles ont plus de succès et rendent d'excellents services. La diminution qui se remarque chaque année, depuis 1874, dans les expéditions de cet article ont pour cause unique l'élévation de la taxe, de 5 centimos à 20, pour l'intérieur de la Péninsule, prix fabuleux pour une carte postale. Cette élévation exorbitante provient elle-même de l'impôt de guerre de 15 centimos qui lui correspond. De là résulte cette singulière anomalie qu'une lettre fermée coûte 25 centimos et une carte postale 20, pour leur transport sur les différents points de l'Espagne et des îles adjacentes; par suite de cette minime différence, les particuliers préfèrent la lettre fermée, qui leur présente plus d'avantages que la carte, dont le contenu est limité et qui circule à découvert. L'usage de la carte postale deviendra illusoire en Espagne, si l'on ne remédie pas à ce grave défaut. Aussi durant l'année financière 1877-78, le chiffre des cartes en circulation s'est-il abaissé à 275,000 au lieu de 2,000,000 qu'avait donné l'exercice 1874, alors que le prix se réduisait à 5 centimos pour tout l'intérieur de l'Espagne.

Le mal que la statistique nous révèle au sujet des timbres comme des cartes postales devrait enseigner aux gouvernements que plus le prix de la correspondance s'élève et plus le trésor subit une perte dans ses revenus, et plus aussi est grave le préjudice causé aux personnes qui ne peuvent se servir de ce moyen de communication si utile et si nécessaire.

L'année durant laquelle le plus grand nombre de plis officiels a été mis en circulation est celle de 1851 : il s'est élevé à plus de 11 millions, 3 millions de plus que les lettres affranchies. L'année où il en a été mis en circulation le moindre nombre est celle de 1858, où il n'en a circulé que 2 millions. Le chiffre accusé par l'état de 1877-78 est de 3,475,672. Cette grande différence dans un si court espace de temps est due au remède qui a été apporté, par une loi spéciale, aux abus auxquels donnait lieu la franchise des correspondances, abus qu'il est aisé de comprendre quand la franchise est accordée

à des personnes de rang médiocre et par conséquent sans responsabilité.

Le total général des lettres expédiées de l'Espagne à ses colonies est de 30,028,333, et celui des lettres reçues de 27,433,017, pendant la période de 1850 à 1878. De ces deux chiffres résulte, comme on le voit, un écart de 2,595,316 en faveur des lettres expédiées. Cet écart s'est produit chaque année sans exception. Les lettres ne purent être chargées jusqu'en 1864, et leur nombre depuis cette époque ne dépasse pas un million, ce qui se comprend aisément, si l'on tient compte du peu d'avantages que présente le chargement de la correspondance dirigée sur les colonies ou en provenant, l'administration ne répondant du contenu des paquets que depuis le point où ils lui sont remis jusqu'au port d'embarquement.

Nous avons reçu de l'étranger 43,476,181 lettres, et nous avons expédié 5,204,358 de moins. L'année dans laquelle il en a été reçu le plus est celle de 1877-78 ; et 1850 celle dans laquelle il en a été reçu le moins. C'est en 1875-76 qu'il en a été expédié le plus, et en 1850 le moins. Dans cette même année on ne reçut de l'étranger que 262 plis chargés, et en 1875-76 on en a reçu 71,077. Les relations postales que les Espagnols ont entretenues avec les étrangers sont allées toujours en croissant depuis l'établissement des timbres.

Quant aux recettes et dépenses du service des postes de 1850 à l'année administrative 1877-78, nous ferons remarquer que les dépenses ont excédé les recettes dans les années 1850, 55, 56, 57 et 58 ; celle où le déficit a été le plus élevé (1,542,123 pesetas) est l'année 1855. Les recettes ont surpassé les dépenses dans les autres années (1851 à 1854, 1860 à 1877-78). Les recettes se sont élevées jusqu'à 42,037,955 pesetas en 1875-76.

La différence notable qu'on constate entre les produits et les dépenses de certaines années à certaines autres provient des réformes importantes qui furent effectuées dans le service des postes durant les premières années et qui amenèrent un notable accroissement des recettes pendant les années suivantes. On peut dire avec vérité que ces dépenses furent productives.

On doit aussi remarquer que si depuis 1876 les recettes ont suivi une marche descendante, cela tient à la malheureuse nécessité où l'on s'est trouvé d'augmenter les taxes postales, ce qui a amené, comme on le voit, un résultat opposé.

Les recettes de l'administration des postes proviennent des sources ci-après ; produit de la

vente des timbres-poste, timbres des journaux, correspondance étrangère, produits divers. Cette dernière branche de produits a disparu depuis 1868. Il est presque superflu de dire que les produits les plus abondants sont ceux de la vente des timbres par l'affranchissement de la correspondance.

(A continuer.)

DIÉGO DE LA LLAVE.

Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

Suite. Voir n° 205.

IV. FATÈJE (GOUVERNEMENT DE KOURS).

L'administration rurale, dans la séance du 20 décembre 1870, à l'égard de la transmission des correspondances du gouvernement et des correspondances particulières, a institué que :

1° La correspondance de la couronne s'expédie gratis.

2° La correspondance particulière comprend les lettres simples, journaux et livres.

3° La posteur rurale est adjointe à l'administration rurale.

4° L'administration entretient pour la distribution de la poste, deux commissionnaires sachant lire et écrire.

5° Toute la correspondance est partagée en deux routes : celle de Ponirovsk et celle de Sdobnikowsk.

6° La correspondance particulière se reçoit et se remet dans tous les bureaux des Wolostis.

La correspondance s'expédie de la ville deux fois par semaine : les mardis et les samedis et arrive dans la ville, les lundis et les vendredis.

7° En expédiant le postillon, on lui donne une feuille de route et la correspondance triée d'après la route à suivre.

8° La réception et la remise de la correspondance s'effectue journellement dans le bureau de l'administration rurale.

9° Sur la feuille de route, les doyens et les écrivains marquent le temps de l'arrivée et du départ de la poste.

10° Les recettes de la poste s'emploient pour les besoins de la poste rurale.

11° Pour la facilité d'expédition des lettres particulières, il est fait usage de deux espèces d'enveloppes : l'une avec un timbre *rouge* qu'on emploie dans l'intérieur du district de Fatèje, l'autre avec timbre *bleu* qu'on emploie pour l'expédition des correspondances à la poste de la couronne.

Ces enveloppes se vendent à l'administration rurale et dans toutes les directions des Wolosts : les premières à 6 kop., et les secondes à 4.

Ces règlements sont signés par le président et les membres de l'administration rurale et légalisés par le secrétaire.

V. WEISSIEGONSK (GOUVERNEMENT DE TVER).

Dans la séance du 10 octobre 1870, l'administration rurale, pour donner des facilités et établir le contrôle de la correspondance particulière dans le district de Weissiegonsk, a ordonné d'introduire, le 1^{er} janvier 1871, des timbres-poste de ce genre :

Pour l'expédition des paquets des habitants de la ville de Weissiegonsk et de même, d'un bailage à l'autre, on doit effectuer le paiement suivant :

Pour une lettre ou un paquet, de quelque poids qu'ils soient, 5 kopecks ; pour des journaux et gazettes *quotidiens*, un demi-kopeck chaque numéro ; pour les journaux et gazettes *hebdomadaires*, un kopeck chaque numéro ; pour les journaux mensuels et les annonces du ressort de la poste, 2 kopecks.

Les personnes qui désirent profiter de ces facilités, doivent fournir à l'administration rurale ou à un bailage voisin, un plein pouvoir, par écrit, pour un terme déterminé et cela sur papier timbré accompagné d'un certificat de la police, d'un juge de paix ou d'un notaire.

L'argent résultant de cette correspondance particulière, rentre dans les revenus de l'administration rurale.

La poste rurale de Weissiegonsk s'expédie une fois la semaine, tous les mardis ; mais la réception de la correspondance s'effectue tous les jours.

Ces règlements sont signés par le président, les membres et le secrétaire de l'administration rurale.

Nota. Il est clairement démontré ici que les 1/2, 1 et 2 kopecks ne sont pas des timbres-taxe comme M. Koprovski le prétend, mais bien des timbres de journaux.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

Toujours des mystifications

Les journaux allemands ont décidément la spécialité des mystifications.

L'*Illustr.* B. J. du mois dernier fait les honneurs de la reproduction à un timbre soi-disant de

Malacca, qui porte le drapeau britannique au sommet d'une des deux montagnes renfermées dans un cercle, contenant l'inscription : *Strait Settlement — Torres* ; au-dessus : *Australia* ; en dessous, la valeur ; dans les angles supérieurs, un chiffre.

Il y en a six valeurs : 2, 4, 8 1/2, 24 et 36 cents.

C'est une mystification déjà ancienne du même auteur que les Don Carlos avec bérêt, que nous avons dénoncés il y a quelques années.

Le timbre de Chypre.

Nos lecteurs se rappelleront qu'en janvier 1879 nous annoncions un timbre de Chypre, lequel fut reproduit par nous le mois suivant, grâce à l'obligeance de M. Kloss, qui nous communiqua en même temps une lettre du docteur Watzman de Berlin où il était question de ces timbres. Or nos recherches prouvèrent que le docteur Watzman n'existait pas et que les timbres n'étaient qu'une mystification

Dans un des derniers numéros de l'*Union*, le docteur Kloss accuse M. G. Fouré d'être l'auteur de ces timbres et de la lettre mystifiée. M. Fouré, dans une longue réponse qui a paru au *Berliner B. J.*, nie le fait et annonce qu'il a remis cette affaire au tribunal de Berlin. Nous en attendrons le résultat, ainsi que la décision de la *Société française de timbrologie*, qui a chargé, à propos de cette affaire, son comité d'administration de lui faire un rapport.

Bibliothèque des Timbrophiles.

Nous pouvons annoncer la mise en vente d'une brochure nouvelle :

TIMBRES DE L'OFFICE TOUR ET TAXIS,
depuis leur origine jusqu'à leur suppression
(1847-1867.)

Illustrée de 27 gravures sur bois.

En préparation :

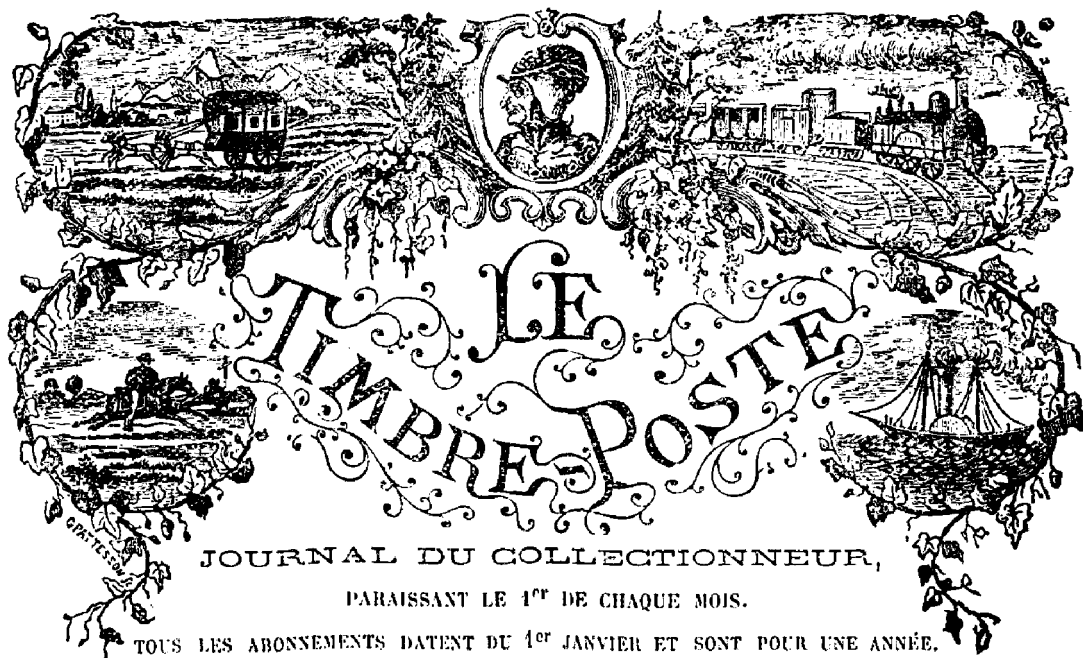
Timbres d'Égypte et de la Compagnie du Canal de Suez.

Timbres de Belgique.

Timbre de la République Argentine et des États qu'il compose.

Le prix de ces ouvrages est fixé à 4 francs par volume ou 18 francs la série de 6 volumes.

Brux. — Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00
LE NUMÉRO. 0 50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Hortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

CEYLAN.



Notre correspondant M. Joannidès, nous envoie le timbre de 2 1/2 rupees dont nous avons parlé il y a peu de temps.

Le type représente l'effigie de Victoria, à gauche, dans un octogone avec ovale extérieur portant en haut, en lettres courbes : *Ceylon Postage* et en bas *Two rupees fifty cents*; cadre rectangulaire, 23 sur 30 mm avec angles remplis par un dessin perlé.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne C C et couronne, piqué 14 :

2 rupees, 50 cents, brun-rouge-pâle.

BAVIÈRE.

Ce pays fait usage depuis peu d'une carte postale universelle avec réponse, valeur 10 + 10 pfennig.

nig, semblable à la carte simple, sauf que la première partie porte, angle gauche inférieur : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse, en français et en allemand, et la seconde partie : Antwort.* — *Réponse.*

10 + 10 pfennig, carmin sur chamois.

Le timbre 1 mark, piqué, a enfin paru avec le filigranne *lignes ondulées*, des autres valeurs : 1 mark, violet.

HONGRIE.

Nous apprenons que les timbres-télégraphe ont été retirés de la circulation en même temps que ceux d'Autriche, dans le courant de l'année dernière. Nous pouvons cependant signaler :

2 florins, noir sur jaunâtre foncé, piqué 13.

TERRE-NEUVE.

Le *Philatelic Record* nous donne comme timbres *regravés*, les 1 et 3 cents qui seraient *piqués* 12, au lieu d'être *percés en lignes*.

« Le 1 cent représente le Prince de Galles regardant en haut au lieu d'en bas; la plume sur son bonnet a pris de plus grandes proportions et

est changée de côté. La valeur en lettres occupe la courbe supérieure de l'ovale, au lieu d'une bande distincte. L'ornementation est différente et les lettres *N. F.* occupent chacune un cercle à gauche et à droite de l'angle supérieur.

» Dans le 3 cents le mot *Newfoundland* est sur une bande plus brusquement courbée et la valeur *Three* n'est représentée par des chiffres que dans un cercle à chaque angle supérieur. En dessous est la valeur en lettres sur une bande étroite arrondie aux extrémités. »

1 cent, brun-violet.

3 — bleu-foncé.

Nous reproduirons ces deux timbres dans notre prochain numéro.

MACAO.

Nos réflexions du mois dernier, que les journaux allemands ont la spécialité des mystifications (voir pour plus de détails, n° 200) n'ont pas été du goût du *Bertiner B. J.* Notre confrère, qui se croit atteint par nos réflexions, nous ne savons trop pourquoi, ne l'ayant pas seulement cité, semble nous jeter une sorte de défi que nous pourrions bien relever s'il y tient énormément.

Aujourd'hui, revenant sur ce que nous avons dit et ce qui a été confirmé par la plupart des journaux, que les timbres de Macao n'étaient pas connus dans cette colonie, M. G. Fouré certifie que ces timbres existent.

Ces timbres existent, nous le savons fort bien, puisque l'Office des postes de Lisbonne les a expédiés aux différentes administrations étrangères qui en ont fait la demande, mais nous affirmons une fois de plus que ces timbres ne sont pas encore en usage à Macao. Ils le seront vraisemblablement, mais quand ?

QUEENSLAND.

Le *Bertiner B. J.* signale un 2 pence, filagramme étoile (tronquée ?) qui n'est pas dentelé. Ce timbre porte la surcharge noire : (n'est-ce pas oblitération qu'il faut dire ? : *Ship letter* :

2 pence, bleu

PÉROU.

MM. Ridpath et C^{ie} nous signalent les timbres 2 centavos imprimés en rouge avec une surcharge cintrée : *Union Postal universal*, en bleu et le 5 centavos bleu-foncé avec la même surcharge en rouge.

2 cents, rouge et bleu.

5 — bleu-foncé et rouge.

Le *Bertiner B. J.* ajoute les timbres suivants

avec les mêmes surcharges en bleu ou en rouge, mais sans préciser celle que porte chacun des timbres :

1 cent, vert, surcharge ?

50 — vert, — ?

1 sol, rose, — ?

Les surcharges annoncent d'habitude une émission provisoire : il est donc assez présumable que cette émission ne fera pas exception.

NORVÈGE.



Christiansund. — Depuis le 1^{er} janvier dernier, MM. Andresen et C^{ie}, qui tiennent la poste de Christiansund, ont fait paraître une série de timbres-poste nouveaux à l'effigie du directeur, sans doute.

Les timbres sont tous d'un même type et sont imprimés en deux couleurs : les chiffres et l'ovale en ont une ; les autres inscriptions et le cadre en ont une autre, qui est noire.

Imprimés sur papier blanc uni ; piqués 11 :

1 (en) öre, noir et mauve.

2 (to) — — lilas-rosé.

4 (lire) — — rouge-vermillon.

5 (fem) — — jaune.

7 (syv) — — vert-bleu.

10 (ti) — — lilas-bleu.



Les cartes ont la même effigie dans un cercle et la même inscription ; la valeur est en bas, en toutes lettres, sur une banderole et le nom de la firme en haut, sur un cartouche ; cadre rectangulaire avec fond en losanges.

Le timbre est à droite ; au milieu : *Brev. Kort* et au-dessous : *Pae denne side*, etc., puis *Til* ; point de ligne pour l'adresse.

Imprimé en couleur sur carton blanc, cadre au fac-simile ; 131 sur 66 millimètres :

2 öre, rouge-vermillon.

4 — bleu pâle.

MEXIQUE.

Les dernières cartes reçues nous viennent imprimées :

En bleu sur chamois rougeâtre.

En carmin sur jaune d'or.

Notre correspondant à Mexico nous envoie les

« Porte de mer » 1^{er} type, et nous dit que celui reproduit n° 196 n'existe pas. Serait-ce encore une carotte? Contrairement à ce qui se faisait autrefois, chaque valeur règne par nous était imprimée séparément.

FAULKLAND.

Nouvelle valeur au type connu :

4 pence, brun-gris.

SUÈDE.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu une carte postale sans valeur, imprimée en carmin sur blanc; 122 sur 86 millimètres :

sans valeur, carmin.

DJEYPOOR.

Nous empruntons à l'*Ami des timbres* la nouvelle que les timbres-poste, cartes et enveloppes des Indes anglaises y sont employés avec une surcharge noire *Jeypoor*, en gros caractères, « tantôt sur le timbre, tantôt à côté ». A côté du timbre... mais alors les timbres-poste n'en ont pas?

Djeypour est une principauté dans le pays des Radjepoutes, ayant pour chef-lieu la ville du même nom et située dans la partie S. E. du Guzerat; 800,000 habitants.

INDES NÉERLANDAISES.

La carte postale 12 1/2 cent., surcharge : *Vijf cent*, existe non-seulement en bleu, mais encore en rouge; nous venons d'en voir un exemplaire oblitéré, avec cette surcharge en biais et le mot *Waroe?* en bleu, répété sous *Briefkaart* :

5 cents, gris, surcharge rouge.

LUXEMBOURG.

Les timbres 1 franc, piqués, impression locale, ont, paraît-il, une faute qui a échappé jusqu'à présent aux remarques des timbrophiles. Au lieu de 1 franc, il y a deux timbres par feuille qui ont 1 Franc. Cette faute reconnue à la poste a aussitôt été enlevée et les timbres brûlés :

1 franc, bistre et noir.

Depuis le 5 février dernier, le timbre 40 cent., piqué, impression locale, est en usage :

40 centimes, jaune vif.

Les timbres-poste et cartes postales, types actuels, s'impriment en ce moment à l'imprimerie du gouvernement, en Hollande. Nous aurons donc, en attendant le nouveau type de timbre que le Luxembourg compte se donner et a commandé à Paris, dit-on :

A. Impression de Francfort.

B. — locale.

C. — néerlandaise.

HAYDERABAD.

On nous annonce de plusieurs côtés, que les timbres officiels de janvier 1871 existent également avec la surcharge *noire* et la surcharge *rouge* :

1/2 et 2 annas, surcharge noire.

1/2 et 2 — — rouge.

SUISSE.

Nous n'avons pas encore signalé le mandat officiel sans timbre, portant un texte en trois langues. En haut : *Solde des remboursements*, avec le compte établi au revers. A gauche, sur la face, un coupon. fr. c.

Impression rouge sur blanc.

Les *timbres-taxe* de 3 centimes, annoncés depuis des mois, n'ont enfin paru que depuis le 1^{er} février dernier.

ANTIGOA.

Voici le type dont nous parlions le mois précédent.

Imprimé en couleur sur papier blanc filagrammé des lettres *cc* et couronne, piqués 14 :

2 1/2 pence, brun-rouge.

4 — bleu.



Une carte ayant la même disposition que la carte de Trinité, Nevis, Montserrat, a vu le jour en même temps que les deux timbres. Le type est celui des nouveaux timbres-poste, reproduit ci-haut :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

VENEZUELA.

Nous avons reçu quelques timbres d'un nouveau type représentant le général Bolivar à gauche, dans un ovale avec l'inscription : *Venezuela* en haut et *cents*, en bas, entre deux chiffres.

Imprimés en couleur sur papier blanc uni, piqués 11 1/2 :

5 cents, bleu terne foncé.

10 — rouge foncé.

25 — jaune d'or.

50 — brun foncé.



Les timbres reçus portent l'oblitération : 5 janvier 1880, ce qui ferait supposer avec raison que

l'émission a eu lieu avec le renouvellement de l'année.

Ce type est moins mauvais que le précédent timbre « Escuelas » servant à deux usages.

PORTO-RICO.

Il paraît que les timbres de 5, 10 c. dep. de 1879 ayant été épuisés en août dernier, la poste, sans aucun avis au public, a délivré les timbres mêmes valeurs de 1878, pour reprendre ceux de 1879 aussitôt que ceux-ci furent reçus de Madrid.

LABUAN.

Certaines valeurs nous arrivent avec le filigramme C A et couronne ou C C et couronne.

Voici ce que nous connaissons :

- 1^o. 2, 6, 12, 16 cents, avec C A et couronne.
2^o. 6 et 16 — — C A —

Nous ignorons si la deuxième série est complète.

BHOPAL.



Le timbre 1/2 anna, au type ci-contre, après avoir débuté avec l'impression *rouge*, a été imprimé depuis en *bistre-brun*. Voilà que ce timbre nous revient en *rouge* avec 32 nouvelles variétés. Chose exceptionnelle, il n'y a pas de faute dans l'orthographe des mots, mais on voit qu'il y en a eu de réparées. Les 3^e timbres des 2^e et 5^e rangées horizontales n'ont pas l'a barré.

Comme précédemment, les 32 variétés sont disposées sur quatre rangées verticales, ayant pour dimension 497 mm au lieu de 194, filets de cadre compris :

1/2 anna, rouge.

GRANDE-BRETAGNE.

On a commencé à délivrer à Londres, le 4 février dernier, le nouveau timbre à 2 1/2 pence, type du timbre brun-rouge dont il a le filigramme :

2 1/2 pence, outremer.

On dit que le timbre 1 penny, nouvellement émis, sera bientôt supprimé ; il est décidément trop laid. On y a mis le temps pour s'en apercevoir.

Le 2 shillings, dont on prend la couleur pour l'appliquer au 2 1/2 pence, est par ce fait imprimé dans une autre couleur. Le 27 février dernier il a commencé à être distribué en brun jaune pâle. Même filigramme qu'autrefois.

2 shillings, brun-jaune pâle.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

La carte postale 5 pfennig (c final) a reçu un léger changement : la lettre c a été supprimée pour se rapporter à l'orthographe nouvelle et remplacée par un 5, de sorte que nous avons aujourd'hui sur le timbre : 5 pfennig 5 de chaque côté de l'ovale :

5 pfennig, mauve sur chamois.

PORTUGAL.



Voici une nouvelle série qui s'avance. Le 25 reis, qui semble en être le pré-curseur, n'est plus imprimé en relief et a toujours l'effigie du roi Don Louis, comme les timbres des autres valeurs encore en usage.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

25 reis, gris-bleu.

MAURICE.

Le 26 janvier dernier les sept valeurs dont nous avons donné il y a quelque temps les types, ont fait leur apparition, telles que nous les avons signalées.

TURQUIE.

Dépourvue de timbres, l'administration des postes a eu recours au dépôt du ministère des finances et mis en vente pour les besoins journaliers, toutes les vieilleries de timbres qui s'y trouvaient !

C'est ainsi qu'ont été remis en cours les 10 paras, non dentelés de 1873, parmi lesquels on a retrouvé une feuille ayant la surcharge noire retournée :

10 paras, brun violet.

CÔTE D'OR.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il existe aujourd'hui un timbre 1/2 penny, type, papier et piquage des autres valeurs en cours et une carte postale 1 1/2 p. au même type de timbre, disposition des cartes récemment émises pour certaines colonies :

Timbre-poste : 1/2 penny, brun-olive.

Carte postale : 1 1/2 — brun-rouge sur chamois.

MADERE.

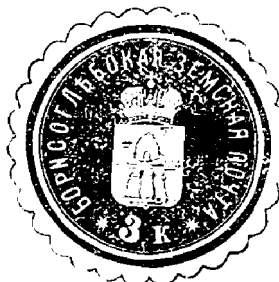
D'après le même journal, le nouveau timbre 25 reis aurait la surcharge *Madeira*, ce qui prouve bien qu'il doit y avoir eu spéculation de la part du Directeur des postes et d'un marchand alle-

mand, pour faire croire à la suppression de ladite surcharge :

23 reis, gris-bleu.

RUSSIE.

L'Ami annonce que le 10 kop., noir-gris, existe au 2^e type. Ce renseignement est tout à fait incomplet : il n'apprend pas si ladite enveloppe est de l'émission 1848 ou 1861 et enfin à quel format appartient ce 10 kop.



Borisoglebsk (Tambov). Nouvelle gravure du timbre en usage.

L'émission, selon M. Lubkert, serait du 1^{er} janvier dernier.

Les lettres y sont plus grandes, le chiffre plus petit, les étoiles à huit branches au lieu de six.

Dimensions : 29^{mm} au lieu de 28.

3 kop., outremer.

Bogorodsk (Moscov). L'Ami annonce une bande (est-ce bien une bande?) 4 kopeck, rouge, type du 10 kop. rouge de 1871 et une enveloppe 5 kop. rouge, sans désignation de type. Tout cela est bien vague et deux lignes de renseignements complémentaires n'auraient pas été superflues.

Schadrinsk (Perm). Le nouveau timbre 5 kop. a reçu une surcharge 3 k. qui est tantôt noir-bleu foncé, tantôt bleu-outremer. La surcharge noir-bleu a le chiffre moins ouvert et moins grand :

3 kop., mauve-vif et noir.

3 — — et outremer.



Gрязовetz (Wologda). M. Lubkert nous envoie un nouveau timbre 2 kop., ayant diverses inscriptions dans un rectangle :

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

2 kop., vermillon.

Les cartes-correspondances officielles de Suisse.

Suite. — voir n° 169.

Nous avons signalé en janvier 1877 quelques variétés de cartes officielles dont nous pouvons augmenter le nombre :

Carte-correspondance.

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e
Longueur	64	64	64	59
Hauteur	4 3/4	4 3/4	4 3/4	3 3/4

Officiel.

Longueur	23 1/2	23 1/2	23 1/2	26
Hauteur	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2

Comme particularités, nous ajouterons que :

La 1^{re} variété est à peu près la 2^e décrite en 1877, sauf qu'elle a : *speditore* avec ponctuation ; *postal* sans ponctuation et le mot *officiel* sur une longueur de 23 1/2 mm ; enfin elle a aussi la faute qui n'en pour ont.

La 2^e variété a cette même faute « qui n'en » ; elle a la ponctuation après *speditoe* (sic) et *postal* et en plus *inoltre* avec un n.

La 3^e variété a le mot *carte* écrit *carte* (c final), *speditore* sans ponctuation et l'éternelle faute « qui n'en ».

La 4^e variété a la ponctuation partout ; n'a plus la faute « qui n'en » mais a le mot *adresse* qui se termine par un c, enfin elle a *Stampet* avec un a.

En avant, les Espagnols !

L'Espagne a consommé un nombre considérable de types de timbres, pour ses émissions postales. Le nombre de projets refusés ou acceptés, mais qui n'ont pas vu le jour, n'en est pas moins grand.

Voici trois types qui ont failli devenir timbres officiels et sur lesquels nous avons obtenu des renseignements qui seront lus, pensons-nous, avec quelque intérêt par nos lecteurs.



Le premier, ici représenté, a été gravé par M. R. Martinez, directeur du bureau de la gravure de la banque de San Fernando.

En septembre ou octobre 1869, il fut question de remplacer les timbres à l'effigie d'Isabelle, par d'autres, sans signes trop distinctifs de la nouvelle forme du gouvernement (Régence Serrano) soit par les armes nouvelles, soit par l'effigie du Régent.

M. Martinez fut donc amené à copier au musée, une gloire nationale. Il choisit Alonso Cano, peintre, sculpteur et graveur, représenté par le célèbre Velasquez dans un tableau du musée du Prado, d'où les initiales M. N. V. P. sur le timbre, qui signifient : *Musée National, Velasquez pinxit.*

L'effigie de Cano est à droite dans un ovale à

fond quadrillé, selon notre dessin. Gravé et imprimé en taille-douce sur papier blanc, dans les couleurs suivantes :

noir, brun foncé, vert-jaune, jaune foncé, vert-bleu, rouge foncé, vert-bronze, lie de vin, jaune-serin, violet-noir et bleu foncé.

Il y a même de ces timbres imprimés sur enveloppes de format ordinaire, où ils occupent le côté gauche :

bleu vif, jaune-serin, rose-carminé, brun foncé sur blanc vergé.

On sait que ce type ne fut pas adopté ; celui de M. E. Julia eut la préférence : Il représentait une tête de femme personnifiant l'Espagne.



Un autre essai, gravé par le Département des timbres, en 1875, sur la commande du ministère, représente une tête de femme de face, ayant sur la tête une couronne murale et renfermée dans un cercle ; en bas la valeur sur un cartouche ; entre le cadre et le cercle un guillochage de remplissage.

Nous en avons d'imprimés comme suit :

1^{re} avec impression double face sur papier blanc.

Au revers le timbre 10 c. de p. outremer, de 1874. Sur la face, le timbre ci-contre imprimé en noir et piqué 14.

2^o en enveloppes.

format ordinaire, 140 sur 72 mm.

a. papier orange uni.

5 c. de peseta, bleu, vert russe, noir, orange, bistre, carmin, lilas, groseille.

b. papier blanc uni.

5 c. de peseta, bleu-vert, noir, orange, vert russe, bistre, groseille, rouge-vermillon.

c. papier blanc vergé

5 c. de peseta, jaune-serin, bistre-brun, bleu vif.

3^o sur cartes postales.

Cadre de 5 mm guilloché avec angles ornés, largeur 117 sur 63 mm ; timbre à droite, angle supérieur :

a. papier blanc-grisâtre mince.

b. papier bleu-verdâtre.

c. papier blanc.

d. carton blanc.

5 c. de peseta, bleu-vert, noir, orange, vert russe, bistre, groseille, vermillon.

Il paraîtrait, d'après ce que l'on nous affirme, que ce type a servi comme timbre officiel, remplaçant la valeur par le mot : *Presidencia*, mais

pendant l'espace d'un changement de ministère à un autre, pour la correspondance du président du Conseil. Le correspondant de qui nous tenons ce renseignement, possédait, nous disait-il, plusieurs de ces timbres oblitérés appliqués sur la patte de fermeture d'enveloppes.

Nous n'avons pas été à même de contrôler le fait, notre correspondant étant décédé depuis.



Un troisième type, paru également en 1875, après l'ingratitude des Espagnols, vis-à-vis de leur roi Amédée, devait être mis en usage ; les planches en étaient prêtes, des tirages d'essais commencés, quand l'arrivée du roi Alphonse fit remettre indéfiniment cette émission, qu'il ne faut pas regretter, le dessin en étant tout simplement ridicule. L'auteur ne doit pas partager notre avis, car, fier de son travail, il a signé son œuvre. On trouve après le mot *cents*, sous le chiffre 10, la première lettre de son nom : P.

Les épreuves que nous avons vues sont typographiées en noir sur papier couleur :

10 cent., noir sur vert.

Les postes en Espagne.

(Suite). — Voir n° 206.

IV.

LEUR HISTOIRE ET LEUR LÉGISLATION ACTUELLE.

L'origine du service des postes, en Espagne comme dans les autres pays, remonte à une époque très-éloignée. Nous n'avons pas de dates qui nous permettent de fixer d'une manière précise l'époque à laquelle ce service prit naissance dans notre Péninsule. Nous avons lieu de supposer qu'il fut aussi antique que l'écriture elle-même ; car son utilité dut se présenter naturellement à l'esprit de l'homme désireux de communiquer sa pensée aux absents ; il était logique que l'homme, affectionné à des êtres séparés du lieu qu'il habite, s'efforçât de se mettre, par ce moyen, en relation avec eux.

Le service des postes est entouré d'une obscurité complète jusqu'au temps des Romains ; et il s'en faut de beaucoup que, même pour ce temps, nous possédions des renseignements complets qui puissent nous mettre en mesure d'écrire l'histoire, même sommaire, du service de la

poste; nos informations sur cette époque primitive se réduisent à bien peu de chose. Nous savons seulement qu'en Espagne les Romains avaient leurs messagers pour la correspondance officielle, laquelle était transmise avec une rapidité qui ne se comprendrait pas dans une civilisation arriérée, si l'on ne tenait compte de cette circonstance que les voies de communication par lesquelles ce transport s'effectuait, étaient des chemins militaires et stratégiques qui n'étaient pas ouverts au commerce et restaient complètement libres pour effectuer rapidement le service. Les particuliers qui voulaient communiquer entre eux par correspondances privées, n'avaient d'autre moyen que d'employer des messagers spéciaux.

Durant le moyen âge, la Féodalité, loin d'augmenter les communications, fit disparaître les anciennes, par suite de la division du territoire, de l'augmentation des frontières et de l'isolement auquel se condamnaient les habitants et qu'engendrait cette institution célèbre dans notre histoire.

Conséquemment, le service des postes déclina au lieu de progresser.

Même depuis que l'Espagne a traversé la période de la Féodalité, il est difficile de fixer l'époque où le service des postes fut exécuté par l'Etat. Il devait exister comme service public antérieurement aux Rois catholiques, puisqu'on trouve dans leurs annales qu'ils conféraient le titre de *Maestro mayor de ostes y postes*, qui correspond au titre actuel d'administrateur général des postes. Puisque la charge était créée, il est de toute évidence que le service existait déjà.

Durant la période historique de la dynastie autrichienne, ce service était un de ceux que l'Etat avait aliénés; ce qui prouve qu'il produisait quelques revenus, mais ces revenus devaient être peu considérables, et presque insignifiants, à cause du peu de correspondance qui circulait en Espagne par suite de la rareté des chemins publics à cette époque malheureuse de l'histoire de notre patrie. La preuve significative du peu de développement qu'avait alors le service des postes, c'est qu'on considéra comme une grande réforme, comme une innovation importante, la mesure prise par Philippe V, le premier roi de la maison de Bourbon, qui prescrivit qu'un courrier serait expédié chaque semaine de la Cour pour les provinces.

A l'avènement de la dynastie des Bourbons, le service des postes fit, relativement parlant, un

notable progrès. Toutefois ce progrès était encore bien restreint, puisqu'il fallait au moins quinze jours pour recevoir la réponse à une lettre partie de Madrid: l'opinion publique réclamait une rapidité plus grande dans les communications. Le roi Charles III porta à deux le nombre des courriers expédiés chaque semaine de la capitale vers les provinces. Charles IV introduisit une plus grande régularité dans le service: il augmenta le nombre des expéditions hebdomadaires, et il publia, le 8 juillet 1794, une ordonnance remarquable qui a été, au moins pour partie, en vigueur jusqu'à présent, et dans laquelle sont consignées les bases suivantes de l'administration des postes:

1° Etablissement d'un monopole rigoureux, accompagné d'une pénalité sévère et extraordinaire contre ceux qui correspondraient par d'autres moyens que le courrier officiel;

2° Prohibition absolue d'envoyer des espèces ou autres valeurs, afin d'éviter aux employés la tentation de dérober les plis à eux confiés;

3° Payement de la correspondance en argent et par le destinataire;

4° Fixation du port d'après la distance et, dans ce but, division du pays par zones entraînant des variations de prix correspondantes.

Ce système fut en vigueur jusqu'au 12 août 1845. A cette date, on supprima la quatrième disposition, et on fixa le port à un real de vellon pour les lettres simples, à 10 cuartos pour les lettres doubles n'excedant pas 8 *adarmes*, 20 jusqu'à 16, et ainsi de suite, le tout pour les lettres expédiées dans l'intérieur de la péninsule.

Un décret royal du 24 octobre 1849 établit pour la première fois les timbres-poste, qui commencèrent à circuler le 1^{er} janvier 1850, sans que leur usage fut obligatoire, l'expéditeur conservant la faculté d'affranchir ou non sa correspondance.

Après diverses tentatives de réforme qui se succédèrent à partir de 1853, un décret royal du 15 février 1856 rendit définitivement obligatoire l'affranchissement préalable des lettres, tant en considération de ce que beaucoup de personnes affranchissaient déjà leurs lettres, qu'à cause de l'avantage considérable qui en résultait pour la simplification d'un service fort compliqué.

En 1873 le service intérieur pour Madrid fut organisé, et l'année suivante des services analogues furent créés dans les principaux centres du reste de l'Espagne.

(A continuer.)

DIEGO DE LA LLAVE.

GERVASIO A. DE POSADAS.

La République argentine vient de perdre un de ses grands concitoyens. Nous perdons en même temps un de nos plus anciens et obligants correspondants.

D. Gervasio A. de Posadas naquit à Buenos-Ayres, le 17 février 1815: il est fils de D. Luis Maria de Posadas, fils du premier directeur des Provinces-Unies du Rio de la Plata et de Doña Juana-Paula Bustillo, fille du ministre des finances, dont le mariage fut célébré le 14 mai 1814, dans la forteresse de Buenos-Ayres.

A 15 ans il fréquentait les cours de philosophie, de mathématiques et de droit à l'université de sa ville natale, mais il fut obligé de suspendre ses études, non-seulement parce que son aïeul paternel D. Gervasio A. de Posadas s'opposait à ce qu'il prêtât serment de *soutenir la sainte cause de la fédération (de Rosas)*, ce à quoi les étudiants qui voulaient obtenir le grade de docteur en droit étaient obligés par un décret du tyran, mais encore parce qu'il lui fallut, en 1838, accompagner à Montevideo, son père malade, qu'il perdit deux ans plus tard.

Devenu orphelin et maître d'une grande fortune dont il sut faire le plus noble usage, D. Gervasio A. de Posadas fut un exemple de modération. Sa maison était celle de tous ses amis qui, en 1837, fondèrent l'*Association Mayo*. Ce fut précisément dans sa maison que cette société considérée comme *révolutionnaire* à cette époque de tyrannie, fut inaugurée sous les auspices de D. Estevan Echeverria et des membres fondateurs D. Juan Maria Gutierrez, Alberdi, Frias, Pena, Thompson, Barros Pazos, Lopez et autres illustres argentins. Mais, comme le gouvernement de Rosas ne tarda pas à s'apercevoir de l'existence de cette association, dont les membres proclamaient la *liberté*, l'*égalité* et la *fraternité*, la jeune génération fut poursuivie et D. Gervasio A. de Posadas dut abandonner son pays, en 1839, pour se réfugier à Montevideo qui était alors le centre de l'émigration argentine.

Après la chute de Rosas, le palais de celui-ci fut converti par D. G. de Posadas en *Exposition agricole et rurale*, dont l'inauguration eut lieu au mois d'avril 1858. A cette époque, Buenos-Ayres était séparé de l'ancienne Confédération; cependant toutes les provinces répondirent à l'appel fraternel de M. de Posadas. On put voir ainsi tous

les produits divers du sol argentin rassemblés dans l'ancienne résidence de Rosas. Ces sortes d'expositions furent renouvelées plusieurs fois et valurent à M. de Posadas une médaille d'or avec cette courte mais mémorable inscription :

El Gobierno al Iniciador
de la Exposición
D. G. A. de Posadas.

C'est au commencement de 1858 que le gouvernement nomma M. de Posadas administrateur général des postes: il trouva à son arrivée ce service complètement désorganisé et établi sur les plans et les besoins du dictateur Rosas. Le nouveau directeur des postes avait donc tout à créer; il se mit résolument à l'œuvre et, sur son initiative, les timbres-poste furent créés en avril 1858 pour l'Etat de Buenos-Ayres et peu après dans toute la République argentine. Les annuaires de poste publiés par M. de Posadas, donnent une faible idée des difficultés qu'il dut rencontrer sur son chemin, pour établir des postes d'une façon régulière et la façon toute méticuleuse avec laquelle il administrait les postes. Il y eut non-seulement de nombreux incidents de guerre, mais encore l'invasion des Indiens et les obstacles de toute nature sur la Cordelière pour le courrier du Chili ou sur les rivières pour les vapeurs subventionnés, qui vinrent contrecarrer les bonnes intentions de cet administrateur.

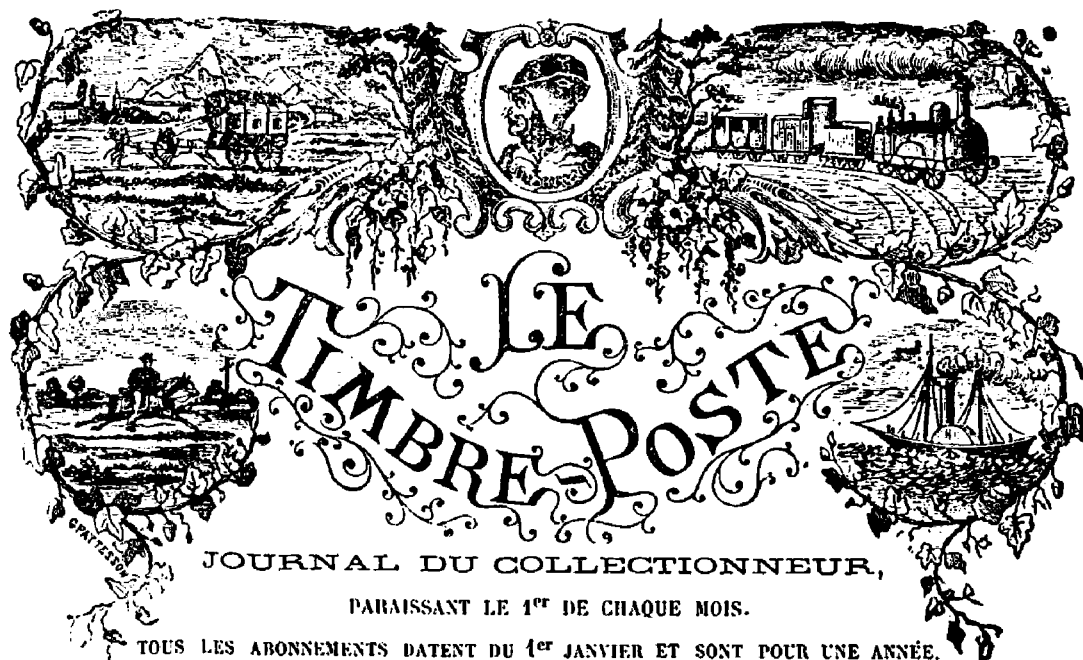
Enfin, comme dans la République argentine tout est subordonné à la politique, M. de Posadas fut obligé d'offrir sa démission de directeur général des postes, qu'il remplit si remarquablement durant un terme de dix-sept années. C'est du reste toujours par l'ingratitude — c'est fâcheux à constater, mais cela est, — que l'on récompense les services rendus.

M. le président Abellaneda accepta la démission offerte par décret du 22 décembre 1874.

Après tant de déceptions, M. de Posadas qui avait perdu la santé en se consacrant à la chose publique, se retira à la campagne où il expira le 5 janvier 1880, après une longue et pénible maladie.

Nous nous sommes étendu un peu longuement afin de mieux faire connaître le personnage qui ne peut manquer de figurer bientôt et à juste titre dans le Panthéon des illustrations argentines des timbres.

Imp. de J. SANNES (A. BIL., succr), r. Mont. des Aveugles, 7.



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUT PAYS : 6 00
LE NUMÉRO 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-R. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42. (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MARIAGES-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.



Cette république vient d'augmenter le nombre de ses timbres et de ses célébrités en mettant en circulation, le 23 février dernier, une bande timbrée.

Dans un ovale à fond ligné horizontalement est l'effigie de face de Julian Segundo de Agüero que nous ferons mieux connaître plus loin, grâce à notre ami A. de Portes : au-dessus de l'ovale, en lettres blanches : *Republica Argentina* ; en dessous, sur deux lignes, *cuatro centavos* ; un chiffre 4 de chaque côté ; cadre extérieur rectangulaire à coins arrondis et guilloché.

Imprimé en couleur sur papier manille, timbre à droite :

4 centavos, bleu.

Ces bandes sont ainsi annoncées :

Le Directeur Général des Postes et Télégraphes fait savoir au public qu'à partir de lundi 23 du courant, seront de nouveau expédiées à la Trésorerie de ladite Direction, des feuilles de un centavo (forte), et pour la première fois, des feuilles de quatre centavos avec le buste du Dr Don Julian Segundo de Agüero.

Buenos-Ayres, 19 février 1880.

Le Secrétaire.

Julian Segundo de Agüero, prêtre et jurisconsulte, naquit à Cordoba d'une famille distinguée et très-riche de cette province. Elevé au collège San Carlos à Buenos-Ayres, il fut reçu docteur en droit en 1801, reçut les ordres et se consacra à son ministère jusqu'en 1817, où il se fit connaître comme politique et orateur dans une oraison qu'il prononça du haut de la chaire de la cathédrale, pour célébrer le 7^e anniversaire de mai.

En 1821, il est nommé président de la législature et la province de Buenos-Ayres l'envoie au Congrès général, où il se place à côté des orateurs les plus distingués et dont il est nommé Président en 1824.

Sous le gouvernement de D. Bernardo Rivadavia, il devient ministre d'Etat et est le conseil-

ler intime et souvent le guide de Rivadavia dans la conception et l'exécution des plans administratifs qu'il développait ensuite au Congrès.

A la chute de Rivadavia, Agüero abandonne la scène politique et n'y reparait qu'aux événements de décembre 1828. Ses ennemis politiques triomphant, il est obligé de quitter sa patrie et se réfugie à Montevideo, où l'accompagnent plusieurs de ses compagnons fuyant la tyrannie de Rosas.

Il devient Président de la commission argentine établie à Montevideo et lutte encore malgré son âge contre les empiétements de la tyrannie.

Il termine sa carrière à Montevideo, le 20 juin 1851.

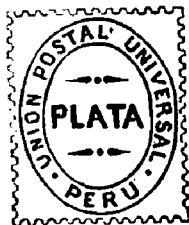
BOLIVIE.

L'Ami des timbres a vu le 10 cents, orange, avec la surcharge *Admon de Cochabamba*, 10 cents, bleu. Voilà une surcharge qui ne s'explique guère.

PÉROU.

Le même dit avoir vu un groupe de six timbres 20 centavos, type du Lama, avec surcharge violette : *Capitana de puerto* en demi-cercle et *Isla de Chíncha* sur une ligne droite, surcharge sur laquelle il demande des explications, que nous réclamons à notre tour :

20 centavos, brun.



Voici le dessin de surcharge appliqué sur les timbres actuels du Pérou qui ont été imprimés en d'autres couleurs. Une note du *Philatelic Record* nous permet de compléter en partie ce que nous avons dit le mois dernier. Il

existerait donc :

1 centavo, vert,	surcharge rouge.
2 — carmin,	— bleu.
5 — bleu,	— rouge.
10 — (?)	
20 — (?)	
30 — vert-foncé,	— rouge.
1 sol, rouge,	— bleu.

NAYDERABAD.

M. P. Fabri nous envoie l'enveloppe 1/2 anna dont le type a été refait. Le *t* de *Post* est plus éloigné qu'autrefois de la lettre *s*, tandis qu'au type primitif cette lettre touche la précédente : *stamp* a les lettres plus rapprochées. Les deux triangles, remplis de petits losanges, les ont en hauteur au lieu d'être en largeur : on en comptait 8 autrefois en bas ; il y en a 10 aujourd'hui.

1/2 anna, rouge-brique.

CEYLAN.



Une émission qui nous arrive à l'instant, grâce à l'obligeance de MM. Stanley Gibbons et C^{ie}, nous fournit l'occasion de parler d'une enveloppe toile « Registered » semblable à celles

employées en Angleterre, sur le modèle desquelles elle a été formée. L'inscription est identiquement la même, avec impression bleue et un trait de même couleur, en forme de croix, de chaque côté de l'enveloppe. La patte de fermeture porte le timbre rond en relief, à l'effigie de Victoria, ayant pour inscription : *Ceylon Registration — Twelve cents*.

Le seul format que nous avons vu est 83 sur 132 mm :

12 cents, bleu.

LUXEMBOURG.

Les impressions néerlandaises de timbres et de cartes ont été livrées en partie à la circulation, dans le courant de mars dernier. Nous avons les 2, 10 et 25 centimes qui ne se distinguent des impressions locales, que par le piquage, qui est 12 au lieu de 13 :

2 centimes, noir.

10 — lilas.

25 — bleu.

Quant aux cartes, elles se reconnaissent par la couleur du carton qui, au lieu d'être blanc, est chamois pâle aujourd'hui :

5 centimes, lilas sur chamois pâle.

10 — bistre jaune —

Cette dernière est la carte « Union postale universelle » et contient fautivement, le mot *adresse* écrit avec un *c* final, à l'avis de l'angle gauche inférieur.

DANEMARK.

M. Treichel nous adresse deux timbres de chemin de fer de compagnies différentes, savoir : 1^{er} *Ostsjællandske Jernbane*, type du Lolland-Falster.

Imprimé en couleur sur blanc, sans dentelure.

20 öre, vert-jaune pâle.

2^e *Vemb-Lemvig Jernbane*.

Tour surmontée d'une croix placée au bord de l'eau ; de chaque côté une étoile ; le tout renfermé dans un double cercle portant : *for pakker indtil 10 punds vægt* ; au-dessus, sur un cartouche : *Vemb-Lemvig* et en dessous, aussi sur un

cartouche : *Jernbane* : entre le cadre et le cercle, aux angles, le chiffre 20.

20 öre, carmin.

Un autre chemin de fer, établi récemment (Hillerød à Klampenbourg), a émis également des timbres pour l'affranchissement des paquets. Au centre d'un rectangle en hauteur, formé de gros traits, est le monogramme *G. D. S.*, dont la première lettre rappelle le nom de la Compagnie : *Græsted* : au-dessus, la valeur en toutes lettres et dans les angles inférieurs un chiffre; le papier est blanc, avec losanges gris; piquage 43 :

1	öre, (?)
2	— brun.
5	— vert.
20	— carmin.
50	— jaune.
1	krona, violet-foncé.
5	— ?
10	— ?

Les deux plus petites valeurs sont supprimées; M. Meyer, qui nous donne ces renseignements, n'a pu nous donner la couleur des deux plus fortes valeurs et de la plus petite.

Le *Sydffjenski Jernbane* a émis son timbre 5 öre rouge, piqué 11 1/2 :

5 öre, rouge.

Il nous arrive au dernier moment, une nouvelle que nous devons encore à M. Meyer. Il s'agit de l'établissement d'une poste locale à Copenhague. Voici une lettre qui en autorise l'établissement :

Ministère de l'intérieur. Copenhague, 17 juin 1878.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 28 du mois dernier, on vous informe par la présente, que l'administration des postes et télégraphes permet :

1° Que vous établissiez en différents endroits à Copenhague et dans ses faubourgs, des boîtes à télégrammes, pour que le public puisse y mettre les dépêches télégraphiques destinées « au Télégraphe de ville et de famille » (?) (le télégraphe urbain), que vous allez établir et exploiter;

2° Que, dans le même but, vous émettiez des timbres pour l'affranchissement des susdits télégrammes, sous la condition toutefois, que lesdites boîtes et lesdits timbres aient un extérieur qui ne ressemble nullement à celui des boîtes et des timbres de l'administration des postes.

L'administration des postes et télégraphes vous permet ensuite de recevoir et de distribuer à Copenhague

et dans ses faubourgs, des lettres et des petits paquets en destination de la ville et de sa banlieue.

Signé SKEEL.

Contresigné ARLAND.

A MM. S. Lauritzen, ingénieur du télégraphe et Thaulow, employé de l'administration des télégraphes.

Les timbres dont il est ici question seront au nombre de sept, savoir :

1^{er} type ; 2, 3, 4, 7, 10 öre.

2^e — 25 et 50 —

HELIGOLAND.

De nouvelles mystifications viennent d'être mises en circulation par un marchand de Hambourg. Ce sont des cartes postales à 5 pfennig avec double timbre :

1^o A chaque angle supérieur.

2^o Deux timbres l'un sous l'autre à l'angle droit supérieur.

Pendant qu'on y était, on aurait pu tout aussi bien placer des timbres aux quatre angles de la carte et faire ainsi de nouvelles variétés, que les journaux allemands se seraient empressés de signaler, comme le fait aujourd'hui le *Welt-Post* pour les deux carottes que nous dénonçons.

QUEENSLAND.

M. de Ferrari nous écrit que le timbre *Ship letter*, dont nous avons parlé le mois dernier est bien, comme nous l'avions supposé, une oblitération et non une surcharge; que ce timbre enfin n'est pas *non dentelé* et que, s'il y a absence de dentelure, c'est parce qu'elle a été enlevée.

La nouvelle a été recueillie dans le journal allemand de M. Fouré...

TERRE-NEUVE.



Ce ne sont pas seulement les 1 et 3 cents qui ont été refaits, mais toute la série. Voici le fac-simile des trois plus petites valeurs. Il est probable que cette colonie aura obtenu des avantages auprès de la Compagnie rivale de New-York, établie au

Canada. Nous ne comprendrions pas autrement l'idée de faire regraver les mêmes modèles :

- 1 cent, brun, piqué 12 1/2.
- 2 — vert, —
- 3 — bleu, —

TASMANIE.

Reconnaissant sans doute toute son impuissance à imprimer convenablement ses timbres, cette colonie dû s'adresser, selon nous, aux graveurs et imprimeurs, MM. De La Rue et C^{ie} de Londres, pour en obtenir des tirages soignés. C'est ainsi que nous recevons certaines valeurs, savoir :

- 1 penny, carmin, piqué 14.
- 2 — vert-vif, —
- 8 — chocolat pâle, —

Le papier est glacé ; l'impression rappelle tout à fait les tirages de Londres.

En même temps que ces timbres, nous recevons des impressions locales de teintes différentes :

- 4 pence, ocre jaune, piqué 12.
- 6 — violet vif, —
- 1 shilling, brique pâle, —

CÔTE D'OR.

Nous avons omis de signaler le mois dernier une nouvelle valeur 2 pence, conforme au 1/2 penny :

- 2 pence, vert-bleu.

ROUMÉLIE ORIENTALE.

Un de nos correspondants nous avise qu'il vient de voir une carte postale provisoire, arrivée à la poste turque, qui a l'impression noire sur carton blanc. Cette émission sera suivie bientôt de cartes définitives, lorsque ce pays entrera dans l'Union postale. Notre correspondant omet de nous donner la description de cette carte provisoire.

M. Burnett a eu l'obligeance de nous communiquer la carte dont nous venons de parler. Elle ressemble à la carte russe comme disposition. Le cadre est composé de deux filets à coins arrondis et portant des inscriptions en haut, en bas et de chaque côté ; dans la partie supérieure, au milieu, une inscription en bulgare, voulant dire sans doute : *carte postale* ; à gauche, deux cors de poste disposés comme sur les cartes russes, avec trois lignes d'inscription au-dessus ; à droite, un timbre bleu appliqué après coup (que nous reproduirons le mois prochain), comme aussi le mot *franco* appliqué en bleu au-dessus de *carte postale* ; en bas, quatre lignes d'avis.

Le revers a le cadre composé d'un double filet avec inscription en haut et en bas.

Imprimé typographiquement en noir sur carton blanc ; timbre bleu :

40 paras, bleu et noir, 422 sur 87 mm.

VENEZUELA.

On nous signale un Bolivar vert (sans doute 100 centavos) au type reproduit le mois dernier :

1 Bolivar, vert.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

M. G. Fouré nous fait remarquer avec raison que les timbres actuels, au lieu d'avoir le piquage 14 comme autrefois, ont le piquage 15. Nous avons vu :

- 3 pfennig, vert.
- 5 — violet.
- 40 — carmin.
- 20 — outremer.

Avec ce piquage et l'orthographe *pfennig* sans *e* final, ont paru au commencement de mars :

Timbre-poste : 10 pfennig, carmin.

Bande : 4 pfennig, vert.

SUÈDE.

Une singulière erreur existe parmi les timbres 20 öre actuels. Nous avons rencontré cette valeur avec l'inscription : *Tretio öre*, ce qui veut dire : *trente öre*.

Bande : 20 öre, vermillon-vif.

ISLANDE.

Le *Welt Post* annonce une carte avec réponse 5 + 5 aur, semblable à la carte ordinaire :

5 + 5 aur, bleu.

HONG-KONG.

Les cartes provisoires ne sont plus. On nous annonce de cette colonie qu'il vient d'être émis des cartes définitives, reçues de Londres au commencement de février dernier.

VICTORIA.

M. P. Fabri dit posséder le 8 pence de février 1877, avec le filagramme 10, au lieu de V et couronne. Il est surchargé ; *specimen* :

8 pence, brun sur rose.

ACORES ET MADÈRE



Voici le dessin du nouveau timbre 25 reis, émis dans ces deux îles.

A propos des timbres de Madère nous avons élevé des doutes sur la suppression de la surcharge. M. Evans nous écrit à ce sujet, pour nous informer que lors de son passage à Madère, en août dernier, les timbres étaient bien vendus par la poste, sans aucune surcharge, laquelle a reparu depuis.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons reçu de MM. Stanley Gibbons et Cie, une feuille portant 8 timbres 1/2 p. brun, destinés à l'affranchissement des imprimés. Partagée en deux, dans la hauteur, il y a quatre timbres dos à dos sur chaque partie, donnant ainsi des bandes de 18 1/2 sur 25 1/2 centimètres, avec le timbre à droite :

1/2 penny, brun.

Il n'y a aucune inscription d'avis sur ces bandes; peut-être les obtient-on en les commandant à Somerset House, comme les enveloppes de valeurs supérieures à 1 penny.

CHILI.

Le *Guia Coleccionista*, de Valparaiso, dit qu'il n'existe pas d'impression locale, comme nous l'avions supposé d'après les derniers tirages défectueux d'enveloppes; que tous les timbres sont imprimés à Londres. Dont acte.

RUSSIE.



Maloarchangelsk (Orel). S'il faut en croire les renseignements obtenus par M. Lubkert, les timbres de la poste rurale de Maloarchangelsk auraient été en usage en 1865. Le premier type paru serait celui, ci-contre, qui ressemble pas mal au timbre bleu actuel, mais dans une dimension moindre.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kop., noir.

Irbil (Perm). Depuis le 1^{er} janvier dernier, les timbres ont été changés et de nouvelles valeurs ont été créées.



Chaque rangée horizontale porte dix timbres formant autant de variétés, composés de clichés typographiques et représentés par deux types distincts. Du premier type il y en a six; du second il y en a par conséquent quatre. Les variétés diffèrent par la position du dessin central, de l'étoile et des inscriptions, et par les caractères variés qui ont été employés.

Ces deux types sont les mêmes pour les trois valeurs, mais comme il a fallu apporter quelque changement pour y introduire d'autres chiffres et d'autres inscriptions pour les diverses valeurs, ce changement a apporté quelques modifications au dessin primitif, de sorte que beaucoup de variétés ne sont pas les mêmes pour les trois valeurs, par suite du dérangement des clichés. Ainsi le 8^e timbre a le dessin central penché à gauche, au 2 kop., tandis que les 4 et 8 kop. ont ce dessin penché dans le sens opposé.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur :

1^{er} et 2^e types : 2 kop., rose vif.

— 4 — vert foncé.

— 8 — jaune foncé.



Zolotonosha (Poltava). Encore une poste rurale dont les timbres n'étaient pas connus.

Le seul que nous remet M. Lubbeck a pour inscription: *Polchtowaya Marka Zoloton (oschkago) Ziemstwa, Ziena* (2 kopeks), c'est-à-dire : Timbre-poste du district

de Zolotonoscha, valeur 2 kop.

Imprimé en couleur sur blanc :

2 kop., noir et vert.

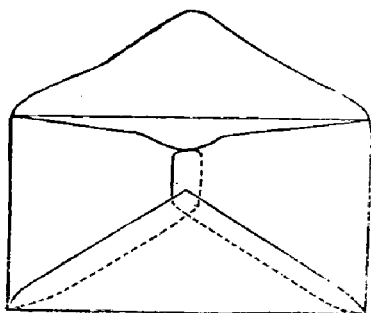
Les enveloppes timbrées des Etats-Unis.

(Suite. — Voir numéro 202)

Depuis que nous avons fait paraître cet article, les enveloppes de 1874-79 ont cessé d'exister, leur remplacement s'étant fait par deux séries nouvelles datant de la fin de 1877 ou commencement de 1878, et du 1^{er} octobre 1878 respectivement. Les coins restent ce qu'ils étaient; il n'y a que la forme des enveloppes et le filigrane qui sont changés.

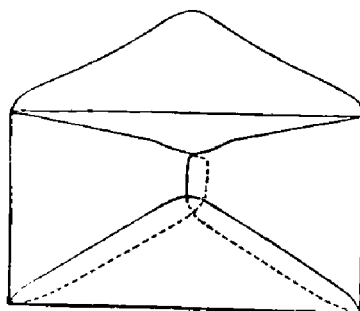
Nous consacrons plus loin deux chapitres à ces deux séries, bien que celle de 1877-78 fût fabriquée sous le même contrat que celle de 1874-77. L'autre série appartient à un nouveau contrat qui date du 1^{er} octobre 1879.

N° 1.



Note.

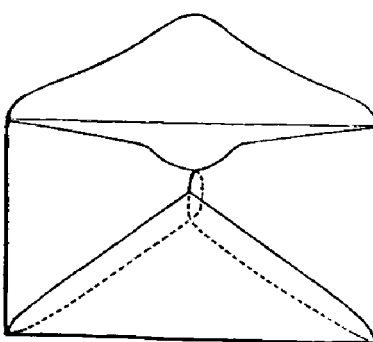
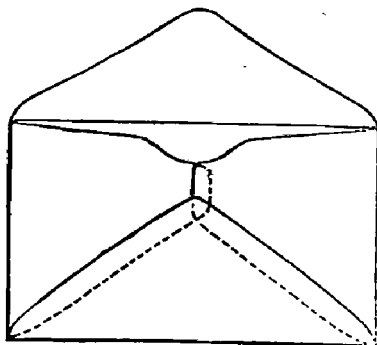
N° 2.



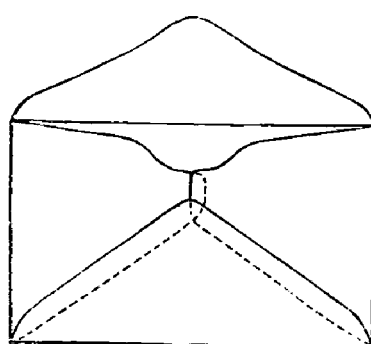
N° 1.

Full Letter.

N° 2.



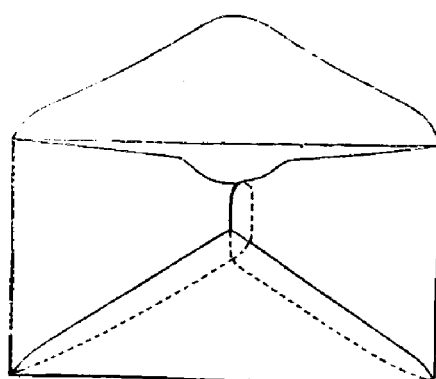
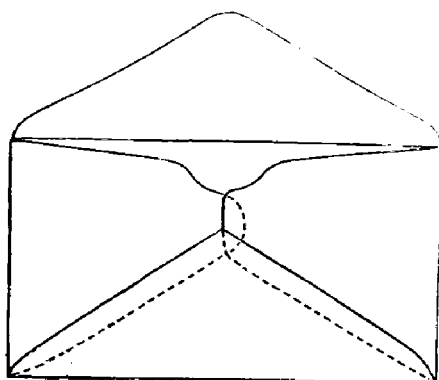
N° 3.



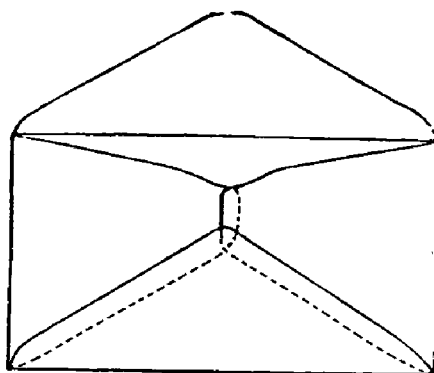
N° 1.

Extra Letter.

N° 2.



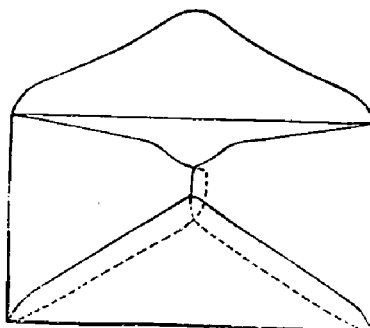
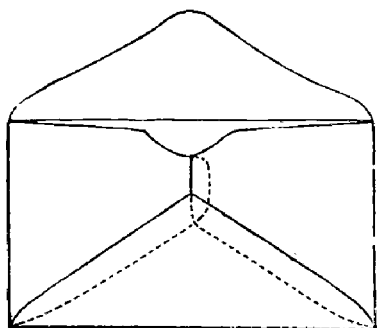
Extra Letter. N° 3.



N° 1.

Ordinary Letter.

N° 2.

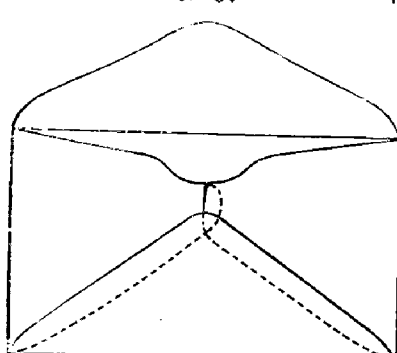
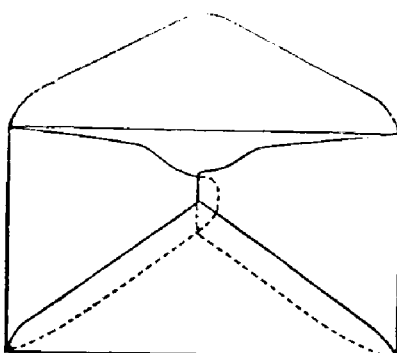
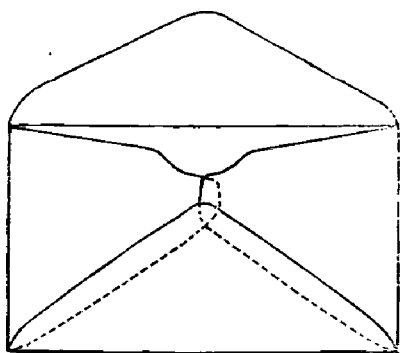


Commercial.

N° 1.

N° 2.

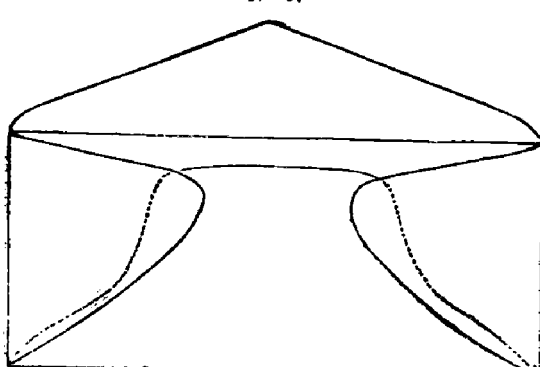
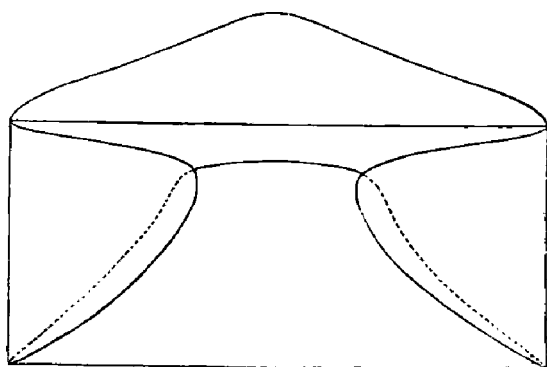
N° 3.



Official.

Official et Extra official.

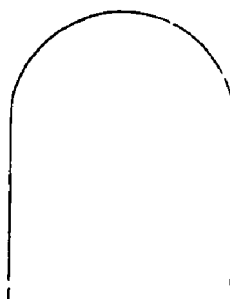
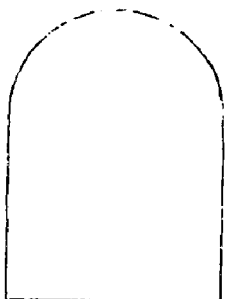
N° 1.



N° 1.

Wrapper (Bande).

N° 2.



NOTA.—Il existe, entre les enveloppes *Full Letter* nos 1 et 2 et *Extra Letter* n° 2, une différence qui n'est pas appréciable ici. Le modèle n° 1 a l'extrémité de la patte de fermeture un peu effilée.

Coin A.



Coin B.



Coin A.



Coin B.



Coin C.



Coin A.



Coin B.



Coin A.



Coin A.



Coin A.



Coin A.



Nous indiquerons désormais les modèles par un numéro d'ordre, avec la désignation officielle, au lieu de leur donner une lettre comme précédemment.

CHAPITRE VII.

Emission dite de 1874.

(Contrat de la Plimpton Manufacturing Comp., Hartford.)

Il y a neuf formes différentes parmi les enveloppes de cette émission, dans les dimensions suivantes :

Note	(modèle n° 1)	73 × 135 mm
Ordinary letter	— 1	78 × 138 —
Full	— 1	80 × 140 —
— —	— 2	83 × 140 —
Commercial	— 1	86 × 140 —
Extra letter	— 1	89 × 160 —
— —	— 2	89 × 160 —
Official	— 1	100 × 225 —
Extra official	— 1	109 × 258 —
Bande pour imprimés	— 1	153 × 240 —

Les modèles *Full Letter* n° 2 et *Extra Letter*, n° 2 succédèrent aux modèles, mêmes formats, n° 1.

Les enveloppes *Commercial* furent introduites le 1^{er} juillet 1875.

VALEURS.

1 cent, bleu.
2 — brun.
2 — vermillon.
3 — vert.
5 — bleu.
6 — carmin.
7 — vermillon.
10 — chocolat.
12 — pourpre.
15 — orange.
24 — mauve.
30 — noir.
90 — carmin.

Les profils de ces enveloppes sont les mêmes que ceux de l'émission 1870 de Reay ; le 5 cents représente le général Zachary Taylor.

Les 1 cent, 2 cents (brun) et 3 cents furent émis en octobre 1874 ; les 6 et 10 cents suivirent de près : quant aux 7, 12, 15, 24, 30 et 90 cents, ils virent le jour pendant l'hiver de 1875, à des dates qu'il est impossible de préciser.

Les 7, 12 et 24 cents furent supprimés le 1^{er} juillet 1875 ; la couleur du 2 c. fut changée à la même date, de brun en vermillon, et un 5 cents, bleu, émis en même temps.

Il nous faut signaler, malgré ce que nous avons dit de ne pas nous occuper de nuances, la modi-

fication de couleur du 1 cent qui devint bleu-pâle, au lieu de bleu-foncé, en 1876. Nous avons lieu de croire que ce changement n'était pas tout à fait l'effet du hasard de la part des fabricants.

Les premiers efforts de la Compagnie Plimpton pour confectionner les coins nécessaires à l'impression des enveloppes, furent assez malheureux, pour ce qui concerne les 1, 2, 3 et 10 cents. Aussi le gouvernement ne les accepta-t-il qu'à titre provisoire.

On peut rencontrer des variétés innombrables de ces coins pour les 1 et 3 cents : et en outre, on rencontre deux variétés du coin B. de 2 c. ; ces différences sont cependant bien minimes et presque impossibles à décrire : elles doivent provenir des efforts que l'on a faits pour améliorer les coins détériorés par l'usage.

Les nouveaux coins des 1, 3 et 10 cents, mieux réussis, furent acceptés par le gouvernement ; le 2 cents, gravé dans des conditions peu satisfaisantes, fut refusé, mais fut mis provisoirement en circulation, en attendant qu'un troisième coin pût être soumis. Quant aux autres valeurs 5, 6, 7, 12, 15, 24, 30, 90 cents, on n'en prépara qu'un seul coin.

Voici maintenant à quoi l'on peut reconnaître les types de la Compagnie Plimpton de ceux de Reay.

1 CENT. Coin A. L'effigie semble appartenir à un homme plus jeune, la tête est plus longue ; les cheveux tombent très-bas et laissent à peine voir l'oreille ; le buste touche presque l'ovale à droite et se termine plus en pointe.

Coin B. Le nez de l'effigie est rond, les cheveux tombent en trois mèches jusqu'à l'extrémité du buste qui est échancré et presque droit derrière ; les inscriptions ont les lettres plus grasses.

2 CENTS. Coin A. Ne donne qu'imparfaitement les détails de l'effigie ; le cadre a le guillochage plus large ; le *p* et l'*o* de *Postage*, sont : le premier plus fermé et le second plus ouvert ; *U. S.* est plus distancé de *Postage* et se rapproche davantage du petit cercle contenant la valeur ; ces cercles sont plus grands, les chiffres moins larges et plus allongés.

Coin B. A le guillochage semblable au coin A. ; les inscriptions sont semblables au type Reay ; les chiffres sont plus grands et renfermés dans des ovales ; l'effigie a le cou moins élevé, le buste échancré à droite.

Coin C. Se rapproche du coin B par les petits ovales, mais les chiffres sont moins grands et plus gros ; les caractères d'inscriptions sont éga-

lement plus gros. L'ovale mesure $1/2$ mm de moins.

3 CENTS. Coin A. L'effigie ne rappelle nullement celle du type Reay. La tête est plus forte, les cheveux sont lisses, le buste plus étroit. Le cadre a le guillochage plus serré et les chiffres plus grands; ils sont renfermés dans un ovale au lieu d'être dans un cercle.

Coin B. L'effigie remplit presque complètement l'ovale intérieur; le buste est plus large; les inscriptions sont en gros caractères et les chiffres latéraux plus ramassés.

5 CENTS. Il n'existe qu'un seul coin, mais on peut rencontrer deux variétés de chiffres: l'une a les 5 courts et gras; l'autre a ces chiffres maigres et longs.

6 CENTS. Coin A. La tête est de plus grande dimension, le nez est plus long, les cheveux descendent plus bas que l'oreille, le cou est plus court et le buste plus fort; le chiffre 6 de gauche est penché; le timbre mesure 1 mm de plus dans la hauteur et la largeur.

7 CENTS. Coin A. Les cheveux de l'effigie sont plus bouclés; l'oreille moins visible, le buste moins échanuré; les lettres énonçant la valeur sont en caractères plus gros; la partie inférieure des chiffres est plus recourbée.

10 CENTS. Coin A. La tête est plus forte et remplit tout l'ovale intérieur; les chiffres et ovales sont plus grands qu'au type Reay; le timbre mesure en hauteur et en largeur 1 mm de plus, soit 30 et 28 mm.

Coin B. Ressemble au type Reay dont il a les dimensions; le buste est plus échanuré, les cheveux plus bouclés, l'oreille moins grande; au lieu de tomber sur le cou, les cheveux sont relevés du bas, enfin les chiffres sont un tant soit peu plus grands.

12 CENTS. Coin A. L'effigie a l'oreille complètement dégagée, les cheveux plus détaillés, le buste plus allongé; le type 1 mm en moins; *twelve cents* ont les lettres plus grandes; le 1 de 12 est plus grand que le 2.

15 CENTS. Coin A. Le nez de l'effigie est plus fort, les cheveux moins bouclés; il y a *absence de favoris*, le cou est moins élevé, le buste plus fort; la tête des chiffres 5 est plus fortement marquée.

24 CENTS. Coin A. Le nez de l'effigie est moins long, les cheveux plus lisses et mieux indiqués; l'énonciation de la valeur est en caractères plus grands et le burelage plus serré.

30 CENTS. Coin A. Ressemble beaucoup au type Reay. Il a cependant 1 mm en moins en largeur.

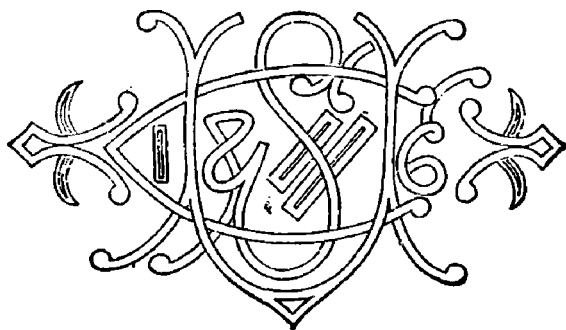
Thirty cents est d'un caractère moins grand et les chiffres 30 plus droits.

90 CENTS. Coin A. L'effigie est plus forte, les cheveux plus détaillés; le cou ne se termine pas en s'éfilant. Les écus contenant la valeur ont 1 mm environ de plus en largeur.

FILIGRANE.

Le filigrane est le même que celui des enveloppes de Reay (voir n° 202, page 88, pour le dessin.)

Pendant l'année 1876, durant l'exposition du centenaire, il fut fait en commémoration de l'événement, une émission spéciale d'enveloppes dont nous parlerons plus loin, et l'on adopta un filigrane nouveau au fac-simile:



Après la clôture de l'exposition, il restait entre les mains de la Compagnie Plimpton une quantité assez importante de papier à ce filigrane que l'on employa depuis, jusqu'à son épuisement, pour les enveloppes de l'émission générale (1874-77.)

PAPIER.

Il existe trois qualités de papier comme pour l'émission de Reay. Antérieurement au 1^{er} juillet 1875, on employa les couleurs suivantes:

Blanc, 1 ^{re} qualité.	
Paille, 1 ^{re} , 2 ^e et 3 ^e qualités.	
Saumon, 2 ^e	—
Manille, une	— pour les bandes.

A partir du 1^{er} juillet 1875 la couleur paille, 2^e et 3^e qualités, fut supprimée et la bleue lui fut substituée en 3^e qualité.

Vers la même époque, la Compagnie Plimpton ayant introduit, sans le consentement du gouvernement, un papier de couleur chocolat 2^e qualité, avec l'intention de la substituer à la couleur saumon, reçut défense d'employer ce nouveau papier, aussitôt que le gouvernement en eut connaissance, de sorte que cette couleur n'eut qu'une courte durée, le saumon ayant continué à rester en usage jusqu'à l'expiration du contrat en 1878.

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1874/78.

Filigrane U. S. P. O. D. En monogramme.

FORME ET DIMENSIONS	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Note Modèle n° 1. 73 × 135 mm Gomme carrée.	3 c.(1)	A	vert	blanc.	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille.	2 ^e
	3c.(1/2)	B	—	blanc.	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille.	2 ^e
Ordinary Letter. Modèle n° 1. 78 × 138 mm Gomme carrée.	1 c.(1)	A	bleu	blanc.	1 ^{re}
	1 c.(1)	—	—	paille.	—
	1 c.(2)	B	bl. foncé	blanc.	—
	1 c.(2)	—	— pâle	—	—
	1 c.(2)	—	— foncé	paille.	—
	1 c.(2)	—	— pâle	—	—
	2 c.(1)	A	brun	blanc.	—
	2 c.(1)	—	—	paille.	—
	2 c.(1)	B	—	blanc.	—
	2 c.(1)	—	—	paille.	—
	2 c.(3)	C	—	blanc.	—
	2 c.(3)	—	—	paille.	—
	2 c.(8)	—	vermillon	blanc.	—
	2 c.(8)	—	—	paille.	—
	3 c.(1)	A	vert	blanc.	—
	3 c.(1)	—	—	paille.	—
	3 c.(1)	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.(1)	—	—	paille.	3 ^e
	3 c.(2)	B	—	blanc.	1 ^{re}
	3 c.(2)	—	—	paille.	—
	3 c.(2)	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.(8)	—	—	bleu.	3 ^e
Ordinary letter. Modèle n° 1. 78 × 138 mm Gomme ronde.	1 c.	B	bl. pâle	blanc.	1 ^{re}
	1 c.	—	—	paille.	—
	2 c.	C	vermillon	blanc.	—
	2 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	B	vert	blanc.	—
	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.(12)	—	—	bleu (?).	3 ^e

(1) Émises entre octobre 1874, et mars 1875, supprimées aussitôt après la confection des nouveaux coins.

(1 1/2) Émises entre octobre 1874 et mars 1875; elles restèrent en usage jusqu'en 1877-78.

(2) Émises entre octobre 1874 et mars 1875, et remplacées par les enveloppes correspondantes, avec gomme ronde (sauf les officiales et extra officiales) lesquelles res-

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1874/78.

Filigrane U. S. P. O. D. En monogramme.

FORME ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Full Letter. Modèle n° 1. 83 × 140 mm. Gomme carrée.	3 c.(1)	A	vert	blanc.	1 ^{re}
	3 c.(1)	—	—	paille.	—
	3 c.(1)	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.	—	—	paille.	3 ^e
	3 c.(4)	B	—	blanc.	1 ^{re}
	3 c.(4)	—	—	paille.	—
	3 c.(4)	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.	—	—	paille.	3 ^e
	6 c.(4)	—	carmin	blanc.	1 ^{re}
	6 c.(4)	—	—	paille.	—
	6 c.(4)	—	—	saumon.	2 ^e
	6 c.	—	—	paille.	3 ^e
	7 c.(11)	—	vermillon	—	1 ^{re}
	10 c.(1)	A	chocolat	blanc.	—
	10 c.(4)	—	—	paille.	—
La même, sans gomme à la patte de fermeture	1 c.(14)	A	bl. foncé	orange.	—
	1 c.(14)	B	—	—	—
	3 c.(1)	A	vert	blanc.	1 ^{re}
	3 c.(1)	—	—	paille (?).	—
	3 c.(1)	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.(1)	—	—	paille.	3 ^e
	3 c.(5)	B	—	blanc.	1 ^{re}
	3 c.(5)	—	—	paille ?.	— 1 ^{re}
	3 c.(5)	—	—	saumon.	2 ^e 1 ^{re}
	3 c.(12)	—	—	paille (?).	3 ^e
Full Letter. Modèle n° 2. 83 × 140 mm Gomme carrée.	3 c.	—	—	—	—
	5 c.(8)	1 ^{re}	bleu	blanc.	1 ^{re}
	5 c.(8)	1 ^{re}	—	paille.	—
	5 c.(8)	1 ^{re}	—	bleu	3 ^e
	6 c.(5)	—	carmin	blanc.	1 ^{re}
	6 c.(5)	—	—	paille.	—
	6 c.(5)	—	—	saumon.	2 ^e
	6 c.	—	—	paille.	3 ^e
	7 c.(5)	—	vermillon	—	—
	10 c.(1)	A	chocolat	blanc.	1 ^{re}
	10 c.(1)	—	—	paille.	—
	10 c.(5)	B	—	blanc.	—
	10 c.(5)	—	—	paille.	—

tèrent en usage jusqu'en 1877-78. Les enveloppes 1 c. bleu pâle succédèrent au bleu foncé.

(3) Émises entre octobre 1874 et mars 1875; supprimées le 1^{er} juillet 1875.

GOMME.

On la trouve appliquée de deux façons, selon les illustrations ci-bas.



(Gomme carrée).



(Gomme ronde).

On employait d'abord la gomme carrée ; la gomme ronde date d'une époque qu'on ne peut préciser, entre les 1^{er} août 1873 et 1^{er} mai 1876.

(A continuer.)

CH. A. COSTER.

(1) Émises entre octobre 1874 et mars 1875 ; remplacées par le modèle N° 2.

(5) Succédèrent aux susdites et remplacées à leur tour par les enveloppes correspondantes avec gomme ronde, dont l'usage se continua jusqu'à 1877-78, sauf le 7 et le 10 c. qui furent supprimées le 1^{er} juillet 1875.

(6) Émises entre octobre 1874 et mars 1875 ; remplacées par le modèle N° 2.

(7) Succédèrent aux susdites ; et remplacées à leur tour par les enveloppes correspondantes avec gomme ronde, lesquelles restèrent en usage jusqu'en 1877-78.

(8) Émises le 1^{er} juillet 1875 ; et remplacées à leur tour par les enveloppes correspondantes avec gomme ronde (sauf les *Officials* et *Extra Officials*) dont l'usage se continua jusqu'en 1877-78.

(9) Émises le 1^{er} juillet 1875, dans le but de remplacer le papier saumon ; supprimées après une très-courte durée.

(10) Voici une liste des variétés du 5 c. :

Full letter, blanc, 1^{re} variété.

» paille, » »

» bleu, » »

Commercial, blanc, 1^{re} et 2^e variétés.

» paille, » » »

» bleu, » » (?) »

Official, saumon, » variété.

(11) Le 7 c. sur papier de la 1^{re} qualité fut émis vers la fin de 1874, ou au commencement de 1875, par suite d'un malentendu de la part des fabricants, qui devaient employer le papier de 3^e qualité. On le supprima après un laps de temps fort court.

(12) Il est à croire que ces enveloppes existent, mais on n'en connaît pas d'exemplaire.

(13) Comme nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, le coin A du 2 c. fut supprimé en 1874. On le ressuscita pourtant, en 1877 ; mais on n'employa alors, n'après ce qu'il paraît, que le 2 c. *Commercial* et la bande pour imprimés. Les impressions de 1874 sont brunes ; celles de 1877 sont vermillon, par suite du changement de la couleur du 2 c., survenu le 1^{er} juillet 1875.

(14) Voici l'ordre dans lequel les enveloppes 1 c. *Full letter* furent émises :

Modèle 1. Coin A, bleu-foncé, octobre 1874.

» 1. » B, » } fin de 1874 ou commencement de 1875.

» 2. » B, » 1875.

» 2. » B, » pâle, 1876.

» 2. » A, » » août 1877.

et puis de nouveau } » B, » » novembre 1877.

La vie éphémère du coin A en 1877 (après avoir été abandonné en 1874) est attribuée aux demandes extraordinaires qui existaient pour le 1 c. sans gomme en *Full letter* et *Extra letter*. Le coin B pouvait à peine satisfaire aux demandes pour *Extra letter* ; on fut donc obligé d'employer le coin A pour *Full letter*. Lorsqu'on put satisfaire aux demandes, on abandonna de nouveau le coin A.

Nous avons omis de nos tableaux.

(15) *Full letter*, 2 c. A, brun sur orange.

» » 2 c. C, » » »

Extra » 2 c. A, » » »

» » 2 c. C, » » »

On a souvent, très-souvent même, discuté le caractère officiel de ces enveloppes. On ne peut nier cependant que ces enveloppes furent distribuées à plusieurs bureaux vers la fin de l'année 1876, mais nous croyons qu'on les prépara originairement pour la collection de timbres-poste etc., que le gouvernement des États-Unis exposa en 1876. C'est pourquoi on trouvera ces quatre enveloppes comprises dans un tableau (qui paraîtra plus tard) d'enveloppes confectionnées pour la collection du gouvernement à l'exposition du centenaire.

Toutes les enveloppes 2 c. sur orange furent supprimées le 1^{er} juillet 1875.

(16) Émises entre octobre 1874 et mars 1875 ; elles restèrent en usage jusqu'en 1879. Les bandes 1 c. bleu pâle succédèrent au bleu foncé. Le 2 c. vermillon coin C. fut émis le 1^{er} juillet 1875, comme successeur du 2 c. brun même coin.

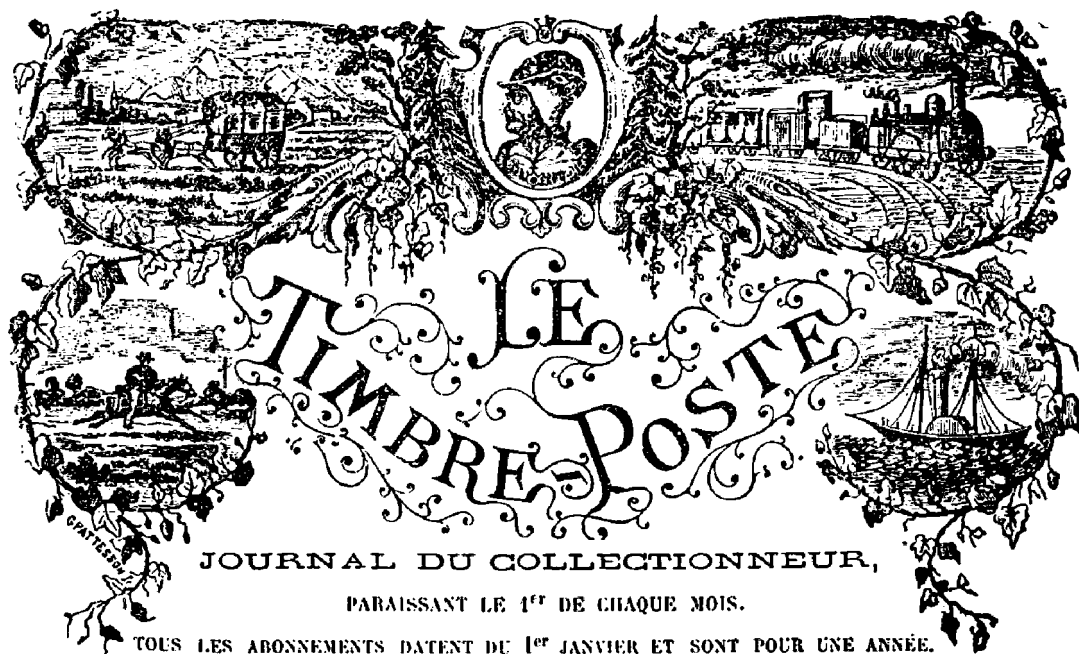
(17) Par suite de l'usure de la toile métallique sur laquelle on fait le papier, on peut rencontrer des enveloppes qui ne montrent guère de filigrane. Nous avons vu les suivantes qui n'en montrent pas du tout :

Full letter, modèle 2, 3 c., ambre.

» » » 2, 3 c., saumon.

Extra » » 2, 3 c., ambre.

En outre, nous avons vu le 3 c., *Full letter*, modèle 2, en paille avec le filigrane *U. S. Postal Service*. Ce filigrane fut adopté, en 1877, pour les enveloppes destinées spécialement au Département des Postes ; sa présence sur une enveloppe de la série destinée au public ne peut s'attribuer qu'à une erreur du fabricant.



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 fr.
Le N^o 209. 0-5)

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Hortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

RUSSIE



ЦѢНА 7 КОП.

Par suite de la réduction de la taxe de 8 à 7 kopecks, une quantité d'enveloppes 8 kopecks étant restées sans emploi, on a songé au moyen économique de les utiliser, en les surchargeant comme le représente notre modèle, d'une inscription en rouge, qui donne le prix nouveau de la taxe. Cette inscription signifie : *Цѣна 7 копейки* ou Prix 7 kopecks.

7 kop., gris et rouge. (2 formats.)

Cette surcharge se rencontre aussi sur les enveloppes 10 kopecks de 1875, format ordinaire, dont M. Lubkert a trouvé un exemplaire, avec la surcharge en plein, sur le timbre :

7 kopecks, brun et rouge.

Ananieff (Cherson). Le timbre lithographié dont nous avons parlé, n° 206, en le reproduisant, existe en deux variétés, se distinguant au premier coup d'œil par la présence ou l'absence d'une étoile à la partie supérieure du timbre. Les feuilles ne contiennent que deux timbres soit deux variétés.



Oustsytolsk (Wologda). Dans les premières années de l'existence de cette poste, en 1871, nous écrivait M. Lubkert, il fut mis en usage une enveloppe au spécimen ci-contre, impression couleur sur papier blanc grisâtre, format 18 sur 12 1/2 centimètres. Le timbre était placé à l'angle gauche supérieur : son inscription est celle des timbres-poste, dont la traduction a été donnée antérieurement :

3 kopecks, rouge.

L'emploi de ces enveloppes ayant été trouvé incommode, elles furent remplacées le 1^{er} février 1872 par une émission de timbres-poste.

Zolotonoscha (Poltava) Nouvelle valeur non encore décrite et semblable au 2 kop. reproduit le mois passé.

10 kopecks, rose vif, croix jaune.

Le 10 kopecks sert à la correspondance chargée ; le 2 kop. pour la correspondance simple.



Zemliansk (Woronège). Le timbre placard que nous avons fait connaître n° 199 n'existe plus. Son remplacement a eu lieu par un timbre d'un des in semblable, réduit à 27 au lieu de 37 mm.; on a ajouté la valeur en chiffre microscopique de chaque côté. Est-ce comme amélioration?

Imprimé en deux couleurs sur papier blanc :

5 kop., bleu et orange.

8 — —

Morschansk (Tambouff). Nos lecteurs ont dû être surpris comme nous, de voir surgir un timbre 5 kop. imprimé en quatre couleurs, dont une variété pour le bronze qui est parfois doré. Un avis de la poste, qui vient de nous être communiqué, nous fait connaître la raison de ces quatre timbres employés chacun pour l'une des quatre routes de la posteurale de Morschansk, ce sont :

Route I. De Tambow et Koslow.

Route II. De Schatzk.

Route III. De Kerensk et Spassk.

Route IV. De Tambow-Kirsanow.

Le document en question ne fait pas mention de l'endroit où chacun des timbres est en usage.



Novgorod (Novgorod). Nous voici en présence d'un dessin nouveau, refait d'après le modèle en vigueur depuis 1871. Il semblerait qu'à chaque tirage on éprouve le besoin de refaire le dessin. Il y a pro-

grès cette fois, car il n'y a pas de variété, mais par contre le type est fait d'une façon détestable ; l'écusson est plus petit que d'habitude et l'ovale plus étroit ; l'inscription supérieure se compose de dix lettres ; les points des angles sont aujourd'hui des boules blanches dont trois ont reçu deux traits verticaux.

Imprimé en noir sur papier couleur :

5 kopecks, lilas.

M. Lubkert nous apporte les nouvelles suivantes :

Tshern (Toula). Le timbre de 1875, 3 kop. bleu sur papier uni qui figure sur notre catalogue avec (?) a bien existé :

3 kop., bleu, sur blanc uni.



Louga (St Pétersbourg). Voici un timbre inconnu jusqu'ici et imprimé avec un timbre à main. L'inscription se

lit : *Loujskaya Oueyzdnyaya Ziemskaia Ouprava Wziskate 5 kop.*, c'est-à-dire : Administration rurale du district de Louga — à demander 5 kopecks.

Ce timbre est donc bien, comme dit M. Lubkert, un timbre-taxe.

5 kopecks, bleu.

Zienkow (Poltava). On en revient à ses premières amours.

Le type de janvier 1878, supprimé en mai 1879, reparait imprimé en rouge vermillon :

3 kop., rouge vermillon.

Ostrogojsk (Tver). Le timbre 1 kop. a son type refait, avec les inscriptions plus grandes :

1 kop., noir.



Bougourouslan (Samara). Nouveau type de timbre où la valeur, placée dans un ovale, est posée sur un manteau surmonté d'un cor de poste ; dans les angles un chiffre.

Imprimé en lithographie noir, sur papier couleur, percé en arc :

2 kop., rose vif.

Jeletz (Orel). Le 5 kop. violet sur blanc jaunâtre n'a pas encore été signalé, avec le pi-quage 12 :

5 kop., violet.

Kasimof (Riazan). Les timbres ne sont plus en usage.

Bobrow (Woronège) Ces deux postes ont été *Jassy* (Bessarabie) supprimées, fin 1879.



Tichvin (Novgorod). Ce timbre appartient à une des premières émissions. Le papier est blanc jaunâtre uni; il ne porte

point de valeur :

Sans valeur (5 kop.), bleu-verdâtre.

Kolonna (Moscou) Nouvelle gravure du timbre en usage. Le piédestal de la colonne est plus large; la croix placée au milieu de la partie inférieure de l'ovale, est formée de quatre boules; les chiffres et lettres sont plus gras et touchent presque l'ovale; enfin la dimension plus grande est de 22 sur 28 1/2 mm :

5 kop., vermillon, piqué 13.

5 — bleu vif — —



Ardatoff (*Nijni Novgorod*). Ce n'est pas sans doute dans le but d'améliorer ses timbres, que cette administration vient de nous gratifier d'un nouveau type où l'on a donné

cependant au cerf une attitude plus fière; les inscriptions des côtés de l'ovale sont coupées par une étoile; les festons du cadre sont placés intérieurement.

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

3 kopecks, indigo.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.



Le timbre 4 pence, 2^e type, a été imprimé en rose-violet, avec la surcharge noire : *Three pence*. Communication de MM. Stanley Gibbons et C^{ie}. 3 pence, rose-violet.

FRANCE.

De l'émission en cours, nous avons vu le 20 cent. bleu, piqué, qui n'a sans doute pas été émis, quoique annoncé, par suite de l'adoption de cette couleur pour le 15 centimes. On nous a fait voir également un *timbre-taxe* noir, à 20 centimes. Est-ce encore un timbre préparé, on serait tenté de le croire d'après le prix absurde qu'on en de-

mande. Cependant rien n'est prouvé que ce 20 centimes n'est pas destiné à être mis en usage.

L'Ami qui nous arrive à l'instant considère ces timbres comme essais.

La *Compagnie des transports parisiens* a émis un timbre de 25 centimes semblable aux trois autres, signalés n° 180, et imprimé en noir sur papier blanc :

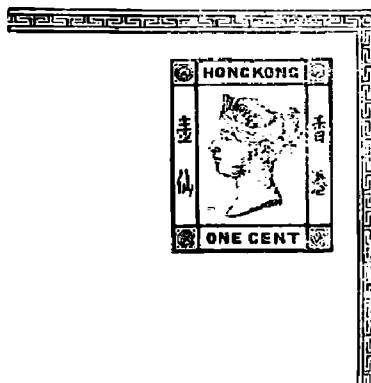
25 centimes, noir.

On nous annonce une carte pneumatique, pour Paris, avec réponse, valeur 50 + 50 centimes avec timbre rouge, mais on omet de nous dire la date d'émission :

50 + 50 centimes, rouge.

Nous reproduirons le type prochainement.

HONG-KONG.



Les cartes provisoires ont été remplacées par des cartes définitives, imprimées à Londres. Il y en a trois valeurs, au même type. Dans un cadre grec, au

milieu, partie supérieure : *Union postale universelle*, avec armes de la Grande-Bretagne en dessous, puis le mot *Hong-Kong*; à droite, le timbre ci-dessus; à gauche, l'inscription *Write nothing*, etc.

Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 cent, vert pâle.

3 — brun.

4 — gris ardoise.

HONGRIE.

Le timbre de 5 kreutzer a pris la teinte carmin vif; l'enveloppe même valeur, imprimée en rose pâle, a le papier azuré, depuis deux mois environ, avec une partie de l'inscription en oblique, lettres à double trait de 4 1/2 mm : *Kincstari Jovedék* (Taxes de l'Etat) en filagramme. La patte n'a pas d'ornement. Enfin la nouvelle bande timbrée a fait sa apparition en avril dernier, au type actuel. Le timbre est à droite, au tiers environ de la bande; un double filet de la couleur du timbre occupe le haut et le bas, sur une longueur d'en-

viron un tiers ; l'impression est en couleur sur papier blanc :

Timbre-poste : 5 kreuzer. carmin vif.
Enveloppe : 5 — rose sur azur.
Bande : 2 — lilas sur blanc.

Signalons d'après le *Philatelic Record* deux nouveaux timbres provisoires avec surcharges 5 ou 10 cents en noir :

5 cents, sur 18 cents, violet et noir.
 10 — — 12 — bleu et noir.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

Le document reproduit le mois dernier, parle de bandes 1 centavo mises en vente avec le 4 centavos. Il paraît que cette valeur avait été épuisée momentanément ; celle parue le 23 février a la nuance *vermillon* au lieu d'être carmin :

1 centavo, vermillon.

GRANDE BRETAGNE.



Par suite de conventions internationales, le prix des dépêches télégraphiques a été fixé à raison de 5 centimes le mot, à partir du 1^{er} avril dernier. C'est à cette date qu'a paru le timbre 1/2 penny, au facsimilé ci-contre, portant le numéro 5, chiffre qui annonce d'habitude le numéro de la planche, ce qui paraît fort énigmatique ici, l'émission de cette valeur étant toute nouvelle et ne pouvant par conséquent avoir donné antérieurement d'autres planches.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé, au filagramme trèfle, piqué 14 :

1/2 penny, orange.

DAVIERE.

Le *Philatelic Record* attire notre attention sur une variété de la carte 5 pfennig, violet, portant au centre de la partie supérieure les armoiries du pays, de deux façons différentes :

1^{re} Avec les armes dans un *écu* supporté par trois doubles traits, avec ornement et lion sur champ uni :

2^{re} Avec armes dans un *ovale* supporté par des ornements se terminant par une espèce de fleur de lys renversée et lion sur fond *pointillé* blanc.

QUEENSLAND.

Au nouveau type a paru vers le commencement de mars dernier :

6 pence, vert-jaune.

Et à l'ancien type, au filagramme Q et couronne. 2 shillings, bleu.

ROUMÉLIE.



Voici le timbre dont se trouvent frappées les cartes dont nous avons parlé le mois passé. Il nous en arrive où le mot *franco* n'a pas été appliqué, comme nous l'indiquons le mois dernier

La valeur de ces cartes est de 10 paras, mais elles se vendent 15 !

15 paras, bleu et noir.

COLONIES FRANÇAISES.

Le timbre de 25 centimes circule imprimé en *ocre* sur paille :

25 centimes, ocre sur paille.

HELGOLAND.

Ce ne sont pas seulement des cartes à double timbre que le marchand de Hambourg a mis en circulation, il y a d'autres cartotes sous forme de bandes imprimées avec timbres en or, argent etc.

CEYLAN.

C'est par erreur qu'on nous a fait dire le mois dernier que l'enveloppe était bleue, c'est rose sur blenté qu'il faut lire. Le *Bertiner B Z.* commet après nous la même erreur. Il y a des hasards malheureux pour les copistes qui aiment par trop de s'approprier le bien d'autrui.

MAURICE.



Il a été mis en usage au commencement de mars, une carte postale semblable à celle à 2 cents, mais ayant au dessus des armoiries :

Union Postale Universelle.

Mauritius (Maurice).

Le timbre placé à droite, angle supérieur, est au fac-similé ci-contre, type du 10 pence avec le changement des inscriptions en lettres blanches sur couleur.

Impression couleur sur carton chamois : 121 × 87mm.

6 cents, vert.

Le *Philatelic Record* a reçu, le 9 pence, avec la surcharge *half-penny* sur deux lignes, *renversée* : 1/2 penny, lilas et noir.

ALLEMAGNE (Empire)

Le *Bertiner B. Z.* ajoute deux valeurs à celle signalée par nous, comme ayant la lettre finale *e* de *pfennig*, supprimée :

20 pfennig, bleu.

50 — gris vert.

ROUMANIE.

De l'émission 1872, le *Philatelic Record* annonce avoir vu non dentelé, impression locale :
5 bani, bistre.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le même a vu le 1 sh. noir, avec la surcharge O. S. annonçant un usage officiel :
1 shilling, noir.



MM. Stanley et Co nous envoient une enveloppe *Registered*, disposition de celle employée en Angleterre et à Ceylan, mais avec inscription rouge et timbre sans relief, au fac-simile ci-contre :

4 pence, lie de vin.

TERRE-NEUVE.



MM. Stanley Gibbons et Co nous remettent en communication le timbre-poste à 5 cents, au fac-simile ci-contre, et une carte postale supprimant sans doute celle que nous connaissons. Nous en donnons ici le fac-simile :

Carte postale 2 cents., orange sur paille.

Timbre poste 5 — bleu.

Cette carte nous apprend qu'elle vient de la *British American Bank Note Co* de *Montreal*, ce que nous présentions dans notre numéro précédent, lorsque nous disions que c'était sans doute par suite d'avantages nouveaux que l'on regravait les anciens types.



SUISSE.

On nous envoie d'autres cartes officielles, que celles décrites n° 169 et 207.

Carte-correspondance, longueur 71^{mm} ; hauteur 4^{mm}.

Officiel (sans ponctuation), longueur 22 1/2 ; hauteur 3^{mm}.

Cette carte ne porte aucune faute d'orthographe, mais comme la 4^e variété, décrite n° 207, elle a le mot *stampet* avec un *a*.

Une autre variété a le mot :

Carte-correspondance (sans ponctuation) longueur 68^{mm} ; hauteur 4 3/4^{mm}.

Officielle (ponctué) longueur 17^{mm} ; hauteur 3^{mm}.

Comme particularité, on a banni tous les caractères gothiques.

Signalons un *mandat de poste officiel interne* ayant un coupon à gauche et imprimé en noir sur carton blanc.

PERSE.

Le *B. B. Z.*, parlant des émissions fantaisistes de ce pays « qui n'ont pas encore été décrites d'une manière approfondie » signale une carte de service imprimée sur carton rose et le mot *service* en lettres grasses de bas en haut vers la droite :

Carte de service, rose.

PHILIPPINES.

Le 200 mil. de peso, rose, a été rencontré annulé, nous apprend le *Philatelic Record*, preuve de sa mise en usage :

200 mil. de peso, rose.

SERVIE.

Le *Bertiner B. Z.* parle de la carte postale 10 paras bleu sur rose, qui serait devenue carte postale universelle par la surcharge noire : *Bojeha Posta*, sur une étendue de 37 sur 11^{mm}.

10 paras, bleu sur rose.

MALACCA.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il existe un 30 cents avec la surcharge 10 cents en noir. Il y a diverses variétés de chiffres ; le mot *cents* est en italique :

10 cents sur 30 cents, violet et noir.

ILES VIERGES.



Emission d'une carte postale, disposition des cartes de la Trinité, etc., avec timbre au spécimen ci-contre dont il y a aussi un timbre-poste, ayant toujours la fameuse orthographe 2 1/2 penny. A ce propos on nous rappelle que MM. De la Rue et Co de Londres ont édité jadis, lors de

l'excursion des gardes-civiques belges à Londres, une médaille portant pour inscription :

Vive la Belge !

Après cela, c'était peut-être la femme Belge qu'on acclamait dans la personne des gardes civiques, au lieu de la Belgique. C'est encore ces Messieurs qui ont gravé l'enveloppe Uruguay avec *centecimos* (C au lieu de S).

Carte postale : 4 1/2 penny, brun sur chamois.

Timbreposte : 2 1/2 — brun-rouge, piqué 14.

Les timbres russes imprimés à l'aniline.

On a publié il y a quelque temps une note, où l'auteur affirmait que les timbres russes n'étaient pas imprimés à l'aniline, ainsi qu'on le supposait généralement. Un de nos correspondants russes niait le fait, mais n'a pu jusqu'ici nous apporter d'autre preuve, que son affirmation. Nous avons donc fait prendre des renseignements à l'imprimerie des timbres à Saint-Petersbourg. Il en résulte que les timbres *ne sont pas imprimés à l'aniline*, mais bien avec des « couleurs naturelles ; » le papier employé est fait de chanvre et recouvert d'une substance composée principalement de craie « se délayant à l'eau et entraînant la couleur superposée » comme l'a fort bien démontré l'auteur de la note à laquelle nous faisons allusions en commençant ici.

Les cartes postales de Hong Kong.

Les premières cartes postales parurent en mai 1879. Elles étaient d'un usage provisoire et de deux valeurs, comme celles de la 2^e émission.

Emission de mai 1879.



Cadre formé d'un double filet, 119 sur 71 mm avec croix de saint André aux angles. En haut : *Union postale universelle* ; en dessous, les armoiries de la Grande-Bretagne et le mot *Hong-Kong* plus bas ; à gauche :

Write nothing but the

Address on this side.

A droite, un timbre 16 ou 18 cents collé dans un carré, après avoir reçu la surcharge : 3 ou 5 cents ; puis TO pour indiquer la place de l'adresse.

Impression typographique noire sur carton couleur.

3 cents, noir et jaune sur carton jaune paille, imp. noire.
5 — — et violet — — bleu —

Emission d'octobre 1879.

Même disposition que les cartes précédentes, mais avec cadre formé d'une tresse et réduit à 110 sur 72 mm.

Les cartes 5 cents ont dans l'angle inférieur gauche : *Via Brindisi and London*.

Imprimé en typographie couleur sur carton blanc épais :

3 cents, noir et jaune sur carton blanc, imp. rouge.

5 — — et violet — — — — bleu.

VARIÉTÉS.

3 cents, noir et jaune sur carton blanc jaunâtre, imp. rouge.

La carte 5 cents a été délivrée comme 3 cents, par l'application d'une deuxième surcharge THREE sur le chiffre 5 et trois traits de plume sur l'inscription de gauche inférieure.

3 cents, violet et noir sur carton blanc, imp. bleue.

Emission de février 1880.

Même disposition que les cartes des émissions précédentes. Cadre formé d'une grecque mesurant 113 sur 79 mm.

Le timbre n'est plus collé, mais imprimé en même temps et de la même couleur que les cartes ; le 4 cents a l'inscription de l'angle inférieur gauche du 5 cents, d'octobre 1879 (Voir le type page 39).

Imprimé en couleur sur carton chamois.

1 cent, vert pâle.

3 — brun

4 — gris-ardoise.

Les postes en Espagne.

(Suite et fin. — Voir n° 207.)

En 1874, le droit sur les lettres chargées fut réduit de 1 peseta 15 centimos à 50 centimos.

En 1858, on institua un service quotidien.

Le 15 septembre 1872, le port des lettres fut exprimé en centimos, au lieu de l'être en cuartillas et en milésimas de escudo.

L'usage des cartes postales fut introduit pour la première fois en Espagne en 1873. La même année, on établit un impôt dit de guerre, qui a subi diverses modifications et qui, d'après une décision royale récente, a disparu le 1^{er} mai 1879.

Cette histoire sommaire de la poste en Espagne montre qu'il y a eu un développement constant dans ce service depuis son origine jusqu'à nos jours.

Il nous reste, pour compléter ce travail, à examiner brièvement la législation actuelle des postes.

Elle est très-compiquée et très-difficile à établir, à cause du grand nombre de dispositions qu'elle comprend, car depuis 1856 jusqu'à présent il ne s'est pas passé une seule année où il n'y ait eu une modification nouvelle, d'où il est résulté, comme dans toute législation confuse, que certaines dispositions encore en vigueur sont contradictoires entre elles. Mais, comme nous n'avons d'autre intention que d'examiner en bloc les lois et règlements qui nous sont propres, nous pourrions en deux mots tracer une légère esquisse des dispositions qui régissent en Espagne le service des postes, afin de mettre nos lecteurs au courant des principes fondamentaux d'après lesquels il est organisé dans notre pays.

Les bases de la législation actuelle sont : 1^o le monopole, tel que l'a constitué l'ordonnance royale de Charles IV ; 2^o l'affranchissement préalable en timbres-poste ; 3^o la prohibition d'envoyer de l'argent dans les lettres, sous réserve de l'emploi d'un mode d'expédition spécial.

Il existe plusieurs tarifs pour le port des correspondances. Celui du 13 septembre 1872 établit un timbre de 5 centimos pour les lettres circulant dans l'intérieur de chaque centre de population, un de 10 pour les différents points de la péninsule et îles adjacentes ; un de 25 pour Cuba, Porto-Rico et les pays étrangers qui ont adhéré à la convention postale ; et un de 50 pour les Philippines. Ce tarif a été augmenté par décret du 2 octobre 1873, à raison de l'impôt de guerre, de la manière suivante : 5 centimos pour les lettres dans l'intérieur des villes, 15 pour les cartes postales et lettres ordinaires pour la péninsule et les lettres dirigées sur les colonies. Nous répétons que ce décret a cessé d'être en vigueur depuis mai dernier ; mais le prix de l'affranchissement ne varie pas, il reste le même que si l'impôt existait.

Il existe un second tarif pour les journaux et prospectus : ceux-ci sont taxés à 2 centimos pour l'Espagne et 10 pour l'étranger, les journaux à 1 centimo, pourvu qu'ils n'excèdent pas le poids de la Gazette officielle de Madrid ; lorsque les journaux sont affranchis au poids, par les entreprises de journalisme, ils payent 10 pesetas par 10 kilogrammes pour l'Espagne, 15 pour les Antilles, 20 pour les Philippines.

Le troisième tarif se rapporte aux livres et im-

primés. Il a été établi par un décret du 27 août 1873. Il varie suivant que les livres sont reliés ou non, et suivant qu'ils sont dirigés sur une localité de l'Espagne ou des colonies. Nous ne donnons pas de plus amples détails, il est compliqué et peu intéressant.

Enfin, pour l'affranchissement de la correspondance dirigée sur les pays qui n'ont pas adhéré à la convention postale internationale, l'Espagne a conclu des traités spéciaux desquels il résulte une si grande variété dans les prix d'affranchissement pour les lettres dirigées sur telle ou telle nation du globe, qu'il en résulte une réelle confusion. Aussi devrait-il y avoir une tendance générale de tous les gouvernements du monde à adhérer à la convention internationale, qui ferait disparaître des diversités et des complications très-préjudiciables à la bonne administration de la correspondance publique. **DIÉGO DE LA LLAVE.**

Le timbre cantonal 10 cent. de Genève.

Nous croyons devoir avertir nos lecteurs d'une contrefaçon des plus dangereuses, mise en circulation par M. A. Chambaz de Genève, d'après le dire de M. Kellerhals de Bâle. Celui-ci nous en remet plusieurs exemplaires oblitérés, adhérant à des fragments de papier sur lesquels on a apposé, pour preuve d'authenticité, le cachet rouge à date contrefait de la poste de Genève.

À la partie supérieure, *cent* a le *c* plus trapu à l'imitation ; la ponctuation du mot *Genève*, 2^e timbre, est trop éloignée ; le 5 à la tête relevée, au lieu d'être droite ; la banderole touche presque le bord du timbre et la deuxième ligne verticale qui doit être tronquée du bas, est de forme régulière à l'imitation, toujours 2^e timbre ; enfin la disposition du pointillage de l'écu est aussi toute différente.

A PROPOS

Des timbres de Rawul Pindjee.

MM. Stanley Gibbons et C^{ie} ont eu l'amabilité de nous faire tenir une lettre d'un de leurs correspondants, d'où nous extrayons les lignes suivantes, qui ne concordent nullement avec les renseignements que nous avons publiés n° 179, page 82. Nous publions cette lettre dans l'espoir qu'elle provoquera quelques éclaircissements absolument nécessaires sur ces timbres.

Voici donc cette lettre :

« Je me suis enquis au sujet des timbres de

Rawul Pindjee et j'ai reçu de l'agence du Pony Dâk » une impression ou timbre du Dâk. Jamais ces sceaux ne furent employés comme moyen d'affranchissement, mais ils furent utilisés dans le but de contrôler le paiement du droit de 8 annas, établi sur chaque route indienne, pour les passagers voyageant au moyen de poneys natifs *Dâk*, de Rawul Pindjee à Murree.

» En engageant un dâk, les voyageurs payent le droit au bureau et reçoivent en acquit, ce sceau ou morceau de papier timbré, qui est présenté au receveur des droits, sur la route, lequel à certains intervalles restitue ces reçus à la *Dâk company*, en échange d'une valeur équivalente en espèces.

« Vous prétendez que, vu la lenteur du service postal du gouvernement, le public eut recours à la *Pony Dâk Agency*, comme moyen d'envoyer les lettres à Murree plus rapidement. Maintenant les Dâks du gouvernement, sur toutes les montagnes, sont sous tous les rapports remarquablement bien tenus et d'aucuns cas ne peuvent avoir été si lents que pour faire payer 8 annas de port pour les lettres, lorsque le droit du gouvernement n'est que d'un demi-anna pour la même chose, un peu plus rapide.

» Je crois que le correspondant qui vous a donné ces renseignements, a été mal informé. Si vous aviez besoin de prouver ma contradiction de cet exposé, je vous transmettrai, si vous le désirez, la lettre originale que j'ai reçue de l'agence à Pindjee. »

Les réformes du congrès postal de Paris.

Le congrès international postal, réuni à Paris, en 1878, s'est occupé de deux choses qui nous intéressent :

1^{re} L'uniformité de couleurs pour les timbres de certaines valeurs ;

2^e L'interdiction d'envoi de timbres, cartes ou mandats sous bande, comme imprimés.

C'est à l'Allemagne que revient l'honneur de la première proposition, qui avait pour but de rendre uniforme la couleur des trois taxes fondamentales adoptées pour les lettres, les cartes postales et les imprimés, pour tous les Etats de l'Union postale.

L'attention fut appelée sur les grands avantages que l'adoption de la proposition offrirait aux bureaux des postes, pour contrôler l'exactitude de l'affranchissement des envois. On fit encore valoir qu'il serait très-agréable au public voyageur,

soit à la maison, soit à l'étranger, de pouvoir reconnaître à leur couleur, si les timbres-poste sont destinés à l'affranchissement des correspondances pour l'Union postale universelle.

L'utilité de la mesure fut reconnue de toute part; cependant on crut nécessaire de devoir renoncer pour le moment à l'introduction d'une semblable disposition, parce que l'exécution pourrait présenter des difficultés pour quelques administrations en particulier.

La question, entretemps, fut de nouveau reprise. Les couleurs suivantes ont été adoptées pour les timbres-poste, qui représentent, les taxes fondamentales de l'Union. On a choisi :

Pour le timbre 25 centimes ou équivalent, la couleur bleue
— 10 — — — rouge.
— 5 — — — verte.

Pour les cartes postales, on a adopté le terme de « carte postale » au lieu de carte-correspondance, employé par certains Etats.

Bien qu'il n'ait été stipulé aucune date pour régulariser cette décision, ces changements ont été introduits déjà par certains pays, les gouvernements s'étant réservé d'employer les nouvelles couleurs, à une émission nouvelle de timbres, après avoir épuisé le stock des quantités imprimées.

Cette proposition a été ratifiée par tous les gouvernements de l'Union postale universelle, à l'exception de la France et de la Russie !...

On se rappellera que c'est encore la France qui fut la dernière en Europe, avec le Monténégro, à se rallier aux conventions postales de l'Union.

Mais si la France se fait tirer l'oreille pour introduire chez elle des réformes utiles, en revanche montre-t-elle un empressement excessif à apporter des entraves de toute nature, principalement au développement des postes. C'est à la France que nous devons de ne pouvoir plus envoyer sous bande, aucun timbre par la poste. On nous affirme qu'aucune discussion n'a eu lieu à ce sujet au congrès, par la bonne raison qu'aucune proposition n'en a été faite et ce n'est que plus tard qu'on s'est aperçu que certain paragraphe en faisait mention. ...

Naturellement les délégués n'avoueront pas leur mystification, mais nous en connaissons un qui a appris, à sa grande stupéfaction, par un employé des postes de son pays, que les timbres n'étaient plus admis à la réduction de port comme imprimés.....

Cette résolution du congrès postal international est néfaste pour les amateurs de timbres. Non-seu-

lement les cartes postales ont subi et subiront une majoration de prix, mais encore verront-ils bien des variétés et des émissions leur échapper, par les difficultés que les marchands ont aujourd'hui à recevoir et expédier ces sortes de timbres. Nous sommes bien résolu, quant à nous, à abandonner la partie, ne pouvant nous résoudre à payer 50 et 60 fr. de port, ce que nous payions autrefois 1 franc au maximum.

Nous espérons cependant que cette décision n'est pas sans appel. L'Angleterre ne tient aucun compte, pour l'intérieur, de cette décision, et continue à délivrer les paquets qui lui arrivent du dehors, contrairement à la Belgique où l'on croit devoir tenir des engagements obtenus par surprise; en Allemagne, il a été résolu, par suite d'une décision qui remonte à quelques mois, que tous les envois de timbres seraient reçus comme autrefois pour l'intérieur; il n'y a pas jusque l'Italie qui n'ait décidé que les timbres-poste et cartes-correspondance italiens annulés, pourraient être expédiés comme imprimés, y compris les timbres-poste et les cartes postales étrangers *neufs* « puisque, relativement à la poste, ils n'ont aucune valeur pour l'Italie »....

Nous avons espéré que les Sociétés de timbrophiles se seraient mises à la tête du mouvement pour obtenir le retrait d'une décision aussi arbitraire, mais il paraît qu'il a été décidé dans l'une des principales Sociétés « en comité secret » que la Société n'avait pas à intervenir, ce qui, du reste, est infiniment plus facile et ne procure aucun désagrément.

Le service des postes et télégraphes en Bosnie et Herzégovine

Extrait du *Allgemeiner Briefmarken Anzeiger*.

« Cette importante branche de l'activité publique est encore dans un état fort peu développé. Des bureaux de poste, proprement dits, il n'en existe qu'à Serajewo, Mostar, Travnik où l'on se charge de l'expédition des lettres et des paquets des particuliers.

« Toutes les postes ne partent et n'arrivent qu'une fois la semaine. L'expédition se fait à cheval. Les taxes à payer sont très-élevées, et malgré cela l'administration ne garantit nullement la bonne réception ni le départ.

« Les lettres des particuliers ne sont point remises aux destinataires par des facteurs; mais on les jette dans un coin du bureau de poste où elles

restent entassées jusqu'à ce que ceux qui attendent des lettres de leurs correspondants viennent fouiller dans le tas et prennent ce qui leur est adressé. Les consulats Austro-Hongrois ont une correspondance postale à eux et entre eux au moyen de « Posttaren » et facilitent ainsi le service postal aux nations Austro-Hongroises.

« Le service télégraphique est de toutes les institutions similaires européennes le mieux organisé. Tous les employés sont des étrangers. Le tarif est modéré, attendu que c'est la conférence télégraphique qui l'a déterminé. Jusqu'à ce jour les lignes ci-après sont exploitées :

« Serajewo-Constantinople; Serajewo-Mostar-Matkovic; Serajewo-Travnik-Banjaluca; Brod en relations avec Neugradiska où le bureau télégraphique fait le service de correspondance avec l'Orient. »

Les enveloppes timbrées des Etats-Unis.

Suite. — Voir numéro 208.

Nota. — Les renvois de ces tableaux se rapportent à la page 36 du numéro précédent

TABEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1871/78.

Filigrane U. S. P. O. D. En monogramme.

FORME ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
La même Gomme ronde.	3 c.	B	vert	blanc.	1re
	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	saumon.	2e
	3 c.	—	—	bleu.	3e
	5 c.	—	bleu	blanc.	1re
	5 c. (12)	—	—	paille (?).	—
	5 c. (12)	—	—	bleu (?).	3e
	6 c.	—	carmin	blanc.	1re
	6 c.	—	—	paille.	—
	3 c. (12)	—	—	saumon (?)	2e
La même, sans gomme à la patte de fermeture.	10 c.	B	chocolat	blanc.	1re
	10 c.	—	—	paille.	—
	1 c. (14)	A	bl. pâle	orange	—
	1 c. (14)	B	— foncé	—	—
	1 c. (14)	—	— pâle	—	—
	2 c. (15)	—	brun	—	—

FORMES ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Commercial, Modèle n° 1. 86 × 149 mm. Gomme carrée.	2 c.(13)	A	vermillon	saumon.	2e
	2 c.(9)	C	—	chocolat.	—
	2 c.(8)	—	—	saumon.	—
	3 c.(9)	B	vert	chocolat.	—
	3 c.(8)	—	—	blanc.	1re
	3 c.(8)	—	—	paille.	—
	3 c.(8)	—	—	saumon.	2e
	3 c.(8)	—	—	bleu.	3e
	5 c.(8)	-10	bleu	blanc.	1re
	5 c.(8)	-10	—	paille.	—
	5 c.(8)	-10	—	bleu.	3e
	6 c.(8)	—	carmin	blanc.	1re
	6 c.(8)	-12	—	paille(?).	—
	6 c.(8)	-12	—	saumon(?).	2e
	10 c.(8)	-12	B choco.	blanc (?).	1re
	10 c.(8)	-12	—	paille (?).	—
La même Gomme ronde.	2 c.	C	vermillon	saumon.	2e
	3 c.	B	vert	blanc.	1re
	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	saumon.	2e
	3 c.	—	—	bleu.	3e
	5 c.	—	bleu	blanc.	1re
	5 c.	—	—	paille.	—
	5 c.	—	—	bleu.	3e
	6 c.	—	carmin	blanc.	1re
	6 c.	—	—	paille.	—
	6 c.	—	—	saumon.	2e
	10 c.	B	chocolat	blanc.	1re
	10 c.	—	—	blanc.	—
Extra Letter. Modèle n° 1. 89 × 160 mm. Gomme carrée.	3 c.(1)	A	vert	blanc.	1re
	3 c.(1)	—	—	paille.	—
	3 c.(1)	—	—	saumon.	2e
	5 c.(12)	—	—	paille (?).	3e
	3 c.(6)	B	—	blanc.	1re
	3 c.(6)	—	—	paille.	—
	3 c.(6)	—	—	saumon.	2e
	3 c.	—	—	paille.	3e
	6 c.(6)	—	carmin	blanc.	1re
	6 c.(6)	—	—	paille.	—
	6 c.(6)	—	—	saumon.	2e
	6 c.	—	—	paille.	3e
La même, sans gomme à la patte de fermeture.	1 c.(1)	A	bl. foncé	orange.	—
	1 c.(6)	B	—	—	—

FORME ET DIMENSIONS	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Extra Letter Modèle n° 2. 89 × 160 mm. Gomme carrée.	3 c.(7)	B	vert	blanc.	1re
	3 c.(7)	—	—	paille.	—
	3 c.(7)	—	—	saumon.	2e
	3 c.	—	paille	paille.	3e
	3 c.(8)	—	—	bleu.	—
	6 c.(7)	—	carmin	blanc.	1re
	6 c.(7)	—	—	paille.	2e
	6 c.(7)	—	—	saumon.	—
	6 c.(12)	—	—	paille(?).	3e
	3 c.	B	vert	blanc.	1re
La même, Gomme ronde.	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	saumon.	2e
	3 c.	—	—	bleu	3e
	6 c.	—	carmin	blanc.	1re
	6 c.	—	—	paille.	—
	6 c.(12)	—	—	saumon(?).	2e
La même, sans gomme à la patte de fermeture.	1 c.(6)	B	bl. foncé	orange.	—
	1 c.	—	—	pâte	—
	2 c.(15)	—	brun	—	—
Official Modèle n° 1. 100 × 225 mm. Gomme carrée.	3 c.(1)	A	vert	saumon.	2e
	3 c.(2)	B	—	—	—
	3 c.(9)	—	—	chocolat.	—
	5 c.(8)	-10	bleu	saumon.	—
	6 c.(2)	—	carmin	blanc.	1re
	6 c.(2)	—	—	paille.	—
	6 c.(2)	—	—	saumon.	2e
	10 c.(8)	B	chocolat	blanc.	1re
	10 c.(8)	—	—	paille.	—
	12 c.(3)	—	pourpre	blanc.	—
	12 c.(3)	—	—	paille.	—
	12 c.(3)	—	—	saumon.	2e
	15 c.(3)	—	orange	blanc.	1re
	15 c.(3)	—	—	paille.	—
	15 c.(3)	—	—	saumon.	2e
	24 c.(3)	—	mauve	blanc.	1re
	24 c.(3)	—	—	paille.	—
	24 c.(3)	—	—	saumon.	2e
La même, sans gomme à la patte de fermeture.	30 c.(3)	—	noir	blanc.	1re
	30 c.(3)	—	—	paille.	—
	30 c.(3)	—	—	saumon.	2e
	90 c.(3)	—	carmin	blanc.	1re
	90 c.(3)	—	—	paille.	—
	90 c.(3)	—	—	saumon.	2e

FORMES ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Extra Official. Modèle n° 1. 109 × 258 mm. Gomme carrée.	6 c.(2)		carmin	blanc.	1 ^{re}
	6 c.(3)		—	paille.	—
	12 c.(3)		pourpre	blanc.	—
	12 c.(3)		—	paille.	—
	15 c.(2)		orange	blanc.	—
	15 c.(3)		—	paille.	—
	24 c.(3)		mauve	blanc.	—
	24 c.(3)		—	paille.	—
	30 c.(2)		noir	blanc.	—
	30 c.(3)		—	paille.	—
	90 c.(2)		carmin	blanc.	—
Bandes pour imprimés 15 1/2 × 24 mm.	90 c.(3)		—	paille.	—
	1 c.(1)	A	bl. foncé	manille.	—
	1 c.(16)	B	—	—	—
	1 c.(16)	—	bleu pâle	—	—
	2 c.(1)	A	brun	—	—
	2 c.(13)	—	vermillon	—	—
	2 c.(1)	B	brun	—	—
	2 c.(16)	C	—	—	—
	2 c.(16)	—	vermillon	—	—

A continuer.

C. H. COSTER.

Législation Philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. — Voir n° 206.)

VI. NOVGOROD (GOUVERNEMENT DE NOVGOROD).

Règlement de l'administration rurale, concernant les postes de Novgorod.

L'administration rurale de Novgorod, à l'exemple des administrations de Demiansk et Borovitchi, a trouvé indispensable d'instituer pendant l'année 1871, les moyens de faire parvenir la correspondance simple par la poste rurale, dans le rayon du district de Novgorod et à cet égard dans les 18 endroits du district de Novgorod. La réception sera ouverte, pour la correspondance de la Couronne ainsi que pour celle des particuliers, pour les gazettes, journaux et annonces, comme aussi pour les envois d'argent, correspondances assurées et paquets.

Dans ces mêmes 18 endroits du district de Novgorod, aura lieu la vente de timbres-poste ruraux, dont le prix sera de cinq kopecks. Par ces timbres, ayant les armes de Novgorod, seront acquittés, outre les timbres-poste du Gouvernement, les taxes de toutes les lettres particulières, gazettes et envois sous bande, destinés dans les différents endroits de l'Empire.

Ces timbres ruraux, ainsi que les timbres de l'Etat, s'amortissent avec de l'encre pour empêcher leur usage une seconde fois.

La remise de la correspondance territoriale, ainsi que la réception, s'effectue à des heures fixes, dans tous les baillages du district de Novgorod, mais elle s'envoie dans un cas favorable, par les starostis des villages.

Tous les paquets, lettres, gazettes, etc., reçus par la poste rurale, s'inscrivent dans le journal de réception, mais aucun reçu ne se délivre à la réception de cette correspondance.

La correspondance de la couronne sera expédiée sans paiement.

L'inspection immédiate, pour la régularité et l'exactitude de la poste rurale, est confiée à l'administration et surtout à M. le Président.

Signé par le Président de l'Ouprawa.

VII. OSTROW (GOUVERNEMENT DE PSKOFF).

Règlement de l'Ouprawa du district d'Ostrow, sur la création de la poste rurale, le 20 janvier 1875.

L'assemblée rurale du district d'Ostrow, gouvernement de Pskoff, suivant l'exemple du district de Pskoff et d'autres, a décidé d'établir une poste rurale régulière et des timbres-poste à 5 kopecks.

Cette mesure est admise par l'Ouprawa, vu l'utilité qui résultera d'une organisation régulière de l'expédition de toutes sortes de correspondances. Quant à la dépense nécessaire à l'organisation de la poste et pour la maintenir en bon ordre, elle sera couverte par la vente de timbres-poste et par la réduction des stations inutiles; mais quand même la dépense ne serait pas couverte par la recette, l'utilité de la poste rurale est tellement évidente, que l'Ouprawa n'a pas hésité à ratifier le devis de la poste.

Signé par le Président et tous les membres de l'Ouprawa.

VIII. JASSY (GOUVERNEMENT DE BESSARABIE).

Règlement du Ziemstwo de Jassy.

Le Conseil territorial de Jassy (dans la ville de Bielzi), dans son assemblée du 20 octobre 1878, organisa, d'après le règlement de la 10^e assemblée du Ziemstwo, la poste rurale, en employant des timbres-poste ruraux de 2 et 5 kopecks, pour transporter les lettres et les gazettes dans le district, jusqu'où se trouvent les postes de l'Etat et surtout dans tous les Wolostis.

L'administration de la poste du district de Jassy est composée des personnes suivantes, qui se trouveront au tribunal du Ziemstwo: le sous-directeur des postes dont les appointements seront de 300 roubles par an et quatre postillons avec des appointements de 180 roubles chacun.

Pour l'entretien de la section du tribunal du Ziemstwo qui administre les postes, l'administration trouve nécessaire d'ajouter aux 1020 roubles déjà nommés, encore 380 roubles pour les dépenses de la Chancellerie.

Les paquets ou lettres qui seront envoyés par la poste rurale, doivent être payés d'un timbre à 5 kop., et les gazettes et journaux d'un timbre à 2 kopecks.

Ce règlement est approuvé par le Président et par tous les membres de l'Ouprawa.

IX. IRBIT (GOUVERNEMENT DE PERM).

Règlement de l'Administration d'Irbt.

Depuis l'institution du Ziemstwo, l'activité des administrations rurales s'est dirigée sur plusieurs objets concernant les intérêts de certains districts, touchant certaines questions qui ont pour but de rendre uniformes les contributions de la population du district.

A tels impôts, se rattache la contribution des chariots que certaines administrations rurales ont changées de nature en argent.

L'administration rurale d'Irbt, pour rendre uniformes les impôts, a changé les contributions de chariots en contribution d'argent, en l'inscrivant dans le devis de ses dépenses.

L'administration a organisé ensuite, dans le district d'Irbt, une poste rurale, ce qui éloigne la nécessité d'entretenir un grand nombre de facteurs au tribunal de police, en les changeant en postillons du Ziemstwo.

L'expérience a démontré que la poste rurale apporte une grande utilité aux habitants du district et développe la correspondance particulière, ce qui a pour les postes du gouvernement des avantages considérables.

Les statuts arrêtés pour cette poste, sont semblables à ceux ratifiés antérieurement par le ministre des postes et des télégraphes, après avoir été soumis par quelques administrations rurales. C'est pourquoi les règlements faits par l'administration, ont été confirmés par l'assemblée du Ziemstwo du chef lieu.

Conformément à ces règlements et pour les éclaircir, on a donné des instructions en détail aux directions des Wolostis du district d'Irbt, où l'on envoyait et recevait la correspondance du Ziemstwo.

Aujourd'hui l'administration du district d'Irbt, pour faciliter l'envoi de la correspondance particulière entre la ville d'Irbt et le district, établit des timbres-poste, valant 2 kopecks, pour les coller sur les lettres particulières, les envois sous bande, les gazettes et les journaux, en faisant connaître que la vente desdits timbres se fera dans la ville d'Irbt et dans toutes les administrations des Wolostis. Cette vente commencera le 15 mai 1874.

Le règlement est approuvé par le Président de l'administration rurale et par ses membres effectifs.

X. OSTASCHKOFF (GOUVERNEMENT DE TVER).

Règlement de l'Administration rurale, sur l'introduction des timbres-poste dans le district d'Ostaschkoff.

Dans la séance du 11 novembre 1877, l'administration rurale d'Ostaschkoff, afin de compléter son règlement sur l'introduction de la poste rurale, dans le district d'Ostaschkoff, a trouvé indispensable d'introduire des timbres valant 3 kopecks, chacun, pour les motifs suivants :

a. Les timbres ruraux seront de la valeur de 3 kopecks, et le modèle de ces timbres sera fourni par le Président de l'Ouprawa.

b. Les timbres de la poste rurale d'Ostaschkoff seront admis à l'usage au mois de janvier, 1878.

c. Les timbres ruraux doivent être collés sur toutes sortes d'expéditions particulières et être amortis par les postillons territoriaux ; ces postillons ont un registre spécial avec eux ; ils doivent arriver à destination jour et nuit.

d. Les directions des baillages et des terres rurales, les maîtres des postes et les commissionnaires de la poste rurale, doivent exécuter ponctuellement, sous peine de la responsabilité des lois instituées par le Ministre de l'Intérieur et par les règlements donnés par les assemblées territoriales sur les postes rurales, ainsi que les prescriptions données à ce sujet à la direction du district.

Toutes les négligences et les désordres occasionnés pendant l'expédition de la poste rurale, la perte d'argent et en général l'inexécution des règlements prescrits, seront poursuivis avec toute la sévérité des lois.

e. Tous les règlements ultérieurs qui ont rapport aux postes territoriales dans le district, seront améliorés en temps.

L'original est confirmé par le Président et les membres de l'Ouprawa et légalisé par le secrétaire.

XI. PSKOFF. (GOUVERNEMENT DE PSKOFF).

Extrait au journal N° 5, de la séance de l'Assemblée rurale du district de Pskoff, 25 octobre 1870.

Pendant sa dernière séance, l'Ouprawa a été chargé d'intercéder auprès du gouvernement afin d'obtenir l'autorisation d'établir la poste rurale dans le district. Après avoir reçu les règlements (concernant la poste rurale) ratifiés par M. le ministre de l'Intérieur, l'Ouprawa a décidé d'établir la poste, le 1^{er} janvier 1874. Les règlements détaillés seront fournis et annoncés par l'Ouprawa.

Afin de parer aux frais d'achat de portefeuilles et de timbres-poste et employer deux postillons, l'Ouprawa demande 300 roubles, supposant pouvoir recouvrer les frais par le paiement provenant de l'expédition de la correspondance.

Le prix doit être le suivant, pour une lettre, pesant :

Une demi-once. 5 kopecks.

Une once. — 10 —

1 1/2 — — 15 —

2 — — 20 —

2 1/2 — — 25 —

2 1/2 à 7 1/2 — — 30 —

Et de 7 1/2 onces à une livre. . . . 40 —

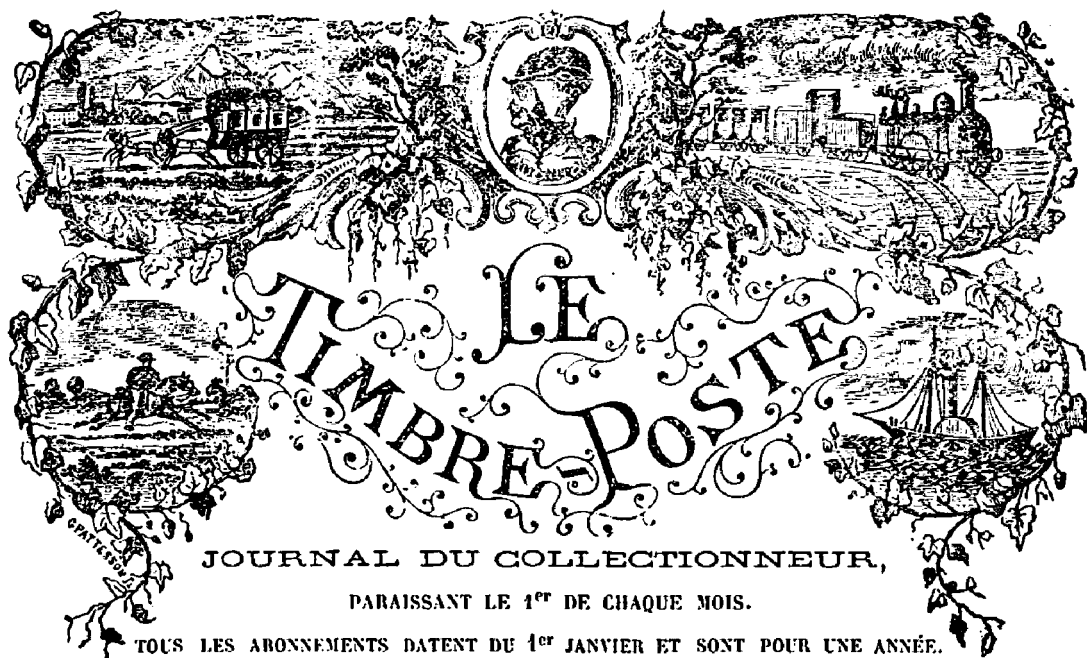
Pour une gazette ou un journal . . 75 k. par an.

Ou — — 8 — par mois.

L'Assemblée a ratifié la dépense de 300 roubles, ainsi que la taxe de poste.

A continuer.

H. LUBKERT.



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00
LE NUMÉRO. 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

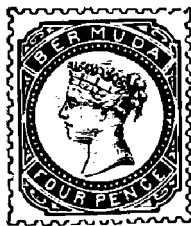
Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

BERMUDAS.



Il est enfin venu, le timbre 1/2 penny dont on nous annonçait l'existence il y a plusieurs années et que nous signalions en août 1877.

MM. De la Rue et C^{ie} semblent avoir cherché cette fois à faire quelque chose de neuf ; cependant on reconnaît toujours leur travail.

L'effigie de la reine est tournée à gauche dans un double ovale, ayant en haut : *Bermuda* et en bas : *Half penny* ; de chaque côté, une grecque. Cadre rectangulaire en hauteur.

Une deuxième valeur nous arrive en même temps, c'est un 4 pence, dont le dessin n'a rien de bien neuf ;

Imprimés en couleur sur papier blanc au filigramme e. c. et couronne ; piqués 14 :

1/2 penny, bistre.

4 — orange.

FERNANDO-POO.

Les timbres annoncés par nous en janvier, viennent de nous parvenir tels que nous les avons décrits, sauf le 10 cent. de peseta qui est *carmin* au lieu d'être bistre brun.

D'après ce qu'on nous écrit, les premiers timbres dont on ait fait usage à Fernando-Poo étaient ceux de 1868 ; depuis leur suppression, il n'a plus été employé aucun timbre, sauf ceux émis cette année.

VICTORIA.

L'*Ami des timbres* décrit trois timbres nouveaux de chemins de fer, savoir :

Grand rectangle large portant les armes de la Grande-Bretagne, entre les mots : *Victorian Rail-*

ways ; plus bas, la valeur 1 d. one penny 1 d. ; puis six lignes d'inscription.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filigranne V. et couronne ; piqués 12 :

- 1 penny, vert.
- 2 — mauve
- 3 — bleu sur bleu.

NATAL.

Nous avons annoncé, d'après le *Philatelic Record*, d'habitude bien renseigné, l'émission de timbres portant la surcharge 10 pence. Notre correspondant à Pietersmarithurg nous informe que ces timbres sont purement imaginaires.

SUÈDE.

L'Union rapporte que la carte 6 öre lilas sur blanc a été émise sans relief et au format 140 sur 90 mm, type et format nouvellement adoptés pour les deux dernières valeurs parues :

6 öre, lilas.

MALACCA.

Le même, annonce que la carte provisoire 4 cents est supprimée et remplacée définitivement par une carte sans surcharge.

SHANGHAI.

Toutes les valeurs y passeront. Voilà qu'aujourd'hui le 80 cash, bleue présente avec la même surcharge que le 100 cash, c'est-à-dire avec : 60 cash et l'équivalent en caractères chinois en dessous, appliqué dans le sens oblique, en bleu foncé :

60 cash, bleu, surcharge bleu foncé.

CANADA.

Le 15 cents a pris la teinte violet vif, depuis peu. 15 cents, violet vif.

ROUMÉLIE ORIENTALE.

Voici la traduction des inscriptions de la carte mentionnée et reproduite dans nos derniers numéros.

Dans le double cadre, en haut, en bas, à gauche et à droite : *Dix paras* ; au milieu de la partie supérieure : *Lettre ouverte* ; à gauche, de bas en haut, devant cinq lignes de points : *Place pour l'adresse* ; en haut, angle gauche : *Roumélie Orientale. Poste* ; à droite, la même inscription sur le timbre ; en bas, un avis en quatre lignes :

1. La lettre ouverte doit être payée selon le prix fixé.

2. De ce côté, à l'exception de l'adresse, rien autre ne doit être écrit.

Au verso, en haut : *Place pour la lettre* ; en bas : *La direction des Postes n'est pas responsable du contenu de la lettre.*

Ces cartes existent sur deux cartons différents :

- a. blanc jaunâtre épais.
- b. blanc grisâtre mince.

BOLIVIE.

Le cinq cents bleu arrive, dit l'Ami, avec la surcharge mystérieuse : *Adm^{on} de Cochamba*, 10 cents.

GRANDE-BRETAGNE.



L'Ami des timbres décrit ainsi un timbre télégraphe du *South Eastern Railway*.

« Armes dans un ovale, surmontées des mots : *Electric Telegraph* ; en dessous : *Frank* ; légende ovale en haut, sur fond blanc, lettres gothiques : *South Eastern Railway* ; en bas, sur fond couleur : *nine pence* ; au-dessus de l'ovale, un numéro d'ordre au composteur.

» Imprimé en rouge sur blanc, filigrane S. E. R. sur trois lignes, piqué 12. »

M. Philbrick nous dit qu'il a existé les valeurs suivantes, émises le 1^{er} septembre 1860 et supprimées le 1^{er} février 1870, toutes au même type :

9 pence,	rouge.
4 shilling,	jaune d'or.
1 — 2 p.,	noir.
4 — 6 —	?
2 — 3 —	marron.
2 — 9 —	vert.

M. Goutier nous a signalé un autre timbre télégraphe privé, portant à la partie supérieure : *Submarine Telegraph Company* ; en bas, la valeur *eight shillings* biffée en rouge ; à gauche : *Uninsured message* ; à droite : *To works including address* ; au centre S T en monogramme, dans un ovale sur lequel une surcharge rouge : *Temporary stamp, four shilling*, en quatre lignes.

Cette émission provisoire nous prouve qu'il devait y avoir une émission antérieure de timbres à celle que nous décrivons et appartenant à une

Compagnie dont aucun timbre n'a encore été signalé :

4 shillings, violet et rouge.

FIDJI.

M. Meyer signale le 1 p., bleu, avec les lettres V. R. sans surcharge, remplaçant les lettres C. R.

1 penny, bleu.

QUEENSLAND.

La circulaire de M. A. Smith et C^{ie} reçoit information de l'existence d'un timbre, ancien type, 1 sh., violet sur papier mauve (n'est-ce pas la couleur qui s'est étendue sur le papier?) et omet de nous dire le filagramme.

On nous annonce l'émission d'un timbre 1/2 penny, rouge vif, surcharge noire : Half penny sur 1 penny :

1/2 penny, rouge vif et noir.

BRESIL.

Afin de ne pas être réduit à donner des raisons aussi peu croyables que celle du *Bertiner B. Z.* accusé par nous de nous avoir copié sans nous citer, et pour ne pas devoir parler d'omelette à propos des timbres, nous dirons que ce journal annonce le 100 reis vert comme ayant la couleur changée en bleu clair et bleu foncé :

100 reis, bleu clair et bleu foncé.

ISLANDE.

Le même journal, mû d'une noble émulation vis-à-vis des faussaires ou spéculateurs, nous apprend que les cartes avec réponse n'ont vu le jour que par spéculation. Un bon point à M. Fouré!

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les 2 et 3 pence actuels ont été signalés par le *Philatelic Record* comme portant les lettres O. S., annonçant un usage officiel.

2 pence, bleu.

3 — vert.

INDES ANGLAISES.

Nous trouvons la description suivante d'une carte officielle parue le mois dernier, dans le *Philatelic Record* :

« Cette carte est évidemment de manufacture native. Le timbre a une bordure ornementale légère, et le fond est formé de lignes obliques croisées, en manière de losanges, avec certaines parties laissées unies sur lesquelles H. M.^{ts} Il y a deux lignes d'inscriptions sur la partie supérieure de la carte :

Quarter anna Post Card.

To be used for official Correspondance only.

»Viennent ensuite quatre lignes pointillées pour l'adresse et au bas : The official signature and

designation of the sender to be written on the reverse. Il n'y a pas de bordure et le côté revers est uni : »

Carte officielle (121 × 73 mm), 1/4 anna, bleu laiteux sur chamois pâle.

CHYPRE.



Les timbres anglais actuellement en usage dans cette possession anglaise, ont reçu la surcharge noire : *Cyprus* qui pourrait bien être le précurseur d'une émission prochaine d'un type spécial. Les seules valeurs qui nous sont arrivées, sont les suivantes, que nous reproduisons :

1 penny, rouge.

2 1/2 — brun-rouge.

Nous attendons les renseignements que nous avons demandés sur cette émission qui date d'avril dernier.

TURQUES (ILES).

Le 1 penny est actuellement vermillon et le 1 sh. violet foncé ; tous deux avec étoile en filagramme :

1 penny, vermillon.

1 shilling, violet foncé.

MEXIQUE.

L'enveloppe 4 centavos arrive avec le filagramme des autres valeurs :

4 centavos, chair.

URUGUAY.

Le secrétaire de la Société philatémique de Montevideo nous fait part des variétés d'enveloppes qui existeraient de la nouvelle émission.

Timbre à droite, angle supérieur.

5 cent, rouge foncé, pâle, papier uni et vergé blanc.

5 — rose, — vergé blanc.

10 — bleu foncé et pâle, — vergé blanc.

10 — outremer foncé et pâle, bleu de Prusse, papier uni blanc.

20 — rose, papier uni blanc.

Timbre à gauche, angle inférieur.

5 cent., rouge, papier uni blanc.

10 — — vergé blanc.

Les formats correspondent pour chacune des valeurs, à ceux donnés antérieurement.

GUYANE HOLLANDAISE.

Le *Welt-Post* prétend que la carte 15 cents a reçu la surcharge 7 1/2 cent et 12 1/2 cent.

7 1/2 cent noir sur 15 cent, gris.
12 1/2 — — — 15 — —

INDES ANGLAISES.

Une lettre que nous recevons de cette colonie, porte un timbre 2 annas d'une nuance tout à fait particulière et non signalée jusqu'ici; filagramme usuel :

2 annas, vermillon vif.

FRANCE.

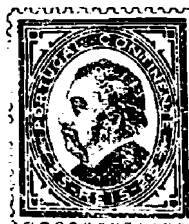


Voici le dessin de la carte pneumatique avec réponse payée. Le timbre occupe le côté droit supérieur; quant à la formule, elle est exactement celle de la carte ordinaire, avec cette différence que la première partie porte, au bas de l'angle droit inférieur: (*La carte ci-jointe est destinée à la réponse*) et la seconde partie, le mot: *Réponse sous carte-télégramme*; les deux parties tiennent par le haut.

50 + 50 centimes, curmin sur chamois.

La taxe de 50 centimes est sur le point d'être portée à 30 centimes pour les dépêches ouvertes et 50 pour celles fermées. Ce sont donc de nouvelles cartes pour bientôt.

PORTUGAL, AÇORES, MADÈRE.



Nous ne savons si c'est dans un but d'amélioration qu'on a fait paraître le type ci-contre; si tel est le but, il est absolument manqué, nous semble-t-il. Le timbre est moins mal imprimé, c'est vrai, mais la *binette* du roi est celle d'un homme d'un âge plus que mur. Les inscriptions sont blanches sur couleur; le centre de l'ovale est ligné.

Pour les Açores et Madère on a ajouté comme autrefois le nom de l'île, en surcharge noire.

Imprimés en couleur sur papier blanc; piqués 13.

25 reis, lilas.

L'Ami annonce pour juillet prochain la réforme de tous les timbres en relief qui seraient rempla-

cés par le type du nouveau venu. En attendant le 150 reis se présente imprimé en jaune-pâle :

150 reis, jaune-pâle.

CUBA.

Le *Philatelic Record* a reçu de son correspondant l'annonce de l'émission de cartes ayant l'inscription :

Ultramar

Union Postal universel

Union Postale universelle

Espana

En este lado se escribe solamente la direccion.

Il y a trois lignes pour l'adresse, la première commençant par A; le timbre occupe l'angle supérieur droit: il est du type en cours.

Impression couleur sur carton blanc: dimension 130 sur 190 mm :

	40 cent. de peseta, brun-laque.
15 — —	rose pâle.
10 + 15 — —	brun-laque.
15 + 15 — —	rose pâle.

SUISSE.

Le même signal de nouveaux timbres d'hôtel. Sur un fond de couleur de lignes horizontales est un pigeon avec l'œil noir, volant avec une lettre dans son bec; en haut: *Kurort Rigi-Scheideck* et en bas: *Hauser and stierlin*. Le tout dans un cadre de lignes, l'intérieur avec ornements dans les angles :

Sans valeur, bleu.
— vermillon.

MALACCA.

Le *Philatelic Record* mentionne une variété du 10 cents provisoire, décrit le mois dernier, qui ne porte pas le mot *cents* :

10 cents, violet et noir, surcharge 10.

TERRE-NEUVE.

Le 2 cents vert, imprimé à New-York, s'est présenté avant de mourir, avec le perçage en lignes : 2 centavos, vert.

HANOVRE.

Deux mandats nous sont communiqués, l'un n'a pas de timbre, l'autre en porte un de 1 groschen, à l'effigie du roi George V. En haut, est l'inscription: *Deutscher Postverein* et plus bas *Königlich Hannover-scher Postbezirk*; puis: *Post Anweisung*, la place pour la valeur du mandat et l'adresse du destinataire; à gauche, un talon, portant en haut le mot: *Compon* et diverses inscriptions en langue allemande; le revers contient un avis en 6 articles.

Imprimé en noir sur carton couleur :

sans valeur, blanc.
4 groschen, brun-foncé.

RUSSIE.

La Compagnie de la Croix rouge d'Odessa publie l'avis suivant que nous remet M. Lubkert :

« Le comité des finances de la Compagnie russe de la Croix rouge à Odessa, a l'honneur de porter à la connaissance du public, qu'à dater de ce jour, commencera, suivant l'exemple des années précédentes, la vente d'enveloppes pour cartes de visites comme équivalent des visites pour les fêtes de Pâques. Les enveloppes pour une carte coûtent 10 kopecks et portent une estampille ; les enveloppes pour 2 cartes et plus, valent 20 kop. et portent 2 estampilles. La vente aura lieu le 19 avril, à 2 heures de l'après-midi. »

Suivent les endroits où l'on peut obtenir les enveloppes.

M. Lubkert ajoute que les enveloppes sont semblables à celles de la dernière émission pour le format et le type. Le papier seul est blanc vergé, au lieu d'être uni :

10 kopecks, rouge.
20 — —

L'application de la surcharge, dont nous avons donné le dessin le mois dernier, doit avoir lieu, nous écrit-on de Saint-Petersbourg, non-seulement sur les 8 et 10 kopecks déjà annoncés, mais encore sur les 20 et 30 kopecks. Attendons nous à voir tout le vieux stock d'enveloppes recevoir cette surcharge.

Autre nouvelle. Prochaine émission d'une carte postale sans timbre, imprimée sur carton *chamois*.

Nous avons annoncé le mois dernier le décès de quelques postes rurales. Voici qui formera compensation.



Balaschoff (Saratoff). Nouvelle émission d'un timbre imprimé en trois couleurs et aux armoiries du type connu. Les poissons sont blancs sur fond indigo ; le cadre est vermillon avec inscriptions noires et filets bleus, papier blanc ; piquage 13 :

4 kop., noir, vermillon et indigo.

Soroka (Bessarabie). Légère modification apportée au type connu : les fers de lance des angles intérieurs ont été agrandis !

3 kopecks, noir-jaune, bleu et vermillon.

Une autre variété qui nous est annoncée aussi par M. Lubkert consiste dans la ponctuation placée après le mot *Ziemskoï* (partie supérieure) du timbre 1879. Cette variété ne se présente qu'une

fois à la feuille : elle occupe la quatrième place de la quatrième rangée :

5 kopecks, noir, jaune, bleu et vermillon.

Borisoglietsk (Tamboff). Parmi les timbres du type reproduit n° 207 que nous venons de recevoir, nous en avons rencontré quelques exemplaires sur papier blanc vergé :

3 kop., outremer.



Werchnie-Dnieprowsk (Ekaterinostaw). Le *Timbre-Poste* a donné, n° 202, l'énumération des timbres de cette poste, dont il existe, paraît-il, un type qui n'a pas été signalé et que nous envoie M. Lubkert.

Son émission serait de 1866 dont on connaît déjà 2 types, celui-ci devant être, selon toute probabilité, le deuxième émis, ce qui porterait à 3 le nombre de types parus en 1866. Composé de clichés typographiques, il doit exister de ce type un certain nombre de variétés :

4 kopecks, noir sur blanc vergé.

Kazan (Kazan). Le même correspondant possède une enveloppe de papier blanc vergé, format 14 1/2 sur 11 1/2 centimètres, avec signature indéchiffrable :

6 kop., bleu.



Novaia-Ladoga (Saint-Petersbourg). Les timbres de 1869 sont réformés. On nous envoie aujourd'hui un charmant petit timbre lithographié, portant au centre des armoiries, dans un ovale à fond rouge et autour l'inscription : *Novoladojskaga onyexsnaya Ziemskaia potchta* (Poste rurale du district de Novaia Ladoga) ; les angles ont un chiffre blanc sur fond bleu.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

5 kopecks, bleu et rouge.

L'enveloppe 5 kopecks de Moscou.

On a souvent discuté, depuis la découverte d'une enveloppe locale qui aurait été en usage à Moscou, l'authenticité de ladite enveloppe. Les renseignements officiels disent qu'il n'y en a jamais eu, et comme preuve, la collection du gouvernement n'a pas d'exemplaire de cette mystérieuse émission.



Après de grandes recherches, je viens de mettre enfin la main sur le décret de création de cette enveloppe, dont l'emploi ne date pas de janvier 1837, comme on l'a dit, mais du 1^{er} jan-

vier 1843. Le dessin représente les armoiries de Russie dans un double cercle portant l'inscription: *Muskoff(skája) Gorodskája Potchta za pismo 5 k(opeck) s(epebrom), za konvert 1 k(opeck) s(epebrom)* ou Poste de la ville de Moscou — 5 kopecks argent pour la lettre, 1 kopeck pour l'enveloppe.

Le timbre est imprimé en couleur sur papier gris-blanc; format 11 sur 14 centimètres :

5 + 1 kopecks, rouge.

Voici maintenant l'acte de naissance de ce timbre :

Proposition d'introduction d'enveloppes timbrées pour la postelocale de Moscou.

Le Conseil d'État, dans sa réunion générale, a examiné la proposition du directeur général des postes concernant l'introduction d'enveloppes timbrées à Moscou, pour la correspondance particulière et a reconnu cette introduction utile. Il propose :

1. D'établir, au commencement de l'année 1845, suivant l'exemple de Saint-Petersbourg, des enveloppes timbrées pour Moscou, d'après le modèle présenté; les expéditeurs des lettres resteront libres de choisir entre les enveloppes simples ou timbrées.

2. Le prix d'une enveloppe timbrée sera de cinq kopecks; en plus, un kopeck pour l'enveloppe.

3. La vente des enveloppes s'effectuera dans le bureau des postes à Moscou, et la préparation, l'expédition et la comptabilité d'enveloppes, seront faites par le département des postes.

4. L'introduction des enveloppes timbrées à Moscou, sera annoncée au public; on fera connaître aussi que les lettres seront pesées à la poste et qu'en cas d'insertion d'argent ou autres valeurs dans ces enveloppes, les coupables seront poursuivis par la loi.

5. Les contrefacteurs des enveloppes timbrées seront poursuivis d'après le paragraphe 587 des lois.

6. Pour qu'on puisse envoyer les lettres à toutes les heures du jour, on les mettra dans les boîtes situées dans les différents endroits de Moscou.

7. Le prix institué pour l'expédition des lettres, journaux, cartes de visite et autres, pourra être modifié d'après le consentement du directeur des postes et du ministre des finances.

Cette proposition est sanctionnée souverainement le 26 mai 1844.

H. LUBKERT.

Un faussaire démasqué.

L'*All. B. A.* publie une lettre de M. Grossman, par laquelle nous apprenons qu'un faussaire vient d'être démasqué, par suite de la découverte de la fabrique où il faisait confectionner toutes sortes de timbres, entre autres les enveloppes à effigie de Saxe.

Ce faussaire qui a nom *Alwin Nieske*, se montra il y a peu de temps impitoyable vis-à-vis de M. Fouré, qu'il accusait d'avoir créé les timbres de Chypre et demandait pour ce motif son exclusion à la *Société française de timbrologie* dont il faisait partie.

Président de la Société Philatélique de Dresde, M. Nieske vient d'être exclu de cette société. C'est le même personnage qui eut l'insigne honneur de présider à Paris la première séance du fameux congrès des timbrophiles, dont le succès fut si grand, qu'on put même réunir en une seule séance, jusque trois personnes à la fois!

On sait on ne sait pas qu'il a été décidé que les membres adhérents au congrès, seraient photographiés en groupe. M. Nieske figurera-t-il dans ce groupe? Il nous paraît, que l'on ne saurait l'en exclure, en prenant ainsi des mesures rétrogrades. Cependant, sa présence dans le groupe y fera certes triste figure. Quoi qu'il en soit, cette présidence donnée au premier venu, qu'on était bien près de proclamer comme étant la colonne vertébrale de la timbrologie, fait honneur à ses parrains, d'autant plus que M. Nieske ne jouissait pas même avant, et à l'époque où on lui faisait des manours à Paris, d'une réputation sans reproche et qu'il avait été, si nous nous en souvenons bien, quelque peu dénoncé par nous au *Timbre-Poste*.

La moralité de cette histoire, c'est que le congrès aura en ceci de particulier, d'avoir facilité à M. Nieske, son *président d'honneur*, l'écoulement de ses produits et à M. Usigli, un autre favori du vice-président du comité organisateur, celui de placer des enveloppes Italiennes 1820 qui sont bel et bien des carottes, quoi qu'en dise le certificat d'authenticité délivré par le docteur Legrand, audit sieur Usigli et dont celui-ci profite pour exploiter le public. Nous nous faisons fort de prouver leur fausseté, mais nous réclamons d'abord cette preuve d'authenticité qu'on donne à ces enveloppes, et sur lesquelles nous ferons peut-être alors de curieuses révélations. H. L.

Rendons à César ce qui lui appartient.

Un journal français, à bout de nouvelles, rapporte qu'un certain nombre de bureaux de tabacs vendaient au public des quantités assez considérables de timbres-poste, sans s'approvisionner que très-rarement, auprès de l'administration des postes, ce qui fit naître des soupçons à cet égard.

Une enquête fut ordonnée : on constata qu'il n'existait pas de faux timbres, mais un chimiste prouva que les timbres français pouvaient parfaitement se lessiver. Le ministre, ajoute ce journal, a fait composer une encre nouvelle à base de pétrole qui mettra définitivement les timbres hors d'usage.

La *Gazette* (journal belge) répond à cet article :

« Le récit du journal français n'est pas exact. Le ministre français n'a découvert les fraudes que grâce à un avis qui lui a été adressé par le département des travaux publics de Belgique.

« On avait mis chez nous à l'étude le moyen d'empêcher la fraude à l'aide des timbres hors d'usage. Une commission, dans laquelle figuraient un artiste, un photographe et un chimiste, avait été chargée de ce travail.

« Elle avait constaté que de tous les timbres connus, ceux dont la « maculation » s'enlevait le plus facilement, c'étaient les timbres français.

« M. Saintelette donna avis de ce fait à M. Cochery, en lui envoyant en même temps la recette d'une encre grasse, à peu près ineffaçable, découverte par la commission belge. »

Vous verrez maintenant, dit avec raison la *Gazette*, qu'un de ces jours, sachant que nous employons cette encre, nos voisins vont nous accuser de contrefaçon.

Cette histoire qu'on raconte comme toute nouvelle a cependant quelque barbe au menton. Il nous souvient avoir entendu, qu'effectivement une commission avait été nommée ; mais ce qu'on ne dit pas, c'est qu'un simple ouvrier à l'imprimerie des timbres à Malines, du nom de Vandenesse, sollicita de son chef l'autorisation de faire à son tour des essais, pour trouver une encre d'oblitération qui empêcherait le lavage des timbres ; que cet ouvrier découvrit ce que les chimistes cherchaient en vain, c'est-à-dire une encre non à base de pétrole, mais à base de goudron.

Le chef de Vandenesse fut enchanté de la découverte de celui-ci. Sachant combien les oblitérations françaises disparaissaient facilement après une lessive, ledit chef ne manqua pas d'avertir l'administration des postes française de l'heureux résultat de ses recherches, ce qui lui valut

un petit bout de ruban couleur rouge, qui depuis, ma foi ! fait fort bien à sa boutonnière.

Qu'on ne croie pas que l'ouvrier fut oublié : il fut au contraire dignement récompensé. Son chef lui donna... deux petites tapes sur la joue !

H. L.

Les timbres 1864 de Holstein et Lauenbourg.

C'est, durant la guerre engagée entre le Danemark d'une part, l'Autriche et la Prusse de l'autre, que des timbres spéciaux furent émis pour les duchés de Holstein et Lauenbourg, ainsi que le précise fort bien le décret du *gouvernement national*, en date du 18 février 1864.

Malgré leur peu d'emploi, il y eut différents types de ces timbres, ne variant entre eux que par les détails de reproduction. Le premier type, qui nous parvint le 25 février 1864, était le type à *petites lettres* reproduit au *Timbre-Poste* de mars 1864 ; celui à *grandes lettres* ne nous arriva que le 20 mai, alors qu'on nous annonçait l'émission d'un type nouveau, qui nous parvint 8 jours plus tard, où la valeur était exprimée en monnaie du Holstein et du Lauenbourg. Il ne peut donc y avoir doute sur l'ordre que nous avons donné et que nous maintenons malgré « les tables de loi. »

Emission du 18 Février 1864.

Valeur (1 1/4 schilling crt) dans une couronne de chêne renfermée dans un cadre carré portant



pour inscriptions : H. R. Z. G. L. — POST — F. R. M. — 4 S. R. M. ou *Herzogliche Post Freimarken* (timbre-poste Ducal) ; entre le cadre et le cercle, l'espace est rempli par des lignes ondulées.

Impression lithographique couleur sur papier blanc burelé gris, marquant au milieu de chaque timbre une lettre P. en blanc.

Il existe de ce timbre quatre types (deux à petites lettres et deux à grandes lettres) qu'on peut reconnaître par les points suivants :

1^{er} TYPE (voir ci-haut).

H. R. Z. G. L. Lettres maigres, longueur 8 mm ; ponctuation après chaque lettre.

POST. Lettres petites, longueur 6 1/2 mm.

F. R. M. Lettres petites, longueur 6 1/4 mm ; ponctuation après chaque lettre.

4 S. R. M. Chiffre presque fermé, longueur 7 mm ; ponctuation après chaque lettre.

1/4. Le 4 a le trait horizontal barré d'un autre trait vertical.

Schilling. H non barré, 1 avec points; G à un millim. du cercle.

Burelage. Très-serré.

2^e TYPE.

H. R. Z. G. L. Lettres maigres, longueur 8 1/4 mm; ponctuation après les 4 premières lettres seulement.

POST. Lettres petites, longueur 6 1/2 mm.

F. R. M. Lettres petites, longueur 6 1/4 mm; ponctuation après chaque lettre.

4 S. R. M. Chiffre plus ouvert, longueur 7 mm; ponctuation après chaque lettre.

1 1/4. Le 4 plus ouvert a un trait vertical sur le trait horizontal.

Schilling. H barré; i avec et sans points; g plus petit que les autres lettres à 1 mm du cercle.

Burelage. Très-serré.

3^e TYPE (voir ci-bas).

H. R. Z. G. L. Lettres grasses, longueur 8 1/2 mm; ponctuation après chaque lettre.

POST. Lettres grandes, longueur 7 mm.

F. R. M. Lettres grasses, longueur 6 1/4 mm; ponctuation après chaque lettre.

4 S. R. M. Chiffre large et ouvert, longueur 7 3/4 mm; ponctuation après chaque lettre.



1 1/4. Le 4 n'a pas de trait vertical sur le trait horizontal.

Schilling. H barré; i avec points; g à 1 1/2 mm du cercle; lettres maigres et irrégulières.

Burelage. Large.

4^e TYPE (voir ci-bas).

H. R. Z. G. L. Lettres grasses, longueur 9 mm; sans ponctuation, sauf après L touchant G.

POST. Lettres grandes, longueur 7 mm.

F. R. M. Lettres grasses, longueur 6 1/4 mm; sans ponctuation, sauf après M.

4 S. R. M. Chiffre large et ouvert, trait horizontal en dessous du trait vertical; longueur 7 3/4 mm; ponctuation après M seulement.



1 1/4. Le 4 n'a pas de trait vertical sur le trait horizontal.

Schilling. H barré; i sans points; g à 1 1/4 mm du cercle; lettres très-maigres.

Burelage. Large.

D'après ce qui précède, on voit qu'il y a deux types à petites lettres et burelage serré qui se distinguent au premier coup d'œil par la présence ou l'absence de point sur l'i, la lettre H barrée ou non ou enfin par la lettre G de schilling plus petite au 2^e type. Il y a aussi deux types à grandes lettres et burelage large qu'on reconnaît à première

vue par la ponctuation ou l'absence de ponctuation des lettres H R Z G L — F R M et des points ou absence de points sur les i de *schilling*. Cette similitude de dessins qui existe entre les deux premiers types et les deux derniers, nous fait supposer qu'on a commencé par émettre d'abord deux types en février 1864 et deux autres en mai et cela afin d'accélérer le tirage, car il n'est pas admissible qu'on ait pu consommer 4 types en quatre mois.

Voici la couleur des quatre types, rencontrée par nous, à l'état neuf et oblitéré :

1^{er} type : 1 1/4 schill., bleu, bleu-pâle, bleu-vif, bleu-foncé.

2^e — 1 1/4 — bleu, bleu-vif, bleu lait., bleu-vert.

3^e — 1 1/4 — bleu, bleu-vif, bleu terne.

4^e — 1 1/4 — bleu, bleu-pâle, bleu-vif, bleu-foncé.

Il a été signalé, en 1867, dans le prix-courant de M. Mahé, rédigé par le docteur Magnus, un timbre 1 1/4 sch., percé en lignes, que chacun cherche en vain et qui figure depuis dans tous les Catalogues. Faut-il considérer ce timbre comme une rareté de la collection; est-ce un perçage de fantaisie ou enfin n'est-ce pas une annonce de fantaisie? C'est ce que nous pourrions peut-être savoir si le docteur Magnus ne s'était retiré dans sa tente. Jusqu'à preuve du contraire, nous considérons ce timbre, ainsi que le perçage à l'épingle qu'on nous signale, comme étant des perçages de fantaisie, cette modification n'ayant été appliquée aux timbres de Holstein qu'en mai 1864, lors de l'émission suivante.

Emission de fin mai 1864.



Grand chiffre valeur (1 1/4 schilling crt) (1) dans un cadre carré portant autour : H R Z G L — POST — F R M R K 1 1/2 S. L. M. (2) ou *Herzogliche Post Freimarken* — 1 1/2 *schilling Lauenburger Münze*. (Timbre-poste local — 1 1/2 schilling, monnaie de Lauenbourg.)

Impression lithographique en couleur sur papier blanc quadrillé de rose, percé en lignes :

1 1/4 schilling, bleu, bleu-vif, bleu foncé.

On a signalé des timbres non dentelés que nous n'avons pu rencontrer. Il est vrai qu'on nous a montré de ces timbres sans dentelure, mais elle avait été coupée.

(1) 16 schillings courant valent fr. 1-50.

(2) 16 — Lauenbourg valent fr. 1-25.



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6-00
LE N^o 1^{er}..... 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42. (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

RÉPUBLIQUE ARGENTINE.

Une lettre venant de Buénos-Ayres, portant le cachet du **CORREO** bureau de Cordoba, en date du 19 mars 1874, portait, nous dit M. Diena, le timbre ci-contre, sur lequel nous attirons l'attention de nos amis de Buénos-Ayres. Nous espérons qu'ils pourront recueillir ainsi quelques renseignements. Le dessin est formé de clichés typographiques; l'impression est noire sur papier blanc: 1/2 real, noir.

La valeur ne paraît guère annoncer un timbre de la république Argentine.

INDES NÉERLANDAISES.

Encore du provisoire. La carte avec réponse payée 5 + 5 cent, s'ouvrant à droite et dont les parties tiennent par conséquent du côté gauche, nous arrive avec la surcharge suivante :

Au-dessus du cadre, à gauche : *Algemeene* ; à droite : *Postvereniging* ; à l'intérieur du cadre, au-dessus de *Briefkaart*, l'inscription : (*Union postale universelle*) au-dessus : *Uit Nederlandsch-Indië* ; plus bas, sous *Kartoe pos*, mais dans toute la largeur : (*Carte postale des Indes orientales néerlandaises*.)

Ces inscriptions se trouvent reproduites aux mêmes endroits sur les deux parties de la carte :

5 + 5 cent., violet et noir sur chamois.

HOLSTEIN ET LAUENBOURG.

Nous avons retrouvé le timbre *percé*, mentionné dans tous les catalogues, d'après les indications dont nous avons parlé dans l'article paru le mois dernier. Il se trouve dans la collection de M. de Ferrari, qui nous dit l'avoir rencontré parmi une masse d'annulés non dentelés. Le perçage ne correspond pas à celui des timbres de fin mai 1864, ce qui devrait être, nous paraît-il, si le perçage était officiel.

C'est bien au 1^{er} type qu'appartient ce timbre, comme le timbre *percé* à l'épingle que nous avons vu dans la collection de M. Philbrick.

GRÈCE.

Depuis le 15 juin, dit le *Welt-Post*, des cartes à 10 lep. pour l'intérieur et 5 lep. pour les relations locales ont été mises en circulation.

AUSTRALIE DU SUD.

Les 4 pence sont actuellement, dit le *Philatelic Record*, imprimés en violet vif.

4 pence, violet vif.

HONGRIE.

Nous n'avons pas encore signalé le filagramme des enveloppes 3 kreuzer avec l'inscription oblique : *Magyar Kir. Posta*, lettres à double trait dont on connaissait déjà le 5 kreuzer :

3 kreuzer, vert-jaune.



QUEENSLAND.

Voici le dessin du nouveau timbre provisoire 1/2 penny dont nous avons parlé le mois dernier.

PARAGUAY.

M. Philbrick nous signale avec surcharge 5, en bleu :

1 real, rose, surcharge 5, en bleu.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Bolívar. Les timbres à l'effigie du général qui a donné son nom à cet Etat, ont subi un léger changement. Le millésime 1879 a été remplacé par 1880. Il n'y a toujours que quatre valeurs :

5 centavos,	bleu.
10 —	lilas.
20 —	carmin.
40 —	bistre-brun.

Tolima, *El Titotelistá* a vu un 50 centavos vert nouveau, mais n'en indique pas le dessin :

50 centavos, vert.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

M. Philbrick a vu le 3 pence bleu, avec la surcharge fautive *PENCB*.

3 pence, bleu et rouge.

PHILIPPINES.

Le même nous a fait voir le 2 c. de p., vert, surcharge noire, avec les mots *Convenio Correos*, en lettres espacées :

2 c. de p., vert.

TURQUIE.

Le 20 paras rose et noir est en circulation depuis le commencement de mai :

20 paras, rose et noir.

PÉROU.

Le 4 centavo vert se présente avec la surcharge rouge renversée :

4 centavo, vert.

PORTUGAL.

Le 10 reis, effigie en relief, au lieu d'être vert bleu est vert jaune pâle ; le 5 reis, noir, au dernier type paru est en usage :

10 reis, vert jaune.

5 — noir.

BRÉSIL.

La *Gazeta de Noticias* du 30 avril dernier, publie un décret du 28, même mois, où nous trouvons ce qui suit :

1. Il y aura des cartes postales de la valeur de 50 reis pour l'intérieur et de 80 reis pour l'extérieur, lesquelles, l'une et l'autre, pourront être avec réponse payée.

Le reste est relatif aux imprimés, papiers d'affaires, échantillons, etc.

Nous aurons donc bientôt, espérons-le, les cartes annoncées plus haut.

ISLANDE.

Depuis le 1^{er} juin, on y fait usage de nouvelles cartes postales :

a pour le Danemark ; valeur 8 aur.

b — la correspondance universelle ; valeur 10 aur.

Nous les ferons mieux connaître lorsque nous les aurons reçues.

CEYLAN.

La circulaire de MM. A. Smith et C^{ie} annonce une carte postale pour l'Union, valeur 8 cents, imprimée en brun sur chamois et portant une même inscription que les cartes d'Antigua, Montserrat, etc. Il y en a une autre valeur 6 cents, mais la couleur n'est pas indiquée ; le *Philatelic Record* nous apprend qu'elle est bleue.

6 cents, bleu sur chamois.

8 — brun —

HONG-KONG.

La même circulaire signale un nouveau timbre 2 cents, rose, mais ne paraît pas enchantée de ce type. Il est vrai de dire que les timbres gravés et imprimés à Londres ne sont « qu'affaires de boutique. » comme dit le docteur... Chose, quand on n'enfourche pas son dada.

Le 16 cents, jaune, arrive accommodé de la même façon que les 12 et 18 cents, c'est-à-dire avec la surcharge 10 cents ; le 24 cents, paraît également ainsi :

2 cents, rose, (type 1862)

10 — sur 16 cents, jaune et noir.

10 — sur 24 cents, vert et noir.

SUISSE.



M. Burnett a bien voulu nous remettre le timbre que nous mentionnions d'après lui le mois dernier.

L'impression est en couleur sur papier blanc, pi-

qué 12 1/2 :

Sans valeur, outremer.
— carmin.

CHYPRE.



Nous avons reçu communication de MM. Pemberton Wilson et C^{ie} des divers timbres en usage à l'île de Chypre et une lettre que nous recevons directement, ne nous en fait pas connaître davantage. Ce sont, outre ceux mentionnés :

1/2 penny, rouge-violet.
4 — vert olive.
6 — gris-vert.
1 shilling, vert.



Les types que nous donnons ici nous font voir que ce sont les timbres anglais qui ont reçu une surcharge, laquelle est noire pour tous.

En plus de ces timbres, il y a encore des cartes, des bandes et des enveloppes.

Les cartes postales sont celles de 1 et 1 1/2 penny, avec les mots : *Great Britain (Grande-Bretagne)* lesquels mots ont reçu la surcharge noire : *Cyprus* entre deux traits qui biffent les mots extrêmes ; il y a encore une autre carte, définitive celle-là, taillée sur le même patron que la carte actuelle à 1/2 penny de la Grande-Bretagne, mais avec le mot *Cyprus* en plus.

L'impression de ces trois cartes est couleur sur carton chamois :

1 penny, brun et noir.
3/2 — — —
1/2 — brun-rouge.

La bande est celle de 1 penny, toujours de la Grande-Bretagne, avec l'addition du mot *Cyprus* en brun-rouge vers la partie gommée :

1 penny, brun-rouge.

Quant aux enveloppes, ce sont celles *registered*, 2 pence, avec le mot *Cyprus* en bleu, de chaque côté, au-dessus du timbre. Deux formats : 132 sur 83 et 155 sur 92 mm avec patte arrondie :

2 pence, bleu.

TRINITÉ.

Une enveloppe pour lettres enregistrées est signalée par le *Philatelic Record*. Elle porte les inscriptions sur le recto, mais sur la patte il n'y a qu'une bande courbe au-dessus de la place où devrait être un timbre, avec « For registration only », en relief blanc sur fond vert.

Notre confrère ajoute avec raison qu'il y a sans doute une enveloppe timbrée en préparation.

INDES ANGLAISES.



Voici le dessin de la carte officielle signalée le mois dernier et que nous pouvons reproduire grâce à l'obligeance de M. Philbrick. Le timbre est à droite, angle supérieur ; la valeur *quarter anna* occupe la partie supérieure de la carte :

1/4 anna, bleu laiteux sur chamois pâle.

TRANSVAAL.

On nous prie d'agiter notre tonnerre à propos des timbres réimprimés de Transvaal qui pullulent en Angleterre et probablement un peu partout, afin de mettre un terme, si possible, à ces exploitations scandaleuses.

Il y a des 6 pence, 1^{er} type et 1 sh. percés et non, sur papier azuré ; des 6 p. 2^e type, percés et non ; des 3 et 6 p. avec surcharge *V R Transvaal* du 1^{er} type, sur papier blanc. La surcharge n'est pas réussie et puis elle ne se rencontre que sur les timbres imprimés en Transvaal, tandis que ceux-ci doivent venir du Mecklembourg. On peut avoir de ces timbres, neufs ou annulés ; l'annulation est mieux réussie que celle que portaient les anciens timbres imprimés au Mecklembourg, puisqu'il y a des chiffres au milieu des cercles concentriques.

COLONIES FRANÇAISES.

On nous signale le 25 centimes noir sur rouge, non dentelé :

25 centimes, noir sur rouge.

MALACCA.



La surcharge appliquée sur les 30 cents violet-vif l'a été de la façon représentée sur le spécimen ci-contre. Nous avons parlé de cette émission dans un de nos précédents numéros.

FRANCE.

Depuis le 1^{er} juin il y a de nouvelles cartes-télégramme au nouveau type; le public a pu échanger, du 1^{er} au 30 même mois, dans les bureaux de poste et de télégraphe, les anciennes formules à 50 et 75 centimes contre des nouvelles à 30 et 50 centimes: celles-ci ont eu l'ancienne valeur biffée de six traits horizontaux noirs ou rouges et portent à gauche, à côté du timbre, dans le sens oblique: *Taxe réduite 30 c.* ou *50 c.*

30 centimes, carmin et noir.
30 - 30 -
50 -- noir et rouge sur bleu.

En plus du type reproduit le mois dernier, nous avons la carte-télégramme ordinaire sans surcharge:

50 centimes, carmin.



SERVIE.

Le *Welt Post* donne le timbre ci-contre comme étant celui qui doit remplacer les timbres en cours en ce moment.

RUSSIE.

Kasimof (Riazan). Nous laissons à notre correspondant M. Lubkert, la responsabilité de l'annonce du timbre, au type ci-bas, ne portant



aucune valeur et ressemblant beaucoup aux éti-

quettes administratives. Ce timbre aurait été en usage au début de l'adoption des timbres.

Imprimé en couleur sur papier blanc jaunâtre:
Sans valeur, noir.

Donetz (Don). Contrairement à ce que M. Koprowski a écrit n° 200, M. Lubkert affirme que les timbres du Don ne sont en usage que dans le district de Donetz.

Malouarchangelsk (Orël) Le type reproduit n° 208 existe en plusieurs variétés: avec chiffre notablement plus petit et plus grand.

Tichvin (Novgorod). Semblable au type figurant au n° 209, M. Lubkert signale un timbre semblable en rose violacé

Sans valeur (5 kop.) rose violacé.

Bielozersk (Novgorod). Selon le type reproduit n° 199, il existe en douze variétés:

2 kop., bleu vif.

M. Lubkert nous dit que la couleur du papier n'a rien d'officiel pour cette administration qui emploie indifféremment celui qu'elle a: on peut donc rencontrer encore d'autres couleurs que celles signalées.

Les timbres-télégraphe de Prusse.

On n'est pas fixé du tout sur la date d'émission des timbres-télégraphe de ce pays, ni sur le nombre de valeurs qui en existent. Nous avons pu obtenir à ce sujet quelques éclaircissements que nous livrons à nos lecteurs.

Nous avons d'abord un document émanant du Ministère du commerce, de l'industrie et des travaux publics, lequel est ainsi conçu:

« A partir du 15 juin courant des timbres pour l'affranchissement des correspondances télégraphiques seront introduits, à titre d'essai, de manière que de tels timbres pourront être employés à l'affranchissement des télégrammes dont la remise aura lieu à la station télégraphique établie à la Bourse de cette ville et destinés pour des localités de l'intérieur et de l'union des télégraphes austro-allemands, comme aussi pour l'étranger.

« Ces timbres d'affranchissements sont ovales, portent au centre, sur fond gris foncé, la valeur en grands chiffres blancs, et dans le cercle entourant le centre, sur fond guilloché blanc et imprimé en noir, la désignation « *K. Pr. Telegraph, mark* » (Timbre télégraphe Royal Prussien) ainsi que l'indication de la valeur « *Silb. gr.* » (Silbergros).

« Ces timbres ne sont actuellement faits que dans les valeurs de 8, 10, 12, et 15 silbergros.

« Le revers en est pourvu d'une matière collante.

» La vente des timbres n'aura provisoirement lieu, à partir du 15 juin courant, qu'exclusivement à la station de la Bourse, contre paiement de la valeur y exprimée.

» L'affranchissement des télégrammes se fera par l'application, sur le recto du télégramme original, respectivement sur le formulaire de remise, et par l'expéditeur même, d'un ou d'autant de timbres qu'il est nécessaire pour faire la taxe du tarif.

» L'employé de la station de la Bourse aura, à la réception de dépêches affranchies au moyen de timbres, à vérifier si la valeur des timbres employés est égale à la taxe à payer pour la dépêche. Dans les cas de remise de dépêches insuffisamment affranchies, l'employé est tenu d'encaisser le manquant de la taxe, chez le déposant, avant l'expédition de la dépêche.

« Le public est prévenu, que dans ces circonstances les expéditeurs ne peuvent compter que leurs dépêches, insuffisamment affranchies, soient transmises à leur tour ordinaire.

Berlin, le 11 juin 1864.

La Direction des télégraphes.
(signé) CHAUVIN.

Il résulte de ce que nous venons de lire qu'il n'a été émis d'abord que des timbres de 8, 10, 12 et 15 sgr.

Emission du 15 juin 1864.



Chiffre en relief blanc dans un cercle à fond uni avec cadre extérieur rond guilloché et portant en haut *K. Pr. Telegraph Marke* et en bas : *silb. gr.*

Impression couleur

sur papier blanc, percés en ligne :

8, 10, 12, 15 sgr., noir.

Essai. Imprimé en noir, sans dentelure :
10 sgr., noir.

En 1867, viennent de nouvelles valeurs qui se trouvent annoncées par un avis de l'inspecteur supérieur des télégraphes.

Les timbres-télégraphes valeurs 15, 12, 10 et 8 sgr. en usage depuis le 1^{er} février 1865 (1), pour l'affranchissement des télégrammes remis à la station centrale des télégraphes et à la station succursale dans le bâtiment de la Bourse, ont été augmentés de deux valeurs, 5 et 2 1/2 silbergros, par suite de la réduction du tarif interne mis en vigueur depuis le 1^{er} juillet dernier.

(1) Ceci doit être une erreur, le document précédent annonçant la mise en usage à partir du 15 juin 1864 ; mais peut-être l'émission a-t-elle été retardée jusqu'en février 1865, ce que pourraient nous apprendre nos amis de Berlin, s'ils voulaient bien faire quelques recherches à ce sujet.

Le débit des timbres a lieu comme auparavant à la station centrale, ainsi qu'à la station succursale dans le bâtiment de la Bourse.

Berlin, le 1^{er} octobre 1867.

L'inspecteur supérieur des télégraphes.

Emission du 1^{er} octobre 1867.

Les timbres ne diffèrent pas de l'émission précédente. Ils sont imprimés en couleur sur papier blanc, percés en ligne.

2 1/2 et 5 sgr., noir.

La nuance est tantôt noir-gris, tantôt noir intense ; le papier est blanc et parfois azuré. Cette observation s'applique aussi à l'émission de 1864.

Aucun document ne mentionne de 20 sgr. que tout le monde cherche en vain et qui n'a pas dé-cidément existé.

Le remplacement de ces timbres s'est fait en août 1869, lorsque les timbres-télégraphes de l'Allemagne confédérée furent émis.

Les timbres de 10 pence de Natal.

A Monsieur le Rédacteur du *Timbre-Poste*.

Monsieur et cher confrère,

A propos des timbres de Natal, vous dites dans votre dernier numéro que les timbres 10 pence, annoncés par vous d'après le *Philatelic Record*, d'habitude bien renseigné, ne sont que des timbres purement imaginaires.

J'accepte, en me rengorgeant, la première partie de votre remarque ; quant à la seconde, si elle venait de toute autre personne que vous, cher Monsieur, je m'en formaliserais.

Dans ma liste de timbres surchargés, de Natal, publiée dans le *Philatelic Record*, d'août 1879, j'ai fait mention de deux timbres avec 10 d. en surcharge oblique, savoir : le 3 d. bleu, sans filigrane, piqué 15 et le 1 d. carmin, CC et couronne, piqué 13, non pas comme timbres nouveaux, mais comme timbres anciens. Je puis vous certifier que ces timbres existent, puisque je les ai vus dans la collection de M. Philbrick. A ce propos, je puis vous citer le *Stamp Collector's Magazine* de février 1870, mentionnant un 3 pence bleu et un 6 p. violet, ayant cette même surcharge ; mais n'ayant pas vu ce dernier, je l'ai passé sous silence dans ma liste.

Agrez, cher Monsieur, mes cordiales salutations.

Le Rédacteur du *Philatelic Record*.

En attendant la réponse à cette lettre que fera certainement notre correspondant de Natal, qui nous a envoyé les informations que nous avons publiées, nous ferons remarquer que le mot imaginaire ne veut pas dire ici que ces timbres n'existent pas, tels que les a décrits

notre confrère anglais — nous connaissons toute sa prudence à n'avancer que des faits dont il a pu contrôler l'exactitude — mais ce mot signifie que ces timbres ne sont point réels, frauduleux si l'on veut.

Nous savons que le *S. C. M.* a parlé de ces timbres en 1870 et nous-même après lui, dans nos numéros 86 et 88. S'ils n'ont pas figuré dans nos catalogues parus depuis, c'est qu'à cette époque nous avons pris nos informations à Natal et qu'on niait leur existence officielle, ce qui se trouve confirmé aujourd'hui par notre correspondant.

Sans vouloir nous prononcer d'une façon définitive au sujet de ces timbres, nous ne pouvons manquer de dire que nous trouvons cette surcharge 10 d. sur timbres 1. 3. 6 pence, assez naïve. En effet, ne donne-t-elle pas une valeur 10 fois plus élevée au 1 penny, 3 fois environ au 3 pence et 2 fois au 6 pence et cela par un moyen que tout le monde peut employer avec toute sécurité? Enfin si ladite surcharge a été appliquée sur trois valeurs, c'est qu'il y avait demande; on a même dû épuiser à peu près le stock de deux valeurs avant d'en arriver à se servir d'une troisième, et cependant on ne connaît que les timbres vus par le *S. C. M.* et ceux qui se trouvent dans la collection de M. Philbrick qui tient peut-être un des siens du *S. C. M.* Si donc la nécessité de cette valeur 10 pence était si grande, comment expliquer tout-à-coup sa disparition, qui ne laisse aucune trace de son passage, pas même dans les souvenirs de la poste?

On juge facilement de l'authenticité d'un timbre, mais quant aux surcharges, il est bon d'avoir un peu de l'incrédulité de saint Thomas et n'en déplaise aux vrais croyants, c'est ici le cas.

Nous avions pensé en écrivant cet article ne pas discuter l'authenticité de ces timbres, mais il en est du doute comme des petits pois : quand le premier paraît, tous viennent à la fois.

Les timbres de l'Allemagne, en 1880.

Les nouveaux timbres-poste de l'empire d'Allemagne avec la dénomination : *pfennig*, sans e finale, se distinguent de ceux de la ci-devant émission, par leur orthographe d'abord, et par leurs couleurs qui s'enlèvent facilement.

Cette innovation a évidemment pour but d'empêcher le lavage de la marque d'oblitération et par suite, l'abus d'utiliser une deuxième fois le timbre déjà employé.

Pour y parvenir, il a fallu préalablement préparer le papier avant l'impression des timbres et lui donner une stratification isolée, c'est-à-dire une couche d'une substance empêchant l'infiltration de la couleur dans les fibres du papier, ces timbres étant précisément comme les images à métachromatisme rappelant la décalcomanie ou les timbres russes actuellement en cours.

Pour affirmer mon opinion, j'ajoute trois timbres de diverses valeurs.

F. MEYER.

Statistiques de postes.

Postes en Allemagne 1877. — Le nombre des bureaux de postes allemands était de 8,962; celui des boîtes à lettres, de 50,491. Le personnel employé était composé de 71,020 individus. La longueur du rayon parcouru était de 100,618 kilomètres.

En 1877, la poste allemande a fait 4,333 millions d'expéditions. Dans ce nombre on compte 582 millions de lettres, 98 millions de cartes postales, 106 millions d'imprimés, 9 millions d'échantillons, 306 millions d'exemplaires de journaux, avec 12 millions de suppléments à ces mêmes journaux, 38 millions de mandats-poste etc.

(Archives postales et télégraphiques de l'empire allemand.)

Postes au Japon.

Le rapport du directeur général pour l'exercice clos le 30 juin 1878, prouve le développement du système postal du Japon, depuis que ce système a été organisé à l'européenne.

Le nombre des établissements de postes est de 3,792.

Le nombre des envois de poste s'est chiffré par 47 millions; ce qui, comparé à l'exercice précédent, accuse une augmentation de 23.1 p. c. Dans ce nombre figurent 10 millions de cartes postales, preuve du sens pratique des Japonais qui se servent avec prédilection de ce mode de correspondance, aussi commode que peu coûteux.

Postes en Russie (1878).

Dans le courant de l'année 1878, il a été vendu dans toutes les institutions postales de l'empire 60,581,184 timbres-poste représentant une somme de 4,274,915 roubles 25 kopecks (le rouble vaut 100 kopecks ou 4 francs). Les timbres de huit kopecks sont les plus nombreux. Il y en a eu 40 millions de vendus; puis viennent les timbres de 2 kopecks (près de 6 millions), puis ceux de 5, 3, 1, 20 et 10 kopecks et enfin 30 kopecks, dont il n'a été vendu que 300,000. Les enveloppes timbrées vendues sont au nombre de 11,278,693 et re-

présentent une somme de près de 1 million de roubles. Les enveloppes de 8 kopecks sont aussi les plus nombreuses. Il en a été vendu 11 millions, puis viennent celles de 5 1/2, 10 1/2, 20 1/2 et 30 1/2 kopecks.

Les cartes postales timbrées et non timbrées vendues sont au nombre de 2,296,246, représentant une somme de 76,885 roubles 58 kopecks. La recette totale sur ce chapitre de l'administration des postes s'élève donc à 5,308,997 roubles 27 1/2 kopecks. On trouve ainsi que chaque habitant de l'empire a dépensé en moyenne 64 1/2 kopecks pour sa correspondance dans l'année.

Extrait du journal russe la Voix.
C. STROUBANT,

Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. — Voir no 209)

XII. KASIMOW (GOUVERNEMENT DE RIAZAN).

*Règlement de l'Administration rurale de Kasimow
du 23 septembre 1868.*

L'assemblée rurale du district de Kasimow, d'accord avec l'opinion de la commission, relativement à l'organisation de la poste rurale, a résolu de ratifier le projet de la poste rurale désigné au budget annuel, fixant 450 roubles pour son organisation.

L'Ouprawa est autorisée à établir dans le village Schostié une station à deux chevaux ; en même temps elle est engagée à supprimer deux chevaux à une autre station qui n'en demande pas.

Pour bien organiser la poste rurale et recouvrer les frais que cela entraîne, le paiement de 3 kopecks sera effectué pour toute espèce de correspondance à la ville. Pour éviter les abus des postillons pendant l'expédition de la correspondance et des envois d'argent, ces derniers seront munis d'un livre de l'Ouprawa.

*Règlement de l'Administration de Kasimow
du 20 janvier 1869.*

Au mois de septembre de l'année passée, il a été présenté à l'Assemblée rurale, le projet de la poste rurale ratifié le 23 septembre 1868, et complété par plusieurs articles relativement au paiement de 3 kopecks pour une lettre particulière.

M. le Gouverneur de Riazan a réclamé à l'Ouprawa tous les règlements et les rapports concernant cette question et lui a communiqué la circulaire du département des postes du 14 décembre, concernant l'ordre qui doit être admis pour l'expédition des lettres, journaux, etc.

L'Ouprawa a donc décidé :

1. D'établir la poste rurale immédiatement dans le district et engager pour l'organiser, un individu particulier, afin de lui confier l'administration de la poste rurale.

2. Conformément à la proposition déposée de M. Loukachin, de lui confier cette affaire, après lui avoir fait déposer un cautionnement de 300 roubles.

3. D'établir la liste des postes, et faire une annonce spéciale de la poste de Kasimow.

4. De remplacer le paiement de 3 kopecks par des timbres-poste de même prix.

XIII DNEIROWSK (GOUVERNEMENT DE TAURIDE).

Rapport de la Ziemskaja Ouprawa du district de Dnieprowsk, au sujet de l'introduction de la poste rurale dans le district, 5 octobre 1871.

Le tribunal du Ziemstwo, du gouvernement de Tauride, estimant que les chemins de fer et autres causes ont fait perdre de leur importance à certaines routes, qu'elles avaient, quand elles étaient entretenues par le Ziemstwo, a proposé de présenter à l'Assemblée du Ziemstwo du gouvernement, le projet d'un nouveau tracé de routes, prenant soin en même temps, que les voies de communication dans les différents districts du gouvernement de Tauride, soient commodées et que les habitants de ces districts profitent de tous les bénéfices que fournit l'organisation de la poste rurale.

Ce projet a été présenté le 21 septembre dernier au Conseil du Ziemstwo pour y être discuté par l'Assemblée rurale du district de Dnieprowsk. Après avoir reçu ce projet, l'Ouprawa de Dnieprowsk l'a inscrit pour qu'il soit discuté par l'Assemblée rurale, qui, en approuvant ce projet dans tous ses points, a ordonné l'organisation, à partir du mois de janvier 1872, dans le district de Dnieprowsk, de la poste rurale, en donnant pour entretien des stations du Ziemstwo, la somme de 23,275 roubles, comptant leur première organisation et 1100 roubles pour l'entretien de cinq postillons attachés à la poste et pour divers frais du tribunal.

L'Assemblée rurale du district, prétendant qu'avec l'organisation de la poste rurale, la correspondance prendrait un développement considérable, a résolu d'introduire des timbres-poste ruraux du district de Dnieprowsk de 5 kopecks, qui, après avoir été émis, se vendront à l'Ouprawa, ainsi que dans les administrations des Wolostis. On en fera connaître l'usage au public du district, ainsi qu'aux employés des stations de la poste rurale.

Ce règlement de l'administration rurale est ratifié par le Président et par tous les membres de l'Ouprawa.

Nota. Il est à remarquer que les timbres ont été émis après janvier 1872.

XIV. ZOLOTONOSCHA (GOUVERNEMENT DE POLTAVA).

Règlement de l'Ouprawa du District de Zolotonoscha.

L'Administration rurale du district de Zolotonoscha, dans sa séance du 11 octobre 1879, a établi le règlement suivant, concernant la poste rurale du district :

1. D'introduire les timbres-poste à partir du 1^{er} janvier 1880.

2. Par ces timbres-poste on paye l'envoi de la correspondance particulière, ainsi que l'envoi d'argent jusque cinquante roubles.

3. La correspondance de la couronne et tous les paquets de service sont expédiés gratis.

4. Les timbres-poste seront de deux prix : 2 et 10 kopecks.

5. Les timbres-poste de 2 kopecks doivent être collés sur les lettres simples, les journaux et autres envois sous bande.

6. Les timbres-poste de 10 kopecks servent à l'expédition de l'argent jusqu'à 50 roubles.

7. La vente des timbres-poste aura lieu à l'Ouprawa, ainsi qu'aux directions des Wolostis et à toutes les stations rurales, à partir du 1^{er} janvier 1880.

8. La poste partira de la ville de Zolotonoscha, dans le district et vice-versa, les mêmes jours qu'autrefois.

Le règlement est signé par le Président et les membres de l'Ouprawa.

XV. BRONNITZI (GOUVERNEMENT DE MOSCOU.)

Rapport de l'administration rurale de Bronnitszi, au sujet de l'organisation d'une poste rurale dans le district.

L'administration rurale de Bronnitszi prétend indispensable d'organiser dans le district, une poste rurale d'après les statuts ci-après désignés :

a. La correspondance envoyée par la poste rurale sera expédiée à temps et exactement.

b. En ce moment, les habitants du district paient séparément des gens pour l'envoi de leur correspondance, ce qui entraîne à une dépense considérable ; par l'organisation de la poste rurale, ces inconvénients doivent nécessairement être supprimés.

c. La poste rurale rendra un grand service, surtout aux paysans et aux marchands.

Prétendant organiser la poste rurale, l'administration rurale de Bronnitszi présenta le 1^{er} novembre 1867 son rapport, chez M. le Gouverneur de Moscou et lui remit le projet de cette poste. M. le Gouverneur, en date du 8 novembre 1867, N° 2028, lui répondit que la proposition d'organiser la poste rurale du district de Bronnitszi avait été présentée par lui au Ministre de l'Intérieur et le 7 février 1868 l'autorisation fut donnée de créer une telle poste. C'est alors que l'administration rurale déclara qu'une poste rurale serait desservie chaque jour par des facteurs des directions des différents Wolostis, selon quittance du Maître des postes ou du secrétaire, deux fois la semaine, à des jours et heures fixés et que la correspondance serait envoyée d'après inventaire.

La correspondance de la couronne s'expédiera gratis ; mais les lettres particulières, les actions et demandes, les journaux, les gazettes, etc., seront expédiés sous forme de paquets, qu'on paiera 5 kopecks. C'est pourquoi l'administration introduit des timbres-poste ruraux de la couleur *bleue*, valant 5 kopecks chacun. L'expédition de la correspondance recommandée n'est pas permise.

Ce rapport est signé par le Président, les membres et le secrétaire de l'Ouprawa.

Nota. La poste rurale est donc de 1868 ; les premiers timbres émis étaient bleus et non rouges. Reste à savoir ce que sont ces timbres bleus dont parle le document.

XVI. DOUCHOWCHITCHINA. (GOUVERNEMENT DE SMOLENSK).

Décision de l'Ouprawa du district de Douchowchitchina, concernant la poste locale.

L'Assemblée de l'Ouprawa du district du 15 octobre 1872, à l'exemple de quelques autres administrations rurales, trouve indispensable d'établir dans le district, une poste locale, pour l'usage de laquelle seront employés des timbres-poste de 4 kopecks. Cette poste devra se conformer en tout aux règlements publiés par S. E. M. le Ministre de l'Intérieur et par l'inspecteur général des postes en Russie.

La poste rurale, fondée dans le district de Douchowchitchina emploie des timbres ruraux de 3 kopecks pour les correspondances particulières seulement ; la correspondance de l'Etat est expédiée gratis.

Les timbres-poste ruraux seront mis en circulation dans le district, à partir du 1^{er} janvier 1870.

Pour contrôler l'envoi régulier de la correspondance, soit de l'Etat, soit du public, l'administration du district trouve indispensable de munir tous les bureaux de dépôt et de remise de correspondance, des livres ordonnés, portant le sceau de l'Ouprawa et signés par le Président, livres qui seront renouvelés suivant les besoins.

Par la même occasion, l'Ouprawa fait savoir que, pour assurer la régularité et l'exactitude dans l'expédition et la remise de la correspondance, elle rendra responsable toute personne coupable qui, se trouvant au service de l'Ouprawa, aura causé la perte de la correspondance, par suite de son imprudence.

La poste de la ville de Dorogobouje au district et du district à la ville de Dorogobouje, sera expédiée une fois la semaine.

Signé par le Président de l'Ouprawa du district.

(A continuer.)



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMÉRO. 0.50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

RUSSIE.



Aleksandria (Cherson). Le timbre de 1874 n'est plus. Nous recevons le type ci-contre qui entre momentanément en faveur. Les feuilles portent dix-huit timbres sur trois rangées horizontales, la moitié, ceux de droite, étant renversés. Une des feuilles que nous recevons porte les trois premiers de la première rangée, imprimés en vert-pâle, alors que tous les autres timbres de la même feuille sont bleus : c'est probablement le résultat d'une erreur.

Il y a trois variétés de ce timbre ; les différences portent sur les détails de la couronne, l'absence ou la présence de ponctuation après X, mais ces différences constituent plutôt des défauts de report ou d'impression.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

10 kopecks, bleu, bleu vif.
10 — vert-pâle.
10 — bleu, tête bêche.

Podolsk (Moscou). Le type de 1871, refait en 1875, 1876 et en 1878 vient de subir de nouvelles modifications, par suite d'un dessin nouveau que nous avons reçu le mois dernier. Les feuilles contiennent 90 timbres sur dix rangées verticales.

Le feston extérieur rappelle le dessin de 1875, sauf les angles qui, au lieu d'être arrondis, sont aigus ; les chiffres sont plus petits ; l'étoile plus grande : au centre, les deux (?) sont de dimension plus forte.

Impression couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2.

5 kop, vert-jaune, vert-jaune foncé.

Toula (Toula). Les enveloppes en relief ne sont plus de ce monde : elles ont été remplacées par un type nouveau, aux mêmes armoiries, imprimé en bleu sur enveloppes de formats variés, que nous ferons mieux connaître le mois prochain, en donnant le fac-simile de ce type.



Tscherkassk (Don). Voici un timbre appartenant à une poste restée dans les oubliettes jusqu'aujourd'hui.

Au centre, une couronne avec inscription en dessous, le tout dans un double cadre rectangulaire avec inscriptions et chiffres aux angles, dans des cercles.

Impression noire sur couleur.

5 kopecks, bleu.

Ardaloff (Nijnij Novgorod). Le 5 kopecks, rouge-brique, existe au type que nous avons reproduit n° 209, mais le papier est bâtonné blanc, au lieu d'être uni comme le 3 kop. :

5 kopecks, rouge-brique.

Les feuilles de ces timbres (3 et 5 k.) portent 19 timbres sur quatre rangées horizontales, la dernière ayant sept timbres.

M. Lubkert nous envoie les informations suivantes :



Kousnetzsk (Saratoff). La poste rurale de Kousnetzsk est restée inconnue, quoiqu'elle fonctionne depuis longtemps. Le 1^{er} janvier dernier elle a mis en usage le timbre ci-contre.

L'inscription se lit au-dessus et au-dessous du cercle : *Saratovskoi Goub (ernii) Kouznetzskago Ouzezda*, et dans le cercle : *Ziemskaia Pochtina Piat Kop (ieks)*; c'est-à-dire : Poste rurale du District de Kousnetzsk. — Gouvernement de Saratoff. — 5 kopecks.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 kopecks, violet-rougeâtre.

Bougourousstan (Samara). Au 1^{er} type, il existait des timbres *non dentelés*, ainsi que le prouvent plusieurs exemplaires, se tenant, qui ont été vus :

2 kopecks, noir-gris.

Griasowetz (Wologda). Le 2 kop. bleu actuel existe piqué 13 :

2 kopecks, bleu piqué.

BELGIQUE.

La carte à 5 + 5 centimes, impression verte, est entrée en usage au commencement de juillet dernier.

5 + 5 centimes, vert s. chamois.

SIRMOOR.

Le timbre vert a pris la couleur bleue.

1 pice, bleu sur blanc uni.

QUEENSLAND.

La circulaire de MM. A. Smith et C^e parle de deux nouvelles valeurs de timbres à l'ancien type :

5 shillings, orange.

1 pound, rose.

Le timbre 1 p. violet « Stamp Duty » dont nous donnons le type dans le supplément de ce mois, *Timbre Fiscal*, arrive également sur les lettres :

1 penny, violet, violet vif.

HELIGOLAND.

L'administration des postes a songé que les 25 pêcheurs qui forment toute la population de l'île, avaient besoin de cartes avec réponse payée pour les relations avec les autres pays; elle vient, dit-on, d'émettre des cartes postales universelles 10 + 10 pfennig, en langue anglaise et en langue française :

10 + 10 pfennig, noir sur blanc.

AUTRICHE.

Le *Welt-Post* annonce « avec bonheur » que des cartes pneumatiques avec réponse ont paru le 1^{er} juillet dernier. Le type est celui de la carte employée jusqu'ici. Sous *correspondenz-karte* se trouve la remarque : « la carte ci-jointe est destinée à la réponse, pour laquelle le porteur doit attendre 5 minutes »; la suscription de la seconde partie est : *Antwortblanket* (côté de la réponse).

10 + 10 kreuzer, (?)

BERMUDES.

Le même journal signale une carte postale universelle à 1 1/2 penny, semblable aux cartes *Trinité*, etc.

1 1/2 penny, brun sur chamois.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Corrientes. Voir le *Timbre Fiscal* de ce mois.

SAINT-VINCENT.

Un timbre provisoire qui forme pendant au 1 penny employé aux îles Barbades, en 1878, vient de faire une courte apparition ici-bas, nous dit le *Philatelic Record*.

Le 6 pence a été traité de la même façon que le Barbade 5 shillings, le perforant dans le centre et surchargeant chaque côté 1 d, en rouge, chiffre de 8 ^m/_m de haut; la perforation nouvelle est 12.

1 penny, vert et rouge sur 1/2 timbre 6 pence.

Depuis, le 1 penny, ancien type, a paru, imprimé en vert.

1 penny, vert, filagramme étoile.



MALACCA.

La nouvelle carte à 4 cents est d'un type nouveau, ainsi qu'on peut s'en assurer ici :

4 cents, brun s. chamois.

EMPIRE D'ALLEMAGNE.

Le *Philatelist* signale deux cartes doubles officielles c. 154 a. sans timbre. Les deux, portent chacune sur la première partie inférieure, à gauche, l'observation : *La carte ci-contre est destinée à la réponse* : Une de ces cartes doubles porte sur la seconde partie, le mot : *Rückantwort* ; l'autre, le mot : *Antwort*.

On oublie de donner la couleur du carton.....

Des mandats avec timbre ont paru le 1^{er} juillet dernier ; ils sont annoncés par l'avis officiel suivant :

Berlin W. 15 juin 1880.

AVIS.

A partir du 1^{er} juillet, les formulaires de mandats de poste pour le service intérieur porteront en impression la marque de la valeur postale de 20 pf. Les bureaux de poste délivreront ces formulaires au public contre le paiement de la valeur qu'ils représentent. Pour une taxe supérieure à 20 pf. (savoir pour mandats-poste au-dessus de Mk. 100), la différence en plus devra être représentée par des timbres adhésifs.

A partir du 1^{er} juillet, les bureaux de poste ne remettront plus de formulaires de mandats-poste avec timbres collés dessus. Par contre, on continuera à vendre au public, outre les nouveaux formulaires portant la marque de la valeur, des formulaires qui n'en portent pas, mais on ne les livrera que par 20 pièces au moins, au prix de 10 pf. par 20 exemplaires.

De nouveaux formulaires de mandats-poste sans marque de valeur ne seront émis que lorsque les formulaires de l'espèce existante seront épuisés. Les personnes possédant des formulaires anciens ont le droit d'en faire usage jusqu'à consommation complète. Jusqu'à nouvel ordre, les formulaires de mandats-poste portant l'empreinte de la valeur postale et devenus hors d'usage entre les mains du public, pourront être échangés aux bureaux de poste contre des formulaires nouveaux et valables. Il n'est pas permis d'utiliser à l'affranchissement d'envois postaux, des marques de valeur découpées de formulaires hors d'usage.

Le Secrétaire d'Etat des Postes impériales,
STEPHAN.

M. G. Fouré nous fait observer que le type des 20, 25, et 50 pfennig a subi quelques petites modifications. En effet, nous constatons sur le 20 pfennig, sans e finale, que la perle placée avant et après *Deutsche* et après *Post* manque sur le type modifié ; que les chiffres 2 n'ont pas la partie supérieure recourbée et que les 0 sont un tant soit peu plus petits ; les chiffres au 50 pf., ne sont pas non plus semblables.

TERRE-NEUVE.

Le *Philatelic Record* nous apprend que la carte à 1 cent a été refaite par la nouvelle Compagnie chargée de la livraison des timbres de cette colonie. Le type appartient à celui connu, sauf que le timbre est du type modifié des timbres adhésifs nouveaux.

1 cent., vert sur chamois.

MEXIQUE.

M. Fouré nous informe qu'il aurait existé un timbre-poste 4 centavos, bistre-jaune, semblable au 10 centavos jaune, connu et piqué. Cette émission serait passée inaperçue.

4 centavos, bistre-jaune.

Le même nous apprend que, depuis le commencement de juin, les timbres *porte de mar*, imprimés en couleur, sont en circulation.

GRÈCE.

Le *Welt-Post* s'est un peu hâté, en nous faisant annoncer, d'après lui, l'émission de cartes postales à 5 et 10 lepta.

La commande n'en a pas encore été faite à Paris et il est probable que l'émission devra, par ce fait, subir quelques retards qui pourraient bien se prolonger jusqu'au mois de janvier 1881.

Voici ce que dit la loi, à propos de ces cartes :

ART. 1^{er}. L'usage des cartes postales est permis à l'intérieur du Royaume. Le port en sera de 10 lepta, pour chacune, pour les envois de ville en ville et de 5 lepta dans la circonscription de la même ville.

ART. 2. Des cartes postales doubles, au double port de celui fixé dans l'article précédent, portant la réponse payée du destinataire, seront mises en circulation en même temps.

ART. 3. Les cartes postales seront envoyées aussi sous recommandation. Il sera alors perçu une taxe additionnelle de 20 lepta.

ART. 4. Par décret royal seront réglés, la forme des cartes, leur impression et vente et tout autre détail concernant l'exécution de la présente loi.

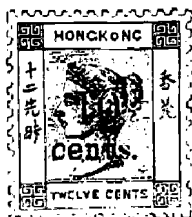
L'administration des postes, en soumettant au ministère le projet du décret royal, pour l'appli-

cation de cette loi, a proposé que les cartes postales avec réponse payée fussent aussi adoptées pour les échanges avec l'étranger, en vertu de la convention de Paris. Il y a tout lieu de croire que cette proposition sera acceptée.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Totima. Nous trouvons dans « El Filatelista » l'annonce d'un nouveau timbre 1 peso « semblable au 50 cent. » que ce journal n'a jamais décrit :

1 peso, rouge.



HONG-KONG.

Ci-contre le dessin du timbre 12 cent. avec la surcharge dont nous parlions récemment.

BAVIÈRE.

Le nouvel écusson, de forme ovale, figure maintenant sur tous les mandats-poste, nous dit le *Philatelist*.

10 pfennig, rouge.
20 — bleu.
30 — brun.
40 — jaune foncé.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 3 centimes, non dentelé, jaune sur paille est en usage :

3 centimes, jaune sur paille.

GUADELOUPE.



L'Ami des timbres fait connaître dans un de ses derniers numéros, l'existence de timbres-taxa, employés à la Guadeloupe.

D'une simplicité toute primitive, ces timbres sont imprimés en noir sur papier uni :

15 centimes, azur.
30 — blanc.

ISLANDE.

Les deux cartes dont nous parlons le mois dernier sont en notre possession. Le timbre qui occupe l'angle droit supérieur est un type des timbres ordinaires ; le cadre est formé d'une grecque semblable aux cartes actuelles du Danemark ; il mesure 130 sur 80 mm. ; en haut, au milieu : *Briefspjald*, un trait en dessous et l'inscription :

Island.

Hjernamegin mi að eins rita utanaskriptina.

Trois lignes d'adresse, la première ayant *Til*.

Quant au 10 öre, il a une inscription centrée : *Atsherjar-Póstspjald*, puis :

(*Union postale universelle.*)

Island.

Danmark.

Briefspjald.

et quelques lignes de points pour l'adresse, dont la première commence par *Til*.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

8 aur, violet.
10 — carmin.

FRANCE

Depuis le 10 juin dernier, le 3 centimes est actuellement gris :

3 centimes, gris.

KASCHMIR.

Le *Philatelic Record* a reçu les 3 pice sur papier pelure uni ; le 1 anna est rouge vénitien ; le 2 annas d'une nuance plus ardoisée.

NEVIS.

Le même journal nous apprend que le 1 penny a été remplacé par un type semblable au 2 1/2 pence et au filagramme ce et couronne.

1 penny, violet.

WURTEMBERG.

Le *Philatelist* mentionne une variété du mandat-poste international, carton rouge, impression noire, timbre violet foncé de 40 pf., ayant une partie des traductions françaises qui ne sont pas entre parenthèses.

40 pfennig, violet foncé.

ROUMÉLIE ORIENTALE.

Elle n'est plus, cette malheureuse carte à 10 paras qui se vendait 15 paras. Voici ce que l'on nous rapporte à ce propos :

« Selon la loi organique de la Roumélie Orientale, cette province ne peut créer des timbres spéciaux pour sa correspondance : elle doit se servir des timbres tures qui lui sont fournis par la direction générale des Postes de Constantinople, avec laquelle elle partage le montant. Cet article de la loi n'étant pas précisément du goût de ces messieurs de la Roumélie, les timbres y sont quelque peu négligés : on dit même qu'ils refusent net de se servir des timbres tures. Comme conséquence à cette mesure, les lettres de la Roumélie reçoivent l'application du timbre qu'on a vu sur les cartes de ce pays, ce qui a amené la création des cartes timbrées, mais exclusivement pour l'intérieur de la Roumélie.

» Malheureusement ces cartes arrivèrent à Constantinople, où l'on s'en émut : de là une note aux Rouméliotes qui se sont empressé de fermer à double tour la caisse contenant leurs cartes. »

Les timbres « fuera de hora » de l'Uruguay.

Montevideo, le 28 mai 1880.

Mon cher Monsieur,



C'est toujours avec intérêt que je lis le journal que vous dirigez si bien, depuis tant d'années. Je trouve à la page 99, de l'année passée, certaines explications sur les timbres de l'Uruguay, « fuera de hora » qui,

quoique justes, méritent cependant quelques explications complémentaires.

Lorsqu'un paquebot est en partance, il est d'usage, à la poste centrale, d'afficher quelques jours à l'avance, un avis qui fait connaître au public le jour de départ du paquebot et l'heure extrême à laquelle les lettres sont encore reçues, au bureau central ou à la succursale de la poste, située près de la douane. A l'heure dite, on ferme les sacs contenant la correspondance ; celles présentées après l'heure, ne sont reçues qu'à la succursale seulement ; elles sont affranchies avec les timbres ordinaires qu'on annule de la griffe habituelle ; ils reçoivent en sus, l'oblitération : « fuera de hora », parce que ces lettres ne sont pas insérées dans un sac ou paquet, mais livrées libres, entre les mains du commissaire du paquebot en partance. J'ai été à même de constater le fait au départ de paquebots italiens et français.

L'envoi qu'on vous a fait de ces timbres, comme répondant à une émission spéciale, n'est donc tout simplement qu'une escroquerie.

Dr WONKER.

Les premiers timbres des Iles Philippines.

En 1872, n° 115 de ce journal, nous avons, par notre article « Les timbres de 1847 des Iles Philippines » soulevé une question relative à des timbres qui auraient circulé en 1847, question qui n'a pas encore été résolue jusqu'ici, malgré les appréhensions de S. C. M. qui voyait dans ces timbres l'annonce d'une exploitation nouvelle.

Suivant le correspondant qui nous remettait les renseignements qui nous ont permis d'écrire cet article, quatre timbres avaient été émis. Ils avaient circulé dans les îles de Luzon et Manille, en attendant l'approbation royale du projet, en date du 14 mai 1847, du directeur général des Postes des îles Philippines.

Ces timbres, nous disait notre correspondant,

sont grossièrement gravés ; ils représentent l'effigie de la reine Isabelle II dans un cadre de forme carrée, avec le mot : *Inte ior*, en haut et la valeur en bas ; papier vergé blanc :

1/2 real plata,	vert.
2 —	jaune.
4 —	bleu.
1 peso,	rose.

On s'était engagé à nous livrer les types de ces timbres, mais jusqu'ici ils nous ont fait défaut.

M. N. Rondot, *Magasin pittoresque*, année 1865, page 263, fut le premier qui fit mention de cette proposition. Il nous apprenait que les timbres proposés étaient ronds, de quatre valeurs et imprimés dans les couleurs désignées plus haut ; mais ces timbres seraient restés à l'état d'essai, la proposition n'ayant pas été agréée.

A l'appui de ce qu'il écrivait en 1865, M. N. Rondot a l'obligeance de nous remettre maintenant le dessin des quatre timbres proposés en 1847. Ils sont, ainsi qu'il le disait fort bien, de forme ronde et imprimés dans les couleurs annoncées ; les types sont tous différents, principalement par le cadre extérieur, mais la valeur en réaux de plata n'y est pas exprimée : on a simplement marqué : *real* ou *ros*.

PROYECTO

de Sellos ó estampillas para hacer la franca de la correspondencia interior de la

ISLA DE LUZON.



Adoblados estos sellos se hura franca con ellos la correspondencia, poniendo en el sobre de la carta ó pliego uno ó mas seguntos que le correspondan con arreglo a la tarifa que estará de manifiesto on : los puntos donde se espendan, que serán las mesmas senaladas para la venta del papel sellado.

MANUEL DE VRIESTE.

Il n'existe qu'une seule série de ces timbres; elle se trouve aux archives de la direction générale des postes à Manille, collée sur un feuillet de la façon que nous la donnons ici et avec les inscriptions dont on nous donne la traduction suivante :

1° au-dessus des quatre timbres :

PROJET

de timbres ou estampilles pour affranchir la correspondance dans l'intérieur de l'île de Luçon.

2° en dessous des quatre timbres :

Après l'adoption de ces timbres on s'en servira pour affranchir la correspondance. On en mettra sur l'enveloppe de la lettre ou du pli un ou plusieurs pour représenter la valeur conformément au tarif d'affranchissement. Ils se débiteront dans les bureaux où l'on vend le papier timbré. Signé : Manuel de Vrioste.

Loin de résoudre la question, cette communication, que nous déclarons être des plus intéressantes, ne fait malheureusement que l'embrouiller davantage. Suivant les renseignements qui nous ont été donnés en 1872, les timbres étaient carrés, ils avaient l'inscription : *Interior* et avaient été utilisés dans les îles de *Luçon* et *Manille*.

D'après les documents que nous recevons aujourd'hui de M. Rondot, les timbres ont la forme ronde, l'inscription *Correos* et leur usage était restreint à *Luçon*.

Il y a là évidemment deux projets, les différences entre les deux propositions étant par trop marquantes que pour faire confusion. Reste à savoir si l'un des deux projets a bien été réellement adopté.

En lisant les documents qui terminent cet article, on doit supposer, avec assez de raison, qu'aucune proposition n'a été adoptée antérieurement à 1854, les dispositions de ces décrets annonçant un système qui ne paraît pas encore avoir fonctionné dans ce pays et les timbres étant émis à titre provisoire, pour l'espace d'un an (du 1^{er} février 1854 au 1^{er} février 1855) et cela à titre d'essai du nouveau système d'affranchissement.

Ce qui ne contribue pas à éclaircir cette affaire, c'est que nous recevons d'un de nos correspondants de Manille, l'affirmation que des timbres ont circulé en 1847 ; mais comme on nous promet des détails qui doivent nous arriver incessamment par le Directeur des Postes, qui remplissait ses fonctions en 1854, nous ne désespérons pas de pouvoir trancher bientôt, d'une façon définitive,

cette question, afin de n'avoir plus à revenir sur ces mystérieux et insaisissables timbres.

En attendant, voici les documents dont nous parlons plus haut :

1853. — 12 janvier. — *Ordonnance royale établissant l'affranchissement préalable obligatoire pour la correspondance intérieure des îles.*

Excellence. Il a été rendu compte à S. M. la Reine (que Dieu garde !) du projet à l'étude, relatif au règlement intérieur de la correspondance de ces îles. S. M. a bien voulu autoriser Votre Excellence à présenter un plan, après avoir entendu le surintendant, et sur les bases suivantes :

1° Il sera établi un port à prix réduit pour les lettres circulant à l'intérieur desdites îles.

2° L'affranchissement préalable sera obligatoire ; à cette fin, Votre Excellence devra demander le nombre de timbres jugé nécessaire en indiquant le prix qu'ils devront avoir pour servir à l'affranchissement ; Votre Excellence étant d'ailleurs autorisée à chercher le meilleur moyen d'effectuer l'affranchissement préalable.

3° Le service du transport de la correspondance sera réglé de manière à s'écarter le moins possible du général du système actuellement en vigueur ; les chefs des provinces auxquels on imposera cette charge devront avoir une remise de tant pour cent fixée par Votre Excellence, d'accord avec le surintendant.

4° Enfin, il sera également fait une remise, fixée par Votre Excellence, avec le même accord, aux personnes obligées à la charge du transport, afin de pouvoir indemniser jusqu'à un certain point celles qui s'occupent de ce service.

Par ordre royal, Madrid, 12 janvier 1853.

A Son Excellence le Gouverneur, Capitaine général des Philippines.

1854. — 31 mars. — *Ordonnance royale approuvant les dispositions préliminaires pour l'établissement du port et de l'affranchissement préalable de la correspondance intérieure des îles.*

Excellence. Il a été donné connaissance à S. M. la Reine (Q. D. G. !) du projet remis par Votre Excellence dans sa lettre n° 381, à l'effet d'établir le nouveau règlement de la correspondance intérieure de ces îles ; S. M. a bien voulu approuver dans toutes ses parties le travail de Votre Excellence à ce sujet, et veut qu'après une année d'essai, il soit rendu compte au Gouvernement du résultat et des améliorations que l'expérience aura rendu nécessaire d'introduire pour perfectionner autant que possible le service de ladite correspondance.

Par ordre royal, — Madrid, 31 mars, 1854. — A S. Exc. le Gouverneur, Capitaine général des Philippines.

Dispositions préliminaires, pour l'établissement du port et de l'affranchissement préalable de la correspondance intérieure des Philippines.

ARTICLE 1^{er}. — Sera établi à partir du 1^{er} février 1854 l'affranchissement préalable obligatoire pour toute

correspondance circulant à l'intérieur de l'Archipel, qu'elle soit dirigée d'une province à une autre, ou entre les localités de la même province. Le taux de l'affranchissement sera le même pour toutes.

ART. 2. — A partir de cette date, il ne sera donné cours à aucune lettre qui ne serait pas préalablement affranchie au moyen d'estampilles ou du timbre y correspondant.

ART. 3. — Pour tous les effets des opérations des postes, les lettres seront divisées en simples et doubles. Sera considérée comme lettre simple toute lettre n'atteignant pas plus que le poids d'une demi-once, et comme double toute lettre dépassant ce poids.

ART. 4. — Toutes les lettres, — les simples comme les doubles, — ne pourront être expédiées que de deux manières :

1^o Affranchies ;

2^o Affranchies et enregistrées.

ART. 5. — Les lettres devront payer un port, savoir les lettres simples, de 5 cuartos, les lettres doubles dans la proportion suivante : celles qui pèseront huit adarmes inclusivement, soit une demi-once, sans aller jusqu'à l'once, dix cuartos ; celles qui passeront une once, un real fuerte ; et ainsi progressivement, en augmentant de dix cuartos par chaque fois que le poids excèdera d'une demi-once.

ART. 6. — Les lettres enregistrées devront être également affranchies à l'avance, et, en outre du port nécessaire à l'affranchissement, elles payeront pour l'enregistrement deux réaux chacune, quel que soit leur poids.

ART. 7. — Les lettres circulant sous le couvert des administrations ou des provinces, payeront ce qui est établi par le règlement général.

ART. 8. — Les journaux et autres publications périodiques seront transportés au poids, à raison de deux pesos par arrobe, et pourvu qu'ils réunissent les quatre conditions suivantes :

1^o Ils seront présentés à l'administration des postes directement par la rédaction ;

2^o Ils seront sous bandes ;

3^o La bande portera imprimé le nom du journal ;

4^o Ils ne contiendront ni notes ni aucun autre chose manuscrite que le nom de l'abonné et sa résidence.

ART. 9. — Les imprimés de toute autre nature, à l'exception des livres, même de ceux qui seraient publiés périodiquement en livraisons, seront transportés également au poids, à raison de deux pesos par arrobe, pourvu qu'ils réunissent les quatre conditions suivantes :

1^o Ils seront présentés à l'administration des Postes directement par les entrepreneurs, éditeurs ou propriétaires ;

2^o Ils seront sous bandes ;

3^o Sur la bande sera imprimé le nom de l'entrepreneur, éditeur ou propriétaire ;

4^o Ils ne contiendront ni notes ni aucune autre chose manuscrite que le nom du destinataire et le lieu de sa résidence.

ART. 10. — Les journaux et autres publications périodiques, à l'exception des livres qui seront présentés sous bandes et sans contenir ni notes ni aucune autre chose manuscrite que le nom du destinataire et de sa résidence, payeront cinq cuartos s'ils n'excèdent pas le poids d'une once, dix jusqu'à deux onces, et ainsi progressivement en augmentant de cinq cuartos par chaque fois que le poids excèdera d'une once.

ART. 11. — Le même taux d'affranchissement sera applicable aux échantillons de marchandises sans valeur, mis sous bandes, permettant de s'assurer qu'ils ne renferment d'autre note manuscrite que les numéros d'ordre et les marques.

ART. 12. — Les livres, publications périodiques, imprimés et échantillons de marchandises qui ne sont pas compris aux art. 8, 9, 10 et 11 devront être affranchis au même taux que les lettres.

ART. 13. — Les imprimés dont parle l'art. 9 et les livres ne seront admis pour être expédiés au poids par les moyens ordinaires de transport qu'après la fermeture du paquet renfermant les lettres et les journaux.

ART. 14. — L'affranchissement et l'enregistrement des lettres, ainsi que l'affranchissement des journaux et imprimés séparés, qui ne seraient pas faits par les rédactions respectives, seront accomplis au moyen d'estampilles dans les conditions établies par l'instruction y relative.

ART. 15. — L'affranchissement des journaux et autres imprimés remis à la poste par les rédactions, sera constaté à l'administration au moyen d'une empreinte à cet effet.

ART. 16. — Aucune personne ne sera obligée de recevoir des provinces des lettres qui lui sont adressées autres que celles qu'elle désignera avant de les ouvrir.

ART. 17. — Toute personne, corporation, maison de commerce, établissement aura le droit de frapper sur le dessus des lettres une empreinte indiquant quel est l'expéditeur. Les lettres ainsi timbrées qui ne seraient pas distribuées pour une raison quelconque, seront retournées à la personne marquée sur l'empreinte.

ART. 18. — Les lettres remises pliées d'un point à un autre, même autrement que par le transport de la poste, devront également porter les timbres d'affranchissement voulus. Au cas contraire, elles seront considérées comme de contrebande et pourront faire infliger aux transporteurs les peines édictées par le titre 20 de l'ordonnance générale du service des Postes.

Manille, 7 décembre 1853. — En complément des dispositions prises par S. M. dans l'ordonnance royale du 12 janvier dernier, pour arriver au but qu'on se propose, et d'accord avec Son Excellence l'Assesseur général du Gouvernement, j'ai arrêté ce qui suit :

1^o A partir du premier jour de février prochain, seront établis le port et le règlement de la correspondance intérieure de ces Iles, en conformité des dispositions et instructions précédentes données par l'administration générale des Postes de cette capitale ;

2^o Dans les provinces, les chefs respectifs auront la

charge de l'emploi des timbres ; à cette fin ils recevront, par le moyen de leurs mandataires dans cette capitale, de l'administration des Postes, le nombre de timbres jugé nécessaire pour le service. Aussitôt que les mandataires auront reçu les timbres, les chefs de provinces seront responsables du montant, et cette responsabilité ne cessera qu'en cas de perte ou de force majeure dûment justifiée ;

3° Par suite des conditions particulières de la province de Rondo, et avec l'assentiment de Son Excellence le surintendant, l'administration des finances y sera chargée de la distribution des timbres ;

4° Il est accordé aux chefs de provinces, et à l'administration des finances de Rondo, d'accord avec le surintendant, une remise de 10 pour cent de la valeur des timbres vendus, comme rémunération des dépenses occasionnées par cette charge, et du travail et de la responsabilité en résultant ;

5° Les Alcades mayores, les Gouverneurs et l'Administrateur sus-référent s'entendront directement avec l'administration des Postes pour tout ce qui concerne le service, et lui rendront compte, à la fin de chaque année, des existences en timbres avec une quittance du montant des timbres vendus ;

6° Pour le moment, et en raison du surcroît de travail que ce service occasionnera aux chefs de provinces, ils ne seront tenus à aucun cautionnement ; mais l'administrateur des finances de Rondo, se trouvant dans des conditions différentes, y sera soumis ; et le taux en sera fixé par l'administration des Postes en raison du service ;

7° La correspondance officielle sera transmise en franchise, et le dessus des plis portera un timbre noir, avec ou sans armoiries, indiquant de quel fonctionnaire et de quelle province ils proviennent ;

8°, 9°, 10°, 11°, sans grand intérêt ;

12° Pour la remise par la poste des actes, procès entre parties ou causes, on se référera aux dispositions de l'ordre général de service, art. 6, 7 et 8 du titre 12. En conséquence, les plis devront être préalablement affranchis pour le compte des intéressés, excepté les procès d'office ou causes entre personnes notoirement pauvres ; dans ce cas, ces circonstances seront certifiées sur l'enveloppe des plis, par l'écrivain du lieu d'origine, avec le visa du juge.

La poste à l'Exposition nationale belge de 1880.

La Belgique célèbre en ce moment le 50^e anniversaire de son indépendance. On a organisé pour la circonstance une Exposition nationale où la poste a trouvé sa place. Son installation a eu lieu dans la galerie reliant les deux pavillons.

A la droite de l'entrée du public, deux guichets ont été établis : l'un est affecté au service des

postes, l'autre aux dépêches télégraphiques. Entre ces deux guichets, des *Lock-Boxes* ont été placés. Ils sont d'invention américaine : ce sont de petits casiers vitrés fermés à clef et numérotés, destinés à contenir les lettres adressées aux industriels qui font prendre leur correspondance aux bureaux de distribution.

Une grande table sur laquelle se trouvent papier, plumes et encre, est mise à la disposition du public ; derrière la table, faisant face à la porte d'entrée, deux grands cadres contiennent les différents modèles de timbres-poste, enveloppes et cartes postales émis en Belgique depuis leur introduction.

D'après le premier cadre, qui ne contient que des timbres-poste et l'enveloppe 10 cent. en deux formats, le timbre de 40 centimes aurait été émis le 17 octobre 1849. Il n'a été fait aucune distinction entre les timbres dentelés ou non, avec ou sans filigramme ; à part ces manquants, la collection des timbres-poste de Belgique est complète.

Le second cadre, qui ne porte que les cartes postales, nous donne la date de septembre 1875 comme celle de la carte à 10 cent. verte, alors qu'elle n'a vu le jour qu'en avril 1876, suivant un ordre de service du 18 mars 1875 ; la même carte, sans cadre, est donnée comme émise en février 1877, au lieu de juillet 1878 ; la carte à 10 centimes, carmin, est indiquée comme émise le 15 mai 1879, date à laquelle aucun bureau de poste ne distribuait cette carte, attendu qu'il lui était ordonné d'épuiser d'abord les tirages antérieurs. Elle n'a commencé à circuler qu'en juin.

Parmi les cartes avec réponse, nous trouvons celle à 5 + 5 centimes, vert. Le type est semblable à la carte à 5 centimes de cette couleur, avec l'avis en deux langues placé dans l'angle inférieur gauche, comme aux cartes internationales avec réponse à 10 + 10 centimes.

La poste n'a exposé aucun timbre-télégraphe, et le ministère des finances n'a pas cru devoir montrer ses timbres de commerce et d'affiches...

L'ameublement du bureau est complété par des tables à timbrer, et des meubles à casiers pour le classement des lettres, ainsi que des échantillons de sacoques et de portefeuilles.

Il n'y a point d'autres timbres à l'Exposition nationale ; mais la classe 28, section n° 1, offre aux amateurs de timbres l'exposition de notre nouvel album.

Vient de paraître

à la Librairie J.-B. MOENS, 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

ALBUM ILLUSTRÉ
POUR
TIMBRES-POSTE
ET
TÉLÉGRAPHE

PAR J.-B. MOENS

Texte Français et Anglais, classé par ordre Géographique, douzième Édition
entièrement refondue et considérablement augmentée, contenant deux mille
soixante-dix Types de Timbres et cent neuf Armoiries des principaux États du
Globe, un superbe volume, grand in 4^e oblong, imprimé sur papier satiné.

PRIX DES ALBUMS :

Broché	Fr. 12-00
Pleine toile Anglaise avec 1 fermoir doré uni	" 16-50
idem avec 2 fermoirs	" 17-00
idem doré sur tranche, 1 fermoir.	" 18-50
idem avec 2 fermoirs	" 19-00
Demi-reliure maroquin, plats toile, 1 fermoir	" 21-00
idem avec 2 fermoirs	" 21-50
idem doré sur tranche, 1 fermoir	" 23-00
idem 2 fermoirs	" 23-50
Plein maroquin doré sur tranche, 1 fermoir à filet griffe anglaise large	" 30-00

UNITED STATES DEPARTMENT OF JUSTICE

IN RE: JAMES EARL RAY, Defendant
JAMES EARL RAY, Defendant

ALBANY, NEW YORK

UNITED STATES DISTRICT COURT

BY



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMÉRO. 0.50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. NOENS,
7, Galerie Bertier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

ROUMANIE.



Emission d'un nouveau type dont nous ne connaissons jusqu'ici qu'une seule valeur : 15 bani. L'effigie est celle du timbre précédent ; en haut : *Posta Romana* ; en bas : 15 bani 15.

La conception de ce type est préférable à celle du timbre remplacé.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12.

15 bani, brun-chocolat.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Avec O. S. en surcharge noire, nous avons vu le 6 pence actuel :

6 pence, lilas et noir.

ROUMÉLIE ORIENTALE.

Ce pays qui tenait absolument à avoir ses timbres particuliers, a obtenu gain de cause.

Voici ce que publie la « Maritza, » journal de Philippopoli :

« Nous apprenons que M....., pendant son séjour à Constantinople, a réussi à se mettre d'accord avec la Direction des Postes Ottomanes sur la question des timbres spéciaux pour notre province. Ces timbres seront bientôt imprimés et livrés à notre province dans les conditions prévues par le statut organique, qui veut que la moitié de la valeur vénale de ces timbres-poste soit payée par notre gouvernement à la Sublime Porte qui les lui fournira. Ainsi d'un côté notre province aura ses timbres-poste spéciaux et de l'autre l'Empire ne perdra plus un revenu qui est évalué à 250 livres turques (fr. 5750) environ par mois. »

D'après ce qui précède, on doit donc s'attendre à une série nouvelle de timbres, pour *bientôt*, dit-on. Pour bientôt ! et les extases de l'administration turque que deviendraient-elles ?

COLONIES FRANÇAISES.

Nous trouvons oblitéré : 2 juillet 1880, un timbre 20 centimes, rouge-brun, sur vert.

20 centimes, rouge-brun sur vert.

DANEMARK.

Les timbres de la poste locale de Copenhague, annoncés dans notre numéro 208, sont en vigueur depuis le 1^{er} septembre courant. En voici les types :



1^{er} type. Représente un château fort (armoiries de Copenhague) dans un cadre cintré du haut et contenant une inscription qu'on nous traduit par : Télégraphe de la ville et de famille (?) de Copenhague; en bas : Telegram frim ou Timbre d'affranchissement télégraphique; au-dessus du château-fort, le mot : By post (Poste locale) et des foudres.

2^{me} type. Valeur dans un ovale, ayant la même inscription que le type précédent; à gauche, les mots Telegram frimark (timbre d'affranchissement télégraphique); en haut : By post (Poste locale); en bas, une main tenant des foudres; dans les angles supérieurs un château-fort.



Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 11 :

1^{er} type 1 öre, bistre-brun.

2 — carmin.

3 — outremer.

4 — vert bleu.

5 — brun-rouge.

2^{me} type 10 — bleu-lilas, noir et or.

La main, les châteaux-forts et le chiffre 10 sont dorés à ce dernier; l'impression est noire; la partie en dehors de l'ovale, bleu-lilas.

Un 3^{me} type montre les armoiries de Copenhague dans un cercle avec la même inscription que les précédents; la valeur est sous le cercle; en haut : By post dans un ovale large; cadre de fantaisie dore avec impression noire et bleue.

Un 4^{me} type a ces mêmes armoiries dans un ovale, avec les mêmes inscriptions et la valeur sous la tour du milieu; aux angles supérieurs les armes du Danemark, inférieurs une roue ailée. Impression bleue, noire et or :

25 öre, noir, or et bleu, piqués 11.

50 — — — — —

Ces deux types nous les reproduirons le mois prochain.

Nous connaissons les couleurs des timbres 1 öre et 5 krone du chemin de fer *Groested*, mentionnés n° 208. En plus des valeurs signalées, il y a encore 10 öre :

1 öre, noir.

10 — bleu.

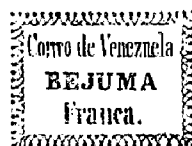
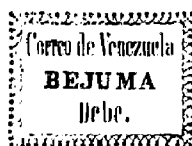
5 krone, bleu.

NICARAGUA.

Le 10 centavos est actuellement *percé en lignes*. Il complète, par son apparition, la série des timbres en cours avec le perçage :

10 centavos, vermillon.

VENEZUELA



Il y a quelques années, un journal parisien, aujourd'hui mort et entermé, reproduisait un timbre de *Bejuma*, nom que nous ne trouvons nulle part, à l'effet de provoquer des renseignements sur la valeur de ce timbre. Il faut croire que le succès de cette annonce ne fut pas bien grand, car depuis 1874, ce timbre est resté dans les oubliettes. M. Meyer le ressuscite aujourd'hui, en nous envoyant deux de ces timbres. Le premier porte le mot *Debe* qui annoncerait une taxe, tandis que le second a ce mot remplacé par *Franca*, qui ferait supposer un affranchissement complet.

Comme nous ne pouvons, pas plus que M. Meyer, donner aucun renseignement sur ces timbres, nous comptons sur le bienveillant concours de nos lecteurs qui nous a toujours été si utile en toutes circonstances.

L'impression est en typographie, noir sur papier couleur.

Bejuma : Debe, jaune.

— : Franca —

M. Roussin reproduit un *Correo de Cora à la Vela* y *viceversa* autre timbre, non moins mystérieux et ne portant aucune valeur. Il serait usité de *Cora à La Vela* et *vice-versa*, mais de quelle façon, le timbre ne le fait nullement supposer. Il est donc également nécessaire d'avoir quelques éclaircissements sur son mode d'emploi et sa valeur nominale.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur.

Coro à La Vela, jaune.

La faute *Correo* existe sur le timbre comme sur notre facsimile; l'exemplaire communiqué par M. Roussin porte, écrit à l'encre noire, le mot *franca*, qui annoncerait un affranchissement exécuté d'avance par ce timbre.

HESSE.

En journal de Vienne donne quelques renseignements sur les timbres *Chemins de fer Louis de Hesse* sur lesquels nous avons en vain demandé des détails à cette administration.

Les timbres sont destinés à l'affranchissement des paquets; la limite du poids est de 1/2 kilogr. à 30 k; les timbres se collent sur l'adresse des paquets, moitié sur le coupon et moitié sur la lettre de voiture, de sorte que les timbres sont toujours déchirés.

Nous ajouterons que cette administration se refuse à vendre de ces timbres, ce qui pourrait amener la ruine de la Compagnie si elle dérogeait à la décision prise, de se servir elle-même des timbres émis.

D'après notre confrère de Vienne, il y aurait deux valeurs: 20 et 80 pfennig, non dentelées et piquées 13. L'exemplaire que nous avons à la couleur chair:

20 et 80 pfennig, chair, non dentelés.

20 et 80 — — piqués 13.

Le dessin représente un chiffre valeur blanc, dans un cercle; cadre carré ayant autour: *Hessische Ludwigs Eisenbahn gesellschaft* et un chiffre aux angles; enfin à la partie du milieu, une locomotive avec la même inscription en relief.

AUTRICHE.

Depuis le 1^{er} août, décret du Ministre du Commerce, 17 juillet, n° 22048, on se sert de cartes postales à 5 kreuzer, pour l'Union. En haut: *Weltpost-Verein (Union postale universelle)* sous-ligné; en dessous: *Correspondenz-Karte (Carte Postale)*; puis *Administration d'Autriche*; entre la deuxième ligne d'inscription, les armes à gauche, le timbre 5 k. 1867, à droite. Trois lignes de points ont été réservées pour l'adresse, la première commençant par *an*, entre les 2^e et 3^e: *in*. L'impression est noire, le timbre en couleur:

5 kreuzer, rouge sur chamois.

Il existe de ces mêmes cartes avec réponse

payée, contenant les mots: *Antwort-Réponse*.

5 + 5 kr. rouge sur chamois.

Enfin ces cartes existent de même en *soldi*.

5 soldi, rouge sur chamois.

5 + 5 — — —

Il y a même des cartes avec réponse de 2 + 2 kreuzer, en *Allemand, Bohême, Illyrien, Italien, Polonais, Ruthénien et Slave*:

2 + 2 kreuzer, brun sur chamois.

JAMAÏQUE.



Nous recevons quelques timbres-télégraphe annulés de 3 pence et 1 shilling, employés en 1879 et 1880. La date la plus reculée trouvée par nous est octobre 1879.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CC et couronne, piqués, 15:

3 pence, lilas.

1 shilling, brun.

GRANDE-BRETAGNE.

M. Post nous remet des cartes sur commande à 1/2 penny, portant les lettres P et C de *Post-Card* en lettres ornées, avec les armoiries de grande dimension entre ces deux mots; en dessous en italique: *The address, etc.*

Il paraît, d'après ce que nous rapporte M. Post, qu'il n'est plus permis de placer sur ces sortes de cartes les armoiries du pays et que celles que nous désignons ne sont plus à obtenir:

1/2 penny, rose sur carton blanc.

Depuis le 15 août, le timbre 4 pence vert-olive a été livré à la circulation imprimé en bistre-brun; le filagramme reste le même:

4 pence, bistre-brun.

HONG-KONG.

Le *Philatelic Record* a vu sans changement de filagramme ou dentelure:

48 cents, rose,

et signale d'après un de ses correspondants:

16 cents, bleu,

10 — sur 48 cents, rose, surcharge noire.

GAMBIE.

Le même journal annonce au type connu, des 4 et 6 pence, mais sans parler de filagramme :

1/2 penny, jaune.
1 — marron

MADÈRE.

On nous a fait voir ou signalé, les timbres suivants avec surcharge *renversée* :

25 reis, rose, type en relief.
50 — vert, —
25 — bleu pâle.

Nous avons reçu le 5 reis, nouveau type avec la surcharge rouge.

5 reis, noir et rouge.

Le 150 reis est jaune comme la même valeur employée au Portugal, mais avec la surcharge *Madeira*, en noir :

150 reis, jaune.

La carte avec réponse, 20 + 20 reis avec la faute *com restosta paga* pour *resposta* nous a été communiquée par M. Campbell. Le timbre, au lieu d'être de 20 reis, sur la première partie de la carte avec faute, est de 25 reis, erreur qui a été atténuée par une tache de la couleur du timbre sur le 5, mais qui laisse cependant bien apercevoir la faute commise :

25 + 20 reis, bleu (*Restosta*).

CEYLAN.

La couleur du timbre 4 cents a été changée en mauve-violet :

4 cents, mauve-violet.

JUMMOO-KASHMIR.

Le timbre 1/4 anna, reproduit n° 206, nous vient imprimé sur papier vergé, en bleu outremer, non dentelé :

1/4 anna, outremer.

GRENADÉ.

Le *Philatelic Record* a vu le 1 penny partagé en deux, ayant servi pour la moitié de la valeur du timbre. Ce mode d'emploi annoncerait une prochaine émission de timbres 1/2 penny.

SAINT-VINCENT.

Le même journal a reçu le timbre fiscal 5 shillings, employé comme timbre-poste; le type ressemble à celui supprimé 1 penny de la Grande-Bretagne.

5 shillings, rouge.

MALACCA.



Nous recevons de M. Treichel, la variété ci-contre, du timbre provisoire 5 cents, avec application d'un chiffre 5 au lieu de la valeur en toutes lettres, sur le 8 cents jaune :

8 cents, jaune et noir.

RUSSIE.

La circulaire Smith et C^{ie} parle d'une carte semi-officielle avec légende sur le recto de la carte ordinaire : 3 kop. Son usage serait celui-ci :

« Il n'y a pas à St-Petersbourg, dit notre confrère, d'almanach d'adresse, mais toute personne qui veut connaître celle d'un habitant, peut l'obtenir en s'adressant au bureau du registre de la ville. Pour la facilité du public, l'administration locale a imprimé une formule sur la carte ordinaire à 3 kop., dont le recto doit être rempli par la personne qui désire avoir l'adresse qu'elle cherche, tandis que l'administration inscrit sur le verso les particularités demandées. Le prix de la carte est de 9 kop., qui se décomposent comme suit : 6 pour le double port, 2 pour le renseignement et 1 pour frais d'impression.



Toula (Toula). Voici le nouveau type remplaçant celui en relief, peu regretté. Ce timbre occupe la partie inférieure de l'enveloppe et se trouve imprimé, sur les enveloppes suivantes :

145 × 80 mm

5 kop., bleu sur blanc vergé.

145 × 117 mm.

5 kop., bleu sur blanc vergé.

104 × 126 mm.

5 kop., bleu sur blanc-gris uni.

197 × 125 mm.

5 kop., bleu sur blanc-verdâtre.

Biélorzsk (Novgorod) M. Lubkert nous envoie un 2 kop. bleu foncé, type des derniers timbres reproduits, ayant au lieu d'un cadre pointillé, quatre traits; la première lettre de la première ligne en majuscule et l'inscription 2 k. au lieu de 2 kop :

Impression noire sur couleur :

2 kop., bleu-foncé.

Les enveloppes de Rajpeepla.

L'Etat de Rajpeepla est situé dans les Indes, entre les rivières Norbudda et Tapti, dans le territoire de Rewa Kanta. Il est gouverné par son altesse Royale Cambhirsingji, Rajah de première classe, qui a droit au salut de onze coups de canon. Rajpeepla est un des Etats de Rewa Kanta, près du golfe de Cambay, territoire situé en Gwalior où l'on parle la langue Kol, dialecte Gujerati de Hindi.

La capitale de Rajpeepla est *Nandode*, celle de Rewa Kanta est *Baroda*.

C'est en 1875 qu'on a émis à Rajpeepla des enveloppes timbrées. Il n'y en a pas d'autres que celles que nous allons décrire; quant à l'usage des timbres mobiles, il n'a pas encore été introduit dans ce pays, qui se trouve satisfait, paraît-il, de ses enveloppes.

Emission de 1875.



Inscription de la valeur au centre d'un double cercle, portant en haut : *Rajpeepla-Dakh* ou *Dawk* (Poste de Rajpeepla) en caractères gujerati; en dessous deux branches croisées.

Impression locale en lithographie de couleur sur feuilles papier gris blanc, 20 sur 15 centimètres, timbre à droite :

1, 2, 3, 4 paisas, noir.

Le 1 paisa se reconnaît par le trait oblique à extrémité arrondie; les 2 et 3 représentent ces chiffres; quant au 4 paisas, c'est une espèce de 8.

Le 1 paisa a quatre caractères indous placés à gauche, à l'endroit où doit se mettre l'adresse : ils signifient *nombre*, dit-on, ce qui n'est pas bien certain pour nous; le 2 paisas a, à côté de ces caractères, le mot *Registered* (enregistré) et en dessous, à gauche :

*From Nandode Post Office
Unkleshwar.*

Ce qui veut dire : *De l'office des postes de Nandode à Unkleshwar*, nom d'une ville de moindre importance, appelée aussi Akleswar et située au N. O. de l'Indus, à environ seize milles anglais de Nandode.

Le 3 paisas a toujours les quatre caractères indous et en dessous : *Rajpeepla State Post Office* — *Rewa Kanta*, ce qui signifie : Office des postes de l'Etat de Rajpeepla à Rewa Kanta.

Quant au 4 paisas, outre les quatre caractères indous, il porte en plus deux lignes de caractères

semblables dont on n'a pu nous donner la traduction.

Relativement à la monnaie y exprimée : 1 paisa vaut bien 3 pies ou 1/4 anna, comme nous l'avons dit antérieurement.

Les timbres de Bergedorf.

Les timbres créés par cette ville microscopique ne sont pas nombreux. Cependant plusieurs méritent d'être mieux connus. Ils sont considérés selon les uns comme n'ayant jamais existé : suivant d'autres, ce ne sont que des tirages d'essai; enfin il y en a qui prétendent que ces 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rouge sont purement imaginaires (1).

Nous sommes parvenu, non sans peine, à arracher des entrailles de l'administration des postes, l'avis concernant l'émission des timbres de Bergedorf. Voici ce qu'il dit :

Publication concernant l'introduction des timbres-poste pour l'affranchissement des envois postaux.

A partir du 1^{er} novembre de l'année courante, pourront être affranchies soit moyennant paiement en espèces soit au moyen de timbres-poste, toutes les lettres consignées au bureau de poste de cette ville, à l'expédition postale de Geesthacht, au bureau d'expédition du district à Vierlanden, ainsi qu'à Bill et Ochsenwerder, Spadenland et Moorwerder.

Les timbres-poste, pour l'époque susdite, se composent des valeurs ci-après :

1/2 sch. courant sur papier bleu, avec impression noire.

1	—	—	blanc	—
1 1/2	—	—	jaune	—
3	—	—	rouge	— bleue.
4	—	—	chamois	— noire.

Chaque timbre poste porte au centre les armes postales de Lubeck-Hambourg sur champ ondulé. Les armes sont entourées d'une bande au-dessus de laquelle, aux coins supérieurs, se trouvent les lettres *L. H.* et aux coins inférieurs les lettres *P. A.* En outre, il se trouve au bord supérieur extrême des timbres, le mot : *Bergedorf*; au bord inférieur le mot : *Postmarke* (timbre-poste) et aux quatre angles, la valeur en chiffres et aux deux côtés en toutes lettres. Les dos des timbres sont revêtus d'une colle appropriée pour le collage.

Bergedorf, le 17 octobre 1861.

L'administration.

(1) Au moment de mettre sous presse nous apprenons qu'un de nos correspondants allemands fait courir le bruit que les timbres 1/2 sch. lilas et 3 sch. rouge n'ont jamais existé et qu'ils sont de notre fabrication. Nous le convions à produire ici son accusation. Dans le cas où il ne le ferait pas, nous considérerions son silence comme un acte de lâcheté. Nous le prévenons charitablement que nous n'avons pas oublié quel est l'auteur des timbres bariolés de la Confédération allemande, qui firent tant de victimes.

Ce document ne laisse aucun doute sur les deux timbres 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rouge qui seraient certainement des essais, si le document n'était accompagné d'une lettre donnant supplémentairement des renseignements. Cette lettre émane du Directeur des Postes qui a émis les timbres en 1861. Voici ce qu'elle dit :

« Pour l'émission des timbres anciens de 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rose qui avaient été émis à titre d'essai, il n'a pas été fait de publication officielle, par la raison que ces timbres étaient destinés à être changés, leurs couleurs étant difficiles à reconnaître à la lumière.

» Les pourparlers et débats y relatifs ont toujours été échangés directement et de vive voix entre l'autorité supérieure et moi, ce qui fait qu'aucun acte officiel qui y ait rapport ne soit à trouver.

» La première motion qui ait été faite pour l'introduction des timbres-poste, date de 1859, grâce à mon initiative. »

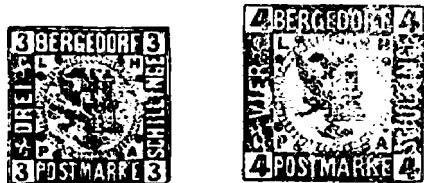
Cette lettre est bien la preuve que les deux timbres en question n'ont été émis qu'en attendant que le nouveau tirage fût exécuté. La mort de ces timbres était décidée avant leur apparition : de là, un avis officiel qui ne les mentionne même pas.

Emission du 1^{er} novembre 1861.



Armoiries de Lubeck et Hambourg dans un cercle formé d'anneaux et dont le fond est ondulé ; cadre extérieur rectangulaire, portant : *Bergedorf* en haut ; *Postmarke*, en bas ; la valeur en lettres aux côtés, en chiffres aux quatre angles ; entre le cercle et le cadre : L. H. P. A. (Lubeck-Hamburg, Post Amt) office de la poste Lubeck-Hamburg.

Chaque valeur est à ce type, mais la dimension varie : elle augmente avec son prix.



Impression lithographique noire sur papier couleur :

1/2 schilling, lilas,

1 — blanc.

1 1/2 — jaune, jaune foncé.

3 schilling, rouge vin.

4 — chamois.

Huit ou dix jours après leur apparition, les 1/2 et 3 sch. se trouvent remplacés.

Emission du 10 novembre 1861.

Semblables aux précédents de mêmes valeurs :

1/2 schilling, noir sur bleu, bleu foncé.

3 — bleu et bleu foncé sur rose.

La disposition des timbres sur la feuille donne une rangée de têtes bœches aux 1 et 1 1/2 schilling.

1 schilling, noir, tête bœche.

1 1/2 — jaune —

Le lithographe ayant commis l'erreur d'écrire *schilling* pour *schilling*, au 1 1/2 sch., la répara dans le report ; mais cependant les premiers tirages fournissent cette erreur qu'on rencontre dans le premier report :

1 1/2 schilling, jaune.

Réimpressions. En juin 1867, il fut fait une réimpression des deux timbres 1/2 sch. lilas et 3 sch. noir sur rose.

1/2 schilling, noir sur lilas.

3 — — rose pâle.

La différence entre les réimpressions et les timbres authentiques est assez marquante pour le 3 sch. qui n'a pas la teinte rouge-vin ; quant au 1/2 sch., la nuance est plus vive et plus rosée à la réimpression.

1/2 sch., noir sur lilas.

3 — — rose.

En 1872, il fut fait de nouveaux tirages, non gommés le plus souvent.

Le 1/2 sch. est assez réussi ; le 1 sch. a de gros chiffres aux angles ; le 1 1/2 sch. a la faute *schilling* ; le 3 sch. a le rose pâle et le bleu s'est étendu en partie sur le papier qui est plus mince ; quant au 4 sch., la teinte est plus rougeâtre :

1/2 sch. noir sur bleu.

1 — — blanc.

1 1/2 — — jaune.

3 — bleu — rose.

4 — noir — fauve.

Le bureau de poste Lubeck-Hamburg à Bergedorf, jusqu'alors commun aux deux villes libres de Lubeck et de Hamburg, fut racheté, en 1868, par la ville de Hamburg dont il est devenu la propriété exclusive ; quant aux timbres, ils ont été remplacés à la même époque (1^{er} janvier 1868) par les timbres de l'Allemagne confédérée.

Essais. On en a imprimé sur un report donnant à la feuille dix timbres de chacune des cinq valeurs; le papier est blanc :

1/2, 1, 1 1/2 schilling (noir, outremer, vert, brun, rouge vif.
3, 5 schillinge)
1 1/2 schillinge, noir.

Nous avons en plus les cinq valeurs imprimées sur une même feuille. L'épreuve en a été prise sur la pierre lithographique qui contient ces 5 timbres et un sixième dont nous parlerons plus loin; le 1 schilling a de gros chiffres aux angles; le 1 1/2 schilling a la faute *schillinge*, e finale. Le lithographe après avoir constaté son erreur, eut l'idée de refaire son travail, ce que prouvent les contours tracés sur la pierre et qui se retrouvent sur l'épreuve. Il a dû sans doute se raviser en songeant que l'erreur était réparable dans le report, par la suppression de la lettre finale :

1/2, 1, 1 1/2, 3 et 4 schil., noir sur chine.



Le sixième timbre dont nous avons parlé plus haut était le type adopté pour 1866. Il porte une erreur au mot *schilling* écrit sans e finale. Ce type devait remplacer celui en usage, l'administration ayant appris que ses timbres avaient été contrefaits à Hambourg. Elle ne put donner suite à ses projets de réforme, la guerre ayant éclaté entre la Prusse et l'Autriche en 1866. Les résultats mirent promptement fin aux affaires postales, en amenant le changement qui fit de l'Allemagne une confédération.

4 schilling, noir sur chine.

Pour en finir avec ce type, nous signalerons les épreuves suivantes sur papier blanc :

4 schilling, bleu terne, bleu vif, rouge, vert jaune pâle et vif, vert, vermillon, brun-violet.

A la même époque, un timbre que nous trouvons appliqué sur enveloppes, démontre qu'il était, ainsi que nous le dit le Directeur des postes, questions d'émettre des enveloppes timbrées. Ce timbre porte au centre les armoiries de Lübeck-Hambourg dans un cercle rayonnant du centre; au-dessus : 3 schillinge 3; au-dessous : *Bergerdorf Postmarke* contournant le cercle; dans les angles inférieurs L II — P A.

1° Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 schillinge, noir.

2° Le dessin est blanc sur papier couché couleur.

3 schillinge, vert foncé, rouge, orange, outremer, noir, brun.

Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. — Voir n° 211).

XVII. PODOLSK (GOUVERNEMENT DE MOSCOU).

L'administration rurale du district de Podolsk, dans sa séance du 3 février 1871, a établi des règlements par lesquels la poste rurale a été fondée dans ce district. Le but de la fondation de cette poste est celui de donner aux habitants du district la facilité d'envoi des correspondances; pour le contrôle exact et en général pour les commodités du public, l'administration introduit des timbres-poste de la valeur de 5 kopecks, dont le modèle sera fourni sous peu de temps. Ces timbres seront vendus dans les bureaux de l'administration, dans toutes les directions des baillages et par les facteurs ruraux, ayant des registres pour l'inscription de la correspondance particulière reçue.

Pour ce qui a rapport aux correspondances provenant des institutions de la couronne, ces correspondances seront envoyées gratuitement. Toutes les dispositions ayant rapport aux postes rurales, dans le district, seront publiées à l'instant par l'Ouprawa et portées à la connaissance du public.

Signé par le Président et les ministres de l'Ouprawa et légalisé par le Secrétaire.

XVIII. KOLOMNA (GOUVERNEMENT DE MOSCOU).

Dans sa séance du 7 janvier 1871, l'administration rurale de Kolomna a admis et confirmé les règlements suivants se rapportant à la poste du district.

a. La poste rurale dans le district de Kolomna est fondée exclusivement pour la correspondance particulière; celle de la couronne s'expédie gratuitement.

b. Pour la première correspondance il est introduit des timbres-poste de la valeur de 5 kopecks, qui seront collés sur toutes espèces de correspondances particulières et amortis par les postillons.

c. Les directions rurales et celles des Wolosti sont destinées à la réception et à la remise de la correspondance expédiée par la poste rurale; elles s'engagent à fonctionner régulièrement et à exécuter les règlements qui leur sont imposés et qui ne font que continuer ceux des départements des postes du 20 octobre 1867.

d. La poste s'expédie de la ville de Kolomna deux fois la semaine, selon certaine indication et passe sur tous les points du district indiqués par l'Ouprawa.

e. Avant l'expédition de la poste, la correspondance est triée selon les points de destination; inscrite dans un registre, emballée dans des paquets et remise au postillon qui peut s'arrêter juste le temps nécessaire pour recevoir et remettre les paquets.

f. Les directions des Wolosti et leurs doyens répondent de toutes les négligences et désordres qui seraient occasionnés pendant l'expédition de la poste rurale. Les directions doivent s'inquiéter de ce que le facteur n'é-

prouve nulle part de retard pour remettre et recevoir les paquets; il doit en être ainsi pour tout le parcours de la route qu'il suivra.

g. En cas de perte d'une lettre recommandée, l'Ouprawa devra, d'après le chapitre B, effectuer le paiement de 10 roubles, pour chaque lettre, exigeant cet argent des personnes coupables de la perte.

h. Les livres doivent être tenus en ordre et suivant les règles indiquées.

Ce règlement est signé par l'Assemblée territoriale et confirmé avec toutes les origines.

XIX. WASSYL (GOUVERNEMENT DE NIJNII NOVGOROD).

Extrait de protocole au sujet de l'introduction de la poste rurale dans le district de Wassyl.

La poste rurale dans le district de Wassyl, gouvernement de Nijnij Novgorod, à l'exemple d'autres ziemstwo, est établie d'après le vœu de l'assemblée rurale de ce district du 13 août 1871, ainsi que d'après l'ordre circulaire de Monsieur le Ministre des Affaires intérieures et du département de la poste du 20 octobre 1867.

Cette espèce de poste sert à transporter les correspondances du gouvernement, ainsi que la correspondance particulière, mais avec cette différence que la première se délivre gratis, tandis que la dernière se paye par des timbres-poste ruraux, ayant la valeur de 5 kopecks, et portant les armoiries du district de Wassyl.

Moyennant cette espèce de poste, avec l'impôt ci-dessus expliqué, on transporte des lettres ordinaires, des annonces pour la correspondance assurée, des lettres assurées et différentes éditions périodiques, tels que livres et journaux et paquets sous bandes.

S'il arrive que les expéditeurs se trouvent hors des lieux où la poste est établie, ils doivent envoyer leur correspondance et la recevoir par leurs propres moyens. Quant à la réception de la correspondance particulière dans les lieux où la poste est établie, elle doit arriver à l'endroit de destination à l'heure fixée et en bon état. En cas où le retard provient de l'inspecteur de la station qui n'a pas livré les chevaux en temps, à la demande du postillon, le premier est puni suivant l'ordre de l'Ouprawa, d'une amende; en général tous les employés accusés de retard de la poste, sont responsables devant la loi.

Cette circulaire de l'Ouprawa est ratifiée le 13 août 1871.

XX. ATKARSK (GOUVERNEMENT DE SARATOFF).

La poste rurale organisée dans le district d'Atkarsk d'après la décision de l'assemblée du Ziemstwo du 13 octobre 1871, et du département des postes, agit d'après les circulaires du Ministre de l'Intérieur.

D'après les décisions susdites, seront expédiées dans tous les endroits du district, par les soins de la poste rurale d'Atkarsk, les lettres simples et recommandées, les journaux, les éditions périodiques et les annonces des correspondances assurées.

Par cette même poste se fera la transmission de toute espèce de correspondance, excepté celle d'argent, de tous les points du district où il n'y a pas de postes, au bureau de poste le plus proche et l'expédition de la correspondance particulière entre les endroits du district. L'heure du passage de la poste dans chaque endroit du district n'est pas fixée avec précision, parce que le temps pris pour le voyage de la poste, dépend beaucoup de la saison de l'année et de la disposition des routes; mais le postillon du Ziemstwo doit s'arrêter seulement pour recevoir et remettre les paquets et en cas de retard les coupables sont exposés à la responsabilité.

Pour recevoir et envoyer la correspondance qui est expédiée par la poste rurale, dans les différents endroits du district, il faut s'adresser aux directeurs de Wolosti et des villages. Dans ceux-là on vend des timbres-poste ruraux du district d'Atkarsk dont l'introduction sera faite le 1^{er} janvier 1872. Ces timbres représentent les armoiries d'Atkarsk et ont pour valeur 2 kopecks; ils doivent être collés sur la correspondance particulière, de même que les timbres de la Couronne.

En expédiant la correspondance par la poste rurale, il faut désigner avec précision la profession, le nom et la famille et même l'endroit où demeure la personne qui expédie quelque chose.

Par suite de l'introduction de ces règlements de la poste rurale et de ses timbres, toute autre expédition avec les chevaux du Ziemstwo cessera.

Nota. D'après renseignements fournis par la poste d'Atkarsk, le premier timbre sans valeur serait un timbre administratif et non un timbre-poste.

(A continuer.)

H. LUBKERT.

VIENT DE PARAÎTRE :

ALBUM ILLUSTRÉ

POUR

Timbres-Poste & Télégraphe

12^{me} ÉDITION

par J.-B. MOENS

Contenant la reproduction de 2170 timbres et 109 armoiries des principaux Etats du Globe.

Nous enverrons incessamment une circulaire avec les prix des différents albums.

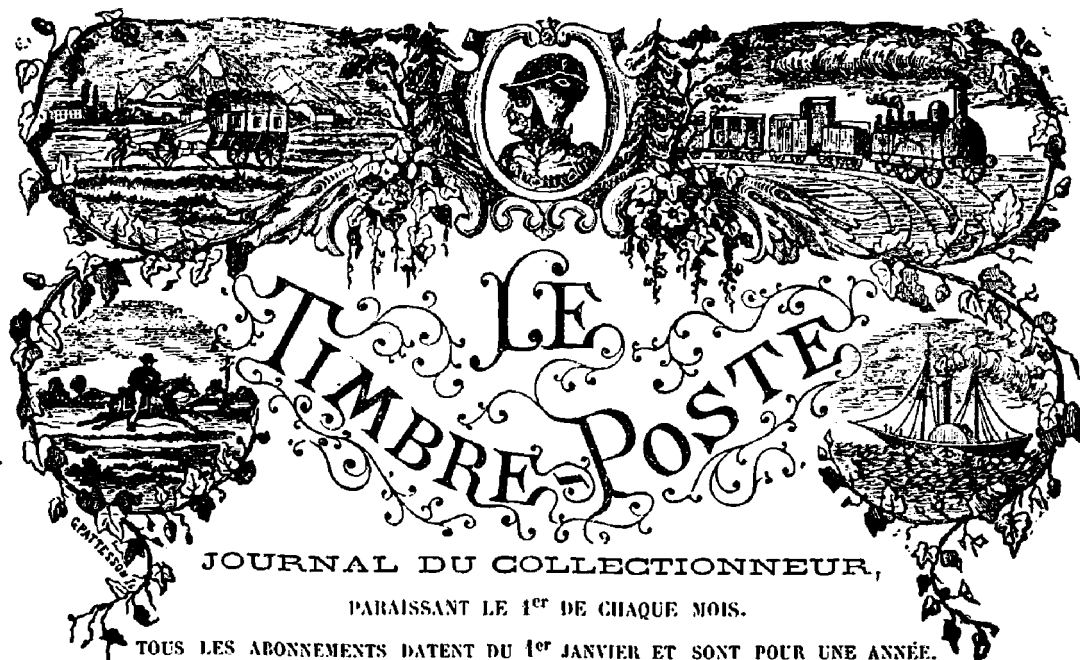
POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT :

LES TIMBRES DE BELGIQUE

PAR J.-B. MOENS

2 beaux volumes illustrés.

Imp. J. SANES, rue Montagne des Aveugles, 7.



Abonnement par année :

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6 00
LE N^o 1000000000 0-50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerio Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

MAURICE.



Depuis le 13 août dernier on se sert pour la correspondance entre Maurice, la Réunion et Seychelles de cartes à 4 cents, disposition des cartes en usage, avec type du timbre-poste 8 cents, surchargé : 4 cents, en noir ; cette surcharge est locale.

On nous annonce pour bientôt l'émission de la carte à 8 cents.

4 cents, bleu et noir.

INDES PORTUGAISES.

Il semblerait qu'on cherche à rendre uniformes les couleurs des timbres avec celles du Portugal. Les 10 et 25 reis, paraissent imprimés sans changement dans le type, comme suit :

40 reis, vert.
25 — gris.

PHILIPPINES.

Selon une lettre reçue par nous il y a peu de temps, de Manille, il n'y avait qu'une seule valeur de carte : 3 c. de peso sur 50 mil. de peso. Cette dernière valeur, sans surcharge, avait été cependant signalée ainsi que le 20 c. de p. lilas.

Le *Bertiner J. B. Z.* signale d'autres cartes :

2 cent sur 25 c. de p.
8 — — 100 —

Elles ont, dit-il, la surcharge *Convenio* etc. en grands et petits caractères ; quant à la couleur des timbres ou du carton, il n'en est pas question. Notre confrère ne confondrait-il pas les cartes avec les timbres ? Nous serions tenté de le croire.

Le timbre 8 c. de peso, sur 100 c. de p. porte la faute *Coreros* pour *Correos*. Nous avons cherché en vain cette faute sur une feuille entière de ces timbres à lettres rapprochées :

8 c. de peso, carmin et noir, *coreros*.

BOSNIE.

Le même, signale au type connu :

4 kreuzer, lilas.



TERRE-NEUVE.

Voici le fac-simile de la carte dont nous avons parlé antérieurement. Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 cent., vert-jaune.

HONG-KONG.

Cette colonie est dans le provisoire. Après tous les timbres, voici venir la carte 4 cents, devenue 1 cent par l'application de cette charmante surcharge noire au fac-simile et la suppression de l'avis de l'angle gauche inférieur, par un trait à l'encre noire.



Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 cent, gris-ardoise et noir.

C'est par erreur qu'il a été dit le mois dernier que le 48 cents était actuellement rose, c'est *brun* qu'il faut lire :

Le 8 cents a reçu la surcharge 5 cents en noir.

5 cents, jaune et noir.

PÉROU.

Le 2 centavos nous vient avec la surcharge *noire* au lieu de *bleue* : le 5 centavos se rencontre avec la surcharge rouge *renversée* :

2 centavos, rouge surcharge noire.

5 — bleu — rouge *renversée*.

QUEENSLAND.

La circulaire Smith et C^e annonce comme étant imprimé en jaune, au type connu :

1 penny, jaune.

GUINÉE.

On annonce que cette colonie portugaise vient d'obtenir des timbres. En attendant qu'elle en ait de définitifs, elle se sert des timbres du Cap Vert avec une surcharge analogue à celles des timbres *Açores* et *Madère*. Une seule valeur est connue :

50 reis, vert et noir.

CHILI.

Le *Guia Coleccionista* publie le décret suivant qui autorise l'emploi du timbre fiscal 5 c. bleu, pour l'affranchissement des lettres.

Santiago, 3 juin 1880 Le directeur général des postes et le facteur général de l'estanco (du dépôt?) s'étant aperçus que les estampilles d'affranchissement de la valeur de 5 cent., sont sur le point de s'épuiser et considérant que lors même qu'on pourrait pour quelque temps les remplacer par les estampilles de 1 et 2 cent., il est indispensable de prendre des mesures pour prévenir le manque de timbres nécessaires pour le service des postes, il est décrété :

1^o Sont déclarés valables pour le service postal, les anciens timbres d'affranchissement de cinq centavos qui avaient été mis hors de circulation, en vertu du décret du 14 septembre 1877.

2^o Pourront également être utilisés dans le service postal, les estampilles d'impôt de la valeur de cinq centavos.

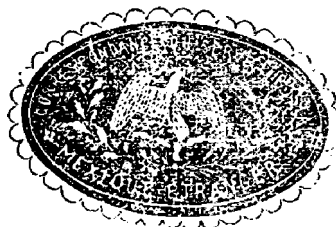
Ces timbres ainsi que ceux mentionnés au paragraphe précédent sont les seuls dont on puisse se servir dans le service des postes, jusqu'à nouvelle résolution suprême.

Pour ces raisons, communiquez et publiez.

PINTO. MANUEL RECARBARRÉN.

Le timbre en question est aux armoiries du Chili. Il a le papier blanc et le piquage 12 ;
5 centavos, bleu.

MEXIQUE.



Le B. I. B. Z. reproduit le timbre ci-contre, rappelant celui émis en Suède. Il a paru le 1^{er} juin dernier.

Sans valeur, bleu sur blanc, festonné.

GAMBIE.

Les timbres signalés le mois dernier ont le ligagramme c. c. et couronne et sont piqués 14 ; le 1 penny n'est pas marron mais violet-rouge ; enfin nous avons d'autres valeurs au même type :

- 1/2 penny, orange.
- 1 — violet-rouge.
- 2 — rose-vif.
- 3 — bleu-pâle.
- 4 — brun-foncé.

Il nous arrive en même temps une carte au type ci-contre, disposition des cartes des Antilles Anglaises, mais d'un format plus grand : 140 × 90 centimètres.



Impression couleur sur carton chamois, timbre à droite.

1 1/2 penny, gris foncé.

LUXEMBOURG.

M. Moquette nous envoie une variété du 12 1/2 centimes, non dentelé, ayant sept festons sous les lettres *ntim* de centimes. En cherchant cette variété parmi les timbres percés, nous en avons rencontré une autre avec l'*m* n'ayant que le jambage du milieu et formant par conséquent un T.

- 12 1/2 centimes, rose, non dentelé (avec festons).
- 12 1/2 — — percé sur couleur (centimes).

SAINTE-HELENE.

Le même correspondant nous a fait voir le 4 pence avec double surcharge *four pence* de 17 mm, formant un amalgame de lettres presque indéchiffrables :

4 pence, carmin, double surcharge.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

Nous n'avons pas encore mentionné ici l'enveloppe 1 groschen sur 2 silbergroschen de Prusse, format ordinaire, de l'émission 1861 à petite gomme :

1 groschen sur 2 sgr. bleu 1861.

ITALIE.

M. Diena nous a montré avec la surcharge *renversée*, les timbres de journaux suivants :

- 2 centesimi, sur 20 centesimi, rouge-brun.
- 2 — — 1 lira —
- 2 — — 2 — —

D'autre part, le *Guida illustrata del Timbrofilo* ajoute :

- 2 centesimi, sur 5 centesimi, rouge-brun
- 2 — — 10 lire, —

ROUMANIE.

Nous avons vu quelques essais annulés que nous signalons afin d'empêcher le triomphe de la carotte. Ces essais sont au nombre de 22, savoir :

a. Non dentelés.

- 1 1/2 bani, rouge-brique et bleu.
- 10 — vert.
- 15 — rouge-brique et noir.
- 25 — rose-carmin.

b. Piqués horizontalement 11 1/2.

- 1 1/2 bani, ocre, rose-carmin, vert, bleu.
- 5 — rouge-brique, ocre, noir, brun foncé.
- 10 — rouge-brique, ocre, noir, bleu pâle.
- 25 — noir.

c. Piqués 11 1/2.

- 5 bani, rose, rose-foncé, indigo.

Ces derniers on les vend comme timbres provisoires, n'ayant eu cours que trois mois.

JUMMOO-KASHMIR.

L'Ami signale aux types actuels, une série de timbres officiels imprimés uniformément en noir :

1/4, 1/2, 1, 2, 4, 8 annas, noir.

ALWAR.

Le même, reproduit le type ci-contre qu'il dit être d'un usage officiel. L'inscription signifie : *Raj Ulwar Dak* (Poste du Royaume d'Alwar).

Le timbre est imprimé à la main en noir sur blanc :

Sans valeur, noir.

HAYDERABAD.

Nous avons une enveloppe 5 annas au type



des autres valeurs, avec timbre imprimé à droite, angle supérieur, dans les variétés suivantes :

Format 137 sur 79 mm.

Papier blanc vergé.

5 annas, bistre.

Format 137 sur 74 mm.

Papier couleur bâtonné vergé en oblique :

5 annas,	bistre	sur	jaune.
5	—	—	azur.
5	—	—	vert.
5	—	—	rose.



1^{re} Série - 1880

Escribase de este lado la direccion y la comunicacion del otro



URUGUAY.

Pour répondre aux taxes postales de l'Union, ce pays a émis au commencement d'août deux cartes postales dont l'une est destinée à la République Argentine et l'autre pour les pays de l'Union. A droite, les armes du pays dans un ovale ayant en haut : *Republica Oriental del Uruguay* ; Centesimos en bas, coupé par un chiffre répété de chaque côté de l'ovale ; à la partie gauche du timbre : *Tarjeta* en grandes lettres traversé par : *Union postal universal* sur une banderole ; en dessous : 1^{re} série — 1880 — *Escribase etc.*

« Dans un pays qui parle la langue de Cervantes, nous écrit-on de Montevideo, voilà que le gouvernement ne s'aperçoit même pas que *Escribase* doit avoir le tilde (accent grave) sur l'i.

Impression lithographique sur carton blanc ; dimensions : 124 sur 77 mm.

2 centesimos, rose.

3 — vert-jaune.

L'avis d'émission est ainsi publié :

A cette date, la Direction générale a résolu de mettre en circulation les nouvelles cartes postales, conformément à la Convention.

La valeur de celles en destination de la République Argentine est de 2 centesimos et de 3 centesimos pour celles des autres points de l'Union.

Montevideo, 3 août 1880.

HONGRIE.

Depuis le 1^{er} août dernier on se sert de cartes postales avec réponse de 2 + 2 kreuzer, portant à droite, angle supérieur, le type des cartes ordinaires et à gauche les armoiries de Hongrie ; entre les armoiries et le timbre, sur deux lignes :

Magyar kir. Posta.

Levelcző-Lap.

Puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *Czim* ; dans l'angle inférieur gauche de la première partie : *A lap másik fele választadasra való.*

La seconde partie ne contient pas cet avis, mais le mot (*Válasz*) réponse, sous *Levelcző-lap.*

Les deux parties tiennent par le haut : les impressions sont sur les première et troisième pages.

Ces cartes sont imprimées sur papier épais chamois, portant en filagramme, dans le sens vertical, de bas en haut, l'inscription répétée :

M. K. Posta en lettres à double trait :

2 + 2 kreuzer, bistre.

Des cartes postales universelles à 5 et 5 + 5 kreuzer doivent paraître aujourd'hui 1^{er} octobre. Les premières, celles à 5 kreuzer, portent pour suscription : *Egyetemes postagyűlés — Magyar postaigazgatás — Union postale universelle — Administration des Postes hongroises*, puis : *Levelcző Lap — Carte postale.*

Les cartes avec réponse payée ont la même inscription et ont en plus, en bas, à la première page :

A lap másik fele választadásra való — La carte ci-jointe est destinée à la réponse ; puis à la carte destinée à la réponse : Vélasz (Réponse).

5 kreuzer, rouge sur chamois.

5 + 5 — — —

ASSAB.

La nouvelle colonie italienne, dit le *Guida illustrata del Timbrofilo*, fait usage des timbres d'Italie à l'effigie du roi actuel, moyennant l'addition d'une surcharge noire :

Assab

cent. 25

appliquée sur les timbres à 5 cent., soit 20 centimes destinés à l'entreprise particulière du parcours maritime et 5 centimes pour le prix de la remise à domicile de la lettre. Il y a d'autres valeurs et des cartes comme suit :

5 centimes vert avec surcharge 25 cent.			
20	—	jaune	— 40 —
25	—	bleu	— 50 —
Cartes 10	—	brun	— 20 —

N'ayant pu obtenir jusqu'ici aucun renseignement sur ces timbres, nous laissons complètement la responsabilité de l'annonce à notre confrère italien.

INDES ANGLAISES.

Nous mentionnerons d'après l'*Ami*, avec la surcharge bleue On H M S :

1 anna, brun et bleu.

JAMAÏQUE.



En plus des timbres reproduits le mois dernier, il nous en vient un troisième par l'*Ami des timbres*, mais imprimé sur feuille télégramme. L'effigie est en relief sur papier vert-bleuâtre et porte la surcharge noire horizontale : *Official*. Il est à supposer que cette valeur existe sans la surcharge :

1 shilling, rose et noir sur vert-bleu.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'enveloppe 4 ponce pour lettres enregistrées nous est parvenue en deux formats : 82 sur 132 92 × 134 mm.

DANEMARK.



Voici le dessin des deux timbres que nous n'avons pu reproduire le mois dernier.



Voici le dessin d'un autre timbre de paquet de la Compagnie Express de Copenhague. L'impression est bleue avec quadrillé moitié de cette couleur et moitié rose ; la roue ailée a le fond rouge.

Impression couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2.

10 øre, bleu, rose et rouge.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.



Tolima. Deux jolis timbres (1) nous sont communiqués par M. J. Perez : ce sont ceux qui ont été annoncés ici précédemment, sans pouvoir les faire connaître autrement que par leur valeur.

Imprimés en lithographie sur papier blanc :

50 centavos. vert.

1 peso, rouge-vermillon.

RUSSIE.



Bielozersk (Novgorod). Le premier des deux types a été décrit le mois dernier. Le second est celui présentement en usage, que nous fait connaître M. Lubkert. C'est toujours un changement sans améliorations de type.

Imprimé en noir sur papier couleur :

1er type. 2 kopecks, bleu.

2e — 2 — jaune-foncé.

2 — blanc.

(1) Notre graveur ne nous a livré qu'un type.



Toula (Toula).
Au type reproduit
n° 213, il existe sur
papier vergé hori-
zontalement :

5 kop. bleu, 136 × 66
5 — — 139 × 114

Une autre enve-
loppe de 145 ×
80 mm porte le

même timbre que le précédent sur la patte inférieure et celui au fac-simile ci haut, sur la patte supérieure

On dit que ces enveloppes à double timbre servent à affranchir les lettres d'un poids double, ce qui nous semble inadmissible, attendu qu'avec ce système il n'y aurait aucune raison de ne pas mettre 3 timbres pour les lettres triples, quatre pour les quadruples, etc.

5 kop. à double timbre, bleu.

Les Enveloppes timbrées des Etats-Unis.

(Suite. — Voir numéro 209)

TABEAU DES ENVELOPPES DE LA SÉRIE 1874-1877, ÉMISES EN 1876-1877, AVEC LE FILIGRANE DU CENTENAIRE — « U. S. C. 1876 » — EN MONOGRAMME, AFIN D'UTILISER LE PAPIER RESTANT.
(Voir page 34.)

(La gomme est toujours « ronde ».)

FORME ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Note Modèle n° 1. 73 × 135 mm	3 c.	B	vert	blanc.	1 ^{re}
Ordinary letter. Modèle n° 1. 78 × 138 mm	3 c.	—	—	—	—
Full Letter. Modèle n° 2. 83 × 140 mm	3 c.	—	—	—	—
Commercial Modèle n° 1. 86 × 149 mm	3 c.	—	—	—	—
Extra Letter. Modèle n° 2. 89 × 160 mm	3 c.	—	—	—	—
Official. Modèle n° 1. 100 × 225 mm	6 c.	—	carmin	—	—
Extra official. Modèle n° 1. 109 × 258 mm	6 c.	—	—	—	—

Nous avons déjà fait allusion à la collection d'enveloppes timbrées, exhibée par le gouvernement, à l'Exposition du centenaire. Nous ajoutons que, dans le but de présenter une collection aussi complète que possible, le gouvernement fit faire des réimpressions de plusieurs enveloppes périmées de Plimpton. Il en créa même quelques-unes qui n'avaient jamais existé. On prétend que de ces dernières il n'existe que quatre séries, soit une série pour le gouvernement, les autres pour satisfaire aux demandes de particuliers.

On n'a pu obtenir une liste officielle des enveloppes que le gouvernement fit faire dans ce but, mais on a rencontré les suivantes qui doivent appartenir à ce tirage.

TABEAU DES ENVELOPPES DE LA SÉRIE 1874-77 QU'ON CROIT ÉMISES EN 1876 POUR LA COLLECTION DU GOUVERNEMENT.

(La gomme est toujours ronde, le filigrane toujours « U. S. P. O. D. » en monogramme).

FORMES ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Ordinary letter. Modèle n° 1. 78 × 138 mm	3 c.	A	vert	paille.	3 ^e
	3 c.	B	—	—	3 ^e
Full letter. Modèle n° 2. 83 × 140 mm	3 c.	A	—	blanc.	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille. (?)	(1)
	3 c.	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.	B	—	paille.	3 ^e
La même, sans gomme à la patte de fermeture	6 c.	—	carmin	—	3 ^e
	2 c.	A	brun	orange.	—
Extra letter. Modèle n° 2. 89 × 160 mm	2 c.	C	—	—	—
	3 c.	A	vert	paille.	3 ^e
La même, sans gomme à la patte de fermeture	3 c.	B	—	—	—
	6 c.	—	carmin	—	—
Extra official. Modèle n° 1 109 × 258 mm	2 c.	A	brun	orange.	—
	2 c.	C	—	—	—
Extra official. Modèle n° 1 109 × 258 mm	6 c.	—	carmin	saum. (?)	—
	12 c.	—	pourpre	— (?)	—
	15 c.	—	orange	— (?)	—
	24 c.	—	mauve	— (?)	—
	30 c.	—	noir	— (?)	—
	90 c.	—	carmin	— (?)	—

(4) Il est à croire que ces enveloppes existent; cepen-

CHAPITRE VIII.

Emission spéciale du centenaire, 1876.

L'exposition du centenaire s'ouvrit en mai 1876 et se ferma en novembre de la même année. Par



suite de cette circonstance, le Département des postes fit faire des enveloppes spéciales, frappées du timbre ci-contre, dont il y eut des tirages tant au bureau des postes qu'on avait établi à l'exposition, qu'à la fabrique de la C^{ie} Plimpton à

Hartford.

Les impressions de Philadelphie furent vertes; celles provenant de Hartford furent vertes et carmin. Le papier fut toujours blanc, de la 1^{re} qualité, et la gomme «ronde», sauf une exception que nous indiquons plus bas. On employa d'abord le filigrane ordinaire du département des postes : U. S. P. O. D. en monogramme; mais on le remplaça bientôt par un filigrane spécial — U. S. C. 1876, également en monogramme — que nous avons reproduit à la page 34.

Bien qu'on ne fit qu'un seul coin, on en trouve trois variétés, dont une est particulière aux enveloppes frappées à Philadelphie; les deux autres aux enveloppes préparées à Hartford. Voici les différences les plus remarquables :

1^{re} variété. (Philadelphie). Il y a deux lignes sous *Postage*; le cheval a la queue très-longue; le bonnet du courrier est plat et assez court.

2^{me} variété. (Hartford). Semblable à la 1^{re} variété, sauf qu'il n'y a qu'une seule ligne irrégulière, sous *Postage*.

3^{me} variété (Hartford). La seule ligne sous *Postage* est même plus irrégulière qu'à la 2^{me} variété; le cheval a la queue plus courte; le bonnet du courrier, qui est plus pointu aussi, est de plus grande dimension.

Enfin les deux variétés de Hartford, ont la ligne

dant nous n'en avons jamais rencontré d'exemplaire.

(2) Bien qu'on ait dit que le gouvernement commanda la fabrication d'enveloppes *Extra official* sur papier saumon, en 1875, il est certain que la compagnie Plimpton n'employa que les papiers blanc et paille, et que les enveloppes *official*, sur saumon, ne virent le jour qu'en 1876, dans le but de compléter la collection du centenaire.

sous 3 cents plus mince que la variété de Philadelphie.

LISTE DES ENVELOPPES DE L'ÉMISSION SPÉCIALE DU CENTENAIRE

FORMES ET DIMENSIONS.	TIMBRE		COULEUR.	PAPIER FILIGRANE
	valeur	variété du type		
Full Letter. (Modèle N° 2) 83 × 140 mm.	3 c.	1 ^{re}	vert	U. S. P. O. D.
	3 c.	1 ^{re}	—	U. S. C. 1876.
	3 c.	3 ^e	—	Id.
Commercial. (Modèle N° 1.) 86 × 149 mm.	3 c.	2 ^e	rouge	U. S. P. O. D. (1)
	3 c.	2 ^e	—	U. S. C. 1876.
	3 c.	2 ^e	—	U. S. P. O. D.
	3 c.	3 ^e	—	U. S. C. 1876.

L'exposition du centenaire, une fois fermée, la fabrication de ces enveloppes cessa, tant à Hartford qu'à Philadelphie.

CHAPITRE IX.

Emission de 1877-79.

Cette émission fut commencée en 1877, par la C^{ie} Plimpton, sous le contrat du 1^{er} octobre 1874, pour remplacer les enveloppes qu'elle avait émises préalablement sous ce même contrat (voir le chapitre VII.) Le seul changement fut dans les formes des enveloppes. Les valeurs, la gomme, les couleurs, les qualités du papier (avec une seule exception dont nous parlerons plus loin) et le filigrane, restèrent comme auparavant.

Le contrat d'octobre 1874 expirait le 1^{er} octobre 1878. Un autre contrat, pour une durée de quatre années, fut alors adjugé à la *Morgan Manufacturing Co* (successeur de la C^{ie} Plimpton.) Cette compagnie continua donc de fabriquer, jusqu'en 1879, sous ce nouveau contrat, des enveloppes identiques à celles qui avaient été émises sous le contrat de son prédécesseur.

A partir du 1^{er} janvier 1879, on substitua le papier chocolat au papier saumon. Le bulletin officiel disait que le saumon serait tout à fait abandonné, mais il ne le fut pas; il semblerait même qu'on ait employé tantôt le saumon, tantôt le chocolat, sans faire aucune distinction.

FORMES.

Il y en a les suivantes :

Note,	modèle	N° 2,	73 × 135 mm
Ordinary letter	"	2,	78 × 138 "
Full	"	3,	83 × 140 "

(1) On rencontre cette enveloppe avec gomme carrée !

Commercial, modèle	N° 2,	86 × 149 »
"	" 3,	86 × 149 »
Extra letter	" 3,	89 × 160 »
Official	" 2,	100 × 225 »
Bandes pour imprimés	" 2,	

Le *Commercial*, modèle n° 3, succéda au modèle n° 2.

On n'adopta pas de nouveau modèle pour l'*Extra official*. On continua d'émettre des enveloppes de format identique à ceux qui avaient été émis depuis le 1^{er} juillet 1875, et dont on trouvera la liste au chapitre VII.

A l'égard du papier des enveloppes de 1877-79, il faut mentionner incidemment qu'il est presque toujours un peu plus glacé qu'il ne l'était pour la plupart des enveloppes de 1874-77. Nous disons la plupart des enveloppes de 1874-77, car il y en a parmi elles (les dernières parues, croyons-nous) qui ont le même papier glacé que celles de 1877-79.

TABEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1877/79.
Filigrane U. S. P. O. D. en monogramme.

FORME ET DIMENSIONS	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Note. Modèle n° 2. 73 × 135 mm Gomme ronde.	3 c.	B	vert	blanc.	1 ^{re}
Ordinary Letter. Modèle n° 2. 78 × 138 mm Gomme ronde.	1 c.	—	bl. pâle	blanc.	1 ^{re}
	1 c.	—	—	paille.	—
	2 c.	C	vermill.	blanc.	—
	2 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	B	vert	blanc.	—
	3 c.	—	—	paille.	—
Full Letter. Modèle n° 3. 83 × 140 mm Gomme ronde.	3 c.	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.	B	—	blanc.	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.	—	—	chocolat.	—
	3 c.	—	—	bleu (1).	3 ^e
Commercial. Modèle n° 2. 86 × 149 mm Gomme ronde.	2 c.	C	vermill.	saumon	2 ^e
	3 c.	B	vert	blanc.	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	bleu.	3 ^e
	5 c.	—	bleu	blanc.	1 ^{re}
	5 c.	—	—	paille.	—
	10 c.	B	chocolat	blanc.	—
	10 c.	—	—	paille	—

FORMES ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Commercial. Modèle n° 3. 86 × 149 mm Gomme ronde.	2 c.	C	vermillon	saumon.	2 ^e
	2 c.	—	—	chocolat.	—
	3 c.	B	vert	blanc.	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	saumon.	2 ^e
	3 c.	—	—	chocolat.	—
	3 c.	—	—	bleu	3 ^e
	5 c.	—	bleu	blanc.	1 ^{re}
	5 c.	—	—	paille.	—
	10 c.	B	chocolat	blanc.	1 ^{re}
Extra Letter. Modèle n° 3. 89 × 160 mm Gomme ronde.	10 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	B	vert	blanc.	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille.	—
	3 c.	—	—	chocolat.	2 ^e
La même, sans gomme à la patte de fermeture.	3 c.	—	—	bleu.	3 ^e
	1 c.	B	bl. pâle	orange.	—
	3 c.	—	vert	saumon	2 ^e
	5 c.	—	bleu	—	2 ^e
Official. Modèle n° 2. 100 × 225 mm Gomme carrée.	6 c.	—	carmin	blanc (2).	1 ^{re}
	6 c.	—	—	paille (2)	—
	6 c.	—	—	saumon ³	2 ^e
	10 c.	B	chocolat	blanc (2).	—
	10 c.	—	—	paille (2)	—
	3 c.	B	vert	saumon.	2 ^e
Le même. Gomme ronde (3).	3 c.	—	—	chocolat.	—
	5 c.	—	bleu	saumon.	2 ^e
	5 c.	—	—	chocolat.	—
	6 c.	—	carmin.	blanc.	1 ^{re}
	6 c.	—	—	paille.	—
	6 c.	—	carmin.	saumon.	2 ^e
	6 c.	—	—	chocolat.	—
	10 c.	B	chocolat	blanc.	1 ^{re}
	10 c.	—	—	paille.	—
	1 c.	B	bl. foncé	manille.	—
Bandes pour imprimés. Modèle n° 2. Gomme ronde.	1 c.	—	—	pâle.	—
	2 c.	C	carmin.	—	—

(1) On trouve cette enveloppe avec le filigrane particulier aux enveloppes du département des postes, soit U. S. Service en monogramme. On la trouve en outre avec le filigrane ordinaire, mais sur papier très-épais.

(2) Il est à croire que ces enveloppes existent, bien que nous n'en ayons jamais rencontré d'exemplaire.

(3) On trouve les enveloppes 3 c., 5 c., 6 c. et peut-être le 10 c., ayant les pattes latérales au-dessus de la patte inférieure et vice-versa. Les premières sont les plus rares. Les *officiels*, gomme ronde, succédèrent à la gomme carrée.

CHAPITRE X.

Emission dite de 1879.

(Contrat de la Morgan Manufacturing Company de Hartford, Conn).

Comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, le contrat pour quatre ans, à partir du 1^{er} octobre 1878, fut accordé à la C^{ie} Morgan. Elle continua d'abord l'émission qui avait été commencée par la C^{ie} Plimpton, son prédécesseur ; mais au printemps de 1879 on peut remarquer que les enveloppes ont subi une modification dans le filigrane, par suite de l'introduction de plusieurs étoiles.

C'est la seule présence de ces étoiles qui distingue les enveloppes de l'émission de 1879 de celles de 1877-79.

Les VALEURS sont :

1 c., 2 c., 3 c., 5 c., 6 c., 10 c., 15 c., 30 c., 90 c.

FILIGRANE.

Nous venons de l'indiquer

PAPIER.

Blanc, 1^{re} qualité
Paille, " "
Chocolat, 2^e "
Saumon, " "
Bleu, 3^e "
Orange une seule "
Manille, " "

D'après le bulletin officiel, on devait employer le papier chocolat et non le saumon ; malgré cela le papier saumon est encore utilisé aujourd'hui.

MODÈLES.

Ils sont les mêmes qu'autrefois avec l'addition de l'*Extra officiel*, pour compléter la série :

Note,	(modèle n° 2)	73 × 135 mm,
Ordinary letter,	— 2	78 × 138 —
Full	— 3	83 × 140 —
Commercial	— 3	86 × 149 —
Extra letter	— 3	89 × 160 —
Officiel	— 2	100 × 225 —
Extra officiel	— 2	109 × 258 —
Bandes pour imprimés }	— 2	

Les enveloppes *Extra officiel* semblent avoir été émises beaucoup plus tard que les autres ; nous ne les avons rencontrées qu'en mars 1880.

TABLEAU DES ENVELOPPES ÉMISES EN 1879.
Filigrane Étoile et U. S. P. O. D. en monogramme.

FORMES ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Note. (Modèle N° 2) 73 × 135 mm.	3 c.	B	vert	blanc	1 ^{re}
	1 c.	B	bleu	blanc	—
	1 c.	—	—	paille	—
	2 c.	C	carmin	blanc	—
	2 c.	—	—	paille	—
	3 c.	B	vert	blanc	—
	3 c.	—	—	paille	—
	3 c.	—	—	saumon	2 ^e
	3 c.	—	—	chocolat	—
Ordinary Letter. (Modèle N° 2) 78 × 138 mm.	3 c.	—	—	bleu	3 ^e
	3 c.	—	—	blanc	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille	—
	3 c.	—	—	saumon	2
	3 c.	—	—	chocolat	—
	3 c.	—	—	bleu	3 ^e
	5 c.	—	bleu	blanc	1 ^{re}
	5 c.	—	—	paille	—
	5 c.	—	—	bleu	3 ^e
Full Letter. (Modèle N° 3.) 83 × 140 mm.	1 c.	B	bleu	or	—
	2 c.	C	carmin	saumon	2 ^e
	2 c.	—	—	chocolat	—
	3 c.	B	vert	blanc	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille (1)	—
	3 c.	—	—	saumon	2 ^e
	3 c.	—	—	chocolat	—
	3 c.	—	—	bleu	3 ^e
	5 c.	—	bleu	blanc	1 ^{re}
Le même, sans gomme à la patte de fermeture.	5 c.	—	—	paille	—
	5 c.	—	—	bleu	3 ^e
	6 c.	—	carmin	blanc	1 ^{re}
	6 c.	—	—	paille	—
	6 c.	—	—	saumon	2 ^e
	6 c.	—	—	chocolat	—
	10 c.	—	chocolat	blanc	1 ^{re}
	10 c.	—	—	paille	—
	10 c.	—	—	saumon	2 ^e
Commercial. (Modèle N° 3.) 86 × 149 mm.	3 c.	B	vert	blanc	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille	—
	3 c.	—	—	saumon	2 ^e
	3 c.	—	—	bleu	3 ^e
	5 c.	—	bleu	blanc	1 ^{re}
	5 c.	—	—	paille	—
	5 c.	—	—	bleu	3 ^e
	6 c.	—	carmin	blanc	1 ^{re}
	6 c.	—	—	paille	—
Extra Letter. (Modèle N° 3.) 89 × 160 mm.	6 c.	—	—	saumon	2 ^e
	6 c.	—	—	chocolat	—
	10 c.	—	chocolat	blanc	1 ^{re}
	10 c.	—	—	paille	—
	10 c.	—	—	saumon	2 ^e
	3 c.	B	vert	blanc	1 ^{re}
	3 c.	—	—	paille	—
	3 c.	—	—	saumon	2 ^e
	3 c.	—	—	bleu	3 ^e

(1) On rencontre le 3 c. commercial, 3^e Modèle, sur papier paille de la 3^e qualité.

FORMES ET DIMENSIONS.	TIMBRE			PAPIER.	
	valeur	type	couleur.	couleur.	qual.
Extra Letter. (Modèle N° 3.) 89 X 160 mm.	3 c.	—	vert	chocolat	3 ^e
	3 c.	—	—	bleu	3 ^e
	6 c.	—	carmin	blanc	1 ^{re}
	6 c.	—	—	paille	—
La même, sans gomme à la patte de fermeture.	1 c.	B	bleu	orange	—
	3 c.	B	vert	saumon	2 ^e
	3 c.	—	—	chocolat	—
	5 c.	—	bleu	saumon	—
	5 c.	—	—	chocolat	—
	6 c.	—	carmin	blanc	1 ^{re}
	6 c.	—	—	paille	—
	6 c.	—	—	saumon	2 ^e
Officiel. (Modèle N° 2.) 100 X 225 mm.	6 c.	—	—	chocolat	—
	10 c.	B	chocolat	blanc	1 ^{re}
	10 c.	—	—	paille	—
	6 c.	—	carmin	blanc	1 ^{re}
	15 c.	—	orange	—	—
	30 c.	—	noir	—	—
	90 c.	—	carmin	—	—
	—	—	—	—	—
Extra officiel. (Modèle N° 2.) 169 X 258 mm.	1 c.	B	bleu	manille	—
	2 c.	C	carmin	—	—

(A continuer.)

C. H. COSTER.

Les enveloppes timbrées 1820, d'Italie.

Il *Signor* Usigli a la manie du bavardage : Quand il vous écrit, ce ne sont pas des lettres, mais des journaux manuscrits que vous recevez. Sa dernière ponte a été pour nous.

Ledit *Signor* ayant appris que nous avions parlé, sans trop d'enthousiasme, des enveloppes italiennes 1820, avec étoiles de toutes grandeurs qu'il eut l'insigne honneur de présenter au congrès philatélique de Paris (1), enveloppes que le secrétaire eut la faiblesse d'accueillir les bras ouverts, parce qu'elles lui fournissaient l'occasion d'un chapitre « intéressant » pour le volume qu'on s'était engagé un peu à la légère à faire paraître sur les travaux dudit congrès ; donc, le *pregiato Signor* Usigli, voulut bien, à cette occasion, nous gratifier d'une lettre qui ne comportait pas moins de trois pages in-4°, d'une écriture

(1) Nous protestons contre la qualité de membre que le congrès nous donne ; nous nous sommes résigné à l'achat du livre, rien de plus.

fine et serrée, destinée au régal des lecteurs du *Timbre-Poste*. Comme la lettre n'était qu'un long bavardage, nous avisâmes le *pregiatissimo Signor* de notre détermination de ne publier que les choses relatives aux dites enveloppes, c'est-à-dire les preuves matérielles qu'elles méritaient le brevet d'authenticité délivré si innocemment à Paris.

Mal nous en prit de cette décision. Nous reçûmes aussitôt une nouvelle lettre où ce *carissimo Signor* nous reprochait, entre autres, notre profonde scélératesse d'avoir acheté jadis à MM. Cammilli et Bonasi, de ces mêmes enveloppes, coupées il est vrai, mais qui n'en étaient pas moins les mêmes, que nous vendions comme authentiques, alors que nous dénoncions les siennes comme fausses !... C'était l'abomination de la désolation ! seulement, on oublie que nous vendions ces coupures d'enveloppes, comme *réimpressions*, parce qu'elles répondaient comme type aux timbres authentiques, mais qu'elles en différaient par le papier.

Ce reproche nous fit faire une réflexion, que nous communiquâmes aussitôt au *gentilissimo Signor*, lequel nous fit parvenir les lignes suivantes :

« Les timbres que vous avez achetés à MM. Cammilli et Bonasi, viennent de chez moi ; ils FAISAIENT PARTIE DES ENVELOPPES MÊMES. Si je ne vous les ai pas offertes, c'est que, pour des raisons indépendantes de ma volonté, et je puis dire malgré moi, je ne me sentais pas attiré vers vous ».

En nous adressant ces quelques lignes, le *grazioso Signor* ne se doutait nullement du parti que nous pourrions en tirer et de la facilité qu'elles nous procureraient à prouver que nos méfiances vis-à-vis de ses enveloppes à étoiles, étaient parfaitement justifiées.

Nous avons, il est vrai, acheté il y a 8 ou 9 ans, des timbres coupés que nous cataloguâmes « réimprimés sur fragments de papier » à une personne qu'on nous dit être M. Cammilli — nous n'avons aucune raison de croire le contraire — mais nous ne nous étions jamais douté qu'il fut l'homme de paille du *gentilissimo Signor*, qui prétend aujourd'hui que les timbres en question proviennent d'enveloppes entières, ce qui est faux.

Le timbre occupe toujours le centre des enveloppes : il est donc impossible que les timbres coupés avec marge de 2 c. puissent se présenter avec une bordure inégale, résultat de la fabrication du papier à la main ; or, tous les timbres que nous avons et qui proviennent de la trinité Usigli-Cammilli-Bonasi ont de ces inégalités ; d'où il

résulte que le timbre a été appliqué sur des fragments de vieux papiers, recherchés avec tant d'amour par le *distingtissimo Signor Usigli*. S'il était possible de concevoir le moindre doute à ce sujet, un exemplaire du 25 centimes que nous avons, démontrerait la fraude, le chiffre (19) imprimé, étant là pour confondre le *distingtissimo Signor*. Enfin, les enveloppes officielles ont à un centimètre de la bordure, qui n'a jamais de barbe ou des inégalités, une grecque ou inscription en filagramme, qui règne tout autour de la feuille ; sur les exemplaires en question rien de tout cela n'existe, ils ont même le papier vergé au lieu de l'avoir uni !

On peut donc affirmer que les timbres Usigli-Cammilli-Bonasi, ne proviennent ni d'enveloppes avec étoile ni d'enveloppes sans étoile et qu'ils doivent avoir été imprimés par les soins du premier « malgré son peu d'affection pour la science philatélique » et à cause de son amour pour les résultats financiers qu'ils peuvent donner.

Comment les enveloppes avec étoile ont-elles été créées ? Nous ne saurions le dire. Mais si les anciens coins sont obtenables avec tant de facilité que pour les utiliser sur des fragments de papier, on a dû songer aux moyens d'en tirer profit. Coupés, les timbres se vendaient peu de chose ; les enveloppes entières devaient faire couler le Pactole dans les eaux de l'*Illustrissimo Signor*. La dépense du reste était minime, relativement au prix de vente en perspective (100 fr. pièce). On commanda donc trois toiles métalliques selon un vieux spécimen en possession de l'*Illustrissimo Signor Usigli*. Il y en eut avec petite, moyenne et grande étoile, ce qui devait former neuf variétés pour la bagatelle de 900 fr. ! Quant à la question du papier, elle était tout à fait secondaire les toiles métalliques une fois créées : l'air respectable n'était pas une difficulté et, ainsi que l'a fort bien dit ce *carississimo Signor* « on peut vieillir une belle et jeune femme, mais le contraire est impossible. »

Le papier fut donc fabriqué le mieux qu'on put ; il est cependant plus épais et d'une teinte plus blanchâtre, mais quelques gouttes d'acide jetées çà et là lui ont donné un air de vieillesse auquel s'est mépris l'œil exercé du docteur Legrand, qui n'a pas hésité à délivrer un certificat d'authenticité.....

Une confrontation *serieuse* eut cependant prouvé que la feuille entière, pliée en deux, doit avoir toujours le timbre au milieu de cette feuille, c'est-à-dire à environ 8 centimètres, et que les bords doivent toujours être unis.

Au lieu de cela que trouvons-nous ? les enveloppes à étoiles ont le timbre à environ trois centimètres du bord, ce qui rend impossible l'art. 5 des patentes royales du 7 novembre 1818, prescrivant que les feuilles « doivent être pliées de manière que le timbre soit visible à l'extérieur » ; à moins de plier la feuille en trois, ce qui ne permettrait l'écriture que sur deux faces, tandis que les feuilles authentiques présentent toujours trois faces à l'écriture. Enfin les feuilles au lieu d'être coupées unies, à la machine, ont les bords inégaux et une dimension plus grande de un et deux centimètres.

Si nous ne développons pas davantage ici les raisons qui nous ont engagé à considérer ces enveloppes avec étoile comme étant des carottes, c'est que nous croyons d'abord avoir suffisamment démontré d'après les données de l'*immacolato Signor*, que ses enveloppes sortent de la même officine que les timbres coupés et qu'enfin nous réservons nos arguments pour le cas fort improbable où Son *Eccellenza* trouverait un défenseur. Mais le silence prudent a parfois son éloquence ; il ne manque pas non plus de majesté.

Les enveloppes de Rajpeepla.

(Suite. — Voir n° 213.)

Nous avons obtenu la traduction des deux lignes d'inscription, renseignement qui manquait à notre article du mois précédent.

Les 5 premiers caractères, 1 ^{re} ligne, signifient	Nandode
Les 4 caractères suivants	— — — — Poste
Les 5 — — — —	— — — — Office
Les 6 premiers caractères 2 ^e	— — — — Unkieshar
Les 6 derniers	— — — — Guyerat

Enfin il n'est pas question du tout de supprimer ces enveloppes comme l'annoncent plusieurs journaux.

Les premiers timbres des Iles Philippines.

M. Campbell nous communique une lettre que lui adresse le Directeur des Postes, M. Antonio de Gutierrez, remplissant ces fonctions en 1854 aux Philippines.

« Je me souviens vous avoir dit que, m'étant chargé de la Direction générale des postes des Iles Philippines, au commencement de 1854, malgré les difficultés que mes prédécesseurs avaient rencontrées pour vaincre les obstacles qui se présentaient, par suite du caractère de la population et les incertitudes de MM. les Alcades et Gouverneurs de province qui ne pouvaient se résoudre

à accepter la responsabilité que leur imposait l'art. 2 du décret du 7 décembre, je parvins néanmoins, grâce à la bonne volonté des Gouverneurs des Départements et des autorités indigènes, à établir, dès le mois de mars 1854, un service périodique pour tout l'Archipel, sauf pour tant les Iles Mariannes, Catandnaran et Batanar par suite du manque de communications avec la capitale Manille; mais cette irrégularité disparut après un an, pour les deux premières Iles et après deux ans pour la dernière. Il n'y eut d'autre incident qui vint troubler l'harmonie et la régularité du nouveau service, que la circulation de deux ou trois timbres-poste faux qui amenèrent l'arrestation du coupable, un indien, qui les avait gravés d'une façon si grossière que, en considération de l'inconscience de la part dudit indien, le juge d'instruction le fit mettre en liberté, sans autre punition que celle de la détention par lui soufferte, durant l'instruction de cet incident.

Pour ce qui est du projet dont parle le *Timbre-Poste*, n° 212, page 69, je puis vous assurer que rien ne peut autoriser à croire que ces timbres aient jamais été émis. La Direction générale des postes des Philippines n'avait d'abord jamais rendu compte de ses recettes et dépenses pour le service d'affranchissement des lettres, avant le premier semestre de 1854. Le projet en question n'a donc pu être admis et n'a pas même laissé aucune trace officielle.

Recevez, etc.

ANTONIO DE GUTIERREZ.

Les timbres 1859 des Iles Philippines.



M. Moquette nous envoie quelques notes qui concordent, en les complétant, avec celles que nous possédions déjà sur les timbres de 1859 des Philippines.

Au lieu de deux reports, il y en aurait eu trois du 5 cuartos et un du 10 cuartos.

Le premier report des 5 et 10 cuartos compte 8 rangées horizontales de 7 timbres à la feuille, soit 56 timbres, disposés comme suit :

1^{er} REPORT DU

5 cuartos.	10 cuartos.
1. 2. 1. 2. 1. 2. 1.	1. 2. 1. 2. 1. 2. 1.
3. 4. 3. 4. 3. 4. 3.	3. 4. 3. 4. 3. 4. 3.
1. 2. 1. 2. 1. 2. 2.	1. 2. 1. 2. 1. 2. 1.
3. 4. 3. 4. 3. 4. 4.	3. 4. 3. 4. 3. 4. 3.
1. 2. 1. 2. 1. 2. 1.	1. 2. 1. 2. 1. 2. 2.
3. 4. 3. 4. 3. 4. 3.	3. 4. 3. 4. 3. 4. 4.
1. 2. 1. 2. 1. 2. 2.	1. 2. 1. 2. 1. 2. 2.
3. 4. 3. 4. 3. 4. 4.	3. 4. 3. 4. 3. 4. 4.

les chiffres 1. 2. 3. 4. forment la disposition des quatre variétés de ces timbres. Comme on le voit, il y a 9 groupes, plus 8 timbres disposés différem-

ment pour la dernière rangée verticale, laquelle est différente pour les deux valeurs.

Les quatre variétés ont un *filet d'encadrement* qui les réunit extérieurement.

Imprimé sur papier blanc épais ou blanc-jau-nâtre pour le 5 c. :

5 cuartos, rouge, rouge vif, rouge sang.

10 — rose, rose vif.

Le deuxième report du 5 cuartos donne des feuilles de 192 timbres disposés en quatre parties égales, formées chacune de douze groupes des quatre variétés, sur huit rangées horizontales. Ces 4 variétés sont placées comme au premier report,

c'est à dire $\begin{bmatrix} 1 & 2 \\ 3 & 4 \end{bmatrix}$; elles ont également un *filet*

d'encadrement extérieur.

Imprimé sur papiers blancs variés :

2^{me} REPORT.

a. Papier blanc vergé épais.

5 cuartos, vermillon-orangé.

b. Papier blanc uni moins épais.

5 cuartos, vermillon-orangé, pâle et vif, rouge-vermillon vif.

c. Papier blanc-mince, légèrement azuré.

5 cuartos, vermillon.

Le troisième report du 5 cuartos a 130 timbres à la feuille, soit 13 rangées horizontales. Les 12 premières nous donnent la même disposition des quatre variétés que les deux reports précédents : il y a donc 30 groupes, la dernière rangée ayant les variétés ainsi placées :

3, 4, 3, 4, 1, 2, 1, 2, ??

Les deux derniers timbres manquaient à la feuille de M. Moquette et la nôtre ne nous a rien appris.

Les quatre variétés n'ont généralement pas de *filet d'encadrement extérieur* : notre feuille présente cependant des groupes qui le possèdent.

Impression couleur sur papier blanc mince :

3^{me} REPORT.

a. Avec *filet d'encadrement extérieur.*

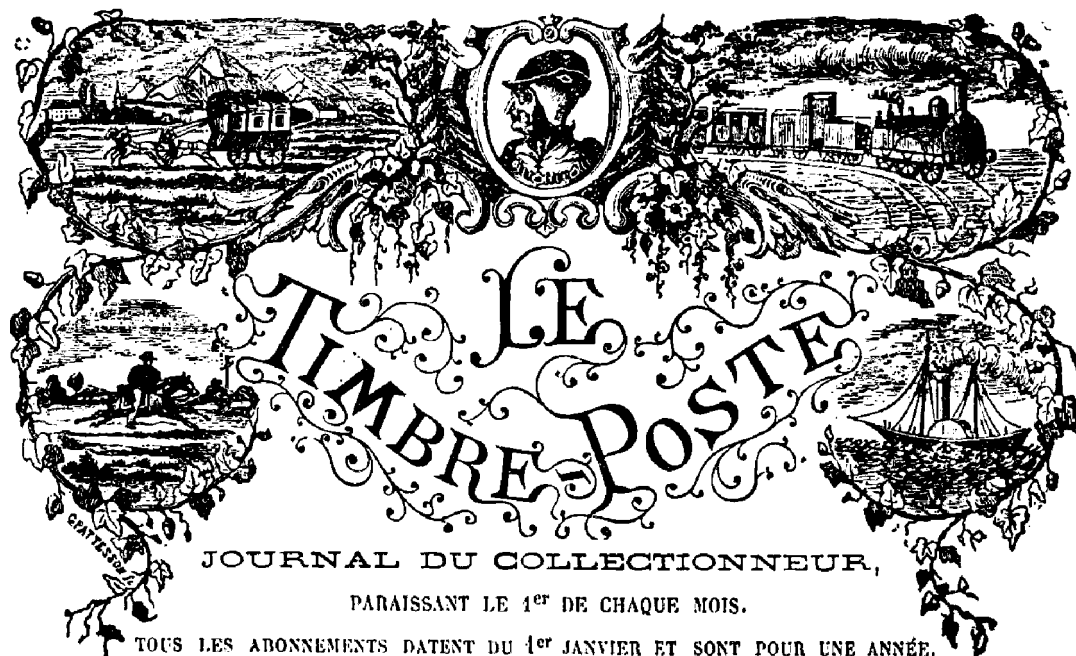
5 cuartos, vermillon, vermillon vif.

b. Sans *filet d'encadrement extérieur.*

5 cuartos, vermillon, vermillon vif.

La quatrième variété a le plus souvent une tache blanche sous la lettre N de *interior* : nous en avons sans cette tache blanche tant du 5 que du 10 cuartos. On peut rencontrer encore des différences dans les chiffres ou lettres 5 (10) c^s et manque de ponctuation après *correos* pour le 5 c. 3^e report.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.



Abonnement par année :

PREX UNIFORME POUR TOUS PAYS 6 00
LE NUMÉRO. 0 50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

Chronique.

GRANDE-BRETAGNE.



Le 14 octobre dernier, les timbres si impatiemment attendus ont fait leur solennelle apparition. M. Burnett a été le premier à nous faire part de cette importante nouvelle.

La reproduction des deux dessins permettra à nos lecteurs de juger des qualités ou défauts de ces timbres, que pour notre part nous trouvons en dessous de tout ce qu'a produit la maison De la Rue et C^o.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé au filagramme grande couronne; piqués 14

1/2 penny, vert.

1 1/2 — brun-rouge.

Il est à remarquer que ces timbres ne portent plus de lettres aux angles et que les numéros des planches n'y figurent pas.

Le 1 shilling dont on prend la couleur pour le 1/2 penny est imprimé aujourd'hui en vermillon pâle comme les 4 pence d'autrefois; chiffre 13 sur les côtés.

Imprimé en couleur sur papier blanc glacé au filagramme tige de rose, piqué 14:

1 shilling, vermillon pâle.

JAMAÏQUE.

Le hasard vient de nous faire découvrir une variété assez originale de la carte provisoire 1 1/2 penny. Au lieu d'avoir régulièrement la surcharge noire: *Universal postal union—one penny half-penny*, en haut et sur le timbre, elle porte deux fois cette surcharge, la première aux endroits voulus, la seconde renversée dans la même disposition. Cela tient à ce que l'imprimeur a présenté la carte avec le timbre en dessous et

qu'il aura recommencé son travail une seconde fois, après avoir reconnu son erreur :

1 1/2 penny, vert et noir (double surcharge.)

BHORE.



Cédant à nos instances, M. J.-J. Casey a bien voulu nous communiquer les deux timbres de Bhore qu'il possède et dont on ne con-

naît pas d'autres exemplaires jusqu'ici.

La première valeur est de 1/2 anna, nous dit M. Casey, mais les caractères que nous donnons approximativement, — car l'exemplaire ne permet



pas de les déterminer d'une façon certaine, — ne nous ont rien appris.

La deuxième valeur a la forme oblongue ; elle est de 1 anna. Comme pour le 1/2 anna, nous ne pouvons certifier de l'exactitude des caractères qui sont tout à fait indéchiffrables.

L'impression est en couleur sur papier indigène blanc vergé.

1/2 anna, rouge.

1 — —

FIDJI.



Les timbres actuels de 1 et 2 pence sont aux facsimile. On remarquera que le 2 pence n'a plus de surcharge noire et qu'il a emprunté la gravure du 3 pence comme autrefois ; enfin ces timbres ont les lettres V. R. gravées et non en surcharge.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

1 penny, outremer.

2 — vert pâle.

MALACCA.

Le 5 cents, surcharge en chiffre, dont nous donnions récemment le type, nous est arrivé. Nous avons reconnu trois variétés de chiffres :

1° chiffre gras.

2° — moyen.

3° — légèrement penché à petite tête.

De la première variété il y a quatre rangées de 6 timbres à la demi-feuille que nous avons ; cinq de la deuxième et une de la troisième.

Du 10 cents, sur 30 cents, nous avons les variétés ci-après :

1° chiffres 10 gras,

2° — 10 — et 0 maigre.

3° — 10 gras, mais avec liaison et trait horizontal maigre, au chiffre 1.

4° — 10 maigre.

5° — 10 maigre, 0 moins ouvert.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 8 centavos, percé, a paru le mois dernier piqué 12. On sait que les timbres de la *Cie Américaine des billets de banque de New-York* sont percés depuis quelque temps ; l'apparition de ce timbre annonçait-elle une nouvelle évolution de la *Cie Américaine*, qui adopterait à nouveau le mode de dentelure qu'elle a abandonné ; c'est ce que nous saurons bientôt.

En même temps que ce timbre, nous recevons :

format 134 × 86 mm.

papier paille vergé.

8 centavos, rouge-brun, rouge-foncé, carmin.

papier paille uni.

16 centavos, vert-jaune.

Il paraît qu'il n'a tenu qu'à peu de chose que nous ayons des timbres émis par le Gouvernement national, retiré à Belgrano, petit village situé à une lieue environ de Buenos-Ayres où se trouvait le personnel des postes, resté fidèle, lors de la dernière révolution survenue à Buenos-Ayres, la capricieuse.

Cette ville, assiégée, ne laissait sortir aucun timbre ni aucun objet appartenant au Gouvernement national ; par contre, celui-ci interceptait toute correspondance. Chargé d'organiser les bureaux de la poste, M. Despany demanda l'autorisation de faire fabriquer à Montevideo ou au Rosario, de nouveaux timbres de 4, 8 et 16 centavos pour pouvoir faire face au service ; mais cela fut inutile : après un combat assez meurtrier, qui dura du 20 au 21 juin, les préliminaires de la soumission de la ville furent ouverts : ils arrivèrent à un heureux résultat.

NATAL.

La couleur du timbre 1 shilling sera jaune désormais, la couleur verte étant réservée au prochain timbre 1/2 penny.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les timbres 1 sh. rouge ou rose (type 1854) ont toujours eu le filigranne chiffre 12 d'une dimension de 13 mm environ; nous avons cependant un exemplaire où ce chiffre 12 est exceptionnellement de 10 mm. Cette variété doit être fort rare, car nous n'avons rencontré que ce seul exemplaire parmi quelques centaines de ces timbres que nous avons examinés :

1 shilling, rose (petit chiffre 12).

BHOPAL.

Le timbre vert 1¼ anna arrive piqué 7 :

1¼ anna, vert.

FRANCE.

On nous signale la carte pneumatique à 50 centimes, 1^{er} type, ayant reçu la surcharge noire : 30 centimes :

30 centimes, carmin.

Depuis octobre dernier on distribue la carte au nouveau type, sans surcharge :

30 centimes, carmin et noir.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



Il existe un 3 pence sans surcharge, remplaçant le timbre provisoire, mais ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que certains timbres ont, indépendamment de la valeur en lettres, un chiffre noir suivant le fac-simile dont il y a plusieurs variétés à la feuille :

3 pence, rose violacé.

3 — — surcharge 3 en noir.

QUEENSLAND.

Le B. B. Z. annoncée au type nouveau, filigranne Q et couronne :

1 shilling, violet.

et le *Philatelic Record* au type ancien, même filigranne :

2 shilling 6 p., vermillon-rosé.

Il faut croire que le filigranne ne suffit plus, car les timbres 1 et 2 p. qu'on nous communique, ont une large bande bleue au revers.

MADÈRE.

Le 25 reis, nouveau type, existe en deux nuances distinctes :

25 reis, ardoise.

25 — lilas.

VIERGES.

Les timbres « paceotile » ont décidément la corde. Le timbre 1 penny vient d'avoir son type modifié et prend celui à effigie du 2 1/2 pence.

Imprimé en couleur sur papier blanc, filigranne GC et couronne, piqué 14 :

1 penny, vert.

RAJPEEPIA.



Nous avons reçu communication de M. A. de R., de la feuille des 64 variétés du timbre ci-contre, émis le 1^{er} juin dernier. La valeur est de 1¼ anna.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1¼ anna ou 1 paisa, bleu.

D'après l'*Ami*, l'inscription circulaire se lit : *Rajpootana Tapat* en haut, *Hamat* en bas; aux angles : 2/k, ek paisa, paisa, 1 paisa.

D'autres valeurs nous sont annoncées.

GAMBIE.

Le 6 pence est actuellement piqué 14, dit le *Philatelic Record* :

6 pence, bleu foncé.

Le 1 shilling au dernier type est paru; filigranne et piquage habituel :

1 shilling, vert foncé.

MAURICE.

Nous avons reçu la carte postale à 8 cents. Elle est semblable à celle reproduite le mois dernier, sans surcharge :

8 cents, bleu sur chamois.

LABOUAN.

Cette colonie n'échappe pas à la contagion des surcharges. Le *Philatelic Record* nous apprend qu'il existe :

6 cents, surcharge rouge, sur 16 cents.

8 — — noire, — 12 —

GUINÉE.



Ci-contre le dessin du timbre 50 reis dont nous avons parlé récemment et qui porte la surcharge noire : *Guiné*.

50 reis vert et noir.

Les timbres du Cap vert s'employaient autrefois sans surcharge dans cette colonie portugaise.

PORTUGAL.

Il a paru au commencement d'octobre une carte postale avec timbre en relief à 10 reis, remplaçant celle à 15 reis. Il n'y a pas de cadre. Cette carte est destinée au Portugal et à l'Espagne ainsi que l'annonce son inscription :

10 reis, brun sur chamois.

CHILI.

Pour répondre aux conventions internationales, ce pays se dispose à changer ses 1, 2 et 5 cents. Le premier serait vert ; le deuxième rose ; le troisième bleu.

AUTRICHE.

Le *Welt Post* fait remarquer qu'il existe deux variétés de la carte pneumatique. La suscription de la deuxième variété est en deux lignes, la troisième faisant défaut ; à gauche, sur le coupon, on a ajouté la station nouvellement ouverte de *Fünfhaus* et il y a suppression de l'avis : « La remise à domicile se fait gratuitement. »

10 kreuzer, bleu sur azur.

GRÈCE.

La circulaire Smith et Co, annonce que deux exemplaires du 10 lep. vermillon-orange sur paille lui ont été soumis ; le premier portait au revers : 0 et le second 00, au lieu de 10 :

10 lep. vermillon-orangé, 0 au revers.

10 — — 00 —

VÉNÉZUELA.

La même publication signale une carte postale pour l'union. « Elle est entourée d'une chaîne faisant bordure, sauf dans l'angle supérieur de droite où un espace a été réservé pour un timbre adhésif. Une semblable chaîne divise l'inscription de la partie réservée à l'adresse.

« L'inscription est en trois lignes : *Union postale universelle*. — *Estados Unidos de Venezuela*. — *Tarjeta postal*.

« Dans la partie laissée pour l'adresse, est *Senor* avec trois lignes en dessous. L'exemplaire qui nous a été envoyé est imprimé en rose sur carton blanc et portait d'abord un timbre adhésif de 5 centimos de l'émission courante, probablement pour l'usage intérieur, mais sur lequel un timbre de 10 centimos avait été superposé. On nous informe qu'il y a d'autres cartes imprimées en bleu et en vert foncé. »

« Dans le *Foreign S. C. J.* nous trouvons une traduction de l'avis qui parut dans la *Gaceta Oficial* du 12 juillet dernier, dans lequel il est établi que les cartes postales devront porter un timbre

de 10 c. de Bolivar, gravé dans l'angle supérieur de droite. Quelques changements ont sans doute été faits depuis la date de cet avis, car nous trouvons dans l'article 7 de ce décret que les nouveaux timbres seront au nombre de sept, savoir : 5 c. de Bolivar, vert ; 10 c. rouge ; 25 c. vert ; 50 c. gris ; 1 bolivar jaune ; 2 bolivares, violet ; 3 bolivares, brun. Ce dernier, resté exclusivement pour changements, sera de dimension double et portera le mot : *Certificado*.

« Le même journal dit que les timbres *escuelas* sont employés pour l'affranchissement intérieur, tandis que la série avec l'inscription : *Venezuela*, l'est pour l'étranger.

Carte postale : 10 centimos, rose sur blanc.

Le nouveau timbre *Escuelas*, valeur en centimos, sans surcharge et piqué 11 1/2, nous arrive effectivement comme ayant affranchi une lettre :

50 centimos, jaune.

BERMUDES.



MM. Pemberton Wilson et Co ont bien voulu nous remettre la carte, provisoire sans doute et d'impression locale. A droite sont collés les tim-

bres 1/2 et 1 penny ; au milieu de la partie supérieure, le dessin ci-contre, entre les mots : *Bermuda* à gauche ; *Las Iles Bermudes*, à droite ; au-dessus : *Universal Postal Union* qu'il n'a pas été possible de traduire en français, dirait-on ; en-dessous : *Post Card* en gothique et *Only the address, etc.*, plus bas.

Impression de couleur carmin sur carton gris-jaunâtre. Dimension : 140 x 89 mm.

1 1/2 penny, bistre.
1 — — rouge.

PERSE.

On nous annonce une prochaine émission de timbres, d'après le journal *Stamboul*. Il y aura trois types : Lion et soleil ; portrait du shah et simples inscriptions. Ces 3 types auront tous des inscriptions persanes et françaises.

INÉE PORTUGAISE

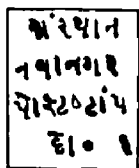
Nous recevons par l'entremise de M. Moquette, un 2^e type 10 reis avec étoile dont nous ne nous expliquons pas du tout l'existence.

Il résulte de notre examen, qu'il appartient au 1^{er} type à 32 lignes verticales, avec les modifications suivantes :

Les croix formées de quatre traits qui séparent les inscriptions supérieures et inférieures, ont les traits remplacés par des boules comme aux 2^e, 3^e et 4^e types; les lettres sont rendues plus grasses pour se rapprocher sans doute du 4^e type à étoile dont on a même imité l'orthographe en présentant le V de *Serviço* par un A renversé; la lettre S de ce mot est restée petite et écartée de la lettre E, qui est elle-même plus grande que celle qui la précède et qui la suit; le fond a reçu deux lignes de plus dans la partie supérieure; *Reis* a les lettres grasses; enfin l'étoile a 7 branches distinctes, tandis que le type 4 n'en a que 6 et un point destiné à former la 7^e branche.

L'orthographe du mot *Serviço* nous fait supposer que la demande de ces timbres aura engagé l'administration des postes à faire le changement voulu, pour pouvoir y satisfaire, la planche du 4^e type étant peut-être usée.

NOWANUGGUR.



M. A. de R. nous adresse le timbre ci-contre, dont il y a trois valeurs au même type.

Imprimé typographiquement en noir sur papier de couleur :

- 1 docra, rose vif.
- 2 — vert-jaune.
- 3 — jaune.

Il y a quinze variétés de chacune de ces valeurs, sur cinq rangées. Le docra ou 1 païsa vaut 1/4 anna.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 20 centavos bleu a eu sa couleur modifiée en pensée vif :

20 centavos, pensée vif.

Le *Fitotetista* nous apporte les nouvelles suivantes :

Prochaine émission de cartes postales à 5 centavos et d'un timbre 10 centavos, triangulaire, pour la correspondance à remettre à domicile; enfin autre bonne nouvelle : entrée de cette République dans l'union postale.



Tolima. Voici le dessin du timbre dont la gravure ne nous était pas parvenue lors de l'impression du précédent numéro.

GUADALOUPE.

Selon le *Philatelic World*, les cartes de cette colonie auraient subi une modification. Les inscriptions supérieures se lisent aujourd'hui : Prix pour la France, l'Algérie, la Martinique, St-Thomas, St-Jean et Ste-Croix (Antilles danoises) 10 centimes.

Prix pour l'intérieur de la colonie, 10 centimes.

Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union, à l'exception de ceux désignés ci-dessus : 15 centimes.

Les cartes qui ont été vues portent le timbre de 10 ou 15 centimes, tête de liberté :

10 centimes, bistre sur rose, carton gris.

15

RUSSIE.



Aleksandria (Cherson). Nous devons à M. Lubkert les communications suivantes : Voici d'abord un timbre en trois variétés. Il porte en surcharge bleue sa valeur.

Impression couleur sur papier lilas :

10 kopecks, rouge et bleu.

Biclozersk (Woronèje).

Le timbre bleu reproduit le mois dernier existe en 49 variétés sur sept rangées.

Donetz (Don). Les timbres ont été supprimés !

Riazan (Riazan). Après avoir produit tant de timbres, cette poste vient de se décider à les supprimer.

Ananieff (Cherson). Nous apprenons qu'il existe les timbres suivants, tous deux imprimés en couleur.

Le 1^{er} type rappelle le timbre typographié, sauf qu'il y a une étoile à la partie supérieure et que le nom du district est abrégé et formé de sept lettres au lieu de douze.



deux types :

Le 2^e type ci-contre est aux armoiries : il est d'un usage officiel. Ces timbres sont typographiés et imprimés en couleur sur papier blanc. Nous ne pouvons dire aujourd'hui combien de variétés il y a de ces

5 kopecks, rouge.
Sans valeur, bleu.

Soroka (Bessarabie). L'Ami nous apprend qu'il existe en enveloppe 150 sur 115 mm, timbre à droite :

3 kopecks, noir.

Les timbres de Madère, sans surcharge.

On a donné différentes raisons qui ont motivé l'absence de surcharge sur les timbres de Madère, en 1879, mais aucune d'elles n'est exacte. Ce n'est ni la spéculation, ni au change qu'il faut attribuer cette absence de surcharge, c'est tout simplement à l'écroulement d'un employé des postes de Lisbonne. Celui-ci, chargé de l'expédition des timbres, omit de déclarer qu'ils étaient en destination de Madère, ce qui fit que l'application de la surcharge n'eut pas lieu.

Les timbres provisoirement employés sans surcharge, sont :

Timbres poste, type 1871 :	5, 10, 15, 25, 50, 80 reis.
— — 1876 :	2 1/2 reis.
Enveloppes.	25 et 50 reis.
Cartes postales.	20 et 30 —
— avec réponse.	15 + 15 ; 20 + 20 reis.

Les variétés de surcharges des timbres Argentins de 1877.

M. J. J. Casey a bien voulu nous montrer de sa collection, quelques variétés de surcharges des timbres émis en 1877, savoir :

a. Chiffre renversé.

Chiffre 1 sur 5 cents, vermillon, piqué.

— 2 — 5 — — —

— 8 — 10 — — —

b. Double chiffre dont 1 en haut et 1 en bas, celui-ci renversé.

chiffre 1 en double sur 5 cents, vermillon, piqué.

c. Chiffre couché horizontalement de gauche à droite.

chiffre 1 sur 5 cents, vermillon, piqué

— 2 — 5 — — —

d. Chiffre couché horizontalement de droite à gauche.

chiffre 8 sur 10 cents, vert, piqué

On se demandera comment ces variétés ont échappé jusqu'ici aux recherches des amateurs et pourquoi nos amis de Buenos-Ayres ne nous les ont pas signalées. La raison en est simple, c'est que M. J. J. Casey a été tout simplement dupe de sa bonne foi. Il suffit pour cela d'examiner de près les exemplaires soumis.

D'abord toutes les surcharges évitent les oblitérations, c'est-à-dire qu'on voit la surcharge placée tantôt dans un sens, tantôt dans un autre, pour ne pas montrer que l'oblitération se trouvait sur le timbre, quand on a imaginé d'y appliquer

un chiffre. Cependant, malgré toutes ses précautions, le spéculateur, en voulant multiplier ses variétés, a placé un des deux chiffres 1, variété B, sur l'oblitération, ce qui est visible sans le secours de la loupe ; puis la distance entre les chiffres qui doit être de 18 mm est de 9 ! ; la variété B a le chiffre placé tellement sur le bord du timbre, pour éviter l'oblitération, qu'il laisse un intervalle vide de 16 mm, alors que les timbres authentiques sont disposés ici régulièrement à une distance de 11 mm ; même observation pour les deux variétés C.

Quoique les chiffres soient d'une exactitude irréprochable, il est certain que toutes ces variétés ne sont que des duperies nouvelles.

Au moment où nous livrons ces lignes à l'impression, nous recevons quelques-uns de ces timbres de M. Wanner. Il y a en plus : double chiffre 8 renversé sur 10 cents vert. Notre correspondant nous les adresse pour nous signaler la fraude et nous dit que ces surcharges ont été faites à Montevideo, de même que les surcharges de fantaisie des timbres du Paraguay avec chiffre renversé et double chiffre.

Les timbres officiels de la Nouvelle Galles du Sud.

Je ne sais si la liste ci-jointe de timbres employés pour des usages officiels est complète ou non, mais elle est la plus complète de celles que j'ai vues jusqu'ici.

Ces timbres ne peuvent être vendus au public et sont employés par les différents offices du gouvernement, pour des affaires officielles : d'où les lettres capitales O. S. (On Service). Ces lettres sont mises en surcharge *noire* ou *rouge* sur les timbres, suivant les cas. Sur deux spécimens, les lettres O. S. sont très-petites et faites en noir, à la main. On verra par cette liste que toute l'émission actuelle est employée pour la correspondance officielle :

O. S. en noir.

(filigrane couronne et N S W).

1 penny, rouge.

2 — bleu.

3 — vert.

4 — brun-rouge.

6 — lilas.

8 — jaune.

(filigrane grand 5).

5 shillings, violet,

O. S. en rouge.

(filigrane gros 5).

5 pence, vert.

(filigrane couronne et N S W).

1 shilling, noir.

O. S. à la main, en noir.

(filigrane couronne et N S W).

9 pence sur 10 d., rouge.

(filigrane chiffre 10).

10 pence, lilas.

PANATELY.

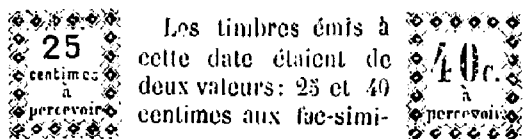
Les timbres-taxa de la Guadeloupe.

Les timbres-taxa ont été introduits à la Guadeloupe suivant l'arrêté du 20 novembre 1876. Le paragraphe 2, art. 15 est ainsi conçu :

« Le service des postes est autorisé à faire usage de timbres gommés appelés chiffres-taxa sur lesquels est indiqué le montant de la taxe à percevoir sur les objets de correspondance non affranchis nés et distribuables dans la circonscription postale d'un même bureau.

« La personne à laquelle serait présentée une lettre de la catégorie susdésignée non revêtue du signe de taxe prescrit, doit refuser d'en acquitter le port, et signaler le fait à l'administration. Les chiffres-taxa sont assimilés en tous points aux timbres-poste dans la comptabilité des receveurs. »

Les timbres dont il est question ont paru, nous dit-on, en 1877, probablement en janvier, vu l'arrêté de fin novembre 1876 prescrivant sans doute une nouvelle mesure avec le renouvellement de l'année.



le. Le dessin est formé de clichés typographiques. Il y a vingt variétés, nombre de timbres que contient chaque feuille : elles sont réparties sur cinq rangées horizontales.

Impression couleur sur papier blanc jaunâtre :

1^{er} type. — 25 centimes, noir.

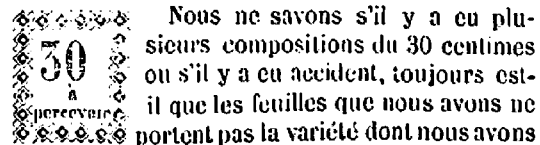
2^e — — 40 — —

Un changement de taxe étant survenu — on omet de nous dire à quelle époque — amène la suppression des deux timbres précédents qui se trouvent remplacés par ceux-ci après, au 2^e type.

Les feuilles comptent vingt variétés disposées de la même façon que les timbres à 25 et 40 c. ; l'impression est noire sur papier couleur :

15 centimes, bleu pâle.

30 — blanc mat.



Nous ne savons s'il y a eu plusieurs compositions du 30 centimes ou s'il y a eu accident, toujours est-il que les feuilles que nous avons ne portent pas la variété dont nous avons

donné le dessin n° 212 et qui n'a pas de lettre c après le chiffre :

30 centimes, noir sur blanc (sans lettre C.)

Le timbre 10 pence de Natal.

A Monsieur l'éditeur du *Timbre-Poste*.

Cher Monsieur,

Je vois dans le numéro de juillet, de votre estimable journal, une lettre écrite par l'éditeur du « *Philatelic Record* » au sujet du timbre 10 pence de Natal, lettre dans laquelle il parle de deux émissions de 10 pence qu'il mentionne, la première sur 1 penny carmin piqué 13, filigramme c. c. et couronne, la seconde sur 3 p. bleu, piqué 15, sans filigramme, prétendant que ces timbres ne sont pas de l'émission actuelle, mais d'une émission périmée. Je présume qu'il veut dire des émissions 1864 1 p. et 1862 3 p.

D'après le *Philatelic Record*, ce timbre doit avoir été employé à une grande circulation. Il signale deux variétés et selon le *S. C. M.* une troisième 6 p. violet, qu'il omet dans sa liste, ne l'ayant pas vu.

Je suis certain qu'aucun timbre de la valeur 10 pence n'a été émis à Natal. Afin d'en être doublement certain, je m'en informai ici, au bureau général des Postes. La réponse fut que : aucun timbre pareil n'a été émis pour le service public à Natal.

Je me demande aussi pour quel motif un timbre de cette valeur aurait été émis, attendu qu'il ne correspond à aucune taxe.

Pour ce qui concerne l'exemplaire que le *P. R.* mentionne comme étant en possession de M. Philbrick, tout ce que je puis dire c'est que c'est une falsification.

Je suis votre dévoué

L.-A. WALKER.

Natal, 14 août 1880.

Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite, voir n° 201.

CUMMINGS CITY POST.

Cette poste existait en 1846-47, au n° 19, Nassau street : Le propriétaire s'appelait Arthur H. Cumming.

Émission du . . . 1846 (?)



Lettre dans un cercle entouré d'inscriptions : *Cumming's* en haut ; 2 cents, en bas ; *Poste* à gauche ; *City* à droite ; cadre carré.

Gravé sur bois et imprimé

en noir sur papiers couleurs :

2 cents, blanc.

2 — vert.

2 — jaune.

2 — rose.

M. Cumming avait en plus un timbre à main (locomotive sur *jambes* et partant au galop), mais ce timbre n'avait aucune valeur postale : on le trouve très-souvent appliqué à côté du timbre mobile.

WALTON ET C^o.

Cette poste existait à Brooklyn en 1846.

Émission de . . . 1846 (?)

Faute de timbre nous empruntons la description à l'*American Journal of Philately*.

Walton et C^o *City Express Post* 2 cents, dans un ovale formé d'une bande, laquelle est entourée d'un cadre rectangulaire, les angles remplis par des lignes horizontales.

2 cents, noir sur rose.

KIDDER'S CITY EXPRESS.

Cette poste fut la concurrente de Walton.

Émission de . . . 1846 (?)

Courrier à cheval se dirigeant à droite dans un cadre oblong aux coins coupés contenant : *Kidder's City Express Post* (Kidder, poste exprès de la ville).



Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier glacé couleur :

2 cents, bleu.

2 — vert.

Des réimpressions ont été faites en 1861, par M. G. Hussey de New-York.

2 cents, noir sur vert glacé.

DUPUY ET SCHENCK.

Cette poste fut instituée en 1846 jusque 1848. Le propriétaire actif était M. Henri Dupuy.

Émission de . . . 1846 (?)



Ruche dans un cadre oblong portant sur une ligne courbe, en haut : *Dupuy and Schenck* et *Penny Post* en bas, sur une ligne droite.

Gravé en taille-douce et imprimé en noir sur papier grisâtre :

Sans valeur (1 c^t) gris.

GORDON'S CITY POST.



Existait en 1848, peut-être même antérieurement. Cessa en 1852 ou 1853.

Émission de . . . 1848 (?)

Représente un facteur, la lettre en main dans un cercle à double trait ayant pour inscription : *Gordon's City Express* —

2 cts. (Gordon Exprès de la ville) ; cadre carré. Impression lithographique noire sur papier plus ou moins glacé :

2 cents, vert.

BROADWAY POST OFFICE.

Institué en 1848 par M. James C. Harriott, qui la céda, en 1855, à MM Dunham et Lockwood, lesquels eurent plus tard pour successeur M. Charles Miller. Ce dernier resta propriétaire de la poste jusqu'à sa mort arrivée en 1862 ou 1863.

M. Harriott employa en moyenne quatre facteurs et à diverses époques jusque vingt. Antérieurement à la reprise de cette poste par MM. Dunham et Lockwood, ses recettes avaient été en moyenne de 7,000 dollars par an ; nous ignorons ce que les recettes furent depuis, mais il est à supposer qu'elles avaient subi une diminution avant la mort de M. Miller. Ce dernier s'était fait une spécialité : la remise des billets doux.

Émission de . . . 1848 (?)

Locomotive dans un cadre oblong aux coins coupés. Inscription : *Broadway* en haut : *Post-Office*, en bas.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur couleur.



Sans valeur (1 cent), noir sur blanc.

— (4 —), or sur noir glacé.

Les feuilles de ces timbres en contenaient cent ; la planche existe toujours, mais jusqu'ici elle est restée hors de portée des spéculateurs.

Les timbres à main ne manquèrent pas au *Broadway Post Office*. Nous ne mentionnerons que les deux premiers. L'un ressemble aux timbres mobiles et se frappait lors de l'exploitation de la poste par Harriott, sur les lettres à percevoir ; l'autre, avait le mot *Paid* au lieu d'une locomotive : on l'imprimait tantôt en rouge, tantôt en noir sur les lettres affranchies.

Lorsque le *Broadway Post Office* était surchargé de correspondance, il en passait une partie à Boyd ou à Swarts pour en faire la distribution. On a tort de croire que M. Boyd avait un contrat pour la distribution de toutes les correspondances du *Broadway Post Office*, sauf les lettres à être remises à la poste du gouvernement. Sous M. Harriott il n'y en avait pas et nous ne croyons pas que ses successeurs en ont eu.

UNION SQUARE POST OFFICE.

On peut constater par l'almanach des adresses, que cette poste était en exploitation en 1850 et

que son propriétaire était P. C. Godfrey. Elle passe plus tard à M. J.-E. Dunham et sous cette direction et peut-être sous une autre, elle reste en vie jusqu'en 1866 ou en tous cas jusqu'en 1867.

Emission de . . . 1850 (?)



Inscription dans un écu variant pour chaque valeur.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier couleur :

- 1 cent, vert pâle et foncé.
- 2 — — — rose pâle.

Nous avons rencontré des exemplaires des 1 c. vert-pâle et 2 c. rose-pâle sur des lettres datées 1853, mais il est fort probable que l'usage en a commencé en 1850.

En 1861, M. Hussey a réimprimé ces deux timbres.

- 1 cent, noir sur vert foncé.
- 2 — — — rose.



Le timbre ci-contre est authentique, sans doute, mais nous n'avons rien pu apprendre à son égard. Messenkope a-t-il succédé à Dunham : c'est

probable.

Imprimé en lithographie, noir sur papier couleur glacé.

Sans valeur, vert.

L'impression est tellement défectueuse qu'on ne peut certifier d'après le dessin, ce qu'il représente. Suivant les uns ce serait une syène, d'autres disent une lampe, mais la plupart reconnaissent un jet d'eau, lequel se trouvait autrefois dans la Union Park (Parc de l'Union) et qui fut remplacé depuis par un modèle plus convenable.

ADAM'S CITY EXPRESS POST ET CITY EXPRESS POST.

Nous n'avons que peu de renseignements à l'égard de ces deux postes. Nous avons appris que la première existait certainement en 1850, peut-être avant, et qu'elle fut reprise par la seconde, après une courte durée.

Emission de . . . 1850 (?)



Chiffre dans un rectangle portant Adam's city Express Post ; angles évidés.

Imprimé en couleur sur papier blanc.

- 1 cent, noir.
- 2 — —

Emission de... 1851 (?)



Semblable au précédent dont on a enlevé le mot Adam's pour lui substituer quelques dessins.

Imprimé en couleur sur papier blanc.

- 1 cent, noir.
- 1 — bleu.
- 2 — noir.
- 2 — bleu.

Les timbres de *City Express* se trouvent en grande quantité : nous croyons que ce sont des réimpressions.

MADISON SQUARE POST OFFICE.

Emission de... 1850 (?)



Effigie de Madison de face, dans un ovale entouré des mots : *Post Office — Madison Square* : au-dessus : *Cornwell*, le nom du directeur de la poste ; cadre rectangulaire.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier blanc ou bleuâtre.

Sans valeur, rouge.

La durée de ce timbre n'a pas dû être bien grande, un nommé Bentley ayant succédé, dit-on, à Cornwell : on rencontre même un timbre oblong, typographié, bronze sur blanc glacé, ayant l'inscription : *Bentley's Despatch, Madison square*. Malheureusement ce timbre n'est pas exempt de tout reproche.

EIGHTH AVENUE POST OFFICE.

Emission de 1850 ou 1853.



Inscription dans un cadre ornementé carré.

Imprimé en couleur sur papier blanc.

Sans valeur, rouge.

Nous n'avons jamais vu le timbre, mais on nous informe de source fort respectable, qu'un exemplaire en a été trouvé sur une lettre sans date, qu'on n'a pu déterminer exact-

tement, mais qui doit être 1850 à 1853, et M. Moens nous dit en avoir vu un exemplaire, qui se trouve dans une collection depuis une époque très-éloignée, alors qu'on ne songeait pas encore à imiter ou à mystifier.

Le type suivant a dû succéder à celui-ci.

Emission de... 1853(?).



Effigie de Russell dans un ovale et ayant pour inscription, en haut : *Russell* ; en bas : *Post Office* ; sur les côtés de l'ovale : *8th Ave* ; Cadre rectangulaire à coins évidés.

Gravé sur bois et imprimé

en couleur sur papiers couleurs.

Sans valeur, noir sur rose.

— — — brun.
— — — vert.
— bleu — rose.
— vermillon — bleuâtre.

Ce dernier est le plus commun de tous ces timbres.

En 1853 ou 1854, la direction de cette poste passe des mains de M. Russell entre celles de M. Price.

Emission de... 1853 ou 1854.



▣ Semblable au type précédent avec simple substitution de nom : *Price* remplace *Russell*.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier bleuâtre :

Sans valeur, vermillon.

Nous avons rencontré un exemplaire de ce timbre sur une lettre datée du 14 février 1854.

Nous ne savons quand ce timbre a été supprimé, mais nous pensons qu'il doit l'avoir été peu après la reprise de cette poste, par le timbre suivant.

Emission de... 1854(?).



Effigie de Price de face dans un ovale, ayant pour inscription : *Price's City Express — Post 2 cents*.

Impression lithographique noire sur papier couleur glacé :

2 cents, blanc.
2 — vert.

Emission de...



Même effigie, tournée à droite dans un ovale plus grand que le type précédent et contenant la même inscription.

Impression lithographique noire sur papier couleur

glacé :

2 cents, vert.

On peut obtenir ce timbre sans difficulté aucune, résultat d'une réimpression faite, dit-on, en 1861, par M. Hussey. Celui-ci prétend avoir obtenu l'approvisionnement de M. Price, après la cessation de la poste.

JEFFERSON MARKET POST OFFICE.

D'après les renseignements que nous avons pu obtenir, cette poste fut ouverte, en 1850, au n° 7, Greenwich avenue, New-York, par un nommé *Godfrey Schmidt*. Son existence fut de courte durée.

Emission de... 1850.



Aigle sur un rocher, dans un double ovale large, portant : *Jefferson Market Post Office — by G. Schmidt and Co* ; cadre oblong.

Impression lithographique noire sur papier couleur glacé :

Sans valeur, rose.
— — bleu.

BRONSON ET FORBES.

On a toujours considéré cette poste comme ayant été établie à Chicago. Nous pensons qu'elle était exploitée à Brooklyn, en 1850. Nos preuves sur ce point sont tout à fait circonstancielles, mais celles qui attribuent ce timbre à Chicago ne sont, pas plus que les nôtres, décisives.

Emission de... 1850.



Locomotive dans un ovale, ayant pour inscription : *Bronson and Forbes city express post*.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier couleur :

Sans valeur, vert.

BROOKLYN CITY EXPRESS.

Bien que cette poste ait été une des plus importantes de son époque, nous ne savons que fort peu de son histoire.

Nous avons tout lieu de croire qu'elle commença en 1850 et qu'elle employa d'abord un timbre qui, jusqu'à présent, est resté inconnu. Après mille recherches, nous avons rencontré un amateur qui ne demande pas moins de 5 dollars pour pouvoir l'examiner !

Émission de... 1853.



Colombe messagère dans un ovale avec inscription : *Brooklyn City Express — Post 1 ou 2 ct.*

Impression lithographique noire sur papier couleur ;

1 cent, bleu foncé, bleu pâle.

1 — vert pâle.

2 — bleu foncé, écarlate foncé, vermillon, rose.

Nous possédons le 2 c. bleu foncé sur une lettre datée de 1853 ; l'usage de ces timbres cessa vers 1860.

Nous ignorons le nom du fondateur de cette poste, mais à l'époque de sa suppression, elle avait pour propriétaire M. Rodgers, lequel fit faire quelques réimpressions avant son départ pour la Californie, savoir :

1 cent, bleu foncé, bleu pâle.

1 — vert pâle.

2 — bleu pâle, écarlate foncé, rouge, rose, lie de vin.

EAST RIVER POST OFFICE.

Commencée en 1850 ou 1851 par Jacob D. Clark et Henri Wilson. Celui-ci semble s'être reposé complètement sur son associé de la direction de l'entreprise.

En 1852 la poste fut cédée à M. Sigismond Adler qui la continua jusqu'en 1860 ou 1861.

Le bureau de la poste fut établi d'abord 23, Avenue D ; en 1854 on le trouve au n° 19 et en 1855 au 18.

Émission de 1850 ou 1851.



Vaisseau dans un double cercle ayant pour inscription : *East River P. O. — 23 Avenue D.*

Gravé sur bois par M. Tudor Horton de New-York et imprimé en noir sur papier couleur ;

Sans valeur, brun.

La vie de ce timbre fut de courte durée : on n'en connaît que deux exemplaires. M. S. Adler, qui se souvient parfaitement l'avoir vu en usage, nous dit qu'il avait la couleur que nous avons donnée.

Émission de 1852 (?)

Ce type ressemble beaucoup au type reproduit plus bas. Il est un tant soit peu plus grand et

confectionné plus soigneusement. L'inscription du bas est : 23 Av. D et le chiffre à la tête plate :

Lithographié en noir sur papier couleur glacé.

Sans valeur, vert.

Émission de... 1853 (?)

Presque identique au type suivant, sauf l'adresse dont nous avons trois variétés de ponctuation, savoir :

a. 23. Ave. D.

b 23. Ave. D

c 23. Ave D

Lithographié en noir sur papier couleur glacé.

Sans valeur, vert.

Le chiffre 3, de 23, à la tête ronde :

Émission de... 1855 (?)



Vapeur dans un ovale, avec inscription : *East River. P.O. — 18 Ave. D.*

Lithographié en noir sur papier glacé de couleur :

Sans valeur, vert.

Les trois derniers types proviennent du lithographe Julius Bien de New-York.

STATEN ISLAND EXPRESS POST.

L'exploitation de cette poste date de 1851, peut-être antérieurement. Elle avait lieu entre la ville de New-York et l'île de Staten, située dans son port.

Émission de... 1851.



Chiffre et inscriptions sur fond de couleur dans un cadre oblong.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur papier blanc :

3 cents, rouge.

6 — —

Nous connaissons deux variétés du 3 cents, dont les différences portent sur quelques petits détails. La moins connue de ces variétés a un point après *Post*, l'autre n'en a pas.

G. A. MILLS — HALL ET MILLS.

Tout ce que nous savons sur la poste G.A. Mills est qu'elle existait en 1851/53 d'après l'almanach d'adresses.

Émission de... 1851.



Inscription dans un cadre oblong, composée

typographiquement. Impression noire sur papier couleur :

1^{er} type, vert.
2^e — —

METROPOLITAN POST OFFICE.

L'almanach d'adresses de la ville de New-York 1857/58 indique comme propriétaire de cette poste, M. W. H. Laws et 13 Bible House comme étant le bureau.

Avant de parler des émissions de M. Laws, il nous faut faire connaître d'abord un timbre que nous avons découvert, il y a trois ans, et qui pourrait bien avoir été émis par un prédécesseur de M. Laws.

Émission de... (?)

Ressemble beaucoup au 1^{er} type de M. Laws, sauf qu'il est un peu plus grand et qu'il porte l'inscription : *Metropolitan Post Office — 162 Ninth St of Bible House — New-York — L. Williams proprietor.*

Imprimé en relief sur papier blanc :

Sans valeur, rouge.

Émission de... 1854 (?)



1^{er} type. Inscription en relief : *Metropolitan P. O. Express to mail — one cent — Wm H. Law's P. M.* dans un écusson.

2^e type. Inscription en relief : *Metropolitan 13 American Bible House — N. Y — Wm H. Laws, proprietor*, dans un cadre oblong à coins coupés.



Impression en relief couleur sur papier blanc :

1^{er} type, rouge.
2^e — bleu.

En 1861 on fit des réimpressions de ces timbres dans les couleurs adoptées, sauf que le 2^e type fut imprimé en brun et en bleu.

HUSSEY'S POST.

M. Georges Hussey établit en 1854 sa poste au n° 82 Broadway. En 1856/57 il en changea le bureau au n° 50 William Street. En 1872, M. Robert Easson, qui avait été depuis longtemps le commis de confiance de M. Hussey, devint propriétaire de la poste qu'il exploite encore maintenant. En 1872 il transporte son domicile n° 54 Pine Street où il habite encore.

La poste de Hussey fait une distribution régulière de lettres et surtout d'imprimés : elle fournit en outre des messagers spéciaux, non-seulement pour remettre les correspondances, mais encore pour exécuter des commissions de toute espèce dans la ville de New-York ou ses environs.

Les timbres de Hussey sont nombreux et bien que la classification paraisse difficile à première vue, elle ne l'est pas en réalité.

Émission de... 1854.

Type 1^{er}. Façade de la Banque d'Amérique, établie à New-York, entourée de l'inscription suivante : *Bank and Insurance notice Delivery Office, 82 Broadway.* (Bureau pour la distribution des notices des banques ou des compagnies d'assurances, 82 Broadway). Le tout est entouré d'un cadre rectangulaire aux coins évidés.

Imprimé en lithographie, couleur sur blanc.
bleu (1 cent).

Ce type est presque identique au Type VI décrit plus loin. Il y a des différences notamment au trait, sous *notice*, qui est simple ici tandis que le type VI en a deux ; il y a un point extérieur dans chaque angle ; ce point n'a pas été reproduit pour le type VI.

Émission de... 1856.

Type II. Représente une borne postale de Hussey, entourée de l'inscription : *Bank and Insurance Letter City-Post, 82 Broadway.* (Bureau de distribution des correspondances des banques et des compagnies d'assurance, 82 Broadway) : cadre rectangulaire, aux coins évidés.

Imprimé en lithographie de couleur sur papier blanc.

noir (1 cent)
rouge (1 —).

Ce n'est que tout récemment que nous avons découvert ce dernier timbre dans la collection de M. Chittenden.

Le type est à peu près identique au type VII. Il y a cependant deux différences marquantes : ici il y a un point extérieur dans chaque angle et la boîte à lettres est sur fond ligné ; au type VII, il n'y a ni point ni fond ligné.

(A continuer.)

CH. H. COSTER.

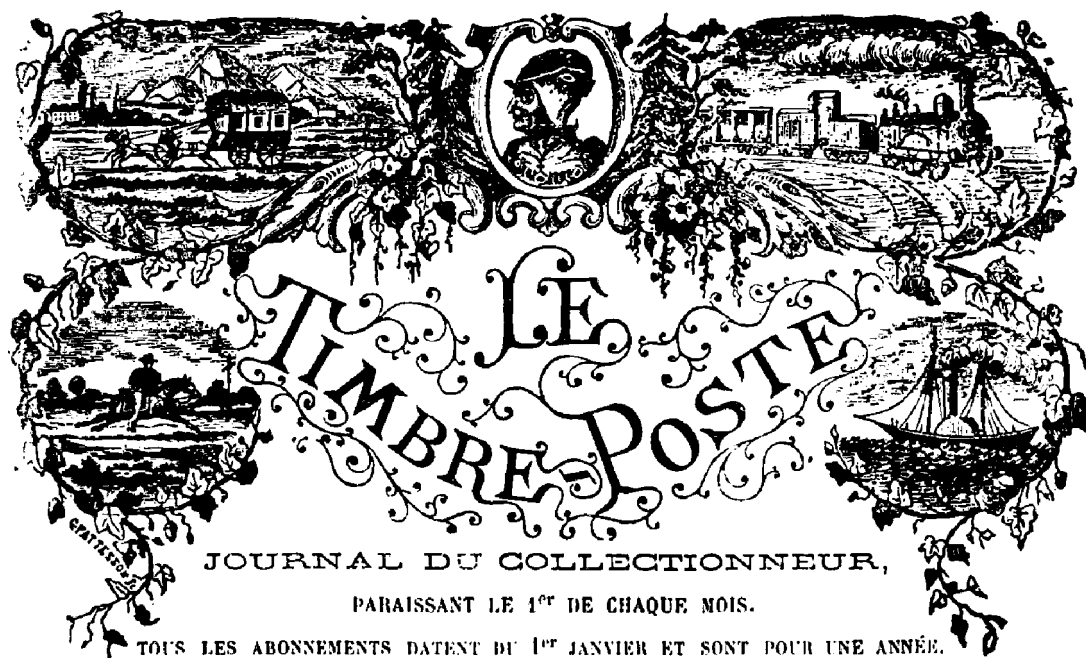
POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT :

LES TIMBRES DE BELGIQUE

PAR J.-B. MOENS

2 beaux volumes illustrés.

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.



Abonnement par année :

PRIS UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 8 00
LE NUMÉRO. 0 50

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42. (Avenue Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT
ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN
MANDATS-POSTE OU TIMBRES-POSTE
NEUFS.

AVIS.

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Les personnes désireuses de le renouveler, sont priées de bien vouloir nous en avertir, joignant à leur demande le montant de leur abonnement pour 1881, soit 6 francs.

Chronique.

RÉPUBLIQUE DOMINICAINE.



Voici quelques tristes timbres que vient de produire cette république, en adoptant le système décimal. Au centre d'un cercle contenant le nom du pays et le millésime 1880, sont les armoiries de la République ; au-dessus du cercle : *Correos*, entre le chiffre de la valeur placé aux angles dans un petit cercle ; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur en toutes lettres.

Les six plus petites valeurs ont le chiffre droit ; les trois plus hautes valeurs l'ont couché obliquement.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc uni, percés en lignes, sur couleur :

1	centavo,	vert.
2	—	orange.
5	—	bleu.
10	—	rose.
20	—	histre.
25	—	lilas.
50	—	jaune.
75	—	outremer.
1	peso,	or.

HAYDERABAD.

Les 1/2 et 1 anna ont actuellement le papier bien vergé, piquage habituel :

1/2	anna,	brique.
1	—	brun-gris.

Une carte à 1/2 anna vient de paraître. Elle est belle dans sa simplicité. Un simple carton blanc 114 sur 78 mm avec le timbre 1/2 anna enveloppe, 2^e type, à droite, angle supérieur :

1/2 anna, brique.

QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* signale avoir vu, employés pour l'affranchissement des lettres, les timbres fiscaux suivants, au nouveau type pour le 1 penny et au type 1873 pour les autres valeurs :

1 penny, <i>Stamp Duty</i> ,	mauve, violet.
6 — —	brun
1 sh. —	vert clair.
2/6 —	rouge.
5 sh. —	orange.

et une enveloppe *registered*, sans timbre, identique à celle de la Grande-Bretagne, avec impression rouge. Il annonce l'émission prochaine de cartes-postales.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le timbre télégraphe de la Californie, nous est arrivé en plusieurs couleurs. Il en résulte qu'il existe à notre connaissance, les suivants au type ci-contre :

Sans valeur, vert, non dentelé.

—	bleu.	—
—	brun,	— millésime 1875 en vert.
—	— piqué 13	—

TRANSVAAL.

M. Lincoln nous soumet trois timbres verticaux, se tenant, dont le premier appartient à la première rangée et ne porte point la surcharge 1 penny comme les deux autres. C'est là la preuve qu'il doit y avoir eu plusieurs feuilles des variétés de surcharge :

1 penny, noir et gris-vert	} se tenant.
6 pence, gris-vert	

URUGUAY.

Nous pouvons ajouter aux variétés de papier signalées antérieurement, les suivantes dans leurs couleurs et formats respectifs :

5 et 10 centesimos, papier blanc bâtonné.
20 — — — vergé.

ROUMANIE.

Le *Philatelic Record* parle de timbres 3 bani 1872 coupés en deux, qui auraient soi-disant servi pour la moitié de leur valeur. Ils sont oblitérés : *Jassy* 13 décembre 1873, sur des fragments de journaux dont l'un porte 1877 !

On nous dit que c'est à tort que nous avons dénoncé le 5 bani rose qui était resté dans la planche du 10 bani imprimé d'abord en bleu, puis en rose. Le seul moyen de prouver cette asser-

tion serait de produire les deux valeurs se tenant, ce qu'on n'a pu faire.

NATAL.



A peine avons-nous annoncé l'émission prochaine d'un timbre 1/2 penny, qu'il vient de faire sa joyeuse entrée dans le monde. Le voici tel qu'il a paru. Son type accuse la paternité de MM. De La Rue et C^o.

L'impression est en couleur sur papier blanc glacé, au filagramme cc et couronne, piqué 14 :

1/2 penny, vert-bleu.

Cette émission est du 13 octobre dernier.

GRÈCE.

Les timbres-taxe 40, 70, 80, et 90 leptas, n'existent plus. On fait rentrer le stock qui doit être brûlé !

PAYS-BAS.

La Société néerlandaise de service général à Rotterdam emploie actuellement six cartes de diverses couleurs marquées 1 à 6 sur la partie destinée à être enlevée. Il y en a plusieurs types.

1^o *Commissionnaire tenant un écriteau.*

La carte contient cinq ou six lignes qui se terminent ainsi :

1 ^{er} TYPE.	2 ^e TYPE.	3 ^e TYPE.	4 ^e TYPE.
kantoren Delftsche Neder- Dienstverrigting Besteller kwitantie	kantoren Delftschepoort- Nederlandsche alge- kwitantie	kantoren Delft- der Dienstverrig- den kwitantie	kantoren Delftsche Nederlands- worden kwitantie.

1^{er} type, 10 cents, vert-bronze, N° 1.

— 40 — rouge, — 2.

2^e — 10 — rouge, — 2.

— 40 — orange, — 4.

— 10 — bleu, — 5.

3^e — 40 — orange, — 4.

4^e — 40 — bleu, — 5.

— 10 — noir, — 6.

2^o *Commissionnaire portant une valise en main et sur l'épaule ; parapluie sous le bras.*

Il y a six lignes d'inscription en haut qui se terminent comme au 3^e type :

40 cents, vert, N° 1.

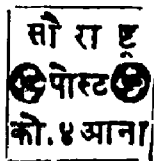
10 — lilas, — 3.

Un nouveau tirage donne les cartes suivantes avec six lignes qui finissent par :

kantoren
Delft-
Neder-
Dienstverrigting
Besteller
kwitantie

10 cents, vert, n° 1.
10 — rouge, n° 2.

SORUTH.



Les timbres au premier type, qui semblent être encore de ce monde et employés pour la capitale Joonaghur, dit-on, nous parviennent dans les couleurs suivantes :

1 anna, rouge sur blanc vergé.
2 — noir — azur —
4 — — — blanc —
8 — — — — jaunâtre

MADÈRE.

On nous écrit en date du 10 novembre que les cartes à 10 reis viennent d'y arriver :

10 reis, brun sur chamois.

BERMUDES.

Il existe une seconde valeur de carte postale semblable à celle décrite le mois passé. Elle n'en diffère que par la couleur du carton et la place réservée à un seul timbre, au lieu de deux.

Enfin elle porte l'orthographe suivante : *les îles Bermudes*, comme celle que nous avons décrite et que l'imprimeur, dans son zèle, a cru devoir modifier en mettant *île*. Cette carte a la valeur 1/2 penny représentée par le timbre-poste qui s'y trouve collé. Il est probable que cette carte sert à l'intérieur de l'île : elle porte néanmoins : *Universal postal Union*.

L'impression est carmin sur bleu pâle :

1/2 penny, bistre sur bleu-pâle.

PORTO-RICO.

M. Lietzow nous soumet quelques timbres, au type actuel, savoir :

1/4 cent. de peseta, vert.
1 — — brun-violeté.
2 — — gris lilas.
3 — — jaune-pâle.
4 — — noir.
25 — — bistre-gris.

Ce dernier timbre nous paraît être le 25 c. ou-trenier falsifié. Ce n'est pas la première fois, que cette couleur est changée en bistre, témoin le 2 sgr., aigle de Prusse.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE.

M. Luhkert possède *annulée*, une enveloppe format moyen de 1 gr. sur 3 sgr. Prusse, avec *petite gomme* :

1 groschen sur 3 sgr., Prusse, rose.

SERVIE.

M. Diena nous soumet, au type connu, piqués 12 1/2 :

10 paras, orange.
50 — vert-vif.

On nous rapporte que les timbres au nouveau type que nous avons fait connaître il y a peu de temps sont en usage.

CEYLAN.



Voici le dessin de la carte 6 cents; quant à celle de 8 cents, elle a pour timbre le type des timbres-poste même valeur.

Impression couleur sur carton chamois, timbre à droite :

6 cents, bleu.
8 — brun-rouge.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 50 centavos a le papier vergé.

50 centavos, vert.

Botivar. Il nous vient des timbres imprimés sur papier *azuré vergé* au millésime 1879 et 1880, et le piquage habituel. De 1879 nous n'avons qu'un 5 cents oblitéré à la plume d'une espèce de paraphe ; de 1880 nous avons la série complète non annulée :

1879, 5 cents, bleu.
1880, 5 — —
10 — violet.
20 — rose.
40 — brun.

VICTORIA.

Selon les trois valeurs déjà signalées ici, nous avons encore en timbres de chemin de fer :

6 pence, rose, sur blanc.
9 — — sur jaune-orango.
1 sh., vert, — paille.
2 — bleu foncé, sur rose.
3 — jaune, sur bleu.
4 — violet, sur vert-pâle.
5 — vert, sur gris-brun.

Les valeurs en shilling, sont d'un autre type ; l'inscription : *Victorian Railways* est cintrée, ainsi que l'énonciation de la valeur en toutes lettres, répétée plus bas entre la valeur en chiffres ; le cadre est formé d'autres dessins et la valeur *one, two, three, four, five*, se détache en blanc ou en couleur.

GRANDE-BRETAGNE.

On a cru nécessaire de changer la couleur du timbre-télégraphe 1 sh., qui de vert a pris la couleur vermillon. Attendons-nous aux changements

de couleur des 1/2 et 1 penny. Les premiers timbres 1 sh., vermillon ont paru vers la fin d'octobre :

1 shilling, vermillon pâle.

HONG-KONG.



Toujours du provisoire, rien que du provisoire, voilà ce que nous recevons de ce pays. Aujourd'hui MM. Pemberton Wilson et Co nous remettent un nouveau timbre 12 cents, surcharge noire, appliquée

sur le timbre fiscal de 10 dollars. Nous en donnons le fac-simile.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme et couronne, piqué 15.

12 cents, rose et noir.

VÉNÉZUELA.

Le *Philatelic Record* décrit trois autres cartes semblables à celle dont nous avons parlé le mois dernier, savoir :

Noir sur blanc.

Bleu — —

Marron — —

RUSSIE.



Matnyche (Viatka). Il nous arrive un timbre, par l'entremise de M. de Ferrari, dont le type rappelle celui émis en 1869, sauf qu'il est un peu moins grand et les caractères de dimension moindre. Il nous paraît étonnant de rencontrer ce timbre, dont la fraîcheur de l'impression semble annoncer un tirage récent.

Imprimé en lithographie sur papier blanc :

2 kopecks, vermillon-pâle.

Nous devons les communications suivantes à M. Lubkert

Kasimof (Riazan). Timbre émis en 1870 ou 1871. Le papier est plus mince, plus rosé que le type reproduit n° 206 : les étoiles sont plus pe-



tites, les lignes épaisses du cadre sont plus maigres ; enfin l'inscription est en lettres plus grandes, sauf celles de la valeur et le chiffre de moitié plus petit.

Le grand timbre sans valeur serait le premier émis ; viendrait le type reproduit n° 206 et enfin celui ci-haut.

Imprimé en typographie sur papier blanc :

3 kopecks, noir.

Tichvin (Novgorod). Selon le type reproduit en mai dernier, il y aurait eu un timbre imprimé en noir sur blanc jaunâtre, la couleur n'ayant aucune valeur aux yeux de l'Ouprawa :

Sans valeur, noir.

Fatje (Koursk). Les enveloppes en cours, seraient :

Format 143 × 83 mm.

4 kop., bleu foncé ; sur blanc vergé.

6 — vermillon, —

Ananieff (Cherson). Le timbre rouge dont nous parlons le mois dernier, existe en cinq variétés sur une rangée horizontale ; la feuille contient trois rangées, la première renversée.

Le 1 peso bleu de l'Uruguay.

Dans le *Timbre-Poste*, n° 173, Mai 1877, parut une notice prise du *Stamp Journal* de New-York, du timbre 1 peso, complétant la série. Comme cette valeur ne parut pas lorsque les autres valeurs prirent leur route vers les collections, un étonnement très-grand se manifesta de tous côtés. Finalement, en 1879, le 1 peso bleu parut : Voici l'explication du mystère :

En 1877, une description d'un timbre 1 peso fut fournie à l'éditeur du *Stamp Journal*, d'après une épreuve prise de la planche sur laquelle étaient imprimés les timbres déjà envoyés à l'Uruguay. Aussitôt que ces timbres parvinrent à Montevideo, il fut découvert qu'une erreur avait été faite dans la gravure des armes du pays. Si l'on veut examiner une reproduction de ces armes, on remarquera que les premier et quatrième écartèlements sont ombrés, les second et troisième non ombrés et de plus que les figures d'animaux, dans les écartèlements, sont tournés vers la gauche. Dans le 1 peso, comme il était primitivement gravé et envoyé à l'Uruguay, l'écusson est renversé, les premier et quatrième écartèlements ne sont pas ombrés et les figures d'animaux tournées vers la droite.

Il est incompréhensible qu'une telle erreur s'est faite et qu'elle ait échappée à la vigilance des employés de la *Bank Note Company*, d'autant plus

que, vers la même époque, la même compagnie fit une série de timbres fiscaux sur lesquels figurait l'écusson.

La faute ayant été découverte à Montevideo, l'émission n'eut pas lieu et cette erreur fut notifiée à la Compagnie qui dut la rectifier. Pour épargner les frais de réexpédition des timbres condamnés, le gouvernement de l'Uruguay fut autorisé à détruire tout le tirage, assurance qui fut envoyée à la Compagnie de New-York. En même temps, tous les in-lignes de l'erreur : coin, planches et épreuves, furent détruits. Je fus témoin d'une partie de la destruction et vous pouvez vous imaginer de ma peine.

En temps voulu, le 1 peso corrigé fut livré, et c'est le timbre dont le délai mystérieux nous occupe.

Je présume que le fait est connu des collectionneurs à l'Uruguay, d'après les demandes qui me furent faites de Montevideo, pour procurer des exemplaires du timbre de la *Bank Note Company*. Pas un seul de ces timbres n'existe si l'assurance du gouvernement de Montevideo est réelle, et comme je l'ai dit, la C^e a détruit toutes les évidences qu'elle avait : c'est donc un timbre qui ne figurera que dans les catalogues.

PANATELY.

Législation philatélique des administrations rurales de Russie.

(Suite. — Voir n° 213.)

XXI. BORISOGLIEBSK (GOUVERNEMENT DE TAMBOFF).

Règlement de l'Administration rurale de Borisoglebsk, au sujet de l'organisation de la poste rurale et des timbres-poste.

L'Assemblée du Zemstvo de Borisoglebsk, gouvernement de Tambou, qui a eu lieu au mois d'avril 1872, en discutant certaines questions concernant les besoins de la population du district de Borisoglebsk, a arrêté entre autres son attention sur la transmission régulière de toute espèce de correspondance dans le district (celle de la couronne aussi bien que la correspondance particulière) et, après avoir examiné le projet de l'organisation d'une poste rurale régulière, dans le district, soumis pour être vu par l'Assemblée du Zemstvo par le Secrétaire de l'Administration, a arrêté :

Qu'en prenant en considération l'étendue considérable du district de Borisoglebsk, l'Administration rurale voyant se développer les communications par la poste, dans le district, qui influent beaucoup sur le commerce, trouve nécessaire d'organiser absolument la poste rurale, donnant pour ce but la somme nécessaire d'argent selon les moyens du Zemstvo.

Pour la commodité des correspondants, l'adminis-

tration rurale trouve utile d'émettre au plus vite des timbres-poste ruraux, dont le prix ne dépasse point 3 kopecks, donnant au Secrétaire de l'Administration l'ordre de les faire exécuter et de les expédier dans les différents endroits du district.

L'Administration ne tardera pas à envoyer à l'Administration supérieure, les règlements de la poste rurale et les timbres-poste, pour qu'ils soient confirmés, suivant l'exemple donné par d'autres Oupravy qui, dans leurs assemblées, ont organisé avant Borisoglebsk l'envoi régulier des correspondances.

En même temps l'Assemblée du Zemstvo prétend indispensable que les stations ainsi que les routes de la poste, se trouvent le plus rapprochées des lieux où passe le bétail, qui est le principal commerce du district.

Ce règlement est ratifié par l'Assemblée du Zemstvo de Borisoglebsk.

XXII. MORSCHANSK (GOUVERNEMENT DE TAMBOFF).

Règlement de l'Administration rurale.

L'Administration rurale de Morschansk, dans sa séance du 20 février 1879, a institué le règlement suivant, pour la poste rurale :

1. Pour ce qui a rapport aux paquets officiels, rien n'est changé aux institutions anciennes de l'Ouprawa.
2. Les lettres particulières et les annonces reçues au nom des habitants du baillage avoisinant, peuvent être reçues ou par les personnes auxquelles elles sont adressées, ou par les autorités rurales.
3. L'administrateur de la poste, en recevant les lettres, annonces, paquets, journaux, gazettes, signe qu'il les a reçues et fait sa déposition au Secrétaire de l'Ouprawa qui met pour contrôle sur les lettres et les annonces, des timbres-poste de la valeur de 5 kopecks nouvellement émis par la direction de la poste rurale ; et sur les paquets, gazettes et journaux, seulement une estampille.
4. Pour la distribution régulière de la correspondance du district, la direction prie :
 - a. Les habitants des villes qui expédient des lettres dans le district, de ne pas les remettre aux porteurs-mais de les envoyer à l'Ouprawa.
 - b. Les directeurs des Wolosts de veiller à la réception de la correspondance particulière qui doit parvenir aux habitants de la ville de Morschansk.
5. D'inscrire dans le registre des porteurs, les lettres qui leur sont confiées on de prier les expéditeurs de le faire eux-mêmes afin qu'on ne puisse faire disparaître ces lettres, auquel cas, les compas seraient destitués de leur place et pourvus selon les lois judiciaires.
6. L'expédition de l'argent n'entre pas dans les attributions de la poste rurale de Morschansk.

Signé par le Président de l'Ouprawa et par le Secrétaire.

XXIII. PERM (GOUVERNEMENT DE PERM)

Arrêté de l'Administration du district de Perm.

L'Assemblée rurale du district de Perm, dans sa séance du 11 novembre 1871, ayant reconnu beau-

coup d'inconvénients causés par l'irrégularité des communications et le retard dans la distribution des correspondances, vu la grande étendue du territoire du district, arrête :

Qu'à dater de l'an 1872 prochain, il sera établi dans le district de Perm, la poste rurale. Pour l'organisation et l'entretien de cette poste, l'Ouprawa croit pouvoir assigner pour l'an 1872, la somme de 450 roubles.

Pour plus de facilité dans l'exploitation, l'Ouprawa, vu l'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Intérieur, introduira également en 1872, des timbres poste ruraux du prix de 3 kopecks chaque exemplaire. Avec ces timbres doit être payable toute la correspondance privée, distribuée par la poste rurale du district de Perm ; les timbres seront établis à l'exemple de ceux de la poste du gouvernement : ils seront vendus dans tous les bureaux de l'Ouprawa et des districts des Woïstis.

Tous les détails concernant l'organisation de la poste rurale, l'administration les fera connaître en son temps au public par des bulletins.

Signé par le Président de l'Ouprawa.

(A continuer).

H. LUBKERT.

Les postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite, voir n° 215.

Émission de 1857.

Type III. Borne-poste entourée de l'inscription : *Bank and Insurance Letter City Post 1 d. pr 100 : 50 William st. Basement.* (Bureau pour la distribution des correspondances des banques et des Compagnies d'assurances, n° 50 William street, cent timbres pour un dollar) ; cadre rectangulaire aux coins évidés, avec point à l'extérieur.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc.

1 cent brun (nuancé).

Ce type ressemble au type VIII, mais il en diffère par le trait double sur W de *William st.* et la virgule entre *William* et 50 ; le type VIII n'a qu'un seul trait et n'a pas de virgule.

Émission de 1858.



Type IV. Semblable au type III, mais de dimension plus petite : le mot *Basement* manque, ainsi que l'énonciation de la valeur.

Lithographié en couleur sur blanc.

noir (1 cent ?)
rose —

Émission de 1860.



Type V. Semblable au type I, mais avec l'adresse changée en *50 William st.*

Impression lithographique de couleur sur papier blanc.

bleu (1 cent).

Ce fut à cette époque que la demande de timbres pour les collectionneurs commença à se faire. M. Hussey n'eut rien de plus pressé que de satisfaire autant que possible à ces desirs si légitimes. Les types I, II, III lui manquant et les planches n'existant plus, il en fit faire de nouvelles des types II et III, mais il se contenta pour le type I, de changer l'adresse du type III dont il utilisa la planche : cela explique l'existence des types VI, VII et VIII dont voici la liste.

Émissions de 1861 ou 1862.

Type VI. Report du type V avec changement d'adresse : 82 *Broadway*, pour ressembler au *Type I.*

Lithographié en couleur sur papier blanc.
bleu (1 cent).

Type VII. Confectionné dans le but de se rapprocher autant que possible du *Type II.*

Lithographié en couleur sur blanc :

noir (1 cent).
rose — nuancé.



Type VIII. Pour rappeler le type III de grande dimension.

Lithographié en couleur sur papier blanc.

1 cent, brun-rougeâtre.

Bien que M. Hussey ait émis les types VI, VII et VIII dans l'unique but de satisfaire aux demandes de collectionneurs, il les a toujours acceptés pour l'affranchissement des lettres expédiées par son entremise.

Les premières impressions au type VIII, montrent toujours un petit point à l'extérieur de chaque angle ; ce point ne se voit plus sur les tirages subséquents de M. Hussey.

En 1874/76 les planches des types IV, V, VI, VII et VIII tombèrent, à l'insu de M. Easson, entre les mains de M. J. W. Scott de New York. Ce n-ci en profita pour faire un tirage qui se distingue par le papier plus épais, plus blanc, que les tirages originaux ; l'usure des coins est aussi très-

visible. Les points externes du type VIII, semblent avoir complètement disparu.

Par suite d'un malentendu de la part de l'imprimeur, celui-ci fit un tirage du type VIII, en bleu sur blanc, ainsi que dans sa couleur normale. Sauf ce malentendu, M. Hussey s'est borné aux couleurs employées par M. Hussey.

De 1863 à 1868, M. Hussey fit divers tirages des types IV et V tombés en désuétude; ils ne diffèrent guère des impressions originales.

Retournons aux types que M. Hussey fit exécuter dans un but plus sérieux.

Emission de... 1861.



Type IX. Semblable au suivant. Inscription dans un cadre rectangulaire aux coins évidés: *Hussey's Bank and Insurance City Post, 50 William st. One stamp or cent Each Delivery 11. A. M.* (Bureau de Hussey pour

la distribution des correspondances des banques et des Compagnies d'assurances, 50, William street. Un timbre ou un sou par lettre. La malle se ferme à onze heures du matin.)

Imprimé en lithographie de couleur sur papier blanc :

- 1 cent, noir.
- 1 — lie de vin.
- 1 — orange rougeâtre.

Emission de.... 1862.



Type X. Semblable au précédent, sauf l'inscription qui est : *Hussey's Bank and Insurance Special Message Post Closes at 11 A. M.* (Poste spéciale de Hussey pour la distribution des notices de banques et des

Compagnies d'assurances. La malle se ferme à 11 heures du matin); indication de la valeur à droite.

Lithographié en couleur sur blanc.

- 1 cent, noir.
- 1 — bleu.
- 1 — vert.
- 1 — rouge.
- 1 — brun.
- 1 — bistre.
- 1 — lie de vin.
- 1 — violet.

Emission de . . . 1863

Type XI. Membre debout sur un cheval au galop; inscription : *Hussey's s. m. Post, 50 William*



st. N. Y. (Hussey, poste spéciale—50 William street New York); cadre oblong avec étoile aux angles supérieurs.

Gravé sur bois et imprimé en couleur sur couleur :

- 5 cents, noir sur rouge glacé,
- 10 — or — vert —
- 15 — — — noir —
- 20 — noir — blanc.
- 25 — or — bleu.
- 30 — — — rouge glacé.
- 50 — noir — vert —

On employait ces timbres pour affranchir les lettres qu'on voulait expédier par un messenger spécial.

Les timbres 5 à 25 cents ont leur valeur imprimée, mais les 30 et 50 cents l'ont indiquée à l'encre, dans un petit ovale : on rencontre même des exemplaires en noir sur blanc sans valeur exprimée d'aucune façon : ceux-ci ne sont point des timbres, ils proviennent d'annonces que M. Hussey fit en 1863 ou 1864, afin d'attirer davantage l'attention.

Emission de 1863 à 1871.



Semblables aux précédents de 1862, sauf qu'ils portent la date d'émission.

- 1863 1 cent, noir.
- 1 — bleu.
- 1 — rouge.
- 1 — brun.
- 1 — bistre.
- 1 — orange.
- 1 — lie de vin.
- 2 — bleu.
- 2 — rouge.
- 2 — brun.
- 1864 2 — bleu.
- 1865 2 — —
- 1866 2 — —
- 1867 2 — —
- 1868 2 — —
- 1869 2 — —
- 1870 2 — —
- 1871 2 — —

Emission de . . . 1872.

Semblable aux précédents, sans millésime et avec changement d'adresse : 54 Pine st.

Lithographié en couleur sur blanc :

- 2 cents, noir.

Emission de . . . 1872.

Type XII. Semblable au type X, sauf l'inscrip-

lion : *Daily Delivery* (Distribution quotidienne) de gauche, remplaçant 1 (2) cent *Delivery*.

Lithographié en couleur sur blanc :

noir (1 cent) sur blanc vergé.

jaune — — —

lie de vin — — —

rouge — — —

bleu — — uni.

vert — — —

mauve — — —

Émission de . . . 1877.

Type XIII Presque identique au type XIV reproduit ci-has, représentant un messager courant, tenant une lettre en main et un sac sur l'épaule. Inscription : *Hussey's Spec^d message and Letter Post — Rob^t Easson Prop^r 54 Pine st;* au-dessus de cette dernière inscription : *Copy Right 1877 by* (Poste spéciale de Hussey pour les lettres et les messages, n° 54 Pine st Rob^t Easson, propriétaire).

Lithographié en couleur sur blanc :
noir (1 cent).

On ne connaît que des épreuves gommées de ce timbre, qui furent, suivant M. Easson, employés en attendant le tirage du type suivant. Les mots : *Copy Right* (droit d'auteur ou d'artiste) furent aussitôt changés, parce qu'ils ne répondaient pas complètement au but de M. Easson, qui fit substituer : *Trade Mark* (marque de fabrique).

Émission de décembre 1877.



Type XIV. Semblable au précédent, sauf la substitution des mots : *Trade Mark* à *Copy Right 1877 by*.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

bleu (1 cent).

carmin —

Émission de mai 1878.

Type XV. Semblable au précédent, dans une proportion réduite.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

bleu (1 cent).

rose —

Émission de . . . 1879-80

Type XVI. Semblable au précédent. Le type



ayant été refait, on peut trouver des différences, dont la plus sensible est le mot : *Trade Mark*, en caractères plus grands et le manque de ponctuation, après *Message*.

Lithographie en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1879 — rouge-brique (1 cent).

1880 — carmin —

La poste de Hussey ne manque pas de timbres à main. Nous en connaissons au moins une trentaine, parmi lesquels s'en trouvent deux d'un dessin se rapprochant beaucoup des timbres mobiles types II et III.

(A continuer.)

C. H. COSTER.

Société française de timbrologie.

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 1880.

La composition du *Timbre Fiscal* était terminée lorsque nous avons reçu le compte-rendu de la séance de ce mois, qui n'offre pas plus d'intérêt que les précédents comptes-rendus et tous les derniers bulletins. Il s'y trouve cependant une nouvelle qui aura des effets désastreux pour la Société : il s'agit de la démission du Président, M. le baron A. de Rothschild.

« Se fondant sur ses occupations et ses fréquentes absences de Paris et l'impossibilité où il se trouve par suite, de recevoir les sociétaires dans son hôtel » dit le compte-rendu. C'est dire assez clairement que M. de A. R. se sert d'un prétexte auquel on ne croit pas. Le compte-rendu poursuit : « La Société décide à l'unanimité que M. Donatis remplira les fonctions de directeur et le charge d'exprimer à M. A. de Rothschild ses regrets pour sa décision. » Et puis c'est tout. Pour ce qui est des services rendus ils sont vite oubliés.

Quand la Société test-ce bien la Société? nous en doutons beaucoup, s'est privée de nos services, elle a agi plus cavalièrement. M. Legrand s'est contenté de nous avvertir que le bulletin s'imprimerait désormais à Paris et cela malgré les conventions écrites.

VIENT DE PARAÎTRE :

LES TIMBRES DE BELGIQUE

DEPUIS LEUR ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS,

PAR J.-B. MOENS

2 forts volumes in-18, illustrés de 90 gravures sur bois, contenant des détails fort curieux sur les postes anciennes de Belgique et la proposition faite, en 1770, d'émettre des timbres pour la petite poste de Bruxelles.

Prix des 2 volumes : 8 fr. franco.

En souscrivant à la *Bibliothèque des timbrophiles* (18 fr. pour 6 volumes), on les obtient ainsi à raison de 6 fr. les deux

Imp. J. SANNES, rue Montagne des Aveugles, 7.